This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

36.
702.

ŒUVRES

DE C. SOLLIUS

APOLLINARIS SIDONIUS,

TRADUITES EN FRANÇAIS

AVEC LE TEXTE EN REGARD ET DES NOTES,

PAR

J.-F. Grégoire et F.-Z. Collombet.

« Sidonius est pour nos Gaulois le César
et le Tacite du moyen âge. »
Ch. Nodier, *Bibliothèque sacrée.*

TOME PREMIER.

BIBLIOTHECA BODLEIANA

A LYON,
CHEZ M.-P. RUSAND, IMPRIMEUR-LIBRAIRE,
Grande rue Mercière, n. 26.

A PARIS,
CHEZ POUSSIELGUE-RUSAND, LIBRAIRE,
Rue Haute-Feuille, n. 9.

1836.

702.

.507

Notre époque n'est point une époque littéraire, malgré les immenses travaux de la presse, malgré les romans plus ou moins récréatifs dont la métropole inonde la province, malgré les efforts convulsifs de la librairie. Les meilleurs esprits consument leur ardeur, épuisent leur sève de jeunesse aux luttes quotidiennes de la politique, et des hommes d'un beau talent éparpillent, émiettent, pour ainsi dire, dans les journaux ce que le ciel leur a départi de vie et d'intelligence. Il résulte de cela des pages admirables sans doute, des chapitres que l'on doit applaudir ; mais il se fait peu d'études profondes et sérieuses, il naît trop peu de livres consciencieusement écrits et long-temps médités. Ce n'est pas toutefois qu'il ne se manifeste une noble tendance vers les études historiques, littéraires, philosophiques, et qu'on ne s'efforce d'abaisser la science aux pieds du catholicisme ; nous pouvons être fiers de bien des

noms consacrés par l'admiration et la reconnaissance publique. Les Châteaubriand, les Guizot, les Thierry, les Michelet, etc., n'ont pas dérobé aux annales du passé leurs secrets mystérieux, sans des veilles longues et recueillies ; si la génération qui grandit s'incline au moins avec respect devant les augustes figures des Dom Bouquet, des Montfaucon, et de toutes ces vénérables têtes, synonymes du savoir; si elle se résout à ouvrir sans effroi les poudreux in-folio, c'est à des hommes comme ceux que nous venons de citer, qu'elle en est redevable. Patience! le bien ne s'opère pas d'un seul jour, et il nous semble que nous devons espérer en notre avenir ; la sourde rumeur qui agite le sol nous prédit quelque glorieux enfantement, et cette ardeur qui travaille la province ne saurait s'éteindre sans avoir porté son fruit.

Nous serions heureux, pour notre part, si des labeurs entrepris dans le silence et l'isolement pouvaient un jour devenir profitables à des mains plus habiles que les nôtres. Ce ne sont pas des livres comme ceux-ci, nous le savons bien, que la faveur publique se réserve d'accueillir à leur entrée dans le monde ; mais nous avons, tout près de la foule indifférente et dédaigneuse, une sainte cohorte de littérateurs graves et studieux, qui nous encourageront, peut-être; car il y a quelque mérite, ce nous semble, à parquer ses jeunes années au milieu d'une bibliothèque et dans les obscurités d'un auteur indéchiffrable, pour aider, suivant ses faibles efforts, au mouvement de la science.

Et certes, nul ne dira que les œuvres de Sidonius

ne soient d'une immense utilité, quand on veut faire un pas à travers cette époque de transformation, où les peuples, accourus en foule des régions du nord, sillonnaient le sol des Gaules, et se disputaient les misérables lambeaux du vieux cadavre romain. L'abbé Dubos, dans son *Histoire critique de l'établissement de la monarchie française;* M. de Châteaubriand, dans ses *Etudes historiques;* M. Guizot, dans son *Cours d'histoire*, n'ont-ils pas, aussi bien que d'autres écrivains, emprunté de savantes pages, des peintures vives et animées, des tableaux pittoresques aux *Lettres* et aux *Poésies* de Sidonius? Voilà ce qu'il est aisé de reconnaître; mais il faut dire en même temps que ce grand historien d'une grande et curieuse époque est bien loin d'être connu, plus loin encore d'être abordable à beaucoup de personnes instruites d'ailleurs et poussées par le plus vif amour de la science. Pour comprendre Sidonius, il faut avoir vécu dans son intimité, s'être habitué à la tournure de son esprit et à celle de son langage. Encore même, la tâche ne finira-t-elle pas là; car il sera nécessaire ensuite d'expliquer cet auteur par toutes les ressources que vous fourniront ses contemporains : qu'adviendra-t-il, quand vous voudrez lui faire parler votre idiôme?

« Les ouvrages de Sidoine Apollinaire, a dit un professeur plein de goût, sont un mélange d'esprit et de chaleur, d'élégance et de subtilités. Son style offre donc, à côté d'une recherche souvent ingénieuse, des tours et des expressions qui déjà trahissent la barbarie; son vers manque même quelquefois à la mesure

36.
702.

Les Francs, les Goths s'y meuvent à côté des Gaulois; idiômes, mœurs, costumes se mêlent et s'effacent; déjà vainqueurs et vaincus se familiarisent et s'adoucissent, les uns aux arts, les autres à la conquête. Cependant, la nationalité gauloise, bien qu'opprimée, aime à se reconnaître, à se proclamer dans quelques grands courages, dans quelques hommes qui furent long-temps les héros populaires de la race vaincue. Les *Lettres* de Sidoine Apollinaire offrent, du reste, les dernières traces de cette nation gauloise qui bientôt disparaîtra entièrement, et dont Grégoire de Tours va raconter les désastres et la mort politique. Et cependant, dans Sidoine, elle paraît encore pleine de vie, cette nation si occupée d'art, de littérature, d'élections, de plaisirs et d'affaires; mais la barbarie triomphe, et pour renaître, la Gaule doit périr.

« Les *Poèmes* de Sidoine Apollinaire sont, comme ses *Lettres*, précieux pour la connaissance des évènemens et des hommes. Les races nouvelles, que la conquête avait amenées sur le sol gaulois, y revivent avec leurs costumes bizarres, leurs mœurs rudes, leur vague physionomie. La dureté de ces peuples nouveaux semble même passer dans le style de l'écrivain. Forcé de créer, de composer des mots pour exprimer des images nouvelles, et des usages et des objets jusque-là inconnus, Sidoine Apollinaire offre, dans ses vers, quelque chose de pittoresque et d'aventureux; son expression est toujours en relief, et son idée en image; caractère de la poésie barbare, qui distingue dans les hommes la forme et non le

fond, et qui attache au physique cette variété de nuances que les siècles polis et cultivés demandent aux faces diverses et profondes de la nature morale (1). »

On voit par-là qu'il est bien difficile de traduire Sidonius, de mettre en saillie, comme dans l'original, cette diction pittoresque, animée, brillante pour l'ordinaire, barbare quelquefois, et cherchant de prédilection tout ce qui ressemble à l'esprit, les pointes et les jeux de mots. Nous nous sommes armés, devant une pareille tâche, de tout ce qu'il peut y avoir en nous de courageuse patience. Il se trouve néanmoins quelques endroits dans les *Lettres* et dans les *Poésies*, que nous n'avons pas très-bien compris; nous en faisons l'aveu sans honte aucune; il en est même deux que nous n'avons pas rendus, et les voici :

— Necdum enim quidquam de hæreditate socruali, vel in usum tertiæ sub pretio medietatis obtinui. *Epist.* VIII, 9. — Nous laissons aux jurisconsultes le soin de nous dire ce que signifient ces mots : *In usum tertiæ*, *sub pretio medietatis*.

— . . . Jam ponte ligant. . . . —

Carm. V, v. 496.

Cet autre passage, isolé au milieu du texte, altéré peut-être, est vraiment inexplicable.

(1) Charpentier, *Essai sur l'Histoire littéraire du moyen âge*, pag. 42.

M. Guizot, dans son *Cours d'histoire moderne*, a traduit en entier ou en partie quelques lettres de notre auteur ; nous n'avons pas dû revenir sur ce travail : une version de Sidonius, faite avec une pareille supériorité, serait une version d'un rare mérite.

M. l'abbé Guillon, dans sa *Bibliothèque des Pères de l'Eglise*, n'accorde que trois pages à Sidonius, qu'il traite avec assez d'indifférence et de mépris ! Trois pages ! il n'y a pas même là ce qu'il faudrait d'espace pour donner une bien faible idée d'un grand évêque du V.e siècle.

Andres, dans son beau livre *Dell'origine, progressi e stato d'ogni letteratura*, consacre un savant chapitre aux auteurs épistolaires ; l'espace nous manque, nous l'eussions reproduit sans cela. Doué, pour l'ordinaire, d'un goût ferme et sûr, Andres néanmoins s'est fourvoyé en parlant de notre auteur : « Sidonius, dit-il, a écrit des lettres dans le goût des saints Pères, mais plus dévotes et plus pieuses, que polies et éloquentes (1). » Pour se rapprocher un peu de la vérité, il faudrait retourner ce jugement.

Andres donne encore une large place, dans son livre, aux écrivains qui ont composé des éloges ; il oublie Sidonius ; mais on peut croire, à la manière dont il traite les rhéteurs latins, qu'il n'avait pas une haute opinion de lui comme panégyriste. Chez nous, Thomas n'a parlé du même auteur que pour

(1) Sidonio Apollinare scrisse lettere sul gusto de' santi Padri, più divote e spirituali che terse ed eloquenti. Tom. III, pag. 181, édit. de Parme, 1787, in-4.

le juger trop cavalièrement. « Sidonius, dit-il, fut ami de trois empereurs; il fit leurs panégyriques, et les fit en vers plats, durs et barbares (1). » Ce n'est pas précisément sous le rapport du style qu'il faut censurer ces panégyriques ronflans et ennuyeux, comme le son d'une grosse cloche; notre compatriote se montre encore ici le premier poète du V.e siècle : mais ce qui donne prise à la critique, dans ses vers, c'est une servile adulation, une monotonie fatigante; ce qui rebute et déconcerte le lecteur, c'est la présence continuelle d'une mythologie froide et morte sous la plume d'un pontife chrétien. La croix ne dominait-elle point assez le Capitole, pour que le prêtre de l'Evangile s'inspirât des grandes et sublimes vérités qui avaient transformé le monde, et qui pouvaient alors même lui être une ancre de salut?

On écrit ordinairement *Sidonius Apollinaris*, mais c'est à tort. Avant la chute de la république romaine, le nom patronimique venait le dernier dans la langue latine; ainsi l'on disait P. Cornelius Scipio, L. Cornelius Scipio, — M. Tullius Cicero, Q. Tullius Cicero, et c'était le prénom qui servait à distinguer les divers membres d'une même famille. Aux âges postérieurs, une de ces petites révolutions qui bouleversent jusqu'aux moindres choses dans l'histoire de l'homme, finit par intervertir l'ordre premier. Ainsi, pour ce qui nous occupe maintenant, *Apollinaris* est

(1) *Essai sur les éloges*, tom. I, pag. 319.

le nom de l'aïeul, et *Sidonius* le nom même de notre auteur.

C'est une source de difficultés pour l'historien que les singulières métamorphoses que l'on fait subir aux noms propres, dans le passage d'une langue à l'autre. Comment reconnaître, par exemple, dans notre S. Léger, le Leodegarius du moyen âge ? Nous avons donc, autant que cela a été possible sans friser la bizarrerie, reproduit les noms propres d'hommes et de cités tels qu'ils se trouvent dans Sidonius.

Nous avons suivi le texte du P. Sirmond, sauf quelques variantes et une ponctuation plus systématiquement rigoureuse. — Nous devons nous expliquer encore sur quelques autres particularités, assez minces d'ailleurs, mais qui étonneraient peut-être, si le lecteur n'était pas averti. Quoiqu'il soit dans les habitudes de la langue latine de tutoyer les plus hauts personnages eux-mêmes, il vint toutefois une époque où le servilisme amena un autre ton à côté d'autres mœurs. Ce fut quand on prostitua la parole, ce son sublime de Dieu, pour faire l'apothéose de quelques monstres, pour encenser des idoles qui eussent mérité les gémonies ; ce fut quand l'on jura par l'*éternité* des empereurs, et qu'on les décora du nom d'*augustes*. Le langage des cours s'introduisit plus tard dans l'idiôme vulgaire, et l'on s'abstint de tutoyer toutes les fois qu'il fallut s'adresser à quelque citoyen d'une condition élevée. Sidonius présente, sous ce rapport, quelque chose d'assez bizarre que nous n'avons pas voulu bannir de notre version, afin de reproduire jusqu'aux traits les

plus singuliers de cette étonnante physionomie ; dans la même lettre, il emploie souvent le pluriel et le singulier, et cela à l'égard de la même personne. Si la chose est disparate en français, il faut s'en prendre à l'auteur et non point aux traducteurs.

Ce n'est pas seulement sous le rapport historique et littéraire que nous aimons à envisager Sidonius ; il doit captiver notre attention, à nous chrétiens, comme pontife pieux et bienfaisant. Au milieu des effroyables calamités qui désolèrent l'Europe au V.e siècle, ce fut un noble et sublime spectacle que celui des évêques du Christ, désertant les dignités humaines pour se réfugier au pied de la croix, et pour être l'égide, la consolation et l'appui des malheureux. Sidonius se trouva parmi ces pères du peuple. Disons-le, malgré quelques airs de grand seigneur qui respirent encore dans les écrits du prêtre chrétien, malgré un certain ton de mondaine légèreté, notre Lyonnais eut toujours un cœur compatissant et dévoué ; plusieurs de ses lettres attestent, en caractères profondément empreints, la vérité de nos paroles. Sidonius vole au-devant de tout ce qu'il y a de beau et de bon, et, partout où il la rencontre, loue la vertu avec une rare expansion d'ame. C'est une des grandes gloires du catholicisme, que les hommes qu'il place au rang de ses saints et de ses patrons, soient encore ceux qui honorèrent le plus l'humanité pendant leur vie mortelle.

La *Notice* qui est à la suite de cette préface avait été publiée, voilà quelques années déjà, par M. Péricaud, bibliothécaire de la ville de Lyon ; elle se

trouve reproduite ici avec des changemens, des additions ou des suppressions que nécessitait l'ensemble de ces volumes. Nous devons adresser nos remercîmens à M. Péricaud, et à M. Breghot du Lut, conseiller à la Cour royale de Lyon, pour les conseils bienveillans qu'ils nous ont donnés pendant l'impression de notre travail.

NOTICE

SUR SIDONIUS.

NOTICE

SUR SIDONIUS.

Caius Sollius Apollinaris Sidonius naquit à Lyon, le 5 novembre 430. Il comptait parmi ses ancêtres des préfets de Rome et du prétoire, des maîtres des offices et des généraux d'armée. Son aïeul Apollinaris, qui, le premier de sa famille, renonça à l'idolâtrie pour embrasser le christianisme, exerça la préfecture dans les Gaules sous le tyran Constantin; son père fut tribun et secrétaire d'état sous l'empereur Honorius, puis préfet des Gaules sous Valentinien III; sa mère, dont on ignore le nom, était de la famille des Avitus, la plus célèbre de l'Auvergne. Sidonius reçut une éducation digne de sa naissance : Hoénius l'initia au culte des Muses; Eusèbe lui enseigna la philosophie; il apprit les mathématiques, l'astronomie et la musique; enfin, il acquit une assez grande connaissance du grec, pour

être en état de le traduire en latin. Quand il eut achevé ses études, il songea à s'avancer dans les dignités; bientôt il suivit la carrière de l'éloquence et de la poésie, qui pouvaient conduire aux honneurs. Avant d'occuper aucune charge, il épousa Papianilla, fille d'Avitus qui fut depuis empereur; elle lui apporta en dot la terre d'Avitac en Auvergne, dont il nous a laissé une brillante description (1), faite sans doute à l'exemple de Pline le Jeune qui, dans trois de ses lettres, a décrit de la manière la plus pittoresque les belles maisons de campagne qu'il possédait en Italie. Sidonius n'avait pas vingt ans, quand il s'unit à Papianilla; il eut de ce mariage au moins trois enfans, un fils nommé Apollinaris, et deux filles, dont l'une s'appelait Sévériana et l'autre Roscia.

Avitus ayant été déclaré Auguste le 10 juillet 455, Sidonius le suivit à Rome et y prononça son panégyrique le premier jour de l'année suivante, en présence du sénat et du peuple romain; cette pièce qui renferme d'assez beaux détails, mais qui n'est pas exempte de défauts, valut à son auteur, âgé seulement de vingt-cinq ans, l'érection d'une statue d'airain que l'on plaça près de celle de Trajan, sous le portique qui conduisait aux deux bibliothèques grecque et latine.

Le règne d'Avitus fut de courte durée; ce prince, sur lequel Sidonius comptait pour parvenir aux emplois, fut bientôt détrôné par les intrigues du comte Ricimer, cet homme extraordinaire qui, suivant les expressions de Tiraboschi (2), s'était fait, pour ainsi dire, l'arbitre du diadême impérial, sans jamais se soucier d'en orner

(1) *Epist.* II, 2. — (2) *Storia della letter. ital.* IV, 1.

son front, soit que la dignité du trône se trouvât alors si avilie qu'elle ne lui parût pas un objet désirable, soit qu'il lui semblât plus glorieux d'y faire monter ou d'en faire descendre qui bon lui plaisait, que d'y monter lui-même.

Une partie de la Gaule s'étant armée pour venger Avitus, son gendre courut défendre Lugdunum qui avait reçu les Visigoths dans ses murs : cette ville fut assiégée par les Romains et forcée de se rendre; elle fut dépouillée de ses priviléges, accablée d'impôts et obligée de recevoir une garnison qui se livra aux plus grands excès. Sidonius, qui avait pris part à la capitulation, n'eut d'autre moyen, pour conserver sa vie, que de recourir à la clémence de Majorien que Ricimer avait fait proclamer empereur : ce prince lui accorda sa grâce par l'intercession de Pierre, son secrétaire, qui commandait l'armée romaine destinée à réduire les Gaules et à expulser les troupes que Théodoric II, roi des Visigoths, y avait envoyées pour favoriser l'insurrection. Majorien, auquel Sidonius avait déjà adressé une supplique en vers, en faveur de sa ville natale, s'étant rendu à Lugdunum en 458, le poète y prononça son panégyrique en vers. De puissantes raisons, sans doute, le portèrent à encenser le nouvel empereur ; mais on lui pardonnera difficilement d'avoir distribué une portion de ses éloges à l'infâme Ricimer, l'auteur de la chute d'Avitus, et d'avoir dit de lui : « Il l'emporte sur Sylla en pénétration ; sur Fabius, en génie ; sur Métellus, en piété ; sur Appius, en éloquence ; sur Fulvius, en courage ; sur Camillus, en habileté (v. 555 et suiv.). » Les louanges de Sidonius, dictées par les circonstances, et qui étaient trop outrées pour être sincères, produisirent l'effet qu'il en attendait ; et Majorien, cédant aux instances de son

panégyriste, retira la garnison qui avait été placée à Lugdunum ; il affranchit cette ville des contributions qu'elle avait promises pour l'exemption du pillage; il lui rendit ses priviléges, et donna des ordres pour qu'elle fût restaurée, et qu'il ne restât aucune trace des ravages et des incendies dont elle avait été plusieurs fois la victime, lors des différentes invasions que firent les nations barbares dans les Gaules, depuis la décadence de l'empire romain.

Sidonius fut ensuite élevé à la dignité de comte, et exerça quelques autres emplois à la cour de Majorien. Il se trouvait à Arles pendant le séjour qu'y fit ce prince en 459 ; accusé d'avoir composé contre lui et contre les principaux dignitaires de l'état une satire remplie de traits mordans, il se justifia dans un souper où Majorien l'avait invité, et fit contre son délateur un distique, qu'il improvisa à la demande de l'empereur, et dont voici le sens :

Un lâche m'attribue un libelle exécrable,
Mais décidez, seigneur, mon cœur vous bénira,
Que s'il ne prouve point que Sidoine est coupable,
C'est lui seul qui le deviendra. (1)

Scribere me satyram qui culpat, maxime princeps,
Hunc rogo decernas aut probet, aut timeat. (2)

Majorien ayant été assassiné en 461 par Ricimer, qui mit ensuite le diadême sur la tête de Sévère, il paraît que Sidonius saisit le moment de cette révolution pour

(1) Traduction de Servan de Sugny. — (2) *Epist.* I, 11.

quitter la cour, et qu'il passa tout le temps du règne de Sévère dans la terre d'Avitac, uniquement occupé de l'étude des lettres et du soin de ses affaires domestiques, sans cesse visité par de nombreux amis.

Sévère ayant été empoisonné par Ricimer, et Anthémius étant parvenu à l'empire en 467, ce prince ordonna à Sidonius, qui était à Lugdunum, de se rendre à Rome : Sidonius, qui avait d'importantes demandes à faire pour l'Auvergne, obéit avec empressement. Il nous a conservé dans une de ses lettres (1) une relation fort curieuse de ce voyage. A son arrivée à Rome, on célébrait les noces de Ricimer avec la fille d'Anthémius ; Sidonius y assista, et peu de temps après il fit encore en vers le panégyrique de l'empereur, en présence de qui il le prononça, le 1.er janvier 468. Il obtint ensuite la charge de chef du sénat et celle de préfet de la ville, par l'entremise de Basilius, favori d'Anthémius, et l'un des hommes les plus vertueux de son siècle. Au bout de quelque temps, l'empereur le fit aussi patrice.

Le désir de revoir sa patrie et de lui consacrer le reste de sa vie engagea Sidonius, vers la fin de 471, à passer de l'état séculier et des premières charges de la cour, dont il se démit en faveur de son fils, à l'humilité et à la sainteté de l'épiscopat. A peine eut-il manifesté ce désir, qu'il fut porté d'une voix unanime sur le siége, alors vacant, de l'église de Clermont, dont le diocèse comprenait toute l'Auvergne. Sidonius, ordonné évêque, devint un homme tout nouveau ; il renonça aux lettres profanes, et, s'il fit encore des vers, ce ne fut que bien rarement et le plus souvent en l'honneur des

(1) *Epist.* I, 5.

martyrs et des saints. Il redoubla d'efforts pour que la réputation du poète ne portât aucune atteinte à la vie austère et pure du ministre du Seigneur (1). Ce ne fut plus qu'un homme d'aumônes, de jeûnes et de prières. Une étude approfondie à laquelle il se livra des mystères de l'Ecriture-Sainte, accrut encore sa réputation et le fit regarder comme l'oracle de l'Eglise gallicane. Les plus grands prélats que cette Eglise eût alors, S. Lupus de Troyes, S. Remigius de Rheims, S. Patiens de Lyon, se firent un mérite d'avoir part à son amitié, et d'entretenir un commerce de lettres avec lui. Lupus, entre autres, lui écrivait un jour :

« Je rends grâces, très-cher frère, au Seigneur « notre Dieu Jésus-Christ, par l'Esprit-Saint qui, dans « dans cet ébranlement général et cette affliction de « l'Eglise son épouse bien-aimée, vient de t'appeler au « rang d'évêque, pour la soutenir et la consoler, afin « que tu sois un flambeau en Israël, et qu'après avoir « parcouru si glorieusement les hautes dignités de la « milice du siècle, tu remplisses avec ardeur, appuyé « sur le Christ, les pénibles fonctions et les humbles « ministères de la céleste milice, sans porter les yeux « en arrière, comme un laboureur paresseux, à présent « que tu as mis la main à la charrue.

« Des affinités glorieuses t'ont fait toucher de bien « près à l'éclat impérial ; tu as revêtu avec honneur, et « au milieu des applaudissemens redoublés, la trabée « sénatoriale ; tu as passé par les plus hautes préfec- « tures, et par tout ce que peut imaginer de plus heu- « reux dans le siècle la longue chaîne de nos désirs in-

(1) *Epist.* IX, 16.

« quiets. La face des choses vient de changer, et tu as « reçu dans la maison du Seigneur une dignité qui ne « veut ni le faste, ni la splendeur du monde, mais qui « exige un grand abaissement d'esprit, une profonde « humilité de cœur. Tu t'efforçais autrefois d'ajouter à « l'éclat de ta naissance par des honneurs plus éclatans « encore; tu croyais que ce n'est point assez d'égaler « le reste des hommes, qu'il faut encore surpasser ses « égaux; te voilà dans un état où, quoique supérieur « à tous, tu ne dois croire l'être à personne. En te pla- « çant au-dessous du plus petit de tes subordonnés, « tu seras d'autant plus honorable que l'humilité du « Christ te ceindra davantage, que tu baiseras les « pieds de ces mêmes hommes sur la tête desquels tu « dédaignais autrefois de poser les tiens. Ton grand « œuvre à présent, c'est de te faire le serviteur de tous, « toi qui paraissais le maître de tous; de te courber de- « vant les autres, toi qui foulais aux pieds le reste des « hommes; non certes que tu fusses orgueilleux, mais « parce que la majesté, pour ne pas dire la vanité de « tes honneurs passés, te forçait de devancer les autres, « comme ton rang doit aujourd'hui te faire reculer de- « vant tes semblables.

« Fais donc en sorte de transporter maintenant aux « actions divines cet esprit qui a si fort brillé dans les « choses humaines. Que tes peuples recueillent de ta « bouche les épines de la tête du Crucifié, comme ils « recueillaient de tes paroles les roses d'une éloquence « mondaine; qu'ils reçoivent de la voix d'un évêque « les discours de la discipline céleste, comme ils rece- « vaient de la voix du maître les règles de la discipline « civile. Moi qui t'ai si fort aimé quand tu suivais l'ari- « dité du siècle, quelle penses-tu que doive être la me-

« sure de mon amour, maintenant que tu suis la fer-
« tilité du ciel? *Je suis proche de ma fin* (1), mais je
« ne croirai pas mourir, puisque, même après le trépas,
« je vivrai en toi, et te laisserai dans l'Eglise. Je me ré-
« jouis d'être dépouillé, depuis que tu t'es revêtu de
« l'Eglise, et que l'Eglise s'est revêtue de toi. Courage,
« mon vieil ami, mon jeune frère! Ce dernier titre efface
« les premiers, et il n'est rien de notre antique union
« que je n'oublie volontiers, puisque les nouveaux liens
« de ta charge rendent notre amour et plus solide et plus
« fort.

« Oh! si Dieu voulait que je pusse t'embrasser! mais
« je fais en esprit ce que je ne puis faire autrement, et,
« en présence du Christ, j'honore et j'embrasse, non
« plus un préfet de la république, mais un évêque de
« l'Eglise, qui est mon fils par son âge, mon frère par sa
« dignité, mon père par son mérite. Prie pour moi,
« afin qu'étant consommé dans le Seigneur, j'achève
« l'œuvre qu'il m'a imposée, et que je remplisse enfin
« en lui le reste de ma vie, moi qui, ô malheur! en ai
« employé la plus grande partie à des objets profanes et
« étrangers; mais il y a miséricorde chez le Seigneur.
« Souviens-toi de moi (2). »

L'épouse de Sidonius paraît avoir vécu au moins jusqu'à la fin de 474; quoiqu'il soit certain qu'il existât entre eux la plus parfaite union, l'on ne peut douter, disent les Bénédictins de Saint-Maur, qu'elle ne fût devenue sa sœur, selon l'ordre des canons.

Le siége de Bourges étant devenu vacant en 472, quel-

(1) II. *Tim.* IV, 6.
(2) Trad. de J.-F Grégoire et F.-Z. Collombet.

ques débats s'élevèrent en cette ville sur le choix de l'évêque. Sidonius fut invité à s'y rendre, et tous les prélats qui y étaient assemblés s'en rapportèrent à lui sur l'élection. Sidonius nomma Simplicius, et le calme se rétablit; nous avons encore le discours qu'il prononça à cette occasion (1).

L'Auvergne, en 474, était menacée de l'invasion d'Euric, roi des Visigoths; le saint évêque n'hésita point à engager son peuple à faire une vigoureuse résistance. Les habitans de Clermont soutinrent un siége, pendant lequel ils eurent à souffrir toutes les horreurs de la guerre. Ecdicius, beau-frère de Sidonius, étant parvenu à s'introduire dans la ville assiégée, se mit à la tête de ses concitoyens dont il forma une petite armée, et fit des prodiges de valeur. L'hiver força Euric de lever le siége de la ville que sa retraite laissa en proie à une division qui avait éclaté parmi les habitans, dont les uns voulaient abandonner la ville, tandis que les autres persistaient à vouloir se défendre. Sidonius fit venir de Lugdunum le prêtre Constantius, qui, par son éloquence, parvint à rétablir la concorde. Une affreuse disette désolait les contrées que les Visigoths avaient traversées; plus de quatre mille Burgundes, mourant de faim, dénués de tout, étaient venus à Clermont; Ecdicius et Sidonius pourvurent à leur subsistance. Le pieux prélat, dont la bourse était épuisée, fit vendre secrètement sa vaisselle d'argent pendant cette calamité; mais Papianilla, qui en fut instruite, la fit racheter et remettre dans la maison de son mari. Ce fut alors encore que Sidonius, pour implorer la miséricorde divine,

(1) *Epist.* VII, 9.

établit dans son diocèse la cérémonie des Rogations, que S. Mamert avait déjà instituée à Vienne (1). Pendant l'hiver, Euric avait rassemblé de nouvelles forces; il s'était rendu si redoutable, que Népos, empereur d'Occident, crut devoir acheter la paix par la cession qu'il fit de l'Auvergne aux Visigoths. Ceux-ci ne tardèrent pas à se rendre maîtres de Clermont; Sidonius, loin de se laisser abattre par ce funeste évènement, montra le plus grand courage. Il se présenta devant le prince arien, et osa lui demander qu'il laissât aux catholiques qui tombaient sous sa domination, le droit d'ordonner les évêques. La fermeté qu'il déploya en cette circonstance, l'affection qu'il avait constamment montrée pour les Romains, enfin ses liaisons avec les personnes les plus considérées des Gaules, donnèrent de l'ombrage au monarque visigoth qui, sourd à ses demandes, l'envoya prisonnier au château de Livia, à quelques lieues de Carcassonne. Sidonius y resta renfermé jusqu'à ce que Léon, homme de lettres et ministre d'Euric, qui s'intéressait à son sort, et auquel il avait envoyé une copie qu'il avait faite, à sa prière, de la Vie d'Apollonius de Tyane (2), eût mis fin à sa captivité qui dura une année; mais il reçut en même temps l'ordre de se rendre à Bordeaux, pour régler avec lui, qui y tenait sa cour, les affaires de l'Auvergne. Ce n'était qu'un prétexte imaginé pour le retenir comme prisonnier d'état dans cette ville. Il est à présumer que ce fut un petit poème que Sidonius composa, pendant son exil, à la louange d'Euric, qui lui fit obtenir la permission de retourner dans sa patrie. Le roi des Visigoths fut sans doute sensible aux charmes de la poésie, et ne dut pas lire avec indifférence des vers

(1) Sidon. *Epist.* VII, 1. — (2) *Epist.* VIII, 3.

où Sidonius avait représenté, avec non moins d'énergie que de vérité, tous les peuples de la terre prosternés aux pieds de leur vainqueur, et les Romains qui, attendant de lui seul leur salut, demandaient en suppliant, au nouveau favori de Mars, la protection de la Garonne pour le Tibre affaibli.

Sidonius revint en Auvergne où il ne cessa point d'agir avec une vigueur toute chrétienne, pour adoucir le sort d'un peuple dont il fut constamment le véritable père. Quoique entièrement occupé du soin de son diocèse, il trouva cependant le loisir de revoir ses lettres et d'en publier le recueil à diverses reprises, pour satisfaire aux pressantes sollicitations du lyonnais Constantius et de plusieurs autres de ses amis; mais il refusa de continuer l'histoire de la guerre d'Attila, qu'il avait commencée à la prière de Prosper, évêque d'Orléans (1); il croyait cette entreprise au-dessus de ses forces. Le traité qu'il avait composé, pendant son épiscopat, sur les Offices de l'Eglise, et qui est cité par Grégoire de Tours, qui y avait ajouté une préface, n'est pas parvenu jusqu'à nous, non plus que cette préface que l'on doit d'autant plus regretter, qu'il est certain qu'elle contenait des particularités sur la vie de Sidonius. Tout ce qu'on sait des dernières années du vénérable prélat, c'est qu'il eut à éprouver quelques tracasseries de la part de deux prêtres factieux et corrompus, qui avaient résolu de le chasser de son église pour s'emparer de son siége, mais qui ne purent réussir. Il mourut un samedi, 21 août, jour auquel l'Eglise de Clermont, qui l'a placé au nombre de ses saints, célèbre encore sa fête. L'E-

(1) *Epist.* VIII, 15.

glise de Lyon la célèbre aussi le même jour. L'époque la plus certaine de sa mort doit être placée, suivant les Bénédictins de Saint-Maur, sous l'empire de Zénon, vers l'année 488, la 58.e année de son âge et la 18.e de son épiscopat, la 7.e ou la 8.e du règne de Khlowig. Son corps, d'abord enterré dans l'église de St-Saturnin, fut depuis transporté dans celle de St-Genès. Voici son épitaphe :

Sanctis contiguus sacroque patri,
Vivit sic meritis Apollinaris,
Inlustris titulis, potens honore,
Rector militiæ forique judex,
Mundi inter tumidas quietus undas,
Causarum moderans subinde motus
Leges barbarico dedit furori;
Discordantibus inter arma regnis,
Pacem consilio reduxit amplo.
Hæc inter tamen et philosophando
Scripsit perpetuis habenda seclis;
Et post talia dona gratiarum,
Summi pontificis sedens cathedram,
Mundanos suboli refundit actus.
Quisque hic dum lacrymis Deum rogabis,
Dextrum funde preces super sepulcrum.
Nulli incognitus et legendus orbi,
Illic Sidonius tibi invocetur.

La maison de Polignac, dont l'antiquité se perd dans la nuit des temps, croit être issue du frère de ce prélat, et veut que du nom d'*Apollinaris* se soit insensiblement formé celui de Polignac.

Il nous reste de Sidonius : — Neuf livres de *Lettres* qu'il paraît avoir composées à plaisir, et dans lesquelles

il semble avoir voulu lutter avec Pline le Jeune et Symmaque ; mais il faut avouer que s'il s'est rapproché du dernier de ces épistolographes, il est resté fort au-dessous du favori de Trajan. — Vingt-quatre pièces de vers sur différens sujets, auxquelles il faut joindre des épitaphes, des inscriptions et quelques autres morceaux de poésie insérés dans ses *Lettres*. On y remarque un homme de talent, qui a de l'imagination, de la verve, et qui, par un style vif, serré et énergique, semé de pensées ingénieuses et brillantes, sait intéresser et plaire. Quoiqu'on lui reproche avec justice de l'affectation, de l'enflure et quelquefois de l'obscurité, défauts qui signalent les productions du siècle de décadence et de barbarie où il florissait, il n'en doit pas moins être regardé comme le meilleur poète que cette époque ait produit. Nous croyons devoir observer que presque toutes les pièces de Sidonius paraissent avoir été improvisées. La vie de ce grand homme fut si active et mêlée de tant de traverses, qu'il n'eut pas assez de loisir pour retoucher ses vers. Lorsqu'il en fit un recueil, à la prière du consul Magnus Félix, son ancien condisciple, il lui témoigna, dans sa Dédicace (1), combien il redoutait que le public ne jugeât sévèrement des poésies qu'il avait composées dans sa première jeunesse, et auxquelles il n'avait pas mis la dernière main. Il brisa plus d'une fois sa lyre à l'aspect des Burgundes et des autres peuples barbares que les Romains avaient pris pour auxiliaires, et qui envahissaient toute la Gaule.

Les ouvrages qui nous restent de Sidonius, et qui font vivement regretter ceux que la piété et la modestie du

(1) *Carm.* IX.

saint Evêque firent anéantir à leur auteur, ainsi que ceux que le temps nous a enviés, ont le précieux avantage de nous avoir conservé des faits qu'on chercherait vainement ailleurs. Gibbon et Le Beau, en traçant l'histoire du V.e siècle, citent à chaque page les écrits de Sidonius. Ils n'ont pas moins été utiles au P. de Colonia et aux autres historiens de Lyon, pour répandre quelques lumières sur les principaux évènemens qui ont eu lieu dans cette ville pendant ces temps de déplorable mémoire. Ses *Lettres* surtout et celles d'Alcimus Avitus, son contemporain, qui était aussi poète, sont, au jugement du P. de Colonia, la clef générale de l'histoire littéraire de ce siècle.

I.

ÉDITIONS DE SIDONIUS.

Caii Solii Apollinaris Sidonii Arvernorum episcopi Opera. 1473
In-fol. de 151 f.

Première édition des OEuvres de Sidonius, exécutée à longues lignes, au nombre de 32 à la page, sans chiffres, signatures, ni réclames; on la croit sortie des presses de Nic. Ketclaer et Ger. de Leempt, à Utrecht, vers 1473. « On « avait cru long-temps que l'édition de Milan, 1498, était la « première; mais celle-ci a tous les caractères d'une antiquité « plus reculée, et nos bibliographes avaient lu sur un exem- « plaire cette note décisive : *Emptus liber hic, et ligatus*, « 1477. » Charles Nodier, *Bibliothèque sacrée*, page 253. — Laire, *Index librorum ab inventa typographia*, tom. I, pag. 184.

Sidonii Apollinaris Poema aureum ejusdemqne Epistole. 1498
— Impressum Mediolani per magistrum Vldericum Scinzenzeler. Impensis uenerabilium dominorum Presbyteri Hyeronimi de Asula necnon Ioannis de abbatibus Placentini. Sub anno Domini M. CCCC. LXXXXVIII. Quarto nonas maias. In-fol. — Première édition avec date; elle contient 142 feuillets non chiffrés; dans les marges se trouve le commentaire de J.-B. Pius.

1542 C. Sollii Sidonii Apollinaris Arvernorum Episcopi, uiri ob elegantiarum litterarum studium et humanarum divinarumque rerum scientiam, primo inter summos autores loco a doctissimis merito iudicati, lucubrationes, liberalium literarum studiosis cognoscendæ et iterum atque iterum repetendæ; linguam enim, mentem et ingenium locupletabunt, ornabunt et acuent. — Item Ioannis Baptistæ Pii Commentaria quæ impedita expediunt, et obscura reconditaque in lucem proferunt Basileæ excudebat Henricus Petrus, Mense Martio, Anno M. D. XLII. in-4.

Les Commentaires de Pius n'ont pas grand mérite et sont d'ailleurs bien courts.

1552 Caii Solii Apollinaris Sidonii Arvernorum episcopi, Opera castigata et restituta. *Lugduni*, apud Joann. Tornaesium, 1552, in-8 de 360 pages. — Précédé d'un avis au lecteur par Elie Vinet, daté de Bordeaux, le 13 février 1551, et de la notice de Pierre Crinitus sur Sidonius.

1597 C. Solii Sidonii Apollinaris Arvernorum episcopi, viri, ob elegantiorum Literarum studium, et humanarum, divinarumq.; rerum scientiam, primo inter summos authores loco a doctissimis merito judicati, Lucubrationes, etc., cum Joannis Baptistæ Pii Commentariis, etc. *Basileae*, per Sebastianum Henricpetri. 1597, in-8.

1598 C. SollI SidonI Apollinaris Arvernorum Episcopi Opera, ex veteribus librus aucta et emendata. Ad reverendiss. et amplissimum virum Gvitardum Ratæum Episcopum Monspeliensem et Sanctioris Consistorii Consiliarium. Lugduni, apud Joannem Pillehotte, 1598, petit-in-8. — Cette édition est accompagnée des notes de l'éditeur, Jean de Woweren, et de celles de Pierre Colvius, de Bruges.

Ibid. C. ÇollI SidonI Apollinaris Arvernorum Episcopi Opera, ex veteribus libris aucta et emendata, Notisque Petri ColvI Brugensis illustrata. Lugduni, apud Joannem Pillehotte, 1598, petit in-8.

Caii Solii Apollinaris Sidonii Arvernorum episcopi *Opera*. Jo. Savaronis studio et diligentia castigatius recognita. Parisiis, in officina Plantiniana, apud Hadrianum Perrier, via Jacobaea. 1598, in-8. — Le privilége porte la date du 11 feburier 1598. — C'est la première édition donnée par Savaron; elle est sans notes. — « Savaron s'est principalement « servi pour cette édition d'un précieux exemplaire de l'édi- « tion de Lyon, 1559, qui avait été collationné avec les meil- « leurs manuscrits, et chargé de nombreuses leçons et de « notes excellentes par André Schott, Josias Mercier et « Carreon. Cet inestimable volume fait partie de ma biblio- « thèque particulière. » Charles Nodier, *Bibliothèque sacrée*, pag. 253. — C'est au président Achille de Harlay que Savaron dédia cette édition qui est sans notes, mais qui est précédée d'une Vie de Sidonius assez étendue et chargée dans les marges d'un grand nombre d'autorités. 1598

Caii Sollii Apollinaris Sidonii Arvernorum Episcopi Opera. Jo. Savaro Claromontensis, multo quam antea castigatius recognovit, et librum commentarium adjecit. II editio multis partibus auctior et emendatior. Parisiis, ex officina Plantiniana, apud Hadrianum Perrier, 1609, in-4. 1609

C. Solii Apollinaris Sidonii Arvernorum episcopi Opera, Jac. Sirmondi soc. Jesu presb. cura et studio recognita, notisque illustrata. *Parisiis*, ex officina Nivelliana. Sumptibus Sebastiani Cramoisy. 1614, in-8. — Le privilége est du 7 février 1614. 1614

« Le P. Sirmond, avant que d'aller à Rome, confia ses remarques sur Sidonius à Savaron, qui les fit imprimer sous son propre nom; ce savant jésuite les ayant vues à son retour, reconnut le larcin, et ne dit autre chose, sinon : *Eh! bien les Muses sont sœurs, tout est commun entre elles.* » Michault, *Mélanges hist. et philol.* tom. II, pag. 65.

Cette anecdote est dénuée de preuves, comme le remarque M. Weiss dans la Biographie universelle (1), et ne peut faire aucun tort à la réputation de Savaron. Il faut, en général,

(1) Art. Sirmond.

se tenir en garde contre les *Ana* et les colporteurs d'historiettes. Ce n'est point à Savaron, soit dit en passant, mais à P. Pithou que Sirmond confia ses notes, lors de son départ pour l'Italie. Lui-même nous instruit de ce fait dans un Avis au lecteur, qui précède son Commentaire, et, à propos de ses notes qui ressembleront quelquefois, dit-il, à celles de Savaron, il ajoute deux lignes que l'on pourrait bien regarder comme la source première de l'anecdote de Michault : « *Sorores Musæ finguntur*, et difficile est trita ab aliis via sic ingredi ut in eorum vestigia nunquam incurras. » Il y a, du reste, une différence totale entre le travail des deux Commentateurs; les notes de J. Savaron sont moins lumineuses que savantes ; il s'applique beaucoup plus à étaler une érudition souvent inutile et fastidieuse, qu'à éclaircir le texte de son auteur. Le P. Sirmond, au contraire, sobre et réservé, ne se jette pas dans un vain fatras de science pour ne rien conclure; ses remarques, trop peu nombreuses malheureusement, sont d'un grand secours sous tous les rapports. En définitive, quand on étudie Sidonius, il faut avoir les *Notes* de ces deux savans; pour notre part, nous leur devons un égal tribut de reconnaissance.

1617 Caii Sollii Apollinaris Sidonii Arvernorum Episcopi Opera, ex postrema recognitione Joannis Wowerii V. C. et quondam illustrissimi Principis Holsatiæ Consiliarii. Geverhartus Elmenhorstius edidit ex vet. cod. textum emendavit et indicem copiosum adjecit. Hanoviæ, typis Wechelianis apud hæredes Johan. Aubrii, 1617, in-8. L'exemplaire de cette édition, qui se trouve à la Bibliothèque de notre ville, avait appartenu à Brossette, comme le prouve cette note écrite de sa main : Donum Petri Aubert causidici celeberrimi, mihi Claudio Brossette, 1727.

1652 C. Sol. Apollin. Sidonii Arvernorum episcopi Opera, Jac. Sirmondi societ. Jesu presb. cura et studio recognita, notisque illustrata, editio secunda, ad ejusdem Autographum prælo jampridem paratum diligenter exacta. Parisiis, sumptibus Sebastiani Cramoisy, ... et Gabrielis Cramoisy. 1652, in-4. — Le privilége est daté de St-Germain-en-Laye,

le 5 mai 1652. — Edition réimprimée par les soins de Ph. Labbe. Voyez la *Biogr. univ.* Les notes ont un peu plus d'étendue que dans l'in-8.

Les éditeurs de la *Bibliothèque des Pères de l'Eglise*, imprimée à Lyon en 1677, ne jugèrent pas à propos de reproduire les remarques de Sirmond, quoiqu'ils suivissent son texte.

C. Sollii Apollinaris Sidonii Arvernorum episcopi Opera. Recognita et Notis illustrata a Jacobo Sirmondo societatis Jesu Presbytero : edita anno M. DC. XIV. — Dans les *Opera varia* de Sirmond, tom. I; Paris, Imprim. Royale, 1696, in-folio. 1696

Cette édition de Sidonius est incontestablement la meilleure; néanmoins, comme le prouveront nos *Variantes*, elle offre quelques défauts assez graves. Ce fut le P. La Baune (1) qui la dirigea.

Caii Sollii Apollinaris Sidonii Arvernorum Episcopi Opera. Io. Savaronis studio et diligentia castigatius recognita. Parisiis, in officina Plantiniana, apud Hadrianum Perrier, 1598, in-8. 1698

M. Brunet, dans le *Supplément* de son *Manuel du libraire*, tom. II, pag. 198, donne l'indication suivante : 1752.

« Pars sexta operum Horatii, ipsi et *Sidonio Apollinari* laudes Phœbi et Dianæ dicta, ex antiquiss. recensione Sidonii nunc primum edita, argumentis et nova paraphrasi collustrata, auctore J. Petr. Anchersen. Havniæ, 1752, in-8. » — Nous ignorons ce que c'est que l'éloge d'Apollon et de Diane par Sidonius ; peut-être Anchersen a-t-il simplement emprunté quelques vers à ce poète, pour les joindre au *Carmen seculare* d'Horace.

Il existe dans la Bibliothèque de Clermont un manuscrit des *Lettres* de Sidonius. Des connaisseurs ont assuré que l'écriture est du XI.e siècle ou du commencement du XII.e — M. Gonod, bibliothécaire de Clermont, a eu l'obligeance de nous envoyer un *fac-simile* de l'écriture.

(1) Et non la Baume, comme dit par erreur la *Biogr. univ.*, art. Sirmond.

II.

TRADUCTIONS DE SIDONIUS.

La seule traduction que nous ayons en français des Œuvres de Sidonius a été faite par Billardon de Sauvigny; elle forme les tomes VII et VIII des *Essais historiques sur les mœurs des Français* qu'a publiés cet infatigable écrivain; Paris, 1785-1792, 12 vol. in-8. On tira à part un certain nombre d'exemplaires de cette traduction; ils furent mis en vente avec deux frontispices différens: le premier, sous la date de 1787; le second, sous celle de 1792. A cette dernière époque, Sauvigny, pour donner un air de nouveauté à sa traduction, y ajouta une Vie de Sidonius, que l'on intercala dans le I.er volume, après la Notice sur les dignités tant civiles que militaires établies dans l'étendue des Gaules, sous l'empire des Romains. Cette Vie semble n'avoir été écrite que pour rendre odieux celui qui en est le sujet, et pour fournir à son auteur l'occasion d'émettre des idées qu'il partageait avec les novateurs de ce temps-là.

Quant à la traduction, elle est très-incomplète et manque de fidélité comme de correction; le plus souvent elle n'offre qu'une courte analyse d'un grand nombre de pièces que Sauvigny regardait comme peu importantes, ou, si l'on veut, comme trop difficiles à traduire. Ce qu'il y a d'étonnant chez lui, c'est la facilité avec laquelle il tombe, en certains endroits très-simples et très-clairs, dans d'ineffables balourdises, tandis qu'il saisit et rend quelquefois à merveille des passages fort obscurs.

Les Poésies sont, en général, beaucoup mieux traduites que les *Lettres*, et, malgré les défauts que nous indiquons, Sauvigny nous a été grandement utile. Dans un chemin non encore frayé, c'est beaucoup, sans doute, que les traces d'un premier voyageur, si faibles soient-elles.

Lettres de saint Loup, évêque de Troyes, et de St. Sidonius, évêque de Clermont, avec un Abrégé de la vie de St. Loup, par Remy Breyer, chanoine de Troyes. *Troyes*, de Barry, 1706, in-12. — Nous empruntons ce titre à la *Bibliothèque historique de la France*, tom. I, pag. 653, N.° 10095; car il nous a été impossible de trouver ce livre; il n'en existe d'exemplaire ni dans la Bibliothèque publique de Paris, ni dans celles de Troyes, Bordeaux, Aix, etc. — Voyez dans la *Biogr. univ.* l'article Breyer.

« Les Catalogues du Musée Britannique de Cambridge et d'Oxford ne mentionnent aucune translation de Sidonius, non plus que *The general biographical Dictionary* d'Alexander Chalmers, tom. XVII, pag. 513. J'ai consulté aussi *A concise view of the succession of sacred litterature*, by J. B. B. Clarke; London, 1822, in-8, tom. II, pag. 256; et je n'ai trouvé aucune mention de traduction anglaise des Œuvres de Sidonius dans ce livre qui ne manque jamais de les faire remarquer, lorsqu'il en existe. » Extrait d'une lettre de M. Francisque Michel (de Lyon), datée de Londres, 3 mai 1834.

Argelati, dans la *Bibliotheca de' Volgarizzatori*, indique deux traductions italiennes des Poésies de Sidonius; l'une par Michel Angelo Torcigliani; l'autre, par Francesco-Antonio Capponi, et ne donne point de détails.

Nos recherches particulières et nos questions à des savans ne nous ont point appris qu'il existe en Allemagne et en Espagne aucune édition ou traduction de Sidonius.

LETTRES.

CAII SOLLII

APOLLINARIS SIDONII

EPISTOLÆ.

LIBER PRIMUS.

EPISTOLA I.

SIDONIUS CONSTANTIO SUO SALUTEM.

Diu præcipis, domine major, summa suadendi auctoritate, sicuti es in iis quæ deliberabuntur consiliosissimus, ut, si quæ litteræ paulo politiores varia occasione fluxerunt, prout eas causa, persona, tempus elicuit, omnes, retractatis exemplaribus enucleatisque, uno volumine includam, Q. Symmachi rotunditatem, C. Plinii disciplinam maturitatemque vestigiis præsumptiosis insecuturus. Nam de M.

CAIUS SOLLIUS

APOLLINARIS SIDONIUS.

LETTRES.

LIVRE PREMIER.

LETTRE I.

SIDONIUS A SON CHER CONSTANTIUS, SALUT.

Depuis long-temps, mon digne maître, avec cette force d'autorité persuasive, avec cette rare prudence qui te caractérise, quand il s'agit de conseil, tu me demandes que s'il m'est échappé, en différentes occasions, quelques lettres un peu soignées, selon que le sujet, la personne, la circonstance me les inspirèrent, je les réunisse toutes en un seul volume, après les avoir revues et corrigées, pour suivre, dans une allure présomptueuse, le style arrondi de Q. Symmaque et l'art consommé

Tullio silere me in stylo epistolari melius puto, quem nec Julius Titianus totum sub nominibus illustrium feminarum digna similitudine expressit. Propter quod illum cæteri quique Frontonianorum, utpote consectaneum æmulati, cur veternosum dicendi genus imitaretur, oratorum simiam nuncupaverunt.

Quibus omnibus ego, immane dictu est, quantum semper, judicio meo, cesserim, quantumque servandam singulis pronuntiaverim temporum suorum meritorumque prærogativam. Sed scilicet tibi parui, tuæque examinationi, has non recensendas, hoc enim parvum est, sed defæcandas, ut aiunt, limandasque commisi, sciens te immodicum esse fautorem non studiorum modo, verum etiam studiosorum. Quamobrem nos nunc perquam hæsitabundos in hoc deinceps famæ pelagus impellis. Porro autem super hujusmodi opusculo tutius conticueramus, contenti versuum felicius quam peritius editorum opinione, de qua mihi jam pridem in portu judicii publici, post lividorum latratuum scyllas enavigatas, sufficientis gloriæ anchora sedet. Sed si et hisce deliramentis genuinum molarem invidia non fixerit, actutum tibi a nobis volumina numerosiora percopiosis scaturientia sermocinationibus multiplicabuntur. Vale.

de C. Pline. Car, pour ce qui regarde Cicéron, en fait de style épistolaire, il vaut mieux, je crois, garder le silence, puisque Julius Titianus lui-même, sous les noms de femmes illustres, n'a pu nous en retracer une digne image. Aussi, les autres disciples de Fronton, le jalousant comme un rival de gloire, l'ont-ils appelé le singe des orateurs, parce qu'il imitait un genre d'écrire suranné.

Je ne saurais t'exprimer combien, dans mon esprit, je me suis toujours placé au-dessous de ces hommes-là; j'ai toujours cru qu'il faut laisser à chacun d'eux la prérogative que lui assurent son époque et son talent. Toutefois, je t'obéis, et je te donne ces lettres, non pas à revoir, car ce serait trop peu, mais à polir et à limer; sachant que tu es le zélé protecteur, non-seulement des lettres, mais encore de ceux qui les cultivent. Tu me pousses donc, malgré mon hésitation, sur cette mer de la renommée. Pourtant, j'aurais mieux fait de laisser dans l'oubli un ouvrage de ce genre; j'aurais dû me contenter de la gloire que m'ont donnée des vers publiés avec plus de succès que de talent; j'ai traversé les écueils, essuyé les cris de la jalousie, et depuis assez long-temps l'ancre d'une illustration suffisante pour moi, est assise au port du jugement public. Si ces bagatelles échappent aux dents de l'envie, tu ne tarderas pas à voir sortir de ma plume de nombreux volumes sur diverses matières. Adieu.

EPISTOLA II.

SIDONIUS AGRICOLÆ SUO SALUTEM.

Sæpenumero postulavisti, ut, quia Theodorici regis Gothorum commendat populis fama civilitatem, litteris tibi formæ suæ quantitas, vitæ qualitas significaretur. Pareo libens, in quantum epistolaris pagina sinit, laudans in te tam delicatæ sollicitudinis ingenuitatem.

Igitur vir est et illis dignus agnosci qui eum minus familiariter intuentur, ita personam suam Deus arbiter et ratio naturæ, consummatæ felicitatis dote sociata cumulaverunt. Mores autem hujuscemodi, ut laudibus eorum nihil ne regni quidem defraudet invidia. Si forma quæratur : corpore exacto, longissimis brevior, procerior eminentiorque mediocribus. Capitis apex rotundus, in quo paululum a planitie frontis in verticem cæsaries refuga crispatur. Cervix non sedet nervis. Geminos orbes hispidus superciliorum coronat arcus. Si vero cilia flectantur, ad malas medias palpebrarum margo propè pervenit. Aurium legulæ, sicut mos gentis est, crinium superjacentium flagellis operiuntur. Nasus venustissime incurvus. Labra subtilia, nec dilatatis oris angulis ampliata ; si casu dentium series ordinata promineat, niveum protinus repræsentat colo-

LETTRE II.

SIDONIUS A SON CHER AGRICOLA, SALUT.

Plus d'une fois tu m'as prié de te faire connaître l'extérieur et les habitudes de Théodoric, roi des Goths, dont la renommée populaire vante la politesse. J'obéis volontiers, jaloux de satisfaire, autant que le permet l'espace d'une lettre, ta curiosité si louable et si noble.

C'est un prince bien digne d'être connu de ceux-là mêmes qui ne sont point admis à son intimité ; car Dieu, souverain arbitre, et la nature, se sont réunis pour le combler des plus heureux dons. Ses mœurs sont telles, que l'envie même, qui assiége les trônes, ne saurait lui refuser des éloges. Quant à sa taille, elle est bien proportionnée, au-dessous des plus élevées, et supérieure aux moyennes. Sa tête, arrondie par le haut, présente une chevelure frisée qui se rejette un peu vers le sommet du front. Des nerfs saillans ne viennent point déparer son cou. Un arc épais de sourcils couronne ses deux yeux. Lorsqu'il abaisse les paupières, la longueur de ses cils atteint presque le milieu de ses joues. Ses oreilles, suivant la coutume de sa nation, sont couvertes par des cheveux qui descendent en tresses. Son nez est agréablement arqué. Ses lèvres, minces et délicates, se proportionnent à sa bouche dont les angles sont peu dilatés. Si, par hasard, ses dents viennent à se montrer avec leur gracieux alignement, elles offrent une blancheur égale à

rem. Pilis infra narium antra fruticantibus quotidiana succisio. Barba concavis hirta temporibus, quam in subdita vultus parte surgentem stirpitus tonsor assiduus genas ad usque forcipibus evellit. Menti, gutturis, colli, non obesi, sed succulenti, lactea cutis, quæ propius inspecta juvenili rubore suffunditur. Namque hunc illi crebro colorem non ira, sed verecundia facit.

Teretes humeri, validi lacerti, dura brachia, patulæ manus; recedente alvo pectus accedens. Aream dorsi humilior inter excrementa costarum spina discriminat. Tuberosum est utrumque musculis prominentibus latus. In succinctis regnat vigor ilibus. Corneum femur, internodia poplitum bene mascula; maximus in minime rugosis genibus honor. Crura suris fulta turgentibus, et, qui magna sustentat membra, pes modicus.

Si actionem diurnam, quæ est forinsecus exposita, perquiras: antelucanos sacerdotum suorum cœtus minimo comitatu expetit, grandi sedulitate veneratur; quanquam, si sermo secretus, possis animadvertere quod servet istam pro consuetudine potius, quam pro religione reverentiam. Reliquum mane regni administrandi cura sibi deputat. Circumsistit sellam comes armiger; pellitorum turba satellitum ne absit, admittitur; ne obstrepat, eliminatur, sicque pro foribus immurmurat exclusa velis, inclusa cancellis. Inter hæc, intromissis gentium le-

celle de la neige. Chaque jour on lui coupe le poil qui pousse à l'ouverture des narines. Vers la cavité de ses tempes, se hérisse une barbe touffue, et tous les jours un barbier lui arrache avec des pinces celle qui croît depuis le bas du visage jusqu'aux joues. Son menton, sa gorge, son cou sans obésité, mais d'une carnation délicate, présentent une peau qui le dispute au lait pour la blancheur, et qui, vue de près, semble teinte du vermillon de la jeunesse; car, la rougeur dont ses joues se colorent souvent, est plutôt l'effet de la pudeur que de la colère.

Il a les épaules bien arrondies, les bras forts et vigoureux, les mains larges, le ventre retiré en arrière et la poitrine avancée. L'abaissement de l'épine, vers les lieux où les côtes prennent naissance, partage la surface de son dos. Les saillies de ses muscles donnent à ses côtés beaucoup d'élévation. Une ceinture environne ses flancs pleins de vigueur. Ses cuisses présentent le poli de l'ivoire; ses jarrets sont mâles et nerveux; ses genoux sans rides et bien conformés. Ses jambes s'appuient sur des mollets arrondis, et des membres si vastes reposent sur un très-petit pied.

Me demandes-tu quelles sont ses actions journalières et publiques? Il se rend avec une suite peu nombreuse aux assemblées de ses prêtres, qui précèdent l'aube du jour; il prie avec grande attention, mais, quoiqu'il le fasse à voix basse, l'on peut remarquer aisément que cette observance extérieure tient plutôt de l'habitude que de la religion. Les soins qu'exige l'administration du royaume, occupent le reste de la matinée. Un écuyer de sa suite se tient debout auprès de son siége; on introduit la troupe des gardes revêtus de fourrures, afin qu'ils ne s'éloignent pas; on les écarte ensuite, de peur qu'ils ne fassent trop de bruit, et ainsi, ils parlent à leur aise de-

gationibus, audit plurima, pauca respondet. Si quid tractabitur, differt; si quid expedietur, accelerat. Hora est secunda : surgit e solio, aut thesauris inspiciendis vacaturus, aut stabulis. Si, venatione nuntiata, procedit, arcum lateri innectere citra gravitatem regiam judicat; quem tamen, si cominus avem feramque aut venanti monstres, aut vianti sors offerat, manui post tergum reflexæ puer inserit, nervo lorove fluitantibus; quem sicut puerile computat gestare thecatum, ita muliebre accipere jam tensum. Igitur acceptum modo insinuatis e regione capitibus intendit, modo ad talum pendulum, nodi parte conversa, languentem chordæ laqueum vagantis digito superlabente prosequitur; et mox spicula capit, implet, expellit; quidve cupias percuti, prior admonet. Eligis quid feriat, quod elegeris ferit; et, si ab alterutro errandum est, rarius fallitur figentis ictus, quam destinantis obtutus.

Si in convivium venitur, quod quidem diebus profestis simile privato est, non ibi impolitam congeriem liventis argenti mensis cedentibus suspiriosus minister imponit. Maximum tunc pondus in verbis est, quippe cum illic aut nulla narrantur, aut seria. Toreumatum, peripetasmatumque modo conchyliata profertur supellex, modo byssina. Cibi arte, non pretio placent; fercula nitore, non pondere. Scyphorum paterarumque raras oblationes facilius est ut accuset sitis, quam recuset ebrietas. Quid

vant les portes, en dehors des rideaux et en dedans des barrières. Cependant, on fait entrer les envoyés des puissances; le roi écoute beaucoup, répond assez peu. S'agit-il de discuter quelque affaire; il ne se presse pas. S'agit-il de l'expédier; il ne met point de retard. Est-ce la deuxième heure; il se lève de son siége pour visiter ses trésors ou ses haras. S'il veut aller à la chasse, après l'avoir toutefois annoncé d'avance, il regarde comme au-dessous de la majesté royale d'attacher un arc à son côté: lui montre-t-on alors, ou le hasard lui vient-il offrir dans la route un oiseau, une bête sauvage à sa portée, il tend la main en arrière et reçoit de celle d'un page un arc dont la corde flotte détendue; car, de même qu'il regarde comme puéril de le porter dans un étui, il croit aussi qu'une femme seule peut l'accepter déjà tout prêt. Ainsi donc, après l'avoir reçu, tantôt il le bande en faisant fléchir les deux bouts; tantot, appuyant contre son talon l'extrémité où se trouve le nœud, il pousse du doigt la boucle pendante et mobile; puis il prend des traits, les ajuste, les chasse. Il demande auparavant ce que vous désirez qu'il frappe : vous désignez l'objet, il l'atteint aussitôt. Et si l'un des deux doit se tromper, le coup de celui qui décoche le trait est moins souvent en défaut, que la vue de celui qui indique le but.

Dans les festins, car ses repas ordinaires ne diffèrent point de ceux d'un particulier, on ne voit jamais un esclave essoufflé placer sur des tables fléchissantes une grande quantité d'argenterie grossière et jaunâtre. On met alors beaucoup de réserve dans les paroles; car, ou l'on garde le silence, ou l'on ne tient que des propos sérieux. Les garnitures des lits de table, et les autres meubles de la salle, sont tantôt de pourpre, tantôt de fin lin. Ce qui fait le prix des mets, c'est l'art et non pas la valeur; la vaisselle se recommande bien plus par la net-

multis? Videas ibi elegantiam Græcam, abundantiam Gallicanam, celeritatem Italam, publicam pompam, privatam diligentiam, regiam disciplinam. De luxu autem illo sabbatario narrationi meæ supersedendum est, qui nec latentes potest latere personas. Ad cœpta redeatur.

Dapibus expleto somnus meridianus sæpe nullus, semper exiguus. Quibus horis viro tabula cordi est, tesseras colligit rapide, inspicit sollicite, volvit argute, mittit instanter, joculanter compellat, patienter exspectat. In bonis jactibus tacet, in malis ridet, in neutris irascitur, in utrisque philosophatur. Secundas fastidit vel timere, vel facere, quarum opportunitates spernit oblatas, transit oppositas. Sine motu evaditur, sine colludio evadit. Putes illum et in calculis arma tractare. Sola est illi cura vincendi.

Cum ludendum est, regiam sequestrat tantisper severitatem, hortatur ad ludum, libertatem communionemque. Dicam quod sentio: timet timeri. Denique oblectatur commotione superati, et tunc demum credit sibi non cessisse collegam, cum fidem fecerit victoriæ suæ bilis aliena. Quodque mirere, sæpe illa lætitia minimis occasionibus veniens, ingentium negotiorum merita fortunat. Tunc petitionibus diu ante per patrociniorum naufragia

teté que par le poids. Les convives ont plutôt à se plaindre du petit nombre de santés qu'on leur porte, qu'ils ne sont obligés de refuser les coupes et les patères, pour avoir trop bu. En un mot, on remarque dans ses repas l'élégance des Grecs, l'abondance des Gaulois, la célérité des Italiens, la pompe d'une fête publique, l'attention d'une table privée, l'ordre qui sied à la demeure d'un roi. Mais il est inutile de te parler plus long-temps de ce luxe d'apparat, qui ne saurait être ignoré des personnes même les plus éloignées du monde. Revenons à notre sujet.

Après le repas, Théodoric souvent ne fait point la sieste, ou ne la fait que très-courte. Quand il veut jouer, il ramasse les dés avec vitesse, les examine avec sollicitude, les agite avec adresse, les lance avec vivacité, les interpelle en plaisantant, les attend avec patience. Si les coups sont heureux, il se tait; s'ils sont malheureux, il rit; jamais il ne s'emporte, toujours il se conduit en sage. Il dédaigne également de craindre la revanche, ou de la prendre; il méprise les chances favorables qu'on lui offre; sont-elles contraires, il passe outre. On se retire sans bruit, Théodoric se retire sans tricherie. Vous le croiriez, au milieu même du jeu, tout occupé de guerre. L'unique objet pour lui, c'est la victoire.

Dans ces circonstances, il dépose un peu la gravité royale, exhorte à jouer avec liberté, comme entre des égaux. Pour te dire mon sentiment, il a peur d'être craint. Il s'amuse de l'émotion du vaincu, et croit enfin qu'on ne s'est point laissé gagner par déférence, quand l'humeur d'un antagoniste vient le convaincre de son triomphe. Ce qui te surprendra, c'est que souvent cette joie, qui résulte des causes les plus simples, fait valoir le mérite des affaires les plus importantes. Alors, des grâces qui avaient été refusées à la protection, sont

jactatis, absolutionis subitæ portus aperitur. Tunc etiam ego aliquid obsecraturus feliciter vincor, quando mihi ad hoc tabula perit, ut causa salvetur.

Circa nonam recrudescit moles illa regnandi. Redeunt pulsantes, redeunt summoventes, ubique litigiosus fremit ambitus, qui tractus in vesperam, cœna regia interpellante rarescit, et per aulicos deinceps, pro patronorum varietate, dispergitur, usque ad tempus concubiæ noctis excubaturus. Sane intromittuntur, quanquam raro, inter cœnandum mimici sales, ita ut nullus conviva mordacis linguæ felle feriatur. Sic tamen quod illic nec organa hydraulica sonant, nec sub phonasco vocalium concentus meditatum acroama simul intonat. Nullus ibi lyristes, choraules, mesochorus, tympanistria, psaltria canit; rege solum illis fidibus delinito, quibus non minus mulcet virtus animum, quam cantus auditum. Cum surrexerit, inchoat nocturnas aulica gaza custodias; armati regiæ domus aditibus assistunt, quibus horæ primi soporis vigilabuntur.

Sed jam quid meas istud ad partes, qui tibi indicanda non multa de regno, sed pauca de rege promisi? Simul et stylo finem fieri decet, quia et tu cognoscere viri non amplius quam studia personamque voluisti, et ego non historiam, sed epistolam efficere curavi. Vale.

accordées subitement. Alors, moi-même, si j'ai quelque chose à demander, je me tiens heureux d'être vaincu, puisque ma défaite au jeu amène le succès de ma requête.

Vers la neuvième heure, les soins fatigans du trône commencent à renaître. Viennent les solliciteurs, viennent ceux qui les éloignent; partout frémissent la cabale et l'intrigue. La foule s'éclaircit à l'approche du souper du roi, puis se disperse chez les courtisans, et chacun veille auprès de son patron, jusqu'au milieu de la nuit. Quelquefois, mais rarement, on donne pendant le souper, un libre cours aux saillies des mimes, de manière toutefois que nul convive ne devienne le but d'une épigramme sanglante et envenimée. On n'entend là néanmoins ni orgues hydrauliques, ni concerts savans et étudiés. Là, point de joueur de lyre, point de joueur de flûte, point de maître de chœur; point de femme qui joue du sistre ou de tout autre instrument; le roi n'admet que les musiciens dont les sons ne plaisent pas moins à l'ame, que les chants à l'oreille. Quand il s'est levé de table, les gardes du trésor commencent leurs fonctions nocturnes; ils se tiennent armés devant les portes du palais royal, où ils doivent veiller pendant les heures du premier sommeil.

Et quel rapport tout ceci peut-il avoir à mon sujet, puisque je ne t'ai point promis de te parler au long du gouvernement, mais de te dire quelques mots sur le prince? Il convient que je pose ici la plume, car tu as seulement demandé que je te fisse connaître les goûts et la personne de Théodoric; et moi, j'ai voulu écrire, non pas une histoire, mais une lettre. Adieu.

EPISTOLA III.

SIDONIUS PHILIMATIO SUO SALUTEM.

I nunc, et legibus me ambitus interrogatum senatu move, cur adipiscendæ dignitati hæreditariæ curis pervigilibus incumbam; cui pater, socer, avus, proavus præfecturis urbanis prætorianisque, magisteriis palatinis militaribusque micuerunt. Et ecce Gaudentius meus hactenus tantum Tribunitius, oscitantem nostrorum civium desidiam Vicariano apice transcendit. Mussitat quidem juvenum nostrorum calcata generositas, sed qui transit derogantes, in hoc solum movetur, ut gaudeat. Igitur venerantur hucusque contemptum, ac subitæ stupentes dona fortunæ, quem consessu despiciebant, sede suspiciunt. Ille obiter stertentum oblatratorum aures rauci voce præconis everberat, qui in eum licet stimulis inimicalibus excitentur, scamnis tamen amicalibus deputantur. Unde te etiam par fuerit privilegio consiliorum præfecturæ, in quam participandam deposceris, antiquati honoris perniciter sarcire dispendium, ne, si extra prærogativam consiliarii in concilium veneris, solas vicariorum vices egisse videare. Vale.

LETTRE III.

SIDONIUS A SON CHER PHILIMATIUS, SALUT.

Courage donc, chasse-moi du sénat après m'avoir demandé, suivant les lois contre la brigue, pourquoi je mets tant d'efforts à obtenir une dignité héréditaire, moi dont le père, le beau-père, l'aïeul, le bisaïeul ont été préfets de Rome et du prétoire, maîtres du palais et commandans des armées. Voilà que mon cher Gaudentius, jusqu'ici simple tribun du prétoire, laisse bien loin derrière lui nos concitoyens engourdis et inactifs, et s'élève à la dignité de vicaire. A la vérité, nos jeunes gens murmurent de voir ainsi leur noblesse abaissée; mais Gaudentius, qui dépasse ses détracteurs, n'est accessible à nul autre sentiment qu'à celui de la joie. On respecte donc un homme jusque-là méprisé; on s'émerveille des soudaines faveurs de la fortune, et celui qu'on dédaignait perdu dans la foule, on l'admire aujourd'hui siégeant sur le tribunal. Gaudentius, par la voix rauque du crieur, frappe les oreilles quelquefois assoupies des envieux; et si vive que soit l'inimitié qui les excite contre lui, néanmoins ils sont assignés devant les bancs des avocats. Il te faut donc, par le privilége de conseiller préfectorial qui t'est offert, et qui t'élève à la participation de la préfecture elle-même, compenser promptement la perte d'une autre dignité; car, si tu viens au conseil sans cette prérogative, il semblera que tu n'aies exercé que les fonctions de vicaire. Adieu.

EPISTOLA IV.

SIDONIUS GAUDENTIO SUO SALUTEM.

Macte esto, vir amplissime, fascibus partis dote meritorum, quorum ut titulis apicibusque potiare, non maternos reditus, non avitas largitiones, non uxorias gemmas, non paternas pecunias numeravisti, quia tibi e contrario apud principis domum, inspecta sinceritas, spectata sedulitas, admissa sodalitas laudi fuere. O terque quaterque beatum te, de cujus culmine datur amicis lætitia, lividis pœna, posteris gloria; tum præterea vegetis et alacribus exemplum, desidibus et pigris incitamentum, et tamen si qui sunt qui te quocumque animo deinceps æmulabuntur, sibi forsitan, si te consequantur, debeant; tibi debebunt procul dubio, quod sequuntur. Spectare mihi videor, bonorum pace præfata, illam in invidis ignaviam superbientem, et illud militandi inertibus familiare fastidium, cum a desperatione crescendi, inter bibendum philosophantes, ferias inhonoratorum laudant, vitio desidiæ, non studio perfectionis. Cujus appetitus, ne adhuc pueris usui foret, majorum judicio rejiciebatur; sic adolescentum declamatiunculas pannis textilibus com-

LETTRE IV.

SIDONIUS A SON CHER GAUDENTIUS, SALUT.

Courage, très-noble citoyen; ton mérite t'a donné les faisceaux, et, pour posséder ces titres, ces hautes dignités, tu n'as fait valoir ni l'opulence de ta mère, ni les largesses de tes ancêtres, ni les joyaux de ton épouse, ni les trésors de ton père; au contraire, ce qui t'a recommandé dans la maison du prince, c'est ta franchise, ton application bien éprouvée, et le bon choix de tes connaissances. O trois et quatre fois heureux, toi, dont l'élévation réjouit tes amis, afflige tes envieux, illustre tes descendans, sert d'exemple aux hommes de cœur et d'activité, d'encouragement aux lâches et aux paresseux! S'il se trouve des personnes toutefois qui ambitionnent plus tard de t'imiter, elles se devront peut-être à elles-mêmes de t'atteindre; mais elles te devront sans doute de venir après toi. Il me semble voir, cela soit dit sans offenser les gens de bien, il me semble voir cette paresse orgueilleuse des envieux, ce dégoût de combattre si ordinaire aux lâches, lorsque, dans le désespoir de s'élever, ils philosophent à table, vantent les loisirs de ceux qui ne sont point dans les honneurs, et cela par un vice de paresse, plutôt que par un désir de perfection. Les anciens rejetaient un pareil prétexte, de peur que les enfans ne s'en autorisassent; ainsi, comparant à des

parantes, intelligebant eloquia juvenum laboriosius brevia produci, quam porrecta succidi.

Sed hinc quia ista hæc satis, quod subest, quæso reminiscaris, velle me tibi studii hujusce vicissitudinem reponderare, modo me actionibus justis Deus annuens et sospitem præstet et reducem. Vale.

EPISTOLA V.

SIDONIUS HERONIO SUO SALUTEM.

Litteras tuas Romæ positus accepi, quibus an secundum commune consilium sese peregrinationis meæ cœpta promoveant, sollicitus inquiris. Viam etiam qualem qualiterque confecerim, quos aut fluvios viderim poetarum carminibus illustres, aut urbes mœnium situ inclytas, aut montes nominum opinione vulgatos, aut campos præliorum replicatione monstrabiles, quia voluptuosum censeas, quæ lectione compereris, eorum qui inspexerint fideliore didicisse memoratu. Quocirca gaudeo te quid agam cupere cognoscere, namque hujuscemodi studium ex affectu interiore proficiscitur. Ilicet, et si secus quæpiam, sub ope tamen Dei ordiar a secundis, quibus majores nostri primordiis etiam sinisteritatum suarum relationes evolvere auspicabantur.

pièces d'étoffe les essais d'éloquence des jeunes gens, ils disaient qu'il est plus difficile d'allonger un discours peu étendu que de le raccourcir.

En voilà bien assez sur ce sujet; sois persuadé, je te prie, que j'ai la volonté sincère de correspondre à ton amitié, si Dieu toutefois, favorisant de louables désirs, me ramène sain et sauf auprès de toi. Adieu.

LETTRE V.

SIDONIUS A SON CHER HERONIUS, SALUT.

J'ÉTAIS à Rome, lorsque j'ai reçu la lettre par laquelle tu me demandes avec empressement si les affaires, objet de mon voyage, marchent suivant notre commun désir. Tu veux aussi connaître par quelle route et de quelle manière j'ai voyagé, quels fleuves illustrés par les chants des poètes, quelles villes remarquables par leur situation, quelles montagnes fameuses, quelles plaines célèbres par les combats qui s'y sont livrés, j'ai vus dans mon chemin: tu trouves, en effet, une sorte de plaisir à connaître, par le récit fidèle de témoins oculaires, les choses que tu as apprises dans les livres. Je me réjouis donc du désir que tu manifestes de connaître ce que je fais; une telle curiosité ne part que de ton cœur. Je vais, contre l'ordinaire, te peindre d'abord, avec l'aide de Dieu, les agrémens de mon voyage, quoique nos ancêtres commençassent par le récit des évènemens fâcheux.

Egresso mihi Rhodanusiæ nostræ mœnibus publicus cursus usui fuit, utpote sacris apicibus accito, et quidem per domicilia sodalium, propinquorumque; ubi sane moram vianti non veredorum paucitas, sed amicorum multitudo faciebat, quæ mihi arcto implicita complexu, itum reditumque felicem certantibus votis comprecabatur. Sic Alpium jugis appropinquatum, quarum mihi citus et facilis ascensus, et inter utrinque torrentis latera prærupti cavatis in callem nivibus itinera mollita. Fluviorum quoque si qui non navigabiles, vada commoda, vel certe pervii pontes, quos antiquitas a fundamentis ad usque aggerem calcabili silice crustatum crypticis arcubus fornicavit. Ticini cursoriam, sic navigio nomen, ascendi, qua in Eridanum brevi delatus et cantatas sæpe commessaliter nobis Phaethontiadas, et commentitias arborei metalli lacrymas risi. Ulvosum Lambrum, cœrulum Adduam, velocem Athesim, pigrum Mincium, qui Ligusticis, Euganeisque montibus oriebantur, paulum per ostia adversa subvectus in suis etiam gurgitibus inspexi; quorum ripæ torique passim quernis acernisque nemoribus vestiebantur. Hic avium resonans dulce concentus, quibus nunc in concavis arundinibus, nunc quoque in juncis pungentibus, nunc et in scirpis enodibus, nidorum strues imposita nutabat; quæ cuncta virgulta tumultuatim super amnicos margines soli bibuli succo fota fruticaverant. Atque obiter Cremonam pervectus adveni, cujus olim est Tityro Mantuano larium suspirata proximitas. Brixillum dein oppidum,

En sortant des murs de notre Rhodanusia, je me servis de la poste impériale, comme appelé par l'empereur lui-même; sur ma route, s'offraient les demeures de mes connaissances et de mes proches; ce qui me retardait, ce n'était donc pas le manque de voitures, mais la foule de mes amis; ils me serraient en d'étroits embrassemens, et me souhaitaient à l'envi un heureux voyage, un retour plus heureux encore. C'est ainsi que j'arrivai aux Alpes; je les franchis promptement et sans peine, entre les flancs escarpés de montagnes effrayantes, par un sentier doux que la neige avait creusé sur le chemin ordinaire. Si quelques fleuves n'étaient point navigables, on pouvait aisément les passer à gué, ou du moins sur des ponts voûtés en arcs, élevés par les anciens, et dont le ceintre s'étend depuis les fondemens jusqu'à la chaussée, revêtue de cailloux. Je montai sur la diligence du Tésin, qui me conduisit bientôt à l'Eridan; je ris beaucoup des sœurs de Phaéton, que nous avons souvent chantées à table, et des larmes d'or qu'elles répandaient avant d'être changées en arbre. Porté un peu en travers des bouches du bourbeux Lambro, du bleuâtre Adda, du rapide Adige, du paresseux Mincio, je vis jusque dans leurs lits ces fleuves qui prennent leurs sources aux monts Liguriens et Eugunées; les rives en sont couvertes de forêts de chênes et d'érables. On y entend les doux concerts des oiseaux, dont les nids se balancent cachés tantôt parmi les roseaux creux, tantôt parmi les joncs acérés, tantôt parmi des broussailles flexibles; tous ces arbustes, nourris par l'humidité du sol, croissent pêle-mêle sur les bords de ces rivières. Chemin faisant, j'arrivai à Crémone, dont le voisinage fut autrefois si déploré par le berger de Mantoue. Ensuite, pendant que les rameurs vénitiens cédaient la place à ceux d'Emilie, j'entrai à Brixillum, pour en sortir aussitôt; puis,

dum succedenti Æmiliano nautæ decedit Venetus remex, tantum ut exiremus, intravimus, Ravennam paulo post cursu dexteriore subeuntes; quo loci veterem civitatem novumque portum media via Cæsaris ambigas utrum connectat, an separet. Insuper oppidum duplex pars interluit Padi certa, pars alluit; qui ab alveo principali molium publicarum discerptus objectu, et per easdem derivatis tramitibus exhaustus, sic dividua fluenta partitur, ut præbeant mœnibus circumfusa præsidium, infusa commercium. Huc cum peropportuna cuncta mercatui, tum præcipue quod esui competeret, deferebatur; nisi quod cum sese hinc salsum portis pelagus impingeret, hinc cloacali pulte fossarum discursu lintrium ventilata, et ipse lentati languidus lapsus humoris, nauticis cuspidibus foraminato fundi glutino sordidaretur, in medio undarum sitiebamus, quia nusquam vel aquæductuum liquor integer, vel cisterna defæcabilis, vel fons irriguus, vel puteus illimis.

Unde progressis ad Rubiconem ventum, qui originem nomini de glarearum puniceo colore mutuatur, quique olim Gallis cisalpinis Italisque veteribus terminus erat, cum populis utrisque Adriatici maris oppida divisui fuere. Hinc Ariminum Fanumque perveni, illud Juliana rebellione memorabile, hoc Asdrubaliano funere infectum. Siquidem illic Metaurus, cujus ita in longum felicitas uno die parta porrigitur, ac si etiam nunc Dalmatico salo cadavera sanguinolenta decoloratis gurgitibus inferret. Hinc cætera Flaminiæ oppida, statim

dirigeant notre course sur la droite, nous parvînmes à Ravenne : là, vous ne sauriez dire si la voie de César, qui passe au milieu, joint ou sépare l'ancienne ville et le nouveau port. Le Pô s'y divise en deux parties, dont l'une traverse les deux villes, dont l'autre les baigne. Ce fleuve fut autrefois détourné de son lit naturel par les digues qu'on lui opposa; maintenant il coule dans des canaux, et se partage de manière que, en embrassant la ville, il lui sert de défense, et que, en la traversant, il la rend commerçante. Tout, dans cet endroit, favorise le négoce : les vivres y arrivent en abondance; mais, avec cela, l'onde salée de la mer se précipitant par les portes, d'un autre côté, la boue fétide étant sans cesse agitée au fond des canaux par les barques qui vont et viennent, et par les piques des rameurs, nous avions soif au milieu même des eaux. Du reste, aucun endroit de la ville où l'eau des aqueducs soit pure, point de citerne qui puisse être clarifiée, point de source qui ne soit bourbeuse, point de fontaine sans limon.

Sortis de Ravenne, nous arrivâmes au Rubicon, ainsi nommé à cause de la couleur pourprée de son gravier. Ce fleuve servait jadis de limite aux Gaulois Cisalpins, et aux anciens Italiens, lorsque les villes qui bordent la mer Adriatique étaient partagées entre ces deux peuples. De là, j'arrivai à Rimini et à Fano, villes également célèbres, l'une par la révolte de Jules César, l'autre par la mort d'Asdrubal. Près de la première de ces cités coule le Métaurus; le nom qu'il s'est acquis en un jour, se perpétue, comme si ses flots décolorés roulaient encore des cadavres sanglans dans la mer de Dalmatie. Je ne fis plus ensuite qu'apparaître dans les différentes villes qui

ut ingrediebar, egressus, lævo Picentes, dextro Umbros latere transmisi; ubi mihi seu calaber Atabulus, seu pestilens regio Tuscorum, spiritu aeris venenatis flatibus inebriato, et modo calores alternante, modo frigora, vaporatum corpus infecit. Interea febris sitisque penitissimum cordis medullarumque secretum depopulabantur; quarum avidítati non solum amœna fontium, aut abstrusa puteorum, quanquam hæc quoque, sed tota illa vel vicina vel obvia fluenta, id est, vitrea Fucini, gelida Clitumni, Anienis cœrula, Naris sulphurea, pura Fabaris, turbida Tyberis, metu tamen desiderium fallente, pollicebamur.

Inter hæc patuit et Roma conspectui; cujus mihi non solum formas, verum etiam naumachias videbar epotaturus. Ubi priusquam vel Pomœria contingerem, triumphalibus apostolorum liminibus affusus, omnem protinus sensi membris male fortibus explosum esse languorem; post quæ cœlestis experimenta patrocinii, conducti diversorii parte susceptus, atque etiam nunc ista hæc inter jacendum scriptitans, quieti pauxillulum operam impendo. Neque adhuc principis aulicorumque tumultuosis foribus obversor. Interveni etenim nuptiis patricii Ricimeris, cui filia perennis Augusti, in spem publicæ securitatis copulabatur.

Igitur nunc in ista non modo personarum, sed etiam ordinum partiumque lætitia, transalpino tuo latere conducibilius visum, quippe cum hoc ipso tempore quo hæc mihi exarabantur, vix per omnia theatra, macella, prætoria, fora, templa,

bordent la voie Flaminienne ; je laissai à gauche le Picenum, et à droite l'Umbrie. Dans ces contrées, l'Atabulus de Calabre, la région pestilentielle de Toscane, l'air chargé d'exhalaisons empoisonnées, le passage subit et alternatif du froid au chaud, m'épuisèrent et me firent tomber malade. Cependant, la fièvre et la soif me dévoraient les entrailles. Pour les apaiser, je promettais à leur avidité, non-seulement les eaux délicieuses des fontaines ou des sources cachées, mais encore toutes celles qui étaient voisines, ou qui pourraient s'offrir à ma vue, c'est-à-dire les eaux limpides du Fucin, celles du froid Clitumne, du bleu Téveron, du sulfureux Naro, l'onde pure du Fabaris, et l'eau trouble du Tibre ; toutefois c'était en vain.

Cependant Rome s'offrit à mes regards ; il me semblait que j'allais épuiser et ses aqueducs, et ses naumachies. Avant d'atteindre le Pomœrium, je me prosternai sur le seuil triomphal des Apôtres, et je sentis tout-à-coup se dissiper la langueur qui accablait mes membres. Après avoir éprouvé, d'une manière aussi miraculeuse, l'assistance du Ciel, j'entrai dans une hôtellerie dont j'ai loué une portion, et c'est là que maintenant je t'écris de mon lit ; je prends un peu de repos, avant de me présenter aux portes tumultueuses du prince et des courtisans. A mon arrivée, on célébrait les noces du patrice Ricimer, et de la fille de l'empereur, unis ensemble dans l'intérêt de la tranquillité publique.

. . . . . .

Au milieu de cette joie commune non-seulement à tous les ordres de citoyens, mais encore aux différens partis, j'envie le repos tranquille dont vous jouissez au-delà des Alpes. Au moment où je t'écris ces lignes, on affiche des épithalames en vers fescennins à la porte

gymnasia, thalassio fescenninus explicaretur, atque etiam nunc e contrario studia sileant, negotia quiescant, judicia conticescant, differantur legationes, vacet ambitus, et inter scurrilitates histrionum totus actionum seriarum status peregrinetur. Jam quidem virgo tradita est, jam corona sponsus, jam palmata consularis, jam cyclade pronuba, jam toga senator honoratur, jam penulam deponit inglorius, et nondum tamen cuncta thalamorum pompa defremuit, quia necdum ad mariti domum nova nupta migravit. Qua festivitate decursa, cætera tibi laborum meorum molimina reserabuntur, si tamen vel consummata solennitas aliquando terminaverit istam totius civitatis occupatissimam vacationem. Vale.

EPISTOLA VI.

SIDONIUS EUTROPIO SUO SALUTEM.

Olim quidem scribere tibi concupiscebam, sed nunc vel maxime impellor, id est, cum mihi ducens in urbem, Christo propitiante, via carpitur. Scribendi causa vel sola, vel maxima, qua te scilicet a profundo domesticæ quietis extractum ad capessenda militiæ palatinæ munia vocem. His

de tous les théâtres, dans tous les marchés, au prétoire, dans toutes les places publiques, sur les murs des temples et des gymnases. Les études sont suspendues, les affaires laissées de côté, les tribunaux se taisent, les députations sont différées, toute brigue est interrompue, et, devant les bouffonneries des histrions, toute occupation sérieuse disparaît. Déjà la jeune vierge est livrée à Ricimer; déjà il a reçu la couronne de l'époux, la robe brodée de palmes du consulaire; déjà la conductrice s'est vêtue de la cyclade; Ricimer a pris la toge du sénateur; déjà il dépose l'humble manteau, et néanmoins la pompe nuptiale continue, parce que la nouvelle mariée n'a point encore été conduite à la maison de son époux. Une fois ces réjouissances finies, je te ferai part de mes démarches, si pourtant la fin de la solennité vient mettre un terme à ces loisirs si agités de toute une ville. Adieu.

LETTRE VI.

SIDONIUS A SON CHER EUTROPIUS, SALUT.

Depuis long-temps, sans doute, je désirais t'écrire; aujourd'hui que, grâces au Christ, je prends le chemin de Rome, je suis bien plus porté à le faire. L'unique, ou plutôt le vrai motif qui me presse, c'est l'envie que j'ai de t'arracher à la profondeur de ton repos domestique, pour t'engager à solliciter les charges du

additur, quod munere Dei tibi congruit ævi, corporis, animi vigor integer; dein quod equis, armis, veste, sumptu, famulitio instructus, solum, nisi fallimur, incipere formidas; et, cum sis alacer domi, in aggredienda peregrinatione trepidum te iners desperatio facit; si tamen senatorii seminis homo, qui quotidie trabeatis proavorum imaginibus ingeritur, juste dicere potest semet peregrinatum, si semel et in juventa viderit domicilium legum, gymnasium litterarum, curiam dignitatum, verticem mundi, patriam libertatis, in qua unica totius mundi civitate soli barbari et servi peregrinantur. Et nunc, proh pudor! si relinquare inter bubsequas rusticanos, subulcosque roncantes. Quippe si et campum stiva tremente proscindas, aut prati floreas opes panda curvus falce populeris, aut vineam palmite gravem cernuus rastris fossor invertas, tunc est tibi summa votorum beatitudo. Quin potius exspergiscere, et ad majora se pingui otio marcidus et innervis animus attollat. Non minus est tuorum natalium viro personam suam excolere, quam villam. Ad extremum, quod tu tibi juventutis exercitium appellas, hoc est, otium veteranorum, in quorum manibus effœtis enses rubiginosi sero ligone mutantur. Esto, multiplicatis tibi spumabunt musta vinetis, innumeros quoque cumulos frugibus rupta congestis horrea dabunt, densum pecus gravidis uberibus in mulctram per antra olida caularum pinguis tibi pastor includet. Quo spectat tam fœculento patrimonium promovisse compendio; et non solum inter ista, sed quod est turpius, prop-

palais. Je dois ajouter à cela que, par la faveur de Dieu, tu es dans toute la vigueur de l'âge, du corps, de l'esprit, puis ensuite que tu es abondamment pourvu de chevaux, d'armes, de vêtemens, de richesses, d'esclaves, et que, si je ne me trompe, tu crains seulement de commencer. Actif, comme tu l'es, dans ton intérieur, une sorte d'inertie et je ne sais quel découragement te font reculer devant un voyage en pays étranger; si toutefois un homme de race sénatoriale, qui chaque jour a sous les yeux les images de ses ancêtres vêtus de la *trabée*, peut dire avec raison qu'il a quitté son pays, lorsqu'une fois, et dans sa jeunesse, il a vu le domicile des lois, le gymnase des lettres, le palais des dignités, le faîte du monde, la patrie de la liberté, l'antique cité de l'univers, où les Barbares seuls et les esclaves puissent être étrangers. Et maintenant, ô honte! tu restes parmi des bouviers rustiques et de vils porchers. Fendre la terre avec une charrue tremblante; butiner les vertes richesses des prairies, penché sur la faux recourbée; labourer, incliné sur le hoyau, une vigne chargée de sarmens, c'est là maintenant pour toi le comble de la félicité. Que ne te réveilles-tu plutôt, afin que ton esprit, abandonnant la mollesse et la torpeur d'un ignoble loisir, s'élève à de plus grandes choses. Il n'appartient pas moins à un homme de ton rang, de cultiver sa personne que sa *villa*. Et d'ailleurs, ce que tu nommes l'exercice de ta jeunesse, n'est autre chose que le repos des vétérans, dont les mains affaiblies échangent le glaive rouillé pour le hoyau tardif. Soit : des vins abondans écumeront dans tes celliers agrandis; tes greniers se rompront sous des monceaux de blé; un pâtre robuste enfermera dans ton immense bergerie un nombreux troupeau, qui t'offre son lait avec ses mamelles pendantes; que sert-il d'accroître ainsi ton patrimoine, et de t'y cacher non-

ter ista latuisse? Non nequiter te concilii tempore post sedentes censentesque juvenes, inglorium rusticum, senem stantem, nobilem latitabundum pauperis honorati sententia premet, cum eos, quos esset indignum, si vestigia nostra sequerentur, videris dolens antecessisse. Sed quid plura? Si pateris hortantem, conatuum tuorum socius, adjutor, prævius, particeps ero. Sin autem illecebrosis deliciarum cassibus involutus, mavis, ut aiunt, Epicuri dogmatibus copulari, qui, jactura virtutis admissa, summum bonum sola corporis voluptate determinat, testor ecce majores, testor posteros nostros, huic me noxæ non esse confinem.

EPISTOLA VII.

SIDONIUS VINCENTIO SUO SALUTEM.

Angit me casus Arvandi, nec dissimulo quin angat. Namque hic quoque cumulus accedit laudibus Imperatoris, quod amare palam licet et capite damnatos. Amicus homini fui supraquam morum ejus facilitas varietasque patiebantur. Testatur hoc propter ipsum mihi nuper invidia conflata, cujus

seulement au milieu de toutes ces choses, mais, ce qui est plus honteux, pour ces choses mêmes? Ce ne sera pas à tort que, dans nos assemblées, derrière des jeunes gens assis au tribunal et ouvrant leur avis, la sentence d'un pauvre parvenu aux honneurs tombera sur toi, obscur citoyen des champs, vieillard debout, noble perdu dans la foule, lorsque tu verras avec douleur que tu as été devancé par des hommes, pour qui c'eût été déjà trop de suivre nos pas. Qu'ajouter de plus? Si tu te rends à mes exhortations, je serai le compagnon, l'aide, le guide de tes efforts; j'y prendrai part. Mais si, retenu dans les liens enchanteurs du plaisir, tu aimes mieux t'attacher aux dogmes d'Epicure, qui rejette la vertu et place le souverain bien dans les voluptés du corps, j'atteste nos ancêtres, j'atteste nos descendans que je suis étranger à cette conduite.

LETTRE VII.

SIDONIUS A SON CHER VINCENTIUS, SALUT.

Le malheur d'Arvandus m'afflige, et je ne le dissimule pas. Car, ce qui met le comble à la gloire de l'empereur, c'est qu'on peut aimer publiquement ceux-mêmes qui sont condamnés à la peine capitale. J'ai été ami de cet homme, au-delà de ce que pouvaient souffrir la faiblesse et la légèreté de son caractère. Ce qui l'atteste, c'est la

me paulo incautiorem flamma detorruit. Sed quod in amicitia steti, mihi debui. Porro autem in natura ille non habuit diligentiam perseverandi ; libere queror, non insultatorie, quia fidelium consilia despiciens, fortunæ ludibrium per omnia fuit ; denique non eum aliquando cecidisse, sed tam diu stetisse plus miror.

O quotiens sæpe ipse se adversa perpessum gloriabatur, cum tamen nos ab affectu profundiore ruituram ejus quandoque temeritatem miseraremur, definientes non esse felicem qui hoc frequenter potius esse, quam semper judicaretur ! Sed gubernationis suæ ordinem exposcis. Salva fidei reverentia, quæ amico etiam afflicto debetur, rem breviter exponam.

Præfecturam primam gubernavit cum magna popularitate, consequentemque cum maxima populatione. Pariter onere depressus æris alieni, metu creditorum successuros sibi optimates æmulabatur. Omnium colloquia ridere, consilia rimari, officia contemnere, pati de occurrentum raritate suspicionem, de assiduitate fastidium, donec odii publici mole vallatus, et prius cinctus custodia, quam potestate discinctus, captus destinatusque pervenit Romam ; illico tumens quod prospero cursu procellosum Tusciæ littus enavigasset, tanquam sibi bene conscio ipsa quodammodo elementa famularentur. In capitolio custodiebatur ab hospite Flavio Asello, comite sacrarum largitionum, qui adhuc

haine que je me suis attirée depuis peu à cause de lui, et dont les feux m'ont consumé dans mon imprudence. Mais, si j'ai persévéré dans son amitié, je le dois à moi-même. Pour lui, il ne sut jamais être constant, je m'en plains avec franchise, et non point pour insulter à son malheur ; car, en méprisant les conseils de ses plus fidèles amis, il a été en tout le jouet de la fortune; enfin, si quelque chose peut m'étonner, ce n'est pas qu'il soit tombé, mais qu'il ait été si long-temps debout.

Oh! combien de fois ne se vantait-il pas lui-même d'avoir souvent bravé l'infortune! et combien de fois n'avons-nous pas déploré de toute notre ame une imprudence qui devait, tôt ou tard, l'entraîner à sa ruine ! Nous étions loin de regarder comme heureux un homme dont le bonheur était plutôt passager que durable. Tu me demandes quelle a été sa manière de gouverner. Avec tous les égards que l'on doit à un ami dans le malheur, je t'exposerai la chose en peu de mots.

Arvandus a géré sa première préfecture au milieu de l'affection publique, et la suivante au milieu des plus criantes exactions. Accablé de dettes, et dans la crainte de ses créanciers, il portait envie aux grands qui devaient lui succéder. Il se moquait de tout, voulait tout savoir, méprisait les bons offices, concevait des soupçons contre ceux qui le voyaient rarement, se dégoûtait de ceux qui le voyaient assidûment, tant qu'à la fin, succombant sous le poids de la haine publique, et investi de gardes avant même d'être dépouillé de sa puissance, il fut pris et envoyé à Rome. Là, il se vanta fièrement d'avoir côtoyé sans danger les bords orageux de la mer de Toscane, comme si la conscience ne lui eût rien reproché et que les élémens eussent été, en quelque sorte, à ses ordres. Il était gardé au Capitole par son hôte Flavius Asellus, maître des

in eo semifumantem præfecturæ nuper extortæ dignitatem venerabatur. Interea legati provinciæ Galliæ, Tonantius Ferreolus præfectorius, Afranii Syagrii consulis e filia nepos, Thaumastus quoque et Petronius, maxima rerum verborumque scientia præditi, et inter principalia patriæ nostræ decora ponendi, prævium Arvandum publico nomine accusaturi cum gestis decretalibus insequuntur. Qui inter cætera quæ sibi provinciales agenda mandaverant, interceptas litteras deferebant, quas Arvandi scriba correptus dominum dictasse profitebatur. Hæc ad regem Gothorum carta videbatur emitti, pacem cum græco imperatore dissuadens, Britannos super Ligerim sitos impugnari oportere demonstrans, cum Burgundionibus jure gentium Gallias dividi debere confirmans, et in hunc ferme modum plurima insana, quæ iram regi feroci, placido verecundiam inferrent. Hanc epistolam læsæ majestatis crimine ardenter jurisconsulti interpretabantur.

Me et Auxanium præstantissimum virum tractatus iste non latuit, qui Arvandi amicitias, quoquo genere incursas, inter ipsius adversa vitare, perfidum, barbarum, ignavum, computabamus. Deferimus igitur nihil tale metuenti totam perimachiam, quam summo artificio acres et flammei viri occulere in tempus judicii meditabantur; scilicet ut adversarium incautum, et, consiliis sodalium repudiatis, sibi soli temere fidentem, professione responsi præ-

trésors sacrés, qui respectait encore en lui le dernier éclat d'une dignité dont il venait d'être dépouillé. Sur ces entrefaites, arrivèrent les députés de la province des Gaules, Tonantius Ferréolus, ex-préfet du prétoire et petit-fils du consul Afranius Syagrius, Thaumastus et Petronius, personnages doués d'une haute éloquence, d'une rare habileté dans les affaires, et dignes d'être placés parmi les hommes qui honorent le plus notre patrie; ils venaient à la suite d'Arvandus, munis des pièces nécessaires, l'accuser au nom de leur province. Entre autres preuves pour établir leur accusation, ils portaient une lettre interceptée, que le secrétaire d'Arvandus, arrêté lui aussi, confessait lui avoir été dictée par son maître. Cette lettre paraissait être adressée au roi des Goths, pour le dissuader de faire la paix avec l'empereur grec, pour lui faire entendre qu'il fallait attaquer les Bretons établis sur la Loire, pour lui assurer que, selon le droit des gens, les Gaules devaient être partagées avec les Bourguignons; elle contenait plusieurs autres folies à peu près semblables, propres à allumer la colère d'un roi féroce, et à faire rougir un prince doux et pacifique. Les jurisconsultes la déclaraient à l'envi un véritable crime de lèse-majesté.

Auxanius, personnage très-distingué, et moi, nous ne pûmes ignorer tout ce qui se passait; nous regardions comme une chose lâche, perfide et barbare, d'abandonner dans sa disgrâce Arvandus, notre ami commun, quoi qu'il en fût d'ailleurs. Nous rapportâmes donc à cet homme trop présomptueux toutes les machinations qui s'apprêtaient contre lui, et que des adversaires violens et passionnés se proposaient de tenir artificieusement cachées jusqu'au jour du jugement, afin sans doute d'embarrasser, par l'aveu d'une réponse précipitée, un

cipitis involverent. Dicimus ergo quid nobis, quid amicis secretioribus tutum putaretur. Suademus nil quasi leve fatendum, si quid ab inimicis etiam pro levissimo flagitaretur; ipsam illam dissimulationem tribulosissimam fore, quo facilius persuasionis securitatem inferrent. Quibus agnitis, proripit sese; atque in convicia subita prorumpens : Abite, degeneres, inquit, et præfectoriis patribus indigni, cum hac superforanea trepidatione; mihi, quia nihil intelligitis, hanc negotii partem sinite curandam; satis Arvando conscientia sua sufficit; vix illud dignabor admittere, ut advocati mihi in actionibus repetundarum patrocinentur. Discedimus tristes, et non magis injuria, quam mœrore confusi; quis enim medicorum jure moveatur, quotiens desperatum furor arripiat? Inter hæc reus noster aream Capitolinam percurrere albatus; modo subdolis salutationibus pasci, modo crepantes adulationum bullas, ut recognoscens, libenter audire; modo serica et gemmas, et pretiosa quæque trapezitarum involucra rimari, et quasi mercaturus inspicere, prensare, depretiare, devolvere, et, inter agendum, multum de legibus, de temporibus, de senatu, de principe queri; quod se non prius quam discuterent, ulciscerentur. Pauci medii dies; it in tractatorium frequens senatus; sic post comperi, nam inter ista discesseram. Procedit noster ad curiam paulo ante detonsus pumicatusque, cum accusatores semipullati atque concreti nuntios à decemviris operirentur, et ab industria squalidi præripuissent reo debitam miserationem sub invidia sordidatorum. Citati

coupable pris au dépourvu, qui repoussait les conseils de ses amis, pour ne s'en fier qu'à lui seul. Nous lui dîmes alors ce qui nous semblait, à nous et à ses amis les plus intimes, un moyen de sûreté. Nous lui conseillâmes de ne faire aucun aveu, quand même cet aveu lui paraîtrait sans importance pour ses ennemis; cette dissimulation les jetterait dans un rude embarras, et les empêcherait d'établir facilement leurs preuves. Après nous avoir entendus, il se détourne de nous, et éclate aussitôt en injures. « Allez, dit-il, hommes dégénérés, et indignes « d'avoir eu pour pères des préfets du prétoire, allez « avec cette crainte puérile; puisque vous n'y entendez « rien, laissez-moi le soin de cette affaire. Arvandus « a bien assez de sa conscience; à peine daignerai-je « souffrir que des avocats me défendent contre l'accu- « sation de péculat. » Nous nous retirâmes avec tristesse, aussi confus de son injustice, qu'accablés de chagrin; car, où est le médecin qui pourrait se fâcher, toutes les fois que la rage s'empare d'un furieux? Cependant notre coupable parcourait, vêtu de blanc, la place du Capitole; tantôt il se repaissait de trompeuses salutations; tantôt il écoutait avec plaisir, et comme aux jours de son élévation, les vaines flatteries de la foule; tantôt il recherchait les étoffes de soie, les pierreries et tous les précieux tissus des marchands, les regardait comme pour les acheter, les prenait, les dépréciait, les déroulait, et, au milieu de tout cela, invectivait hautement contre les lois, les temps, le sénat, le prince, et se plaignait de ce que, loin de punir d'abord ses ennemis, on discutait sa cause. Quelques jours se passent, tout le sénat se réunit dans la salle destinée à l'examen des accusés, comme on me l'a rapporté depuis; car, dans l'intervalle, j'avais quitté la ville. Quelques instans aupa-

intromittuntur ; partes, ut moris est, e regione consistunt. Offertur præfectoriis, ante propositionis exordium, jus sedendi. Arvandus jam tunc infelici impudentia concito gressu mediis prope judicum sinibus ingeritur. Ferreolus circumsistentibus latera collegis verecunde ac leniter in imo subselliorum capite consedit, ita ut non minus legatum se quam senatorem reminisceretur, plus ob hoc postea laudatus, honoratusque. Dum hæc, et qui procerum defuerant, affuerunt, consurgunt partes, legatique proponunt. Epistola, post provinciale mandatum, cujus supra mentio facta est, profertur; atque, cum sensim recitaretur, Arvandus necdum interrogatus se dictasse proclamat. Respondere legati, quanquam valde nequiter constaret, quod ipse dictasset. At ubi se furens ille, quantumque caderet ignarus, bis terque repetita confessione transfodit, acclamatur ab accusatoribus, conclamatur à judicibus reum læsæ majestatis confitentem teneri. Ad hoc et millibus formularum juris id sancientum jugulabatur.

Tum demum laboriosus tarda pœnitudine loquacitatis impalluisse perhibetur, sero cognoscens posse

ravant, Arvandus s'était rendu au palais, plus propre, plus paré qu'à l'ordinaire, tandis que ses accusateurs à demi-vêtus de deuil, et dans un costume négligé, attendaient les messagers des décemvirs, et que, par ce deuil concerté, ils s'emparaient de la commisération qui n'était due qu'à l'accusé, jetant sur lui de l'odieux avec ces vêtemens en désordre. Les parties sont appelées et introduites; elles se tiennent, suivant l'usage, debout et éloignées. Avant de commencer la plaidoirie, on offre aux prétoriens la permission de s'asseoir. Arvandus, alors, poussé par une funeste imprudence, va rapidement se placer presque au milieu des juges. Ferréolus, ses collègues à ses côtés, s'assied modestement et sans précipitation sur le bout d'un banc, de manière à faire voir qu'il ne se ressouvenait pas moins de sa qualité de légat que de son rang de sénateur, conduite qui, plus tard, lui valut des éloges et de la gloire. Cependant, les grands personnages qui manquaient étaient arrivés; les parties se lèvent, et les députés exposent leurs plaintes. Après le décret de la province, ils présentent la lettre dont j'ai parlé plus haut; et, pendant qu'on la lisait, Arvandus, que l'on n'interrogeait pas encore, s'écrie qu'il l'a dictée lui-même. Les députés ajoutent qu'elle est bien de lui, quoique cela déjà fût malheureusement trop certain. Mais Arvandus, hors de lui, et ne connaissant pas toute la gravité de sa position, achève de se perdre par un aveu répété deux ou trois fois; ses accusateurs poussent des acclamations, les juges s'écrient qu'il est, de son propre aveu, convaincu du crime de lèse-majesté. Il y avait aussi contre lui mille textes de lois pour le condamner.

Alors enfin, il se repentit vainement d'avoir parlé avec imprudence; il changea de visage, reconnaissant

reum majestatis pronuntiari etiam eum qui non affectasset habitum purpuratorum. Confestim privilegiis geminæ præfecturæ, quam per quinquennium repetitis fascibus rexerat, exauguratus, et plebeiæ familiæ non ut additus, sed ut redditus, publico carceri adjudicatus est. Illud sane ærumnosissimum, sicut narravere qui viderant, quod, quia se sub atratis accusatoribus exornatum ille politumque judicibus intulerat, paulo post, cum duceretur addictus, miser nec miserabilis erat. Quis enim super statu ejus nimis inflecteretur, quem videret accuratum delibutumque latomiis aut ergastulo inferri? Sed et judicio vix per hebdomadem duplicem comperendinato, capite multatus, in insulam conjectus est serpentis Epidaurii, ubi usque ad inimicorum dolorem devenustatus, et a rebus humanis veluti vomitu fortunæ nauseantis exputus, nunc ex vetere senatusconsulto Tiberiano triginta dierum vitam post sententiam trahit, uncum et gemonias, et laqueum per horas turbulenti carnificis horrescens.

Nos quidem, prout valemus, absentes præsentesque vota facimus, preces, supplicationesque geminamus, ut suspenso ictu jam jamque mucronis exerti, pietas Augusta seminecem, quanquam publicatis bonis, vel exilio muneretur. Illo tamen, seu exspectat extrema quæque seu sustinet, infelicius nihil est, si, post tot notas inustas contumeliasque, aliquid nunc amplius quam vivere timet. Vale.

trop tard qu'on pouvait être déclaré criminel de lèse-majesté, même sans avoir aspiré à la pourpre. Il se voit dépouillé sur-le-champ des priviléges de la double préfecture qu'il avait exercée pendant cinq ans; rendu et non ajouté à la classe plébéienne, il est envoyé dans la prison publique. Ce qu'il y eut de plus cruel pour lui, comme le rapportent des témoins oculaires, c'est qu'après s'être présenté devant les juges, élégamment paré, tandis que ses accusateurs étaient en habits de deuil, il ne pouvait, dans son malheur, éveiller aucune pitié, quand on l'entraînait après sa condamnation. Quel est celui, en effet, qui serait fort touché de la situation d'un homme, bien paré et bien parfumé, que l'on conduirait aux carrières ou à la prison des esclaves? Son jugement fut à peine différé de quinze jours; condamné à mort, il fut jeté dans l'île du serpent d'Epidaure. Là, défiguré jusqu'à exciter la compassion même de ses ennemis, et banni du théâtre des choses humaines par le courroux d'une fortune dédaigneuse, il doit, suivant le sénatus-consulte de Tibère, traîner un reste de vie pendant trente jours après la sentence, redoutant à chaque heure les crampons de fer, les gémonies et la corde hideuse du bourreau.

Pour nous, autant qu'il est en notre pouvoir, absent comme présent, nous faisons des vœux, nous redoublons de prières et de supplications, afin que le glaive déjà tiré suspende ses coups, et que la clémence de l'empereur punisse tout au plus de l'exil, même après la confiscation de ses biens, un homme à demi-mort. Soit qu'il attende le dernier supplice, soit qu'il doive l'endurer, rien n'égale son infortune, si, malgré tant d'affronts et tant d'outrages, il craint encore quelque chose de plus que de vivre. Adieu.

EPISTOLA VIII.

SIDONIUS CANDIDIANO SUO SALUTEM.

Morari me Romæ congratularis; id tamen quasi facete, et fatigationum salibus admixtis. Ais enim gaudere te quod aliquando necessarius tuus videam solem, quem utique raro bibitor Araricus inspexerim. Nebulas ergo mihi meorum Lugdunensium exprobras, et diem quereris nobis matutina caligine obstructum vix meridiano fervore reserari. Et tu mihi hæc ista Cæsenatis furni potius quam oppidi verna deblateras, de cujus natalis tibi soli vel jocunditate, vel commodo, quid etiam ipse sentires, dum migras indicasti; ita tamen quod te Ravennæ felicius exulantem, auribus padano culice perfossis, municipalium ranarum loquax turba circumsilit; in qua palude, indesinenter rerum omnium lege perversa, muri cadunt, aquæ stant, turres fluunt, naves sedent, ægri deambulant, medici jacent, algent balnea, domicilia conflagrant, sitiunt vivi, natant sepulti, vigilant fures, dormiunt potestates, fœnerantur clerici, Syri psallunt, negotiatores militant, milites negotiantur, student pilæ senes, aleæ juvenes, armis eunuchi, litteris fœderati. Tu vide

LETTRE VIII.

SIDONIUS A SON CHER CANDIDIANUS, SALUT.

Tu me félicites de mon séjour à Rome, mais toutefois d'un ton facétieux et railleur. Tu te réjouis, dis-tu, de ce que ton intime ami peut voir enfin le soleil à son aise, lui qui a joui si rarement de sa vue, tant qu'il n'a bu que les eaux de la Saône. Car, tu me parles ironiquement du ciel nébuleux de mes Lyonnais, et tu te plains de ce que la chaleur du midi éclaircit à peine le jour voilé sous les brouillards du matin. Et c'est toi, habitant de la fournaise plutôt que de la ville de Césène, c'est toi qui viens nous dire de pareilles choses! Certes, en quittant ton pays natal, tu m'as bien fait connaître ce que tu penses de ses agrémens, de ses avantages, puisque c'est pour toi un bonheur de t'exiler à Ravenne, où les cousins du Pô vous percent les oreilles, où la troupe coassante des grenouilles du municipe sautille à tes côtés. Dans ce marais fétide, où les lois de toutes choses sont éternellement renversées, les murailles croulent, les eaux restent stagnantes, les tours flottent, les vaisseaux reposent immobiles, les malades se promènent, les médecins sont alités, les bains sont glacés, les maisons brûlantes, les vivans meurent de soif, les morts nagent, les voleurs veillent, le pouvoir dort, les clercs se font

qualis sit civitas ubi tibi lar familiaris incolitur, quæ facilius territorium potuit habere quam terram. Quocirca, memento innoxiis transalpinis esse parcendum, quibus cœli sui dote contentis non grandis gloria datur, si deteriorum collatione clarescant. Vale.

EPISTOLA IX.

SIDONIUS HERONIO SUO SALUTEM.

Post nuptias patricii Ricimeris, id est, post imperii utriusque opes eventilatas, tandem reditum est in publicam serietatem, quæ rebus actitandis januam campumque patefecit. Interea nos Pauli præfectorii tam doctrina quam sanctitate venerandi laribus excepti, comiter blandæ hospitalitatis officiis excolebamur. Porro, non isto quisquam viro est in omni artium genere præstantior. Deus bone, quæ ille propositionibus ænigmata, sententiis schemata, versibus commata, digitis mechanemata facit! Illud

usuriers, les Syriens chantent l'office, les marchands sont soldats, les soldats marchands, les vieillards jouent à la paume, les jeunes gens au dé, les eunuques s'exercent aux armes, les alliés à la littérature. Vois quel lieu tu prends pour y fixer tes dieux lares! une cité où l'on trouve bien plus de territoire que de terre labourable. Ne t'avise donc plus de critiquer les paisibles Transalpins qui, satisfaits du sol natal, ne trouveraient pas leur gloire bien relevée, s'ils ne brillaient que par la comparaison avec ceux dont le climat ne vaut pas le leur. Adieu.

LETTRE IX.

SIDONIUS A SON CHER HERONIUS, SALUT.

Après les noces du patrice Ricimer, c'est-à-dire, après la dissipation des richesses de l'un et de l'autre empire, on rentra enfin dans le calme public, et les choses reprirent leur allure accoutumée. Cependant, accueilli sous le toit du prétorien Paulus, aussi respectable par le savoir que par la vertu, je recevais tous les bons offices d'une douce et gracieuse hospitalité. Assurément, dans quelque genre de science que ce puisse être, cet homme n'a pas de rival. Bon Dieu! quelles propositions captieuses! quelle éloquence fleurie! quels vers harmonieux! quelle merveilleuse adresse dans les doigts! Une

tamen in eo studiorum omnium culmen antevenit, quod habet huic eminenti scientiæ conscientiam superiorem. Igitur per hunc primum si quis quoquo modo in aulam gratiæ aditus, exploro; cum hoc confero quinam potissimum procerum spebus valerent nostris opitulari. Nec sane multa cunctatio, quia pauci, de quorum eligendo patrocinio dubitaretur. Erant quidem in senatu plerique opibus culti, genere sublimes, ætate graves, consilio utiles, dignitate elati, dignatione communes, sed, servata pace reliquorum, duo fastigatissimi consulares, Gennadius Avienus et Cæcina Basilius præ cæteris conspiciebantur. Hi in amplissimo ordine, seposita prærogativa partis armatæ, facile post purpuratum principem, principes erant. Sed inter hos quoque quanquam stupendi, tamen varii mores, et genii potius quam ingenii similitudo. Fabor namque super his aliqua succinctius.

Avienus ad consulatum felicitate, Basilius virtute pervenerat. Itaque dignitatum in Avieno jocunda velocitas, in Basilio sera numerositas prædicabatur. Utrumque quidem, si fors laribus egrediebantur, arctabat clientium prævia, pedissequa, circumfusa populositas; sed longe in paribus dispares sodalium spes et spiritus erant. Avienus si quid poterat, in filiis, generis, fratribus provehendis moliebatur. Cumque semper domesticis candidatis destringeretur, erga expediendas forinsecus ambientum neces-

chose néanmoins surpasse en lui toutes ces rares qualités, c'est qu'il a une ame bien supérieure à cet éminent savoir. J'ai donc fait sonder par lui tout le premier, s'il est quelque moyen d'avoir à la cour un accès favorable; avec lui, j'ai examiné quels sont ceux d'entre les grands qui pourraient le mieux seconder nos espérances. Et certes, nous ne devions pas hésiter long-temps, car il y en avait peu dont le patronage pût laisser notre choix indécis. Le sénat comptait sans doute parmi ses membres des hommes d'une grande opulence, d'une haute extraction, d'un âge vénérable, d'une sagesse reconnue, d'un rang élevé, d'une égale considération; mais, sans rien ôter à leur mérite, je dirai que l'on remarquait spécialement deux consulaires fort distingués, Gennadius Avienus et Cæcina Basilius. Ces illustres sénateurs, si vous exceptez la prérogative de la milice, étaient, sans contredit, les premiers de l'état après l'empereur. L'un et l'autre, avec un naturel merveilleux, offraient pourtant une diversité de caractère; et s'ils se ressemblaient, c'était plutôt par le crédit et la considération, que par les goûts et les manières. Je vais donner en peu de mots quelques détails à ce sujet.

La fortune seule avait conduit Avienus au consulat, Basilius y était arrivé par son mérite. Avienus était donc renommé pour l'heureuse rapidité avec laquelle il avait obtenu les honneurs; Basilius, pour le nombre de dignités qu'il avait acquises, quoique assez tard. Venaient-ils à sortir de leurs demeures, une foule nombreuse de cliens se pressait devant eux, derrière eux, à leurs côtés; mais, quoiqu'ils fussent égaux, les espérances et les prétentions de leurs amis étaient fort inégales. Si Avienus avait quelque pouvoir, il l'employait à l'avancement de ses fils, de ses gendres,

sitates minus valenter efficax erat, et in hoc Corvinorum familiæ Deciana præferebatur, quod qualia impetrabat cinctus Avienus suis, talia conferebat Basilius discinctus alienis. Avieni animus totis, et cito, sed infructuosius; Basilii paucis, et sero, sed commodius aperiebatur. Neuter aditu difficili, neuter sumptuoso; sed si utrumque coluisses, facilius ab Avieno familiaritatem, a Basilio beneficium consequebare. Quibus diu utrinque libratis, id tractatus mutuus temperavit, ut reservata senioris consularis reverentia, in domum cujus nec nimis raro ventitabamus, Basilianis potius frequentatoribus applicaremur. Ilicet, dum per hunc amplissimum virum aliquid de legationis Arvernæ petitionibus elaboramus, ecce calendæ januariæ, quæ Augusti consulis mox futuri repetendum fastis nomen operiebantur. Tunc patronus : Eia, inquit, Solli meus, quanquam suscepti officii onere pressaris, exeras volo in obsequium novi consulis veterem musam, votivum quippiam vel tumultuariis fidibus carminantem. Præbebo admittendo aditum, recitaturoque solatium, recitantique suffragium. Si quid experto credis, multa tibi seria hoc ludo promovebuntur. Parui ergo præceptis, favorem ille non subtraxit injunctis, et impositæ devotionis astipulator invictus, egit cum consule meo ut me præfectum faceret senatui suo.

de ses frères ; toujours assiégé de candidats domestiques, il lui était plus difficile de satisfaire aux sollicitations du dehors. On préférait donc la famille Décienne à celle de Corvinus, parce que Basilius, simple particulier, donnait généreusement aux étrangers ce qu'Avienus, dans les honneurs, n'obtenait que pour les siens. Avienus ouvrait son ame à tous les solliciteurs, et de prime abord, mais sans utilité pour eux ; Basilius ne s'ouvrait qu'à peu de gens, après de longues entrevues, mais avec de féconds résultats. Ils n'étaient ni l'un ni l'autre d'un accès difficile, embarrassant ; mais si vous les cultiviez tous deux, Avienus vous accordait plus facilement son amitié, Basilius un bienfait. Toutes choses long-temps balancées, et après des rapports mutuels, je résolus, tout en conservant des égards pour le vieux consulaire chez lequel j'allais assez souvent, de m'attacher de préférence à ceux qui fréquentaient Basilius. Tandis que, par le moyen de ce personnage remarquable, je tâchais d'obtenir quelque chose au nom des députés de l'Auvergne, arrivèrent les calendes de janvier, temps où l'empereur allait commencer un second consulat, et inscrire de nouveau son nom dans les fastes. « Allons, mon cher Sollius, me dit alors mon patron : « quoique vous soyez accablé sous le poids de l'affaire « dont vous êtes chargé, je veux que vous ranimiez « encore votre muse en l'honneur du nouveau consul, « et que vous fassiez, même à la hâte, quelques vers « de souhait et de félicitation. Je pourrai vous in- « troduire chez le prince, vous faciliter les moyens « de les lui débiter, vous obtenir un succès hono- « rable. Si vous en croyez mon expérience, cette « bagatelle avancera beaucoup vos affaires. » J'obéis

Sed tu, ni fallor, epistolæ perosus prolixitatem, voluptuosius nunc opusculi ipsius relegendis versibus immorabere, scio; atque ob hoc carmen ipsum loquax in consequentibus charta deportat, quæ pro me, interim dum venio, diebus tibi pauculis sermocinetur. Cui si examinis tui quoque puncta tribuantur, æque gratum mihi ac si me in comitio, vel inter rostra concionante, ad sophos meum, non modo laticlavi, sed tribulium quoque fragor concitaretur. Sane moneo præque denuntio quisquilias ipsas Clius tuæ hexametris minime exæques. Merito enim collata vestris mea carmina, non heroicorum phaleris, sed epitaphistarum næniis comparabuntur. Attamen gaude quod hic ipse panegyricus, etsi non judicium, certe eventum boni operis accepit. Quapropter, si tamen tetrica sunt amœnanda jocularibus, volo paginam glorioso, id est quasi Thrasoniano fine concludere, Plautini Pyrgopolynicis imitator. Igitur cum ad præfecturam, sub ope Christi, styli occasione pervenerim, jubeas ilicet pro potestate cinctuti, undique omnium laudum convasatis acclamationibus, ad astra portare, si placeo, eloquentiam; si displiceo, felicitatem. Videre mihi videor ut rideas, quia perspicis nostram cum milite comico ferocissimo jactantiam. Vale.

à ses ordres ; il ne retira point ses faveurs à des vers qu'il m'avait demandés ; et garant, en quelque sorte, de mon dévouement, il fit si bien avec le nouveau consul, que celui-ci me nomma aussitôt préfet du sénat.

Mais, si je ne me trompe, ennuyé de la longueur de ma lettre, tu auras maintenant plus de plaisir peut-être à lire les vers de cet opuscule : mon poème te parviendra donc en même temps que cette missive qui doit causer et s'entretenir avec toi quelques jours, jusqu'à mon arrivée. Si tu m'accordes ton suffrage, j'en serai tout aussi flatté que je pourrais l'être aux comices ou bien aux rostres, en voyant mes paroles accueillies par les nombreux applaudissemens des sénateurs et des tribus. Ne va pas toutefois, je t'en avertis et je te le déclare, comparer ces bagatelles aux productions de ta muse. Car, si mes vers osaient se rapprocher des tiens, ils mériteraient d'être comparés, non point à l'éclat des chants héroïques, mais aux pleurs des épitaphes. Réjouis-toi cependant de ce que mon panégyrique a obtenu, si non la renommée, du moins le résultat d'un bon ouvrage. C'est pourquoi, s'il faut égayer par des plaisanteries un sujet grave d'ailleurs, je veux, imitateur du Pyrgopolynice de Plaute, achever ma page en glorieux, c'est-à-dire à la Thrason. Comme j'ai obtenu, avec l'aide du Christ, la préfecture à l'occasion de ce poème, fais donc, en considération de ma dignité nouvelle, que des acclamations unanimes et générales élèvent jusqu'aux nues mon éloquence, si je te plais ; mon bonheur, si je te déplais. Il me semble voir déjà comme tu ris, en comparant mes prétentions avec la jactance de ce présomptueux soldat du poète comique. Adieu.

EPISTOLA X.

SIDONIUS CAMPANIO SUO SALUTEM.

Accepi per præfectum annonæ litteras tuas, quibus eum tibi sodalem veterem mihi insinuas judici novo. Gratias ago magnas illi, maximas tibi, quod statuistis de amicitia mea vel præsumere tuta, vel illæsa credere. Ego vero notitiam viri familiaritatemque, non solum volens, sed et avidus amplector, quippe qui noverim nostram quoque gratiam hoc obsequio meo fore copulatiorem. Sed et tu vigilantiæ suæ me, id est, famæ meæ statum causamque commenda. Vereor autem ne famem populi romani theatralis caveæ fragor insonet, et infortunio meo publica deputetur esuries. Sane hunc ipsum e vestigio ad portum mittere paro, quia comperi naves quinque Brundusio profectas cum speciebus tritici ac mellis ostia Tiberina tetigisse, quarum onera expectationi plebis, si quid strenue gerit, raptim faciet offerri, commendaturus se mihi, me populo, utrumque tibi. Vale

LETTRE X.

SIDONIUS A SON CHER CAMPANIUS, SALUT.

J'ai reçu par le préfet des vivres la lettre dans laquelle tu me le recommandes à moi, nouveau magistrat, comme un de tes anciens amis. Je te remercie beaucoup, je te rends de grandes actions de grâces, de ce que tu as assez bien jugé de mon amitié, pour estimer qu'elle est sûre, pour croire qu'elle est constante. C'est très-volontiers, c'est même avec une sorte d'empressement, que je ferai sa connaissance, que j'accueille son amitié; car je sens que cette condescendance resserrera les nœuds qui nous unissent l'un à l'autre. Pour toi, recommande-moi à sa vigilance, c'est-à-dire, recommande-lui ce qui concerne ma réputation. Je crains que les cris tumultueux du théâtre ne me reprochent la souffrance du peuple romain, et que l'on ne m'impute la disette publique, à moi malheureux magistrat. Je vais l'envoyer au port sur-le-champ, parce que j'apprends que cinq vaisseaux, partis de Brindes avec du froment et du miel, ont abordé aux bouches du Tibre. Si le préfet répond à mon impatience, il se hâtera d'offrir à l'attente du peuple tout ce que portent ces vaisseaux; il se rendra par là recommandable à moi-même, il me mettra dans les bonnes grâces du peuple, nous fera chérir l'un et l'autre de Campanius. Adieu.

EPISTOLA XI.

SIDONIUS MONTIO SUO SALUTEM.

Petis tibi, vir disertissime, Sequanos tuos expetituros satyram nescio quam, si sit à nobis perscripta, transmitti; quod equidem te postulasse demiror. Non enim sanctum est, ut de moribus amici cito perperam sentias. Huic eram themati scilicet incubaturus, id jam agens otii, idque habens ævi, quod juvenem militantemque dictasse præsumptiosum fuisset, publicasse autem periculosum? Cui namque grammaticum vel salutanti Calaber ille non dixit :

> Si mala condiderit in quem quis carmina, jus est
> Judiciumque ?

Sed ne quid ultra tu de sodali simile credas, quid fuerit illud quod me sinistræ rumor ac fumus opinionis afflavit, longius paulo, sed ab origine exponam. Temporibus Augusti Majoriani venit in

LETTRE XI.

SIDONIUS A SON CHER MONTIUS, SALUT.

Tu me demandes, mon savant ami, de t'envoyer, maintenant que tu vas chez tes Séquanais, certaine satire dont tu me crois l'auteur; une pareille demande peut bien m'étonner. Car, c'est mal à toi d'avoir si tôt mauvaise opinion des mœurs d'un ami. Quoi! lorsque j'ai besoin de repos, à mon âge, me serais-je occupé d'un pareil sujet? dans ma jeunesse, et quand j'étais au service, il y aurait eu de la présomption à composer de tels vers, du péril à les publier. Quel est l'homme, pour peu qu'il soit instruit, qui ne connaisse ces vers du Calabrois:

On pendra tout poète, auteur de vers méchans,
En réparation du tort qu'il fait aux gens.

HORACE, *Sat.* II. 1. Trad. de Daru.

Mais afin qu'à l'avenir tu ne croies rien de semblable sur ton ami, je t'exposerai un peu au long, en remontant à l'origine, ce qu'il en est de cette satire qu'une rumeur vaine et méchante a voulu m'attribuer.

medium charta comitatum, sed carens indice; versuum plena satyricorum mordacium; sane qui satis invectivaliter abusi nominum nuditate, carpebant plurimum vitia, plus homines. Inter hæc, fremere Arelatenses, quo loci res agebatur, et quærere quem poetarum publici furoris merito pondus urgeret, iis maxime auctoribus quos notis certis auctor incertus exacerbaverat. Accidit casu ut Catullinus illustris tunc ab Arvernis illo veniret, cum semper mihi, tum præcipue commilitio recenti familiaris. Sæpe enim cives magis amicos peregrinatio facit. Igitur insidias nescienti, tam Pæonius quam Bigerrus has tetenderunt, ut plurimis coram tanquam ab incauto sciscitarentur, hoc novum carmen an recognosceret. Et ille : Si, inquit, dixeritis. Cumque frusta diversa, quasi per jocum, effunderent, solvitur Catullinus in risum, intempestivoque suffragio clamare cœpit: Dignum poema, quod apicibus perennandum auratis juste tabula rostralis acciperet, aut etiam Capitolina. Pæonius exarsit, cui satyricus ille morsum dentis igniti avidius impresserat, atque ad astantes circulatores : Injuriæ communis, inquit, jam reum inveni; videtis ut Catullinus deperit risu? apparet ei nota memorari; nam quæ causa compulit festinam præcipitare sententiam, nisi quod jam tenet totum, qui de parte sic judicat? Itaque Sidonius nunc in Arverno est, unde colligitur auctore illo, isto auditore, rem textam. Itur in furias, inque convitia absentis, nescientis innocentisque conscientiæ; fidei quæstioni nil reservatur.

Au temps de l'empereur Majorien, il circula dans la cour, mais sans nom d'auteur, un écrit plein de vers satiriques très-mordans, qui invectivaient contre des noms perfidement dévoilés, et critiquaient beaucoup les vices, plus encore les personnes. Alors, grande rumeur dans la ville d'Arles, où la chose se passait; on cherchait sur quel poète devait tomber avec justice le poids de l'indignation publique; et ceux que l'auteur anonyme avait irrités en les désignant d'une manière notoire, mettaient surtout de l'ardeur à le découvrir. Le hasard fit que l'illustre Catullinus, qui venait d'Auvergne, arriva pour lors à Arles; il avait toujours été mon ami, et notre union s'était fortifiée encore depuis que nous avions porté les armes ensemble. Les voyages contribuent puissamment à resserrer les nœuds de l'amitié. Comme il ne se doutait de rien, Pæonius et Bigerrus lui tendirent un piége, et lui demandèrent devant plusieurs personnes, afin de le surprendre, s'il ne connaissait point le nouveau poème? Oui, répondit-il. Ils lui récitèrent quelques passages, comme par simple plaisanterie; Catullinus éclata de rire, et se prit à crier bien à contre-temps, que ces vers étaient dignes d'être gravés en lettres d'or et placés dans la tribune aux harangues, ou même dans le Capitole. Pæonius, que le satirique avait le plus vivement mordu, transporté de colère, dit à ceux qui l'environnaient : « J'ai trouvé « l'auteur de l'injure que nous avons reçue. Voyez-« vous comme Catullinus se pâme de rire? Il paraît « qu'on lui rappelle des choses connues. Quelle raison « le porte à donner si promptement son avis? en par-« lant ainsi d'une partie de l'œuvre, ne fait-il pas voir « qu'il a déjà vu le tout? Sidonius est maintenant en « Auvergne; il doit donc être l'auteur de la satire;

Sic levis turbæ facilitatem, qua voluit, contraxit persona popularis.

Erat enim ipse Pæonius populi totus, qui tribunitiis flatibus crebro seditionum pelagus impelleret. Cæterum si requisisses : *qui genus*, *unde domo ?* Non eminentius quam municipaliter natus, quemque inter initia cognosci, claritas vitrici magis quam patris fecerit. Identidem tamen per fas nefasque crescere affectans, pecuniæque per avaritiam parcus, per ambitum prodigus. Namque ut familiæ superiori per filiam saltim quanquam honestissimam jungeretur, contra rigorem civici moris, splendidam, ut ferunt, dotem Chremes noster Pamphilo suo dixerat. Cumque de capessendo diademate conjuratio Marcelliana coqueretur, nobilium juventuti signiferum sese in factione præbuerat, homo adhuc novus in senectute, donec aliquando, propter experimenta felicis audaciæ, natalium ejus obscuritati dedit hiantis interregni rima fulgorem. Nam, vacante aula, turbataque republica, solus inventus est, qui ad Gallias administrandas, fascibus prius quam codicellis ausus accingi, mensibus multis tribunal illustrium potestatum spectabilis præfectus ascenderet ; anno peracto militiæ extremæ terminum circa vix honoratus, numerariorum more, seu potius advocatorum, quorum

« Catullinus l'aura entendue de sa bouche. » On s'emporte, on se déchaîne contre un absent, contre un homme qui ignorait tout, qui n'était pas coupable; on n'attend pas de plus amples informations. Voilà comment un homme adroit à manier le peuple sut entraîner, où il lui plaisait, une foule inconstante et mobile.

Ce Pæonius était fort bien venu du peuple, et, tribun remuant, il avait plus d'une fois soufflé le feu des séditions. Veut-on connaître ensuite son origine, sa famille ? Il était simple citoyen de municipe, et, s'il avait commencé de se faire connaître, c'était plutôt à la réputation de son beau-père qu'il le devait, qu'à celle de son père. Quelquefois cependant il cherchait à s'élever par toutes sortes de moyens, et prodiguait par ambition l'argent qu'il épargnait par avarice. Car, pour s'allier tout au moins par sa fille, très-honnête du reste, à une famille d'un rang supérieur au sien, notre Chrémès avait, dit-on, contre sa ténacité habituelle, promis à son Pamphilus une dot magnifique. Et, lorsque la conjuration Marcellienne méditait de ravir le diadême, il s'était mis à la tête de la jeune noblesse pour seconder les factieux; homme encore nouveau, même dans sa vieillesse, il put enfin, grâces aux tentatives de son heureuse audace et à un long interrègne, jeter quelque éclat sur l'obscurité de sa naissance. Pendant que le trône était vacant, au milieu des troubles de la république, il fut le seul qui, osant prendre les faisceaux pour gouverner les Gaules, sans avoir reçu de mandat, siégeât plusieurs mois en qualité de préfet sur le tribunal des illustres puissances. Ce ne fut qu'au bout d'une année, vers la fin de sa gestion, qu'il reçut les pouvoirs de cette place, suivant la coutume des maîtres de comptes ou plutôt des

cum finiuntur actiones, tunc incipiunt dignitates. Igitur iste sic præfectorius, sic senator, cujus moribus, quod præconia competentia non ex asse persolvo, generi sui moribus debeo, multorum plus quam bonorum odia commovit, adhuc ignoranti mihi, adhuc amico, tanquam seculo meo canere solus versu valerem. Venio Arelatem, nihil adhuc suspicans; unde enim? quanquam putarer ab inimicis non affuturus, ac, principe post diem viso, in forum ex more descendo; quod ubi visum est, illico expavit, ut ait ille:

Nil fortiter ausa
Seditio.

Alii tamen mihi plus quam deceret ad genua provolvi; alii, ne salutarent, fugere post statuas, occulli post columnas; alii tristes vultuosique junctis mihi lateribus incedere. Hic ego quid sibi hæc vellet in illis superbiæ nimiæ, in istis humilitatis forma, mirari, nec ultro tamen causas interrogare, cum subornatus unus e turba factiosorum dat sese mihi consalutandum. Tunc, procedente sermone: Cernis hos, inquit. Et ego: Video, inquam, gestusque eorum miror equidem, nec admiror. Ad hæc noster interpres: Ut satyrographum te, inquit, aut execrantur, aut reformidant. Unde? cur? quando? respondi: quis crimen agnovit? quis detulit? quis probavit? Moxque subridens: Perge, inquam, amice, nisi molestum est, et tumescentes nomine meo consulere dignare, utrumnam ille de-

avocats, dont les dignités ne commencent que lorsque leurs fonctions expirent. Ainsi, devenu préfet et sénateur (je ne veux pas faire un éloge complet de ses mœurs, par égard pour celles de son gendre), il excita contre moi qui ignorais cela, qui étais encore son ami, la haine de beaucoup de gens, plutôt que celle des hommes de bien, comme si j'eusse été le seul de mon siècle à pouvoir faire des vers. Je me rendis à Arles, ne soupçonnant pas ce qui se passait; et comment l'eussé-je connu? Mes ennemis s'imaginaient que je n'oserais y paraître; le lendemain de mon arrivée, après avoir rendu ma visite au prince, j'allai, suivant ma coutume, me promener sur la place publique. Dès qu'on me vit, les séditieux, frappés d'une frayeur subite, *ne purent en venir à aucune détermination courageuse*, comme dit le poète (1). Les uns cependant se jetaient à mes pieds avec des respects excessifs; les autres, pour ne pas me saluer, fuyaient derrière les statues, se cachaient derrière les colonnes; d'autres enfin, l'air triste et soucieux, se pressaient à mes côtés. Moi, néanmoins, je cherchais tout étonné ce que pouvait signifier dans les uns cet orgueil extraordinaire, dans les autres cette soumission profonde; je ne témoignais rien de ma surprise, lorsqu'un d'entr'eux, député sans doute par le grand nombre, s'approcha pour me saluer. Alors, la conversation une fois engagée : Vois-tu ces hommes-là? me dit-il. — Oui, répondis-je; leur contenance me surprend, et je suis loin de l'admirer. — C'est, répondit notre interprète, qu'ils te haïssent ou te craignent comme écrivain satirique. — Comment donc, de quelle manière, depuis quand? qui a pu

(1) Lucain, *Pharsale*, V, v. 322.

lator aut index, qui satyram me scripsisse confinxit, et perscripsisse confinxerit; unde forte sit tutius, si retractabunt, ut superbire desistant. Quod ubi nuncius retulit, protinus cuncti non modeste, neque singuli, sed propere et catervatim oscula ac dexteras mihi dederunt. Solus Curio meus, in transfugarum perfidiam invectus, cum advesperasceret, per cathedrarios servos vespillonibus tetriores domum raptus ac reportatus est.

Postridie jussit Augustus ut epulo suo circensibus ludis interessemus. Primus jacebat cornu sinistro consul ordinarius Severinus, vir inter ingentes principum motus, atque inæqualem reipublicæ statum, gratiæ semper æqualis. Juxta eum Magnus, olim ex præfecto, nuper ex consule, par honoribus persona geminatis, recumbente post se Camillo filio fratris, qui duabus dignitatibus et ipse decursis pariter ornaverat proconsulatum patris, patrui consulatum. Pæonius hinc propter, atque hinc Athenius, homo litium temporumque varietatibus exercitatus. Hunc sequebatur Gratianensis, omni ab infamia vir sequestrandus, qui Severinum, sicut honore postibat, ita favore præcesserat. Ultimus ego jacebam, qua purpurati lævum latus in dextro margine porrigebatur. Edulium multa parte finita,

me trouver coupable d'un tel crime, qui a pu m'en accuser, qui a pu l'établir? Courage, mon ami, ajoutai-je en souriant; demande, je te prie, à ces hommes que mon nom seul irrite, si le délateur qui a imaginé que j'avais fait une satire, a pu supposer encore que je l'eusse répandue; car, s'ils disent que cela n'est pas, mieux vaut pour eux quitter cet air dédaigneux et superbe. Aussitôt que le député leur eut fait part de mes paroles, je les vis tout-à-coup s'avancer vers moi, non pas l'un après l'autre, mais tous ensemble et avec empressement, pour m'embrasser et me prendre la main. Seul, mon Curion, invectivant contre la perfidie des transfuges, se fit reconduire chez lui vers le soir et à la hâte par des porteurs de chaise, plus noirs que ceux qui vont inhumer les morts.

Le lendemain, l'empereur nous fit dire de nous trouver au repas qu'il donnait à l'occasion des jeux du cirque. La première place du côté gauche était occupée par le consul ordinaire Severinus, personnage qui avait joui d'une faveur toujours égale, malgré les fréquens changemens de princes, et les révolutions survenues dans la république. Près de lui était Magnus, ancien préfet, qui venait de quitter le consulat, et digne à tous égards des deux places qu'il avait occupées; Camillus, fils de son frère, se trouvait après lui; il avait aussi passé par ces deux charges, et avait également honoré le proconsulat de son père et le consulat de son oncle. Venait ensuite Pæonius, puis Athenius, homme versé dans les procès et habile à se plier aux variétés des temps. A côté d'Athenius on voyait Gratianensis, personnage d'une conduite irréprochable, qui, sans égaler Severinus en dignités, l'avait toutefois devancé en faveur. Enfin, j'étais le dernier à gauche de l'empereur,

Cæsaris ad consulem sermo dirigitur, isque succinctus; inde devolvitur ad consularem, cum quo sæpe repetitus, quia de litteris factus, ad virum illustrem Camillum ex occasione transfertur, in tantum ut diceret princeps : Vere habes patruum, frater Camille, propter quem me familiæ tuæ consulatum unum gratuler contulisse. Tunc ille qui simile aliquid optaret, tempore invento : Non unum, inquit, domine Auguste, sed primum. Summo fragore, ut nec Augusti reverentia obsisteret, excepta sententia est. Inde nescio quid Athenium interrogans superjectum Pæonium compellatio Augusta præteriit, casu an industria ignoro. Quod cum turpiter Pæonius ægre tulisset, quod fuit turpius, compellato tacente, respondit. Subrisit Augustus, ut erat auctoritate servata, cum se communioni dedisset joci plenus, per quem cachinnum non minus obtigit Athenio vindictæ, quam contigisset injuriæ. Colligit itaque sese trebacissimus senex, et, ut semper intrinsecus æstu pudoris excoquebatur, cur sibi Pæonius anteferretur : Non miror, inquit, Auguste, si mihi standi locum præripere conetur, qui tibi invadere non erubescit loquendi. Et vir illustris Gratianensis : Multus, inquit, satyricis hoc jurgio campus aperitur. Hic, imperator ad me cervice conversa : Audio, ait, comes Sidoni, quod satyram scribas. — Et ego, inquam, hoc audio, domine princeps. Tunc ille, sed ridens : Parce vel nobis. At ego inquam : Quod ab illicitis tempero, mihi parco. Postque ille : Et quid faciemus his, inquit, qui te lacessunt ? Et ego : Quisquis est

qui occupait le côté droit. Vers la fin du repas, le prince adresse d'abord la parole au consul assez brièvement; puis il passe au consulaire, et après être revenu plusieurs fois à lui, parce qu'on s'entretenait de littérature, il se met à causer avec l'illustre personnage Camillus, et va jusqu'à lui dire : « En vérité, mon frère Camillus, tu as un oncle pour lequel je me félicite d'avoir donné un consulat à ta famille. » Alors, Camillus qui ambitionnait quelque chose de semblable, trouvant l'occasion favorable : « Seigneur Auguste, dit-il, non-seulement tu lui en as accordé un, mais c'est encore le premier. » Cette réponse fut reçue avec de bruyantes félicitations, et le respect dû au prince ne put nous empêcher d'applaudir. L'empereur, demandant ensuite quelque chose à Athenius, laissa Pæonius qui se trouvait placé avant lui; j'ignore s'il le fit à dessein ou non. Celui-ci, piqué mal à propos, prévint plus mal à propos encore Athenius, en répondant pour lui. L'empereur, avec le joyeux abandon qu'il avait montré pendant le repas, sans rien perdre de sa dignité, se prit à sourire, et ce fut pour Athenius l'occasion d'une vengeance non moins signalée que ne l'avait été l'outrage. Le rusé vieillard ne se déconcerte pas, et, comme il voyait toujours avec un dépit secret que Pæonius fût placé avant lui : « Je ne m'étonne pas, dit-il, seigneur Auguste, si Pæonius tâche de m'enlever ma place à table, puisqu'il ne rougit point de la prendre encore pour te répondre. — Cette querelle, dit aussitôt l'illustre Gratianensis, ouvre un beau champ aux satiriques. » L'empereur se retourne alors vers moi : « J'apprends, comte Sidonius, que tu fais une satire. — Et moi, seigneur prince, répliquai-je, je l'apprends aussi. — Il me dit en riant : De grâce, épargne-nous du moins. — Lorsque je m'abstiens,

iste, domine imperator, publice accuset. Si redarguimur, debita luamus supplicia convicti; cæterum objecta, si non improbabiliter cassaverimus, oro ut indultu clementiæ tuæ, præter juris injuriam, in accusatorem meum quæ volo scribam. Ad hoc ipse Pæonium conspicatus, nutu cœpit consulere nutantem, placeretne conditio. Sed cum ille confusus reticuisset, princepsque consuleret erubescenti, ait : Annuo postulatis, si hoc ipsum e vestigio versibus petas. — Fiat, inquam; retrorsumque conversus, tanquam aquam poscerem manibus, tantumque remoratus, quantum stibadii circulum celerantia ministeria percurrunt, cubitum toro reddidi. Et imperator : Spoponderas te licentiam scribendæ satyræ versibus subitis postulaturum. Et ego :

Scribere me satyram qui culpat, maxime princeps,
Hanc rogo decernas, aut probet, aut timeat.

Secutus est fragor, nisi quod dico jactantia est, par Camillano, quem quidem non tam carminis dignitas, quam temporis brevitas meruit. Et princeps : Deum testor et statum publicum, me de cætero nunquam prohibiturum quin quæ velis scribas; quippe cum tibi crimen impactum probari nullo modo possit, simul et perinjurium est sententiam

répondis-je, de faire des choses qui sont défendues, je m'épargne moi-même. — Et que ferons-nous donc, me dit l'empereur, à ceux qui t'accusent? — Je répondis: Quelles que soient ces personnes, seigneur prince, qu'elles m'attaquent publiquement. Si l'on peut me convaincre, je dois subir la peine que je mérite; mais si je parviens à me disculper, je demande à ta clémence qu'il me soit permis, sans outrager les lois, d'écrire tout ce que je voudrai contre mon accusateur. » — Alors l'empereur, regardant Pæonius qui avait l'air d'hésiter, lui demanda par un signe si la condition lui plaisait. Mais comme Pæonius, extrêmement confus, gardait le silence, le prince ayant pitié de son embarras : « J'accède à tes désirs, me dit-il, pourvu que sur-le-champ tu me fasses la requête en vers. — Soit, » répliquai-je; et je me retournai aussitôt, comme si j'eusse demandé de l'eau pour me laver; puis, après avoir mis autant de temps qu'il en faut à un valet actif pour faire le tour de la table, je m'appuyai de nouveau sur le lit. L'empereur me dit alors : « Tu m'avais promis de demander en vers improvisés l'autorisation de composer une satire. » — Je répondis :

« Grand prince, ordonne, je t'en prie, que celui qui m'accuse d'avoir écrit une satire, prouve le fait, ou qu'il tremble. »

On applaudit, c'est peut-être une jactance de le dire, comme pour Camillus; et ce qui me valut ces félicitations, ce fut moins le mérite des vers, que le peu de temps qu'il m'avait fallu. L'empereur dit alors : Je prends Dieu et la république à témoin, que jamais je ne t'empêcherai d'écrire ce que tu voudras, puisque l'on ne peut en aucune manière établir les accusations

purpurati tribuere privatis hoc simultatibus, ut innocens ac secura nobilitas propter odia certa crimine incerto periclitetur. Ad hanc ipse sententiam cum verecunde, capite demisso, gratias agerem, concionatoris mei cœperunt ora pallere, in quæ paulo ante post iram tristitia successerat; nec satis defuit quin gelarent, tanquam ad exertum præbere cervices jussa mucronem. Vix post hæc alia pauca, surreximus. Paululum ab aspectu imperatoris processeramus, atque etiamnum chlamydibus induebamur, cum mihi consul ad pectus, præfectorii ad manus cadere, ipse ille meus amicus, crebro et abjecte, miserantibus cunctis, humiliari, ita ut timerem ne mihi invidiam supplicando moveret, quam criminando non concitaverat. Dixi ad extremum pressus oratu procerum conglobatorum, sciret conatibus suis versu nil reponendum, derogare actibus meis, si tamen in posterum pepercisset; etenim sufficere debere quod satyræ objectio famam mihi parasset, sibi infamiam.

In summa pertuli quidem, domine major, non assertorem calumniæ tantum, quantum murmuratorem. Sed cum mihi sic satisfactum est, ut pectori meo pro reatu ejus tot potestatum dignitatumque culmina et jura summitterentur, fateor exordium contumeliæ talis tanti fuisse, cui finis gloria fuit. Vale.

dirigées contre toi ; il serait aussi trop injuste que le prince, laissant vivre des inimitiés privées, la noblesse innocente et tranquille se trouvât en butte à des haines certaines, sous prétexte d'un crime qui ne serait rien moins que prouvé. » Je m'inclinai profondément pour remercier l'empereur de la sentence qu'il venait de prononcer ; et mon harangueur, en qui la colère avait déjà fait place à la tristesse, pâlit tout-à-coup ; peu s'en fallut même qu'il ne sentît son sang se glacer dans ses veines, comme s'il eût été condamné a tendre la tête sous le glaive. Nous nous levâmes presqu'aussitôt après. Nous nous étions un peu éloignés de l'empereur, et nous prenions nos chlamydes ; le consul se jeta dans mes bras, les préfectoriens me baisèrent les mains, et mon ami Pæonius lui-même s'humilia jusqu'à provoquer leur compassion. Je craignis que ses prières n'armassent contre moi la haine que ses calomnies n'avaient pu exciter. Pressé par les supplications des convives réunis autour de moi, je lui dis enfin que je consentais à ne point faire de vers contre lui, pourvu toutefois que dans la suite il ne s'avisât plus de censurer mes actions ; il devait être assez puni, ajoutai-je, de voir qu'en m'attribuant cette satire, il avait travaillé à ma gloire et à son déshonneur.

En somme, très-excellent seigneur, je pouvais moins reprocher à Pæonius d'avoir inventé la calomnie, que de l'avoir sourdement propagée. Mais, comme la réparation fut si grande, que des hommes distingués et puissans se jetèrent dans mes bras en demandant grâce pour le coupable, l'offense, je dois l'avouer, m'a été bien utile, puisqu'elle a fini par tourner à ma gloire. Adieu.

NOTES.

LETTRE PREMIÈRE.

Né au V.e siècle, et à Lyon, suivant l'opinion la plus commune, Constantius était ami de Sidonius, qu'il égalait en noblesse, en savoir, en réputation et en vertu. Il devint un homme d'un excellent conseil, et passa pour un des plus beaux esprits de son siècle. Il était doué d'une éloquence si persuasive, que, s'il parlait en public, son avis prévalait toujours (1). Appliqué sans relâche à la méditation des pages sacrées, il ne négligeait pas les lettres profanes, et chérissait encore tous ceux qui faisaient profession de les cultiver. Ce fut en partie ce qui l'unit si intimement avec Sidonius et quelques autres savans, qui soumettaient volontiers leurs écrits à sa censure. Aussi Constantius avait-il un jugement fin et délicat, pour n'approuver que les choses qui méritaient d'être approuvées ; il n'était toutefois ni moins grave, ni moins solide, et les ouvrages pleins de force lui plaisaient plus qu'une élégance efféminée (2).

Ce fut d'après ses instantes sollicitations que Sidonius recueillit et publia les lettres qu'il avait écrites en diverses occasions. Il les partagea en sept livres qu'il lui dédia, le priant de les retoucher et de les polir ; mais il ne paraît pas que Constantius en ait jamais rien fait.

Sidonius chargea encore Constantius de publier le VII.e livre, qu'il avait recueilli à la prière de M. Petronius, célèbre jurisconsulte de la ville d'Arles.

(1) Sidon, *Epist.* IX, 16.

(2) Pernetti, *Les Lyonnais dignes de mémoire*, art. Constantius. — Colonia, *Hist. litt. de Lyon*, tom. I, pag. 184.

À ses vertus et à son savoir, Constantius joignait une rare prudence, se faisait chérir de tout le monde, savait accommoder ses discours au sujet qu'il traitait et se mettre à la portée de ses auditeurs. Il était caressant avec l'enfance, aimable et gai avec la jeunesse, grave et mûr avec les vieillards, sensible jusqu'aux larmes à la vue de l'infortune, mais ferme, mais habile à lui tendre la main. Il se servit avec succès de tous ces talens, pour les affaires des Romains dans les Gaules, pendant les troubles du v.e siècle, et surtout en faveur de l'Auvergne. La capitale de la province était désolée par un long siége, par la désertion de presque tous ses habitans, et par la discorde qui y régnait. Voilà que Sidonius, évêque de ces contrées, appelle son ami; Constantius apparaît, malgré son grand âge, et l'ascendant de son mérite calme aussitôt les esprits, ramène le peuple dans la cité, et répare en quelque sorte toutes ces vastes ruines accumulées sous les coups des barbares.

Cette conduite admirable valut au prêtre Constantius l'affection publique de toute l'Auvergne, et quand il fut de retour à Lyon, Sidonius lui écrivit au nom de son peuple une lettre de remercîmens, que nous avons encore. On ne peut rien ajouter au tableau qu'il y fait de la tendresse et de la bonté de Constantius ; on ne saurait donner une plus haute idée et de son esprit et de son cœur. Cette lettre fait, à elle seule, une grande et belle page de notre histoire nationale.

Constantius, qui savait si bien engager les autres à écrire, n'osait écrire lui-même ; il fallut toute l'autorité de son évêque pour lui faire composer la Vie de St. Germain d'Auxerre. Je n'oserais adopter, sans quelque restriction, le magnifique éloge que le moine Hericus, qui florissait au IX.e siècle, a fait de cette histoire et de celui qui en est l'auteur. Il en trouve les pensées choisies, les expressions pures et diversifiées ; enfin Constantius, qui était, au jugement d'Hericus, un savant du premier ordre, a composé cette Vie avec tout l'art, avec toute l'attention possible (1).

Cet éloge, qui doit paraître excessif aujourd'hui que le goût est épuré, ne pouvait sembler tel au IX.e siècle. Les ouvrages que l'on publiait alors n'étaient ni aussi sensés, ni aussi latins, ni d'un aussi bon goût que celui de Constantius, et Tillemont n'a pas eu tort de dire, en parlant de Germain d'Auxerre : « Il a cet avantage assez particulier, que sa vie a été écrite par le célèbre prêtre Constance,

(1) *Miracula sancti Germani*, lib. I. *Prolog.* 3. apud *Bolland.* 31 juil., pag. 255.

auteur contemporain, dont la piété, la science et l'éloquence ont reçu de grands éloges. » Cette Vie est estimée de tout le monde, et les plus habiles s'y arrêtent comme à une autorité incontestable, quoiqu'elle n'ait été écrite que quelque temps après le saint, lorsque la mémoire de ses miracles commençait déjà à s'effacer, c'est-à-dire, quarante ans au moins après sa mort, selon Hericus, moine d'Auxerre, ce qui reviendrait à l'an 488 (1).

Ce fut sur la demande réitérée de deux grands évêques des Gaules, que Constantius publia la Vie de Germain; ces deux prélats étaient Patiens, archevêque de Lyon, et son frère Censurius, évêque d'Auxerre. Patiens, qui venait d'élever Constantius au sacerdoce, l'engagea, sollicité d'ailleurs par son frère, à écrire la vie de Germain, qui était en grande vénération à Lyon, où il avait séjourné quelque temps. On s'y souvenait encore des prédications qu'il y avait faites, des prodiges qu'il y avait opérés, lorsqu'il y passa quand il se rendait à Arles pour aller soumettre ses remontrances au préfet du prétoire, Auxiliaris, sur les impôts exorbitans dont le peuple d'Auxerre était accablé. En quittant Lyon pour s'embarquer sur le Rhône, Germain trouva son passage couvert d'une double haie de malades qui l'attendaient avec impatience, afin de recevoir de lui leur guérison. Personne, sans doute, n'était plus capable de rendre à la postérité un compte exact de ces merveilles que Constantius, qui en avait vu une partie dans ses premières années, et qui avait pu facilement apprendre le reste par la voix des témoins oculaires.

Nous avons cette histoire dans Surius (2) et dans les Bollandistes (3) qui la divisent en deux livres, d'après tous les manuscrits (4). Constantius reconnaît qu'il a omis beaucoup de choses pour que son ouvrage ne parût pas trop long (5); mais, du reste, on s'accorde à louer et l'exactitude et la vérité de ses récits. Quant à sa manière, elle est nette, pure et facile; ce n'est pas seulement l'histoire ecclésiastique, c'est encore l'histoire profane qui peut demander à ce livre des faits, des détails précieux et de grands secours pour rétablir le commencement de nos annales. Dans le *Discours préliminaire* (6) de son *Histoire critique de la monarchie fran-*

(1) *Mémoires*, tom. XV, pag. 6. — (2) *De probatis Sanctorum vitis*, 31 jul., pag. 358.

(3) *Acta Sanctorum*, 31 jul., pag. 200. — Arnauld d'Andilly nous en a donné une mauvaise traduction; voy. les *Vies de plusieurs Saints illustres*, pag. 85.

(4) Tillemont et les Bénédictins rejettent cette division comme arbitraire; ils se trompent, ce nous semble. Voy. les Bollandistes, au 31 juil., pag. 201.

(5) Lib. I, cap. VIII, 33. — (6) Pag. 22, édit. in-4.° de 1742.

çaise, le savant abbé Dubos fait une mention spéciale de l'ouvrage de Constantius, et le parti qu'il sait en tirer lui-même atteste la vérité de ses éloges. C'est, en effet, dans la Vie de St. Germain qu'il prend un chapitre d'une haute importance; nous le placerons ici en substituant notre version à celle de Dubos.

« A peine Germain était-il de retour de la Grande-Bretagne à Auxerre, qu'une députation du pays Armorique vint demander un nouveau travail au bienheureux prélat. Indigné de la hauteur et de l'orgueil des habitans de cette contrée, le grand Ætius, qui gouvernait la chose publique, avait chargé Eochar, roi des Alains et prince très-féroce, de dompter ces présomptueux rebelles, et de soumettre des contrées que le barbare, avide de pillage, convoitait déjà.

« A cette nation si belliqueuse, à ce prince adorateur des idoles, on oppose donc un vieillard seul, qui, toutefois, appuyé sur le Christ, est plus puissant et plus fort que ses ennemis. Point de retard ; il se met aussitôt en route, parce que les Alains approchaient. Ils étaient fort avancés déjà, et leurs cavaliers bardés de fer couvraient toutes les routes. Notre évêque pourtant marchait au-devant d'eux, jusqu'à ce qu'il pénétrât vers le roi qui suivait son armée. Il se présente à ce prince qui se hâtait d'avancer, et s'oppose à lui au milieu de ses guerriers innombrables. Par le moyen d'un interprète, il lui adresse d'abord une humble supplication, jette ensuite des paroles sévères à son inflexibilité, puis enfin, saisissant les rênes de son cheval, il arrête là toute l'armée.

« Alors ce prince farouche, dominé par le bras de Dieu, sent tout-à-coup sa colère se changer en des pensées d'admiration; il s'étonne d'un tel courage, respecte un homme vénérable, et se voit contraint de céder à une force surnaturelle. Cet appareil de guerre, ce mouvement de troupes aboutit donc à une conférence amiable et sans hauteur ; on discute les moyens de mettre en exécution, non pas les volontés du roi, mais celles de l'évêque. Eochar ramène ses troupes dans leurs quartiers, et promet une paix inaltérable, à condition que les Armoriques demanderaient à l'empereur, ou bien à Ætius la confirmation du pardon qu'il venait de leur accorder. Cependant les prières et le mérite de Germain arrêtèrent le prince, firent reculer ses troupes et sauvèrent la province armorique de la dévastation. Lib. II, 62. »

« Si le prêtre Constance, poursuit Dubos, avait prévu la perte des livres qu'on avait de son temps et qu'on n'a plus aujourd'hui, il aurait été plus exact dans sa narration. Il nous aurait dit le temps

et le lieu où l'évènement dont il parle était arrivé ; et il nous aurait informés du contenu des articles qu'Eochar d'un côté, et St. Germain de l'autre, arrêtèrent alors pour servir de préliminaires au traité de pacification entre l'empereur et les Armoriques. Mais cet auteur, qui comptait sur ces livres, a mieux aimé écrire en panégyriste qu'en historien, et il a évité les détails (1). »

Au IX.e siècle, un moine d'Auxerre, Hericus, composa une nouvelle Vie de St. Germain, après avoir traduit en vers le livre de Constantius : on trouve ces deux ouvrages dans le recueil des Bollandistes, au 31 juillet. Assurément, ils n'ont pas le mérite littéraire de la composition du prêtre lyonnais ; mais toutefois on peut affirmer que, pour le siècle où vivait l'auteur, ils sont assez bien écrits. La prose de Hericus vaut peut-être moins que ses vers, et présente un chapitre intéressant pour l'histoire littéraire de notre ville au v.e siècle.

Revenons à Constantius. — Il fallait qu'il eût un talent bien marqué pour la poésie, puisque le même archevêque qui lui demanda la Vie de St. Germain, lui demanda aussi une inscription en vers pour sa nouvelle église des Maccabées. Après avoir décoré ce temple de tout ce que l'art et la nature avaient de plus précieux, on voulut encore l'embellir avec ce que la poésie pouvait donner alors de plus exquis. Sidonius fut chargé de faire l'inscription pour le frontispice de la basilique. Constantius et Secundinus, qui partageaient avec lui les honneurs de la poésie, furent aussi chargés de deux inscriptions que l'on grava aux deux côtés du maître-autel. Les lettres peuvent regretter que Sidonius, en envoyant son petit ouvrage à son ami Hesperius, ne lui ait pas envoyé en même temps ceux de Constantius et de Secundinus.

Ces deux dernières inscriptions qui nous manquent, et qui étaient historiques comme la première, nous auraient instruits de quelque intéressante particularité. Mais Sidonius n'osa pas les envoyer avec la sienne, parce qu'il craignait la comparaison (2). Nous ferons de ceci l'objet d'un article spécial, quand nous parlerons de l'église des Maccabées.

Tillemont (3) et les Bénédictins (4) pensent que le prêtre Constantius est encore auteur de la Vie de St. Just, évêque de Lyon, mort vers l'an 390. Surius nous l'a donnée, dans son recueil, au 2 septembre,

(1) Tom. II, pag. 314. — (2) Colonia, *lieu cité*. — (3) *Mémoires*, tom. VIII, pag. 546. — (4) *Hist. litt. de la France*, tom. II, pag. 547.

après en avoir un peu changé le style, comme il l'avoue lui-même. Cette Vie n'offre que peu de faits particuliers; le style en est grave, majestueux, plein d'élégance, et bien digne de Constantius; mais, quand on a pesé les fortes preuves que les Bollandistes (1) opposent à Tillemont et aux Bénédictins, il est difficile de croire qu'elle soit sortie de la plume du prêtre lyonnais.

On ignore l'époque de sa mort : on croit qu'il vécut au moins jusqu'en 488.

Diu præcipis, etc. — Ce début présente une imitation visible de Pline le jeune, *Epist.* I, 1, que Sidonius paraît s'être proposé pour modèle, comme il le dit ailleurs, *Epist.* IV, 22; — IX, 1, et comme le prouvent les lettres de l'un et de l'autre.

Symmachi. — Q. Aurelius Symmachus, vers la fin du IV.e siècle après J. C., orateur le plus célèbre de son temps, mais dont les discours ont été perdus, à l'exception de ce que Angelo Mai en a retrouvé et publié avec des notes, à Milan, 1815. Ce sont les fragmens de huit discours, dont un est adressé à Valentinien, un au sénat; deux sont adressés à Gratien, et les autres à de simples particuliers. Nous possédons encore de lui un recueil de *Lettres* en dix livres, qui furent mis en ordre par son fils. Ces lettres attestent une connaissance profonde des affaires; utiles pour l'intelligence du droit romain et pour l'histoire du temps, elles sont écrites d'un style facile, agréable, simple, autant que le siècle le permettait. La plus fameuse de ces lettres est celle qui traite la question du rétablissement de l'autel de la Victoire. St. Ambroise et Prudence l'ont réfutée. M. de Châteaubriand, dans ses *Martyrs*, a reproduit admirablement cette lutte du paganisme contre le christianisme. Charpentier, *Etudes morales et historiques sur la littérature romaine*, pag. 300. Paris, Hachette, 1829, in-8.

De M. Tullio silere me. — Sidonius est loin de désapprouver, quoi qu'en disent Pétrarque, *Epist.* Præfat., et Politien, *Epist.* I, 1, le style épistolaire de Cicéron; il veut dire seulement que son ambition ne se porte pas jusques à marcher sur les traces d'un homme qui n'a pu avoir un digne imitateur dans Julius Titianus lui-même. C'est, du reste, avec assez de circonspection, que Pétrarque émet

(1) *Acta Sanctorum*, 2 septemb., pag. 368.

d'abord son avis, car il avoue ne pas saisir pleinement le sens de Sidonius. « Nisi forte, dit-il, temerarius ipse sim, qui temerarium « illum dicam, dum sales ejus, seu tarditatis meæ, seu illius styli « obice, seu fortassis (nam unumquodque possibile est) scripturæ « vitio non satis intelligo. » Mais ensuite sa bile s'enflamme, et il tombe de plus belle sur Sidonius, et fait une longue apologie de Cicéron. — Voy. les *Allocutiones Gymnasticæ* de Vincent Guinisius, jésuite, pag. 50 ; Anvers, 1638, in-12.

J. Titianus. — Nous ne savons ni en quelle année, ni en quel lieu naquit cet orateur. Sa grande réputation le fit choisir par l'empereur Maximin I pour enseigner l'éloquence latine au prince Maximin son fils. Ce fut, selon toute apparence, en 235, lorsque Maximin parvint à l'empire, que Titianus commença à exercer les fonctions de rhéteur auprès du jeune prince, qui pouvait être alors dans la dix-septième année de son âge. Il ne put les continuer longtemps, le père et le fils ayant été tués, dès l'an 238, devant Aquilée, qu'ils assiégeaient (1). Il ne laissa pas néanmoins de retirer de ces fonctions l'honneur du consulat, auquel les princes, avant leur mort, l'avaient élevé par reconnaissance. Mais souvent dès lors cette haute dignité était plus de nom que d'effet, comme le dit Ausone en parlant de Titianus même (2). On ne trouve pas son nom dans les fastes consulaires; il est donc à présumer qu'il ne fut que consul subrogé.

Il s'acquit plus de gloire à gouverner les écoles de Lyon et de Besançon, auxquelles il présidait alternativement. « Sed gloriosus ille, dit Ausone, municipalem scholam apud Vesuntionem Lugdunumque variando, non ætate quidem, sed vilitate consenuit (3). » Il finit ses jours dans l'exercice de cet emploi, qui, du reste, était bien au-dessous du mérite d'un aussi grand homme, qui s'était vu précepteur d'un César, et consul. Voilà pourquoi Ausone se sert de ces expressions : « Vilitate consenuit. »

Les services que Titianus rendit à la république des lettres ne se bornèrent pas seulement à instruire un César, et à prendre soin des écoles de deux villes tout à la fois ; il enrichit encore la littérature de divers ouvrages fort estimés, et travailla avec tant de zèle à faire fleurir l'éloquence, qu'il a mérité de partager les éloges

(1) Jul. Capitol. *Vita Max. Sen.* II, 22, 23. — (2) *Gratiarum Act. pro consulatu*, pag. 535, édit. de Paris, 1730, in-4. — (3) *Ibid.* pag. 536.

accordés aux plus célèbres orateurs de l'antiquité, sous le même rapport. « La rhétorique, dit St. Isidore, de Séville, ayant été inventée par les Grecs, fut établie chez les Latins par les soins de Cicéron, de Quintilien et de Titianus (1) » Ausone rend aussi témoignage au talent que Titianus avait pour l'éloquence. (2)

Voici la liste des ouvrages que l'on sait être sortis de la plume de notre orateur, mais il ne nous en reste plus rien aujourd'hui :

I. Une Chorographie, ou description des provinces de l'empire. Servius, au IV.e livre de l'*Enéide*, cite cet ouvrage.

II. Des *Lettres*, sous le nom de Femmes illustres, où il tâchait d'imiter le style de Cicéron ; mais il ne réussit pas, s'il faut en croire notre auteur. Servius (3) nous assure qu'il avait tiré de Virgile tous les titres des sujets qu'il traitait. Il n'y a pas lieu de douter qu'il n'eût pris pour modèle Ovide, qui avait écrit de semblables lettres sous le nom des Héroïnes (4). Ce fut cette manie de tout imiter qui fit surnommer Titianus le *Singe de son temps*, selon Capitolin, ou le *Singe des orateurs*, selon Sidonius.

III. Un ouvrage sur l'Agriculture.

IV. Nous apprenons d'Ausone que Titianus avait traduit en prose latine des fables écrites dans le genre d'Esope, mais en vers iambiques. En les envoyant à Probus ainsi traduites, avec quelques-uns de ses vers, le poète parle de la sorte, *Epist.* XVI, pag. 483 :

Æsopiam trimetriam
Quam vertit exili stylo,
Pedestre concinnans opus,
Fandi Titianus artifex.

A la fin de cette lettre, Ausone dit encore :

Sed jam ut loquatur Julius,
Fandi modum invita accipe
Volucripes diametria.

Voy., pour de plus amples détails, l'*Hist. litt. de la France*, tom. I, pag. 401-404.

(1) *Orig.* II, 2. — (2) *Epist.* XVI — (3) *In Virgil.* I. 10, v. 17. — (4) *Vols. Hist. lat.* II, 1.

FRONTONIANORUM. — M. Cornelius Fronto, célèbre orateur romain, fut un des maîtres de Marc-Aurèle. Ce prince philosophe lui donna le consulat, et lui fit élever, en l'année 161, une statue dans le sénat; mais il lui a lui-même élevé, dans ses *Commentaires*, I, § 2, un monument plus durable. « C'est à Fronto, dit-il, que je dois d'avoir su remarquer tout ce que la royauté enferme de jalousie, d'astuces, d'hypocrisie, et combien, en général, il y a peu d'affection dans le cœur de ces hommes qu'ici l'on appelle Nobles. » Eumenius, dans son *Panégyrique de l'empereur Constance*, chap. XIV, a loué Fronto en des termes qui paraissent fort hyperboliques; il fait de lui un autre Cicéron. Il ne lui donne pas la seconde place; à ses yeux ils sont tous deux sur la même ligne, et se partagent l'empire de l'éloquence latine : « Fronto romanæ eloquentiæ non secundum; sed alterum lumen. » Au reste, ce rival de Cicéron avait, au jugement de Macrobe, *Saturnal.*, V, 1, un caractère de style tout opposé à celui du défenseur de Milon et de Marcellus. Cicéron est riche et abondant; Fronto était *sec;* et, par *sec*, on ne peut pas entendre qu'il était concis; car, Macrobe distingue la *brièveté*, la concision de Salluste, de la *sécheresse* de Fronto. Aulu-Gelle parle plus d'une fois de Fronto, dont il était contemporain, en la société duquel il avait quelque temps vécu. « Dans ma jeunesse, dit-il, XIX, 8, quand les maîtres et les cours publics me laissaient du loisir, j'allais rendre visite à Cornelius Fronto, pour jouir de son langage si pur, de sa conversation nourrie de toutes les bonnes doctrines. Jamais il ne m'est arrivé de le voir et de l'entendre, sans revenir chez moi et plus poli et plus savant. »

L'édition *princeps* des fragmens de son traité *De differentiis verborum*, fut donnée par les soins de J. Parrhasius, dans sa collection des Grammairiens anciens, en 1504. L'ouvrage a été reproduit dans les réimpressions de cette collection et dans les recueils de G. Fabricius, 1569, in-8; de Putschius, 1605, in-4. Voyez Boissonade, *Biogr. univ.* Voyez encore l'*Hist. litt. de la France*, tom. I, pag. 282-286.

Angelo Mai, d'après les découvertes récentes, a publié divers ouvrages de Fronto, à Milan, 1815, et d'autres encore à Rome, 1823. En voici les titres :

I. *Epistolarum ad Antoninum Pium liber unicus.*

II. *Epistolarum ad Marcum Cæsarem libri* I *et* II.

III. *Epistolæ ad L. Verum.*

IV. *Epistolarum ad amicos libri I et II.*

V. *De feriis Alsiensibus.* Correspondance entre Marc-Aurèle et Fronto, sur le séjour de ce dernier auprès d'Alsium, en Etrurie.

VI. *De Nepote amisso.*

VII. *Epistola de Orationibus ad M. Antoninum Augustum.*

VIII. *Epistola ad Cæsarem de Eloquentia.* — Ces deux derniers ouvrages ont été retrouvés, avec des augmentations, dans le manuscrit découvert par Angelo Mai, au Vatican.

IX. *Epistola ad Annicum Verum.*

X. *Epistolæ ad M. Antoninum Augustum, libri I et II.*

Parmi les fragmens on cite :

Fragm. de bello Parthico ad M. Antoninum. Lettre de consolation, à ce que l'on croit, sur le revers de la guerre des Parthes.

Ad M. Antoninum principia historiæ. Fragmens d'un ouvrage où Fronto met en parallèle les campagnes de Trajan et celles de Verus.

Laudes fumi et pulveris ; Laudes negligentiæ. Fragmens de lettres plaisantes à Marc-Aurèle.

Nous avons perdu, ou, du moins, nous ne connaissons pas encore de Fronto :

Panegyricus I. Antonino Pio dictus, sur la guerre que cet empereur fit contre les Bretons.

Panegyricus II. Il remercie Antonin-le-Pieux de ce qu'il l'a élevé au consulat.

Oratio pro Demonstrato Petiliano. — Oratio Bithyna. — Invectiva in Pelopem.

M. Armand Cassan a publié une bonne et savante traduction des *Lettres inédites de Marc-Aurèle et de Fronton.* Paris, Levavasseur, 2 vol. in-8. 1830.

« Les ouvrages de Fronto, perdus pendant long-temps, dit M. Charpentier, viennent de se retrouver, mutilés, il est vrai, et incomplets ; la pensée, brisée et obscurcie, n'offre plus que des formes vagues et altérées ; un reste de chaleur est encore au fond de ces membres dispersés, mais la vie s'en est retirée : aussi, tel

que nous le possédons, avons-nous peine à trouver cet écrivain égal à sa réputation, que nous croyons sans la comprendre. » *Etudes morales et historiques sur la littérature romaine*, pag. 248-249.

Post lividorum. — Sidonius parle plusieurs fois de ses détracteurs, *Epist.* III, 14; — IV, 22; — VIII, 1; — IX, 16. Il se loue de ce qu'il ne leur ressemble pas; IX, 9.

LETTRE II.

Agricola. — Son nom ne serait point parvenu jusqu'à nous, si deux lettres (1) ne lui eussent été adressées par Sidonius Apollinaris qui avait épousé sa sœur, Papianilla. Il paraît certain qu'Agricola était fils de l'arverne Avitus, qui, après avoir été trois fois préfet du prétoire dans les Gaules, se fit proclamer empereur à Toulouse, en 455. Pernetti (2), toujours si prodigue d'éloges, nous dit, sans néanmoins produire aucune preuve, qu'Agricola ne dégénéra pas des grandes qualités qui semblaient être attachées à toute la famille de Sidonius. Peut-être même Pernetti se trompe-t-il, quand il fait d'Agricola un lyonnais.

Théodoric II, roi des Goths, monta sur le trône en 453, par l'assassinat de Thorismund (3), son frère. Pour justifier ce crime, il accusa son prédécesseur d'avoir formé le dessein de rompre l'alliance avec les Romains. Thorismund avait puisé dans les conversations d'Avitus, avec le goût des lettres, le désir d'améliorer le sort des peuples qu'il devait gouverner. Théodoric, à son tour, contribua beaucoup, après la mort de Maxime, à faire élire empereur Avitus, et il garantit au nouveau César l'appui des Goths contre

(1) La 2.e du I.er livre, et la 12.e du II.e livre. — (2) *Lyonnais dignes de mémoire*, tom. I, pag. 58. — (3) Jornand. *De Rebus Getic.* — Prosp. *Fast.* ad ann. 453. — Idatii *Chron.* ad ann. 453.

ses ennemis. Riciarius, roi des Suèves, voulut profiter des troubles de l'empire pour étendre sa domination sur l'Espagne. Théodoric avertit son beau-frère que les Romains et les Goths étant alliés, il ne pouvait attaquer les uns sans mécontenter les autres. Le présomptueux Riciarius répondit : « Si tu murmures, si tu te plains de ce que j'approche trop près de toi, j'irai à Toulouse, siége de ton empire ; là, si tu peux, résiste-moi (1). » Théodoric aussitôt passa les Pyrénées, remporta une victoire complète sur le roi suève, près de la rivière Urbicus (l'*Obrego*) qui prend sa source dans les Asturies ; il se rendit ensuite dans le royaume de Léon (2). En peu de temps il achève la conquête des états de son beau-frère, et pour s'en assurer la possession, il fait trancher la tête à Riciarius, arrêté dans sa fuite.

La nouvelle de la déposition et de la mort d'Avitus oblige Théodoric à revenir promptement dans son royaume. Agiulfe (3), qu'il avait laissé son lieutenant en Espagne, veut s'y rendre indépendant. Le roi des Goths envoie une armée contre lui ; il le bat et le met à mort ; mais le pays était tellement dévasté, que les Goths ne purent s'y maintenir. Leur départ est le signal d'une nouvelle révolte des Suèves. Sans renoncer au projet de les asservir, Théodoric s'allie à Gizeric, roi des Vandales, pour faire la guerre à Majorien, que Ricimer avait fait élire empereur à la place d'Avitus. Battu par Majorien devant Arles, dont il avait entrepris le siége, il renonce à l'alliance de Gizeric, et l'oblige à servir Majorien contre les Vandales. Sévère, successeur de Majorien, ou plutôt Ricimer, qui régnait sous le nom de ce fantôme d'empereur, s'attache Théodoric (4) en lui livrant Narbonne, dont la conservation avait coûté tant de sang aux Romains. L'armée qu'il envoie contre Ægidius (5) est défaite devant Orléans, mais il n'en accroît pas moins ses états de plusieurs villes ; et il méditait de nouvelles conquêtes, quand il fut assassiné par son frère Euric, au mois d'août 466. Il était alors environ dans la 40.e année de son âge, et avait régné treize ans accomplis. Ainsi, Théodoric perdit le trône par un crime semblable à celui qui l'en avait rendu maître (6).

Dans la 2.e lettre de son 1.er livre, Apollinaris Sidonius nous a

(1) « Si hic murmuras, et me venire causaris, Tolosam, ubi sedes, veniam ; ibi, si vales, resiste. » Jornand, LXXIII, édit. de Genève, 1690. — (2) 456. — (3) 462. — (4) Ibid. — (5) Le comte Gilles. — (6) *Biogr. univ.*, art. Théodoric. — Claude de Vic et Vaissette, *Histoire générale du Languedoc*, tom. I, pag. 189-656.

laissé un magnifique éloge de la puissance et de la politique de ce prince. « On pourrait soupçonner avec quelque fondement l'auteur de cette lettre, trop travaillée pour avoir été écrite dans le dessein qu'elle ne fût lue que par une seule personne, de n'avoir dépeint avec tant de soin la sagesse et l'application du roi des Visigoths, qu'afin d'attirer plus de monde dans quelque parti qui se formait alors parmi les habitans des provinces obéissantes des Gaules, pour secouer le joug des officiers envoyés par la cour de Ravenne, et pour se mettre sous la protection des Visigoths. Qu'il y eût alors dans ces provinces plusieurs citoyens, fatigués, désespérés de l'état déplorable où leur patrie était réduite par les querelles qui s'excitaient de temps en temps entre les Barbares, qui en tenaient une partie, et l'empereur qui en conservait une autre, qu'il ne pouvait garder sans l'épuiser en même temps; et que ces citoyens, persuadés d'un autre côté que l'empereur ne viendrait jamais à bout de reprendre ce que tenaient les Barbares, voulussent se donner à certaines conditions à ces mêmes Barbares, afin de n'avoir plus à faire la guerre continuellement, on n'en saurait douter. On verra même, dans la suite, que les Romains de la Gaule, je dis des plus considérables, ont quelquefois exhorté le Barbare d'achever de se rendre maître de leur patrie. Ce qui empêcha jusqu'au règne de Clovis que les Romains des Gaules ne prissent tous de concert, et qu'ils n'exécutassent le dessein de se jeter entre les bras des Barbares, ce fut que ces derniers étaient encore ou païens, comme les Francs et les Allemands; ou ariens, comme les Visigoths et les Bourguignons, et que le gros de ces Romains ne pouvait pas se résoudre à se donner un maître ou idolâtre ou hérétique.

« Aussi, c'est peut-être par cette raison-là que Sidonius Apollinaris a soin de faire mention, dans son épître, du peu de zèle que Théodoric avait pour sa secte. Cependant Sidonius, dans les lettres qu'il écrivit lorsque les Visigoths se furent rendus maîtres de l'Auvergne, ce qui n'arriva que plusieurs années après la mort de Théodoric, témoigne tant d'affliction de voir sa patrie sous leur joug, que j'ai peine à croire qu'il ait jamais souhaité qu'elle fût soumise à leur domination. Peut-être aussi le changement des circonstances aura fait changer de sentiment à Sidonius. Il aura souhaité de voir passer l'Auvergne sous le pouvoir de Théodoric, prince sage, et nullement ennemi des catholiques; mais il aura été au désespoir de la voir passer sous la domination d'Euric, le successeur de Théodoric, parce qu'Euric était un prince violent et cruel persécuteur de la véritable religion. D'ailleurs, Sidonius, qui

était encore laïque lorsqu'il écrivit la lettre ....., était devenu évêque de l'Auvergne lorsqu'Euric fut mis en possession, ce qui n'arriva qu'en l'année 475 (1) »

— « La peinture que Sidonius Apollinaris fait de la manière de vivre, et de la cour de Théodoric II, peut servir à donner quelque idée de la cour de nos premiers rois. S'il y avait de la différence, pour parler ainsi, entre la cour de Tournai et celle de Toulouse, c'est que la première devait être encore moins sauvage que l'autre. Il y avait déjà pour lors deux cents ans que les Francs, habitués sur les bords du Rhin, fréquentaient les Romains, et qu'ils passaient la moitié de leur vie dans les Gaules; au lieu qu'il n'y avait pas encore quarante-cinq ans que les Visigoths, partis des bords du Danube, s'étaient établis dans ce pays-là, et qu'ils avaient commencé à s'y polir par le commerce des anciens habitans (2). »

Nihil regni defraudet invidia. — La même pensée se trouve dans plusieurs auteurs. Voyez Capitolin, *in Antonino philosopho*, XV; — Sénèque, *De Ira*, III., 22, édit. de Juste-Lipse; — Cicéron, *pro Flacco*.

Cæsaries refuga. — Alcime Avite a dit en parlant de l'Inde, *Poemat.* I, 203 :

« Cæsaries incompta riget, quæ crine supino
Stringitur, ut refugo careat frons nuda capillo. »

Et Lucain, *Pharsal.*, X, 131.

« . . . . . Pars sanguinis usti
Torta caput, refugosque gerens a fronte capillos. »

C'était autrefois un ornement que de porter ainsi les cheveux rejetés en arrière; on peut le voir dans plusieurs historiens. Julius Capitolinus dit, au sujet de Pertinax : « Fuit autem senex venerabilis, immissa barba, reflexo capillo. » XV. — Pescennius Niger, au rapport de Spartien, était d'une haute stature, d'une belle

(1) Dubos, *Hist. crit. de la monarchie française*, tom. I, pag. 402-418, et 447-515. — Gibbon's *History of the Fall and the decline of roman empire*, chap. XXXVI.

(2) Dubos, *lieu cité*, pag. 403.

forme, « capillo in verticem ad gratiam reflexo. » VI. — « Comæ, dit St. Jérôme, in occipitiumque frontemque tornantur. » *Adversus Jovinian.*, II, pag. 214, édit. des Bénédictins.

Sicut mos gentis est. Les rois goths étaient vêtus comme leurs sujets; c'est Isidore de Séville qui nous l'apprend. « Leuvigildus primus inter suos regali veste opertus, solio resedit; nam, ante eum, et habitus et consessus communis ut genti, ita et regibus erat. » *Chronic.* pag. 401. Paris, 1601, in-fol.

Crinium flagellis. — Les Goths portaient une longue chevelure dont les tresses flottaient sur leurs épaules. « Nonnullæ etiam gentes non solum in vestibus, sed et in corpore aliqua sibi propria, quasi insignia vindicant, ut videmus cirros Germanorum, granos et cinnabar Gothorum. » Isid. Hispal. *Orig.* XIX, 23. Par le mot *cirros*, le savant P. Sirmond entend des cheveux noués en tresses, *in nodum coactos;* et par *granos*, ces tresses mêmes (1). Le Synode de Braga, *can.* 29, emploie ce dernier mot dans un sens tout-à-fait identique, à ce qu'il nous paraît: « Item placuit ut lectores in in Ecclesia, in habitu seculari ornati non psallant, neque *granos* gentili ritu demittant. » On lit dans Pétrone: « Hilarior post hanc pollicitationem mulier facta, basiavit me spissius, et ex lacrymis in risum mota, descendentes ab aure capillos meos lenta manu duxit. »

Les Francs, et surtout les princes du sang royal, portèrent aussi la longue chevelure des peuples du Nord. « Ut regum istorum mos est, dit Grégoire de Tours, crinium flagellis per terga demissis. » VI, 24. — « Una tantum pars capillorum (*Chlodovæi*) quæ subter fuerat, jam defluxerat; alia vero cum ipsis crinium flagellis intacta durabat. » VIII, 10.

Antelucanos sacerdotum suorum coetus. — Les prêtres ariens chantaient des antiennes qui favorisaient leur doctrine, et, dès la pointe du jour, allaient en procession à leurs églises, continuant le même chant. « Où sont, disaient-ils, ceux qui assurent que les trois personnes ne font qu'une même puissance? » Voyez Sozomène, *Hist. eccl.*, VIII, 7; — Socrate, *Hist. eccl.*, VI, 8; — Walafride Strabon, *De Officiis divin.*, XXV.

(1) In Sidon. *Notæ*, 1, 2, 9. — Voyez Savaron, pag. 11.

Reliquum mane. — Dans les âges reculés, c'était le matin que se traitaient les plus importantes affaires; on remettait au soir celles qui ne l'étaient pas autant. « Si diurna negotia, écrit Symmaque à son ami Ausone, nunquam distingues quiete, certe antelucano somno nullus indulseris, ut detur aliquod tempus officiis. » *Epist.* I, 17, édit. de Juret. — On lit dans Sénèque : « In postmeridianas horas aliquid levioris operæ distulerunt. Majores quoque nostri novam relationem post horam decimam in senatu fieri vetabant. » *De Tranquillitate animi*, XV.

Circumsistit sellam comes armiger. — Sidonius emploie le mot *sella*, siége, parce que les rois goths, avant Leuvigilde, n'avaient pas de trône. Voyez la *Chronique* d'Isidore de Séville, pag. 401. — Sur la dignité d'*armiger*, ou grand écuyer, Corripus, III, 6.

Pellitorum turba satellitum. — Les satellites, les *gardes-du-corps*. Sidonius les nomme *pelliti*, parce qu'ils étaient couverts de peaux, comme les Scythes, dont les Goths tiraient leur origine. « Non hodieque, dit Sénèque, magna Scytharum pars tergis vulpium induitur ac murium, quæ factu mollia, et impenetrabilia ventis sunt? » *Epist.* XC.

« Ipsa satellitibus pellitis Roma patebat,
Et captiva, prius quam caperetur, erat. »

Rutilii, *Itin.* II, 49-50.

« Tentavit Geticus nuper delere tyrannus
Italiam, patrio veniens juratus ab Istro,
Has arces æquare solo, tecta aurea flammis
Solvere, mastrucis proceres vestire togatos. »

Prudent. *Contra Symmachum*, *II*.

Les *mastrucæ*, dont parle ici Prudence, ne sont autre chose que des vêtemens faits avec des peaux de bêtes sauvages. Voyez Isidore, XIX, 23; — Prosper d'Aquitaine, *De Providentia Dei*; — Maxime de Turin, *tom.* II; — Jérôme, *Epitaph. Nepot.*

Exclusa velis, inclusa cancellis. — Corripus, décrivant la salle d'audience de l'empereur Justin-le-Jeune, place de même les gardes hors du rideau; livre III, chap. 6.

« Nobilitat medios sedes Augusta penates,
Quatuor eximiis circumvallata columnis. »

Et un peu plus loin :

« Vela tegunt postes; custodes ardua servant
Limina, et indignis intrare volentibus obstant
Condensi numeris, fastu nutuque tremendi. »

Un rideau partageait donc toute la salle d'audience, qui était fermée par une balustrade, *cancellis inclusa*. Les conseillers du prince étaient admis dans le consistoire royal, en dedans du rideau; les gardes restaient entre ce même rideau et la balustrade. — La même disposition se retrouvait à peu près dans les tribunaux des juges. Cassiodori *Variarum*, XI, 6. — Isidori *Gloss.*

Suspiriosus. — Qui *soupire*, tout essoufflé sous son fardeau, sous l'argenterie qu'il porte. C'est dans le même sens que le poète Alcime Avite dit, au III.e livre de ses poèmes :

« Quod pelagus, quod terra tenet, quod flumina gignunt,
Certatim mensis cedentibus undique lassus
Portabat pallens auri cum fasce minister. (v. 231.)

Toreumatum conchyliata supellex. — Au livre II.e *Epist.* 13, au IX.e *Epist.* 13, Sidonius se sert encore du même mot : *Sericato toreumati imposuit, rutilum toreuma bysso.* Il est manifeste que, dans ces divers endroits, *toreuma* est employé pour *torale*, couverture de lit; notre auteur lui donne une acception qui n'est pas la sienne. Les *toreumata* étaient des vases ciselés, qui n'ont rien de commun avec la pourpre et le lin. Les *toralia* étaient des couvertures que l'on plaçait sur les lits appelés *triclinia.* Ils étaient pour l'ordinaire faits avec des peaux; chez les riches, ils étaient de

pourpre et de soie. « Conchyliatis Cn. Pompeii peristromatis servorum in cellis lectos stratos videres. » Cic. *Philippica*, II.

« Cubitis trudit hinc et inde convivas,
Effultus ostro, sericisque pulvinis. »

Martialis, *Epigramm.* III.

Elegantiam græcam. — Les Grecs étaient hommes de bonne chère par-dessus tout. Voy. Athénée, X, 14; — Sidon. *Epist.* IV, 7.

Abundantiam gallicanam. — Les Occidentaux, et les Gaulois en particulier, étaient gros mangeurs. « Edacitas in Græcis gula est, dit Sévère Sulpice, in Gallis natura. » *Dial.* I, 4. Ce bon appétit de nos ancêtres fournit au même écrivain plusieurs plaisanteries, dans lesquelles il semble se complaire. Voyez *Dial.* I, 2; — *Dial.* II, 7; — Sidon. *Epist.* II, 9; — Luitprandi Ticinensis, I, 6; — Guizot, *Cours d'Hist. mod.*, tom. II, pag. 56.

Luxu sabbatario. — Sidonius parle ici des jours de fêtes qu'il oppose aux jours ordinaires, et ne fait qu'employer une locution fort ordinaire à l'Ecriture, qui désigne une solennité quelconque, par le mot *sabbatum*. Isidore de Peluse témoigne, du reste, de ce que nous disons : « Σάββατον πασαν εορτην καλουσι. » *Epist.* III, 110.

Somnus meridianus. — Les anciens faisaient la méridienne, pour se reposer des fatigues matinales. Sidon. *Epist.* II, 9. — Sueton. *in Augusto*, 78.

Tabula cordi est. — De quel jeu s'agit-il dans ce passage de Sidonius? Il est difficile de le deviner. Voici comment le P. Menestrier (1) traduit ces quelques lignes : — « Après le repas, Théodoric joue quelquefois au *trictrac*; et il est un fort beau joueur, car il jette les dés lestement, remarque aussitôt les points, place les tables, donne le cornet, excite les autres à jouer et les attend patiemment. Il ne dit mot quand il fait quelque bon coup, rit quand le jeu ne lui en dit pas, et ne se fâche jamais. Il ne demande point de re-

(1) *Hist. consul. de la ville de Lyon*, pag. 172.

vanche quand il perd, et ne la prend pas même quand on la lui présente, etc. »

M. Jal, qui a aussi inséré cette lettre dans son *Résumé de l'Hist. du Lyonnais*, s'est servi, en la modifiant, de la traduction du P. Menestrier; mais il n'a presque rien changé au passage qu'on vient de lire, et il y a laissé subsister le *trictrac*.

Le dernier traducteur de Sidonius, Billardon de Sauvigny, fait ainsi parler son auteur :

« — Quand ce prince veut jouer, il ramasse promptement les dés, les interroge en plaisantant, et attend avec patience ce que le sort en décidera ; si le coup lui est favorable, il y prend intérêt, etc...»

Comme on le voit, Sauvigny élude la difficulté ; il ne traduit point le mot *tabula*, que Menestrier a rendu par *trictrac ;* et, dans tout le reste du passage, il semble avoir plutôt deviné que traduit.

Le commentateur le plus estimé de Sidonius, le P. Sirmond, n'a fait aucune annotation sur ce passage ; mais son devancier, le président Savaron, n'a pas été aussi bref. Suivant lui, ce serait du *jeu des petits soldats*, fort usité chez les Romains, que Sidonius aurait voulu parler. Cette opinion me paraît assez probable, surtout si je la rapproche de ce qu'on lit sur le *jeu des petits soldats*, dans les *Antiquités romaines* d'Adam (1). « Les Romains, dit cet auteur, que j'abrége, jouaient aussi à un jeu appelé *Duodecim scripta*... sur une table carrée (*tabula* vel *alveus*), divisée par douze lignes sur lesquelles on plaçait des fiches de différentes couleurs (*calculi*, *latrones*, vel *latrunculi*) ; on les plaçait d'après les coups, comme nous faisons au trictrac. Toutes ces lignes étaient coupées par une ligne transversale, appelée *linea sacra*, et qu'on ne dépassait pas sans y être contraint. Quand les fiches se trouvaient à la dernière ligne, on les désignait par les épithètes *inciti*, vel *immoti*, et le joueur, réduit à l'extrémité, ne pouvait plus se remuer. Le jeu dépendait autant du hasard que de la combinaison. »

Ce qui rend le sens du passage de Sidonius si difficile à saisir, c'est qu'il n'y est question que d'un seul jeu, et que ces mots de *tesseræ*, de *jactus*, de *calculi* que l'on y trouve, peuvent s'appliquer à plusieurs jeux usités chez les anciens. Je ne trancherai pas la question, mais je ne pense pas qu'on puisse, comme le P. Menestrier, traduire *tabula* par *trictrac;* il me semble qu'il faut rendre tout le passage d'une manière littérale, et qu'en se rappro-

(1) Tom. II, pag. 288.

chant du texte autant qu'il est possible, on ne s'expose point à faire un contre-sens, ou bien une conjecture qui serait très-hasardée (Note de M. Péricaud).

Tunc ego etiam aliquid obsecraturus feliciter vincor. — « On peut conjecturer, sur ce que dit Sidonius du bonheur qu'il avait de perdre quelquefois son argent, qu'il était venu à Toulouse pour affaires. Quoique la cité d'Auvergne, dont il était sénateur, et où par conséquent il devait avoir la principale portion de son patrimoine, ne fût point encore sujette aux Visigoths, il se peut très-bien que Sidonius eût affaire d'eux, parce qu'il avait des terres dans les provinces où étaient les quartiers qu'on leur avait accordés, et dont on voit bien, par sa lettre, qu'ils s'arrogeaient déjà le gouvernement, soit du consentement de l'empereur, soit malgré lui. » Dubos, *Hist. crit.*, etc., tom. I, pag. 407.

Circa nonam. — C'est notre troisième heure de l'après-midi. Parmi les Romains, on distinguait le jour en civil et en naturel. Le jour civil (*dies civilis*) avait pour durée l'intervalle de minuit à minuit. — Le jour naturel (*dies naturalis*) était depuis le lever du soleil jusqu'à son coucher; on le divisait en douze heures inégales suivant les diverses saisons. Adam, *Antiq. Rom.*, tom. II, pag. 91.

Nec organa hydraulica sonant. On peut consulter sur ces orgues hydrauliques, Vitruve, IX, 9; et X, 1, 13. — Claudien les décrit ainsi, dans le *Panégyrique de Mallius Theodorus :*

« Et qui magna levi detrudens murmura tactu,
Innumeras voces segetis moderatus ahenæ
Intonet erranti digito, penitusque trabali
Veste laborantes in carmina concitet undas. »

Phonascus. — Maître de musique, qui enseigne à bien conduire la voix, à prendre divers tons.

Vocales. — Les musiciens qui chantent sous la direction du *Phonascus*.

Choraules. — Joueur de flûte, ou de hautbois. χορος, *chœur*, et αυλος, *flûte*.

Mesochorus. — μεσος, *milieu*, et χορος, *chœur*. Pline le Jeune se sert de ce mot pour désigner celui qui, dans une assemblée, donnait le signal des applaudissemens lorsqu'un orateur venait de parler. « Infiniti clamores commoventur, cum mesochorus dedit signum. » *Epist.* II, 14. Le métier de *claqueur* n'est pas nouveau !

LETTRE III.

Senatu move. — La loi Calpurnia interdisait pour toujours l'entrée du sénat et la possession des charges à ceux qui étaient convaincus de brigue; elle ajoutait même une forte amende pécuniaire. Dion, *Hist. rom.* XXXVI, 21. — La loi Julia fut moins sévère, et borna l'interdiction à l'espace de cinq ans. Plus tard, lorsque les princes élurent eux-mêmes les magistrats, on établit de nouvelles peines contre ceux qui useraient de brigue auprès du trône. *Cod. Theod.*, lib. I. — Si donc notre auteur dit à Philimatius que les lois écartent du sénat les hommes de brigue, il fait allusion, non pas à ce qui était en vigueur de son temps, mais à ce qui avait eu lieu par le passé.

Magisteriis palatinis. — Tous les attributs de cette charge se trouvent énumérés un à un, dans Cassiodore, *Variarum*, VI, 6. Le maître des offices avait soin du palais, des écoles, des postes publiques, *Veredorum*. Il introduisait auprès du prince, etc. Voyez encore l'*Itinéraire* de Rutilius, I, v. 563.

Tribunitius. — Tribun du prétoire; le tribun était sous la dépendance du préfet.

Vicariano apice. — « Les frères de Constantin avaient déjà quitté les Gaules, lorsque cet empereur, après ses victoires sur Licinius, étant devenu maître de tout l'empire, en établit le siége à Bysance, à laquelle il donna le nom de Constantinople. Il divisa alors l'empire, ou, pour mieux dire, renouvela la division qui en était déjà

faite, selon quelques auteurs, en quatre préfectures, sous le gouvernement de quatre préfets du prétoire. Cette charge, qui auparavant était militaire, devint alors purement civile, et fut bornée à la seule administration de la justice et des finances. Ces quatre préfets étaient regardés cependant comme les premiers officiers de l'état, et leur autorité égalait presque celle des empereurs. On leur donna d'abord, comme aux sénateurs, le titre de *clarissime*, et ensuite celui d'*illustre*. Les quatre préfectures de l'empire furent, depuis Constantin, l'Orient, l'Illyrie, l'Italie et les Gaules. Le préfet des Gaules choisit Trèves pour sa résidence, sans doute parce que cette ville avait été le siége des empereurs, qui avaient régné dans les mêmes provinces; elle le fut aussi de leurs successeurs. Chaque préfet avait sous ses ordres plusieurs diocèses, et chaque diocèse avait un *vicaire* du préfet, et comprenait plusieurs provinces qui étaient gouvernées par un proconsul, ou par un président dont les appellations étaient portées en dernier ressort au préfet : on ne pouvait appeler des jugemens de ce dernier.

« Le préfet des Gaules avait sous sa juridiction quatre diocèses administrés par autant de *vicaires*, savoir : l'Espagne, l'île de Bretagne, les Gaules proprement dites, et les cinq provinces des Gaules. Celles-ci furent augmentées depuis de deux provinces, qui furent nouvellement érigées par le partage des anciennes; ce qui forma ce qu'on appela les *Sept Provinces*. On a beaucoup disputé quelles étaient ces cinq provinces qui eurent un vicaire particulier; nous ne doutons pas que ce ne fût la Narbonnaise, la Viennoise, l'Aquitanique, la Novempopulaine et les Alpes Maritimes. La Viennoise et l'Aquitanique ayant été subdivisées dans la suite, et sur la fin du IV.e siècle, l'une en Viennoise et en Narbonnaise seconde, et l'autre en Aquitaine première et seconde, formèrent enfin les sept provinces de la manière qu'on les trouve sous l'empire d'Honoré. Les auteurs contemporains (1) font mention de ce vicariat tantôt sous le nom de Cinq Provinces, tantôt sous celui d'Aquitaine prise en général; car, on distinguait alors les Gaules en deux parties, savoir : en Gaules proprement dites, et en Aquitaine. Le vicaire qui eut l'administration des Gaules proprement dites sous l'autorité du préfet, résidait ordinairement à Lyon, et celui des Cinq Provinces à Vienne, ce qui releva beaucoup cette dernière

(1) Sext. Ruf. in *Breviar.* — Amm. Marcell. XV, 11. — Auson. *Clar. Urb.* VIII. — Sev. Sulp. *Hist.* II. — Sozom. *Hist.* IX, 11.

Métropole. La province des Alpes Maritimes, qu'on comprenait auparavant dans l'Italie, et dont l'empereur Galba avait séparé une partie en deçà de la rivière du Var pour l'unir à la Narbonnaise, commença seulement alors d'appartenir entièrement aux Gaules, et elle fut du nombre des cinq provinces qui eurent un vicaire particulier. Pour ce qui est des Alpes Grecques ou Penines, il ne paraît pas qu'elles aient fait partie de la Gaule avant la fin du IV.e siècle qu'elles furent comprises dans le vicariat des Gaules proprement dites : elles dépendaient auparavant de l'Italie, suivant tous les anciens géographes ; ainsi, elles n'ont jamais été comprises dans la Narbonnaise. (1) »

La *Notice de l'Empire*, faite sous l'empire de Valentinien III, ne compte que six vicaires pour l'Occident, trois sous le préfet d'Italie, et autant sous celui des Gaules ; elle ne met sous ce dernier qu'un vicaire pour toutes les Gaules en général, et lui donne le titre de *Vicaire des Sept Provinces*. C'est ce qui a fait croire au P. Sirmond (2), qui n'admet que trois vicaires sous le préfet des Gaules, que, malgré la distinction des sept provinces, et leur vicariat marqué dans cette *Notice*, un seul et même vicaire a toujours administré les dix-sept provinces des Gaules. On doit observer que cette *Notice* n'est pas tout-à-fait exacte (3), et qu'elle paraît défectueuse dans l'énumération des vicariats de l'Occident ; car elle omet dans cet endroit celui de l'Illyrie occidentale, quoiqu'elle en fasse mention ailleurs (4).

Sede suspiciunt. — Sur son siége de vicaire. Voyez Symmaque, *Epist.* X, 36. — Cassiod. *Variarum*, II, 24.

Rauci voce præconis. — Sidon. *Epist.* VII, 12. — In *Paneg.* Major. et Aviti. — Symm. X, 36. — Cassiod. *Variarum*, V, 3; II, 3.

Amicalibus. — Il y a dans cette phrase un assez mauvais jeu de mots, qu'il n'est pas possible de faire passer en français. Sidonius veut dire que les détracteurs de Gaudentius, excités contre cet homme par des *aiguillons ennemis*, stimulis inimicalibus, sont forcés toutefois de comparaître devant les *bancs amis*, scamnis

(1) Claude de Vic et Vaissette, *Hist. gén. de Languedoc*, tom. I, pag. 142 et 627. — (2) *Not.* in Sidon., pag. 18. — (3) Pancirol. *Præf.* in *Not. Imper.* — (4) *Not.*, cap. 61.

amicalibus. Il désigne par le mot *scamna* les siéges des avocats ; il appelle ces bancs *amicalia*, parce que les avocats plaidaient les causes près des vicaires et occupaient une place *amie*, si l'on peut parler ainsi. — Il y a souvent, dans Sidonius, de ces phrases alambiquées, entortillées, et que notre langue ne rendra jamais d'une manière équivalente ; on nous dispensera de les indiquer, la besogne serait par trop forte.

Unde te etiam. — Sidonius conseille à Philimatius d'agréer la place de conseiller de préfecture, et de réparer ainsi la perte d'une charge qu'il avait peut-être remplie auprès du vicaire. Les conseillers du préfet, une fois qu'ils étaient restés en place le temps suffisant, recevaient de grands priviléges, que ne pouvaient pas obtenir ceux qui avaient assisté seulement un vicaire, ou un autre officier inférieur. Voilà pourquoi Philimatius doit *compenser la perte d'une autre dignité ; car, s'il venait au conseil sans la prérogative de conseiller préfectorial, il semblerait n'avoir exercé que les fonctions de vicaire.*

LETTRE IV.

Apud principis domum. — C'est d'Anthemius qu'il s'agit ici ; les vicaires étaient nommés par les princes, et non pas par les préfets : « Propria est jurisdictio, quæ datur a principe. » Cassiod. *Variarum*, VI, 15.

LETTRE V.

Cette lettre, les deux précédentes, et celles qui suivent dans ce premier livre, à part cependant la VIII.e et la dernière, ont été écrites de Rome à Lyon.

Rhodanusiæ nostræ. — Lyon, que Sidonius appelle *Rhodanusia*, est nommé par quelques auteurs *Araria*, à cause du Rhône et de la Saône qui ont leur confluent près de ses murs. St. Irénée désigne sous le nom de ῥοδανουσία tout le pays qui touche au Rhône. *Hæres*, I, 9.

Publicus cursus usui fuit. — Les *courses publiques* des anciens avaient quelque ressemblance avec ce que nous appelons vulgairement des *postes*. Voyez à ce sujet l'*Histoire des grands Chemins de l'empire*, par Nicolas Bergier.

Utpote sacris apicibus accito. — Un simple particulier ne pouvait se servir de la poste impériale, à moins qu'il ne fût mandé par le prince. Voyez Théodoret, II, 11; — Symm. III, 63; — Cassiod., VI, 3. « Personne n'ignore, dit l'abbé Dubos, que les empereurs avaient sur toutes les grandes routes des maisons de poste, placées à une distance convenable les unes des autres, et qu'on y fournissait, sans payer, des chevaux, des voitures, en un mot tout ce qui est nécessaire en route à tous ceux qui étaient porteurs d'un ordre du prince, expédié en forme de brevet, et qui déclarait que ces personnes voyageaient pour le service de la république. C'était même une espèce de crime d'état que de prendre des chevaux dans une de ces maisons, sans avoir l'ordre dont je viens de parler; l'empereur Pertinax fut condamné, dans le temps qu'il était déjà chef de cohorte, à faire à pied une longue traite, pour s'être rendu coupable d'un pareil délit. Il serait inutile de rapporter ici toutes

les lois qui sont dans le code concernant la poste romaine ; je me contenterai de dire que lorsque les chevaux que le prince entretenait dans les maisons bâties sur les voies militaires ne suffisaient point, les habitans qui demeuraient à une certaine distance de ces maisons-là étaient tenus de fournir les leurs, afin que le service ne souffrît point de retardement. » *Hist. crit., etc.*, tom. I, pag. 126. — Le Quien de la Neufville, *Origine des postes chez les anciens et chez les modernes*, pag. 31-33.

Veredorum. — Parmi les chars qui servaient aux *courses publiques*, le plus commun était celui que les Romains appelaient *rheda ;* les chevaux y étaient plus souvent attelés qu'à tout autre. De là vient que les chevaux de poste ont été nommés *veredi*, *a vehenda rheda ;* et les postillons, *veredarii*, suivant le témoignage de Festus Pompeius : *Veredos antiqui dixerunt, quod veherent rhedas, id est, ducerent* (1). Voyez Nicolas Bergier, *Hist. des grands Chemins de l'Empire*, pag. 603.

Fluviorum si qui non navigabiles. — Les anciens avaient deux sortes de vaisseaux pour naviguer, tant sur les mers que sur les fleuves navigables. Ils appelaient les uns, *onerariæ naves*, et les employaient à porter toute sorte de fardeaux et de marchandises ; ils nommaient les autres, *fugaces*, sive *cursoriæ*, et d'un mot tiré du grec, *dromones*, comme qui dirait des *courriers*, à cause de la vitesse de leur course. C'est de ces derniers vaisseaux que parle Sidonius, quand il dit : *Ticini* cursoriam (*sic navigio nomen*) *ascendi, qua in Eridanum brevi delatus sum*. On les nommait autrement *celoces* et *holcadas*, *quibus excursum per alveum Padi faciebant* (2). Voilà pour ce qui regarde les fleuves navigables.

Dans ceux qui ne l'étaient pas, on pratiquait des gués aux endroits où les grands chemins venaient aboutir ; ou bien, on faisait des ponts, dont les rampans étaient joints aux levées, c'est-à-dire aux bouts opposites des grandes routes, pour y passer sans interruption. Voyez, sur cette matière, le savant ouvrage de Nicolas Bergier.

(1) *De verborum significat.* — (2) Cassiod. *Variarum*, II, 31 ; — IV, 15 ; — V, 16, 17, 18.

Ticini. — Fleuve d'Italie, dans la Gaule Cisalpine. Strabon dit qu'il sort du lac Verbanus, aujourd'hui *Lago Maggiore*, et qu'après avoir arrosé la ville qui porte le même nom, il va se perdre dans le Pô. C'est aujourd'hui le *Tésin* ou *Tesino*.

Phaetontiadas. — Les trois sœurs de Phaéton, Phœbé, Lampetie et Eglé; elles moururent de regret sur le Pô, où elles étaient allées pleurer le malheur de leur frère. Leur métamorphose n'est qu'une fiction poétique, aussi bien que ce que l'on dit de leurs larmes qui furent changées en ambre, parce qu'il dégoutte des peupliers une espèce de gomme qui ressemble assez à l'ambre jaune. Cette fable a été fort bien décrite par Ovide, au II.e livre des *Métamorphoses*. Voyez l'abbé Banier, la *Mythologie et les Fables expliquées par l'histoire*, tom. II, pag. 210-217.

Lambrum. — Fleuve de la Gaule Cisalpine, qui se jette dans le Pô. Plinii *Nat. Hist.* III, édit. de Lemaire.

Addua. — Rivière d'Italie, qui prenait sa source à cette partie des Alpes qu'on appelait le mont Adula. Après avoir formé dans son cours le lac Larium, sur lequel était située la ville de Côme, elle allait se rendre dans le Pô. L'Addua s'appelait encore Adda chez les anciens; c'est aussi son nom moderne. Sabbathier, *Dictionnaire pour l'intelligence des auteurs classiques, etc.*

Athesim. — Rivière d'Italie, qui naissait aux Alpes. On dit qu'elle avait un grand nombre de sources, et que la principale était celle qu'on appelait *Fons Athesis*, la source de l'Athésis. Elle était située au midi du lac Glacé. L'Adige arrose aujourd'hui les provinces qu'on nomme le Trentin, le Tyrol et l'état de Venise. Cette rivière se rend dans le golfe de Venise, après avoir reçu plusieurs autres rivières. Sabbathier, *Dict.*

Mincium. — Fleuve d'Italie, dont plusieurs auteurs mettent la source dans le lac Bénacus. Après avoir arrosé les murs de Mantoue, il allait se rendre dans le Pô. Ce fleuve conserve encore son ancien nom, puisqu'on l'appelle Mencio, ou Mincio. Virgile l'a illustré, en disant :

« Hic viridis tenera prætexit arundine ripas
Mincius. » (1)

(1) *Eclog.* VII, v. 12-13.

Claudien désigne les trois fleuves, l'Adda, l'Adige et le Mincio, par les mêmes épithètes que Sidonius.

« Frondentibus humida ripis
Colla levant, pulcher Ticinus, et Addua visu
Cærulus, et velox Athesis, tardusque meatu
Mincius. » (1)

Ligusticis. — Les monts de Ligurie. — La Ligurie comprenait le marquisat de Saluces, partie du Piémont, la plus grande partie du Mont-Ferrat, toute la côte de Gênes, etc.

Euganeis. — Les monts Euganéens. — Tite-Live assigne aux peuples de ce nom une demeure différente de celle qu'ils eurent dans la suite. « Il est assez généralement reconnu, dit-il, qu'après diverses aventures, réuni à une troupe nombreuse d'Hénètes qui cherchaient un chef et une retraite, depuis qu'une sédition les avait chassés de la Paphlagonie, et que leur roi Pylémène avait été tué sous les murs de Troie, Anténor avait pénétré au fond du golfe Adriatique ; qu'après avoir chassé les Euganéens, qui habitent entre les Alpes et la mer, les Troyens et les Hénètes avaient occupé leur territoire. En effet, le premier lieu où ils débarquèrent conserve encore le nom de Troie, ainsi que le canton qui en dépend ; et la nation entière porte le nom de Vénètes (2). »

On voit, par ce passage, pourquoi les poètes donnent au pays des Vénètes en général, le nom des Euganéens ses prédécesseurs. Silius dit :

« Tum trojana manus, tellure antiquitus orti
Euganea, profugitque sacris Antenoris oris. » (3)

Et Martial :

« Quæque Antenoreo Dryadum pulcherrima Fauno,
Nupsit ad Euganeos sola puella lacus. » (4)

(1) *De VI. Cons. Honorii*, v. 194-196. — (2) *Hist. rom.* I, 1 ; trad. de Dureau de Lamalle. — (3) VIII, v. 604-605. — (4) *Epig.* IV, 25.

1815, pag. 14 et 36. — De Théis, *Voyage de Polyclète à Rome*, tom. II.

Trabeatis. — Trabée, robe des rois de Rome, ensuite des consuls et des augures. Il y avait trois sortes de robes qu'on nommait *trabées*. La première était toute de pourpre, et n'était employée que dans les sacrifices qu'on offrait aux Dieux. La seconde était mêlée de pourpre et de blanc. Elle fut d'un grand usage chez les Romains, car non-seulement les rois la portèrent les premiers, mais les consuls en étaient revêtus lorsqu'ils allaient à la guerre; elle devint même un habit militaire, avec lequel paraissaient les cavaliers aux jours de fêtes et de cérémonies. La troisième espèce de robe *trabée* était composée de pourpre et d'écarlate; et c'était le vêtement propre des augures. — Voyez Isid. *Orig.* XIX, 24, et l'*Encyclopédie*.

Domicilium legum. — C'était à Rome que l'on allait alors se fortifier dans l'étude des lois. Voici ce que St. Jérôme écrivait à Rusticus : « Audio religiosam te habere matrem, multorum annorum viduam, quæ erudivit infantem, ac post studia Galliarum, quæ vel florentissima sunt, misit Romam, non parcens sumptibus, et absentiam filii spe sustinens futurum ut ubertatem gallici nitoremque sermonis gravitas romana condiret, nec calcaribus in te, sed frenis uteretur, quod et in disertissimis viris Græciæ legimus, qui asianum tumorem attico siccabant sale, et luxuriantes flagellis vineas falcibus reprimebant, ut eloquentia torcularia non verborum pampinis, sed sensuum quasi uvarum expressionibus redundarent. »

Le prêtre Constantius, dans sa *Vie de St. Germain d'Auxerre*, appuie le témoignage de Jérôme : « Ut in eum (Germanum) perfectio litterarum plena conflueret, post auditoria gallicana, intra urbem Romam juris scientiam plenitudini perfectionis adjecit. » I, 1. — Voyez les *Lettres* de Symmaque, VIII, 68. et l'*Itinéraire* de Rutilius, v. 209-211.

Gymnasium litterarum. — Voyez Cassiod. *Var.* V, 22; — I, 39; — X, 7; — VIII, 12.

Curiam dignitatum. — Cassiod. *Var.* II, 1; — I, 32.

Totius mundi civitate. — Antonin donna le droit de cité à tous les citoyens de l'empire; voilà pourquoi Sidonius Apollinaris dit à

Eutrope qu'il n'y a d'étrangers dans Rome que les *esclaves*, qui ne pouvaient recevoir le droit de cité, ou les *barbares*, qui n'obéissaient pas à la ville éternelle.

Hoc est otium veteranorum. — On appelait *vétéran* un soldat qui avait fini son temps de service; ce temps, marqué par les lois romaines, était depuis 17 ans jusqu'à 46. Les récompenses des vétérans étaient peu de chose dans les premiers âges de la république romaine; ce n'était que quelques arpens de terre dans un pays étranger, qui, sous le nom de *colonie*, éloignaient un homme pour toujours de la vue de sa patrie, de sa famille et de ses amis. Enfin, les récompenses des *vétérans* devinrent plus fortes; Tiberius Gracchus leur fit distribuer les trésors d'Attale qui avait nommé le peuple romain son héritier; Auguste, voulant se les concilier, fit un réglement pour assurer leur fortune par des récompenses pécuniaires, et presque tous ses successeurs augmentèrent leurs priviléges.

Horrea rupta. — Il y avait chez les Romains deux sortes de greniers : ceux qui étaient souterrains, *horrea subterranea;* ceux qui étaient élevés en haut, *sublimia, sublimata, pensilia.* C'est des derniers que parle Sidonius; comme ils étaient faits en planches, *tabulata*, ils pouvaient facilement ployer sous le poids et se rompre. — Voy. Pline, *Hist. nat.*, XVIII, 73, édit. de Lemaire; — Columelle, I, 6; — Vitruve, VI, 9; — Varron, I, 57.

Conatuum tuorum. — Imité de Pline : « Ego precum tuarum minister, adjutor, particeps ero. » *Epist.* VI, 9.

LETTRE VII.

Arvandus. — Le procès et la condamnation de ce préfet sont un des derniers actes d'autorité que le sénat romain ait exercé sur la Gaule. Quoique, sous des règnes si faibles, les concussions et les trahisons demeurassent souvent impunies, quelquefois cependant la

justice reprenait ses droits, et rien ne contribuait tant à faire succomber les coupables, que leur audace et l'assurance qu'ils avaient de l'impunité. Arvandus en est un exemple bien terrible : Sidonius, qui se glorifiait de vivre sous un règne où il était permis de plaindre et de consoler un criminel d'état, avoue avec franchise les fautes de son inconsidéré et malheureux ami. La lettre où il nous retrace toute cette funeste aventure, fait autant d'honneur à son cœur qu'à son esprit : c'est la remarque de Gibbon.

Le jugement d'Arvandus offrit une vive image des formes de l'ancienne république : l'accusé fut reconnu coupable ; mais Sidonius et ses autres amis, car les grands criminels en trouvent toujours, se donna tant de mouvemens, que l'empereur Anthemius s'adoucit ; le préfet de la Gaule en fut quitte pour la confiscation et l'exil. Dans le même temps que Sidonius intercédait pour lui, il ne pouvait s'empêcher de dire qu'Arvandus était bien lâche et bien malheureux, s'il craignait rien plus que de survivre à tant d'ignominie. Tout ceci se passait en 469. — Gibbon's *History of the fall and the decline of roman empire*, chap. XXXV. — Le Beau, *Hist. du Bas-Empire*, liv. XXXV, 17. — Dubos, *Hist. crit.*, etc., tom. I, pag. 527. — Baronius, *Annales eccl.*, ad ann. 468.

Angit me casus Arvandi. — Ce début a quelque chose de pathétique ; il est familier aux bons auteurs épistolaires latins. « Angit me nimis damnum seculi mei. » Sidon. *Epist.* IV, 11. — « Angit me Fanniæ valetudo. » Plin. *Epist.* VII, 19. — « Angit me super ista casus ipsius. » Id. V, 5. « Angit me, et satis angit vestræ causa tristitiæ, quod bonæ memoriæ germana vestra transiit Albofledis. » Remigii Remensis *Epist. consolatoria ad Chlodovæum regem.*

Destinatus. Envoyé. Sidonius prend ce mot dans le même sens, *Epist.* VI, 9. Les écrivains de son siècle lui donnent aussi une pareille acception. Voyez Aurelius Victor, *in Geta* et *in Aureliano.*

Custodiebatur ab hospite Flavio Asello. — Les accusés de distinction étaient confiés à la vigilance de gens honorables, comme nous le voyons par le témoignage de plusieurs auteurs. St. Jérôme fait allusion à cette coutume, quand il dit en parlant des Saints : « Senatoriæ videlicet dignitates sunt, ut non inter homicidas teterrimo carcere, sed in libera honestaque custodia in Fortunatorum

insulis, et in campis Elysiis recludantur. » *Adversus Vigilantium.* — « Statui, ut Felix vadibus, qui Fulgentio non essent cogniti, traderetur. » Symm. *Epist.* X, 36. — Voyez Grégoire de Tours, *Miracul.*, I, 45.

Comite sacrarum largitionum. — Le mot *comte* est tiré du latin *comes*, comme qui dirait compagnon du prince, ou plutôt courtisan; la cour du prince étant appelée en latin *comitatus*, parce que les empereurs, contraints de faire plusieurs voyages pour maintenir la grande étendue de leur empire, appelaient *comites* leurs courtisans, et *comitatus* leur cour. Il y eut plusieurs sortes de comtes dans l'empire : ceux qui étaient attachés au service du prince et obligés de se tenir à la cour, se nommaient *comites palatini*. Tous les comtes étaient distingués par le nom de leurs charges; ainsi : *comes palatii*, *comes stabuli*, d'où vient le mot de Comte d'étable, depuis changé en Connétable; *comes sacrarum largitionum*, Intendant des finances, et autres semblables.

Quels furent les attributs du *comes sacrarum largitionum?* Aussi étendus que variés, ils changèrent quelque peu, suivant les temps, et finirent par embrasser, avec l'intendant des trésors impériaux, tout ce qui regardait les vêtemens, la nourriture, etc. du prince. On peut consulter à ce sujet les lettres de Cassiodore, et surtout la 7.e du livre VI; — Symmaque, *Epist.* X, 33; — Rutilius, *Itin.*; — Stace, *Sylv.* III, *Carm.* 3.

Cum gestis decretalibus. — *Provinciale decretum*; dans la même lettre; *pagina decretalis*, VII, 9. — Les ambassadeurs d'une province ou d'une cité ne devaient pas être entendus, s'ils n'étaient munis des décrets de la ville, de la province au nom de laquelle ils venaient réclamer. *Cod. Theod.*, de legatis.

Regem Gothorum. — Euric, roi des Visigoths de Toulouse, il fut le successeur de Théodoric II, dont il a été parlé dans la 2.e lettre de ce livre.

Græco imperatore. — Anthemius, envoyé de la Grèce à Rome, par l'empereur Léon; cela explique le sobriquet d'Arvandus et celui de Ricimer qui appelle le même empereur *Galata*, *Græculus*. — Voyez Ennodius, *in vita Epiphanii*, pag. 1659 - 1660 du tom. I des *OEuvres* du P. Sirmond.

Britannos super ligerim sitos. — Voyez au livre III, *lettre* 9.

Perimachiam. — Tous les ressorts secrets des accusateurs. Ce mot est formé de deux mots grecs, περι, *autour*, et μαχη, *combat*. Les députés des Gaules avaient contre Arvandus un double chef d'accusation : le crime de péculat, et celui de lèse-majesté. Ils ne manifestaient d'abord que le premier, réservant le second pour accabler ensuite Arvandus.

Flammei. — Des hommes ardens, enflammés. Sidonius emploie le même mot dans une autre lettre : « Ut est natura vir Flammeus. » V, 17.

Tribulosissimam. — *Epist.* IV, 3.

Percurrere albatus. — Les accusés ne devaient pas se montrer en public vêtus de blanc. Valère Maxime dit, au sujet de Rutilius : « Nec obsoletam vestem induit, nec insignia senatoris deposuit, nec supplices ad genua judicum manus tetendit, nec dixit quidquam splendore præteritorum annorum humilius. » VI, 4. — Voyez Plin. *Epist.* IV, 9; — Sueton. *in Nerone*, XLVII.

Trapezitæ. — Quand le Capitole cessa d'être un temple, on en fit la demeure des magistrats civils. On permettait aux bijoutiers, etc. d'étaler leurs marchandises sous les portiques. Vitruvii *de Archit.*, V, 1. — Les libraires y apportaient aussi leurs livres.

Tractatorium. — Le sénat, le lieu où se débattaient, où se jugeaient les causes. « Concilii nomen tractum est romano more; tempore enim quo causæ agebantur, conveniebant omnes in unum, communique intentione *tractabant.* » Isid. *Orig.* VI, 16. — Ce mot *tractare*, est souvent employé en matière de droit dans les auteurs latins. — Voyez Pline, *Epist.* VIII, 14; — Lampride, *in Alexandro Severo*, XVI; — Cassiodore, *Var.* VIII, 12. De *tractare*, est venu *tractatorium.* Faute peut-être de bien comprendre le sens de ce mot, Baronius, dans ses *Annales ecclésiastiques*, ad ann. 468, écrit *prætorium*, et rejette en marge le mot de Sidonius.

Paulo ante detonsus. — Contre l'usage des accusés, qui se laissaient croître les cheveux et la barbe. « Cum complures menses barba immissa, intonso capillo, lugubri vestitu vicatim flens una cum liberis circumiret. » Sisennæ *Hist.* III.

A DECEMVIRIS. — C'est la version commune ; quelques savans ont pensé qu'il faut lire *a quinqueviris*. Quand un sénateur était accusé, on le faisait juger par le préfet de Rome, assisté de cinq membres du sénat, tirés au sort. — Voyez le *Code Théodosien*, XIII, *de accusat.* Cet usage était en vigueur du temps de Sidonius, comme on peut le voir dans Cassiodore, *Var.* IV, 22.

SUB INVIDIA SORDIDATORUM. — Senecæ *Controvers.* X, 1. — Quintil. *Declam.* CCLXXXIII. — Plin. *Epist.* II, 11.

CITATI INTROMITTUNTUR. — Symm. *Epist.* X, 36.

MISER, NEC MISERABILIS ERAT. — On lit dans Ovide, *Ibis.*, v. 117 :

« Sisque miser semper, nec sis miserabilis ulli. »

Dans Alcime Avite, *Poemat.* III, v. 95 :

« Jamque miser factus, nondum miserabilis ille est. »

LATOMIIS. — *Latomiæ*, terme que les Latins avaient emprunté des Grecs, pour signifier un lieu où l'on coupait des pierres. Ce nom devint ensuite commun à toutes les grandes carrières d'où l'on en tirait. Ainsi, il n'est pas étonnant que les anciens aient donné le nom de Latomies à divers endroits de l'Italie, de la Sicile, de l'Afrique, etc. Les Latomies de Sicile étaient très-fameuses.

Ce lieu, appelé aujourd'hui le Tagliate, est une caverne ou carrière, que Denys, tyran de Syracuse, fit creuser dans un rocher près de cette ville, pour servir de prison aux criminels. Elle a environ un stade de longueur, et deux cents pieds de largeur. Ce tyran y retenait fort long-temps les prisonniers.

Dans les âges de persécution, les Latomies furent souvent pleines de chrétiens, que l'on y envoyait pour leur faire souffrir de longs travaux, quand on eut éprouvé que la mort, loin de les épouvanter, faisait l'objet de leurs espérances.

INSULAM SERPENTIS EPIDAURI. — L'île du Tibre. Tant de fables ont été débitées sur Esculape, qu'on a élevé des doutes sur son exis-

tence ; quoi qu'il en soit, ce personnage, regardé par les anciens comme le Dieu de la médecine, avait un temple à Epidaure ; les Romains lui en élevèrent un dans l'île du Tibre. » Æsculapius, inquitis, Epidauro bonis Deus valetudinibus præsidens, et Tiberina in insula constitutus. » Arnob. *Advers. Gentes*, VII.

Serpentis. — Le serpent est un symbole ordinaire du soleil ; il était aussi celui de la médecine et des Dieux qui présidaient à cette science, tels qu'Apollon, Esculape.

Ex senatusconsulto tiberiano. — Cette loi de Tibère n'admettait que dix jours entre la sentence et l'exécution ; ce fut Théodose qui ajouta les vingt autres. Tacit. *Annal.* III. — Dion. *Hist.* LVII.

Gemonias. — Les Gémonies étaient chez les Romains à peu près ce que les fourches patibulaires ont été jadis en France. Elles furent ainsi nommées, ou de celui qui les construisit, ou de celui qui y fut exposé le premier, ou du verbe *gemo*, je gémis.

Quelques auteurs disent *scalæ gemoniæ*, ou *gradus gemonii*. C'était, selon Publius Victor, ou Sextus Rufus, un lieu élevé de plusieurs degrés, d'où l'on précipitait les criminels. D'autres écrivains les représentent comme un lieu où l'on exécutait et où l'on exposait les malfaiteurs. Les Gémonies étaient dans la dixième région de la ville, près du temple de Junon. C'est Camille qui, l'an de Rome 358, destina ce lieu à exposer les corps des criminels sous les yeux du peuple : ils étaient gardés par des soldats, de peur qu'on ne vînt les enlever pour les inhumer ; lorsqu'ils tombaient en pourriture, on les traînait de là avec un croc dans le Tibre. On peut voir, à ce sujet, l'*Hist. nat.* de Pline. Il raconte qu'un chien n'abandonna jamais le corps de son maître pendu aux Gémonies. Tacite et Suétone parlent aussi en plusieurs endroits des Gémonies, qu'ils appellent *scalæ gemoniæ*, ou *gradus gemonii*. Pline dit *gradus gemitorii*.

LETTRE VIII.

Fatigationum. — Ce mot est familier à Sidonius. Voyez *Epist.* III, 13; — IV, 10; — V, 17. D'autres auteurs l'ont employé dans le même sens, Sévère Sulpice, par exemple, *Dial.* I, 2; et Cassien, *Collat.* V, 21.

Bibitor araricus. — Horace a dit : « Rhodani potor. » *Od.* II, 20.

Nebulas meorum lugdunensium. — Ce tableau de Lyon est encore aujourd'hui d'une vérité parfaite. « Nos maisons resserrées, agglomérées, et surtout excessivement hautes, empêchent la libre circulation de l'air, et forcent par conséquent les vapeurs plus ou moins épaisses de l'atmosphère, à séjourner dans les rues (1). » Quelquefois, en été, Lyon présente un singulier coup-d'œil; depuis cette belle colline de Fourvières qui s'assied en reine sur la ville, vous apercevez la circonférence de la cité et la cité tout entière couverte de brouillards, tandis que, au dehors, l'horizon pur et dégagé se colore de l'azur le plus vif et le plus brillant que l'on puisse voir.

Les *brouillards du Rhône* sont devenus, à Lyon, une chose proverbiale; c'est là que le peuple aime à placer ses hypothèques! L'histoire dépose néanmoins que les grands personnages de la ville de Rome préféraient nos frais bosquets au climat de l'Italie; il n'est point de coteau où l'on ne retrouve les mosaïques de leurs maisons de plaisance.

Cesenatis. — Césène, ville de la Gaule Cispadane, c'est-à-dire en deçà du Pô par rapport aux Romains. Elle conserve encore son nom.

(1) Clerjou, *Hist. de Lyon*, tom. I, pag. 22.

VERNA. — Sidon. *Epist.* IX, 15 et 16.

AURIBUS PADANO CULICE PERFOSSIS. — Sidon. *Epist.* I, 5; — VII, 17. Martial nous apprend la même chose, *Epigramm.* III, 51.

« Meliusque ranæ garriant Ravennates,
Et Adriaticus dulcius culex cantet. »

MUNICIPALIUM RANARUM. — L'épithète est aussi juste que plaisante; Ravenne était une ville municipale.

FŒNERANTUR CLERICI, SYRI PSALLUNT. — Les lois ecclésiastiques défendaient aux clercs le commerce et l'usure; les Syriens étaient renommés pour leur avarice et leur ambition. « Syri avarissimi mortalium. » Hieron. *Epist.* — « Usque hodie autem permanet in Syris ingenitus negotiationis ardor, qui per totum mundum lucri cupiditate discurrunt, et tantam habent mercandi vesaniam, ut occupato nunc orbe romano, inter gladios et miserorum neces quærant divitias, et paupertatem periculis fugiant. » Hieron., *in Ezech.* 27; — Salviani *de Gubernatione Dei*, IV.

NEGOTIATORES MILITANT, MILITES NEGOTIANTUR. — D'après le code, les commerçans ne pouvaient se mêler d'aucune milice, les soldats d'aucun négoce. « Etenim si is qui imperatori militat a susceptionibus litium, actu negotiorum forensium, venditione mercium prohibetur humanis legibus, quanto magis qui fidei exercet militiam ab omni usu negotiationis abstinere debet! ». Ambros. *de Officiis*, I.

ARMIS EUNUCHI, LITTERIS FŒDERATI. — Une loi défendait aux eunuques de porter les armes: les fédérés dont parle Sidonius sont les barbares que l'on incorporait dans les armées de l'empire; peut-être s'agit-il ici des Goths spécialement.

INNOXIIS TRANSALPINIS. — Ennodius, de Pavie, dit à un Vénète, qui avait mal parlé des peuples de la Gaule:

« Despicis insontes, maculatæ vernula terræ,
Sed natos Rhodani nix probitatis habet. »

Carm. XXXV.

Non grandis gloria datur, si deteriorum collatione clarescant. — La même pensée se trouve dans Senèque, *Epist.* 79, 85; — dans Salvien; — et dans Arnobe, *Adversus Gentes*, II.

LETTRE IX.

Cette lettre est la continuation de la cinquième; Sidonius achève le récit de ce qu'il fit à Rome.

Prærogativa partis armatæ. — Les anciens avaient en haute considération les dignités militaires. « Nullus ei (præf. præt.) miles de fori sui auctoritate præscribit, excepto officiali magistri militum : credo ut vel illis aliquid antiquitas cederet, qui videbantur pro republica bella tractare. » Cass. *Var.* V, 3. Les divisions que Sidonius établit ici, se retrouvent encore dans son panégyrique de Majorien :

« Qui cum civilis dispenset partis habenas,
Sustinet armatæ curas. » v. 565.

Dans Vegèce : « Plures militiam sequebantur armatam; necdum enim civilis pars florentiorem adduxerat juventutem. » *De re milit.* I, 5. — Dans Paulin de Périgueux :

« Adduntur lecti proceres, quos regia juxta
Culmina vicini splendor connectit honoris,
Insignes trabeis, legum armorumque tenentes
Arbitrium, vel jura fori, vel classica belli. »

De vita B. Martini, III.

Genii potius quam ingenii similitudo. — *Genium* correspond pour le sens à ces autres mots latins, *vigor, potentia, opinio, honor,* ou *ordinatio*. Basilius et Aviénus étaient égaux par l'assemblage de ces diverses qualités ; mais ils ne l'étaient point par leurs goûts, leurs penchans , *ingenii dissimilitudo*. Sidonius a dit ailleurs , *Carm.* X , v. 20 :

« Qui non ingenio , fors placuit genio. »

Cinctus , discinctus. — Sidon. *Epist.* I, 8; — V, 7; — Gregorii Turon., I, 27; — Cassiod., *Var.* I , 4 ; — VI , 2; *Psalm.* 29 : « Cingulum significat quod ad judicis pertinet dignitatem , nam cincta potestas in ipso vocabulo noscitur constituta. Sic enim cinctum dicimus judicem, quando ejus fasces honoresque declaramus. »

Opusculi. — Le panégyrique d'Anthémius que l'auteur envoyait à son ami avec une lettre.

Puncta. — Suffrages. Sidonius emploie souvent ce mot dans le même sens , *Epist.* III , 14; — VIII , 6; — IX , 11 et 16; — *Paneg.* Anthem. ; — *Paneg.* Aviti.

Laticlavi. — Le laticlave , *latus clavus , tunica laticlava* , était une tunique à large bordure de pourpre par-devant ; comme les sénateurs avaient le droit de porter le *laticlave*, on les appela d'un seul nom *laticlavii*. — Voyez l'*Encyclopédie*, au mot *laticlave*.

Sane moneo præque denuntio. — Claudii Mamerti *De statu animæ* , II , 10 : « Moneo præque denuntio, etc... »

Heroicorum phaleras. — « Nam si mihi tribuitis Martini esse discipulum, illud etiam concedite, ut exemplo illius mihi liceat sermonum phaleras et verborum ornamenta contemnere. » Severi Sulp. *Dial.* I ; — Ambros. in *Lucam*.

Epitaphistarum nænias. — Dans ses *Notes* sur les *Lettres inédites de Marc-Aurèle et de Fronton* , M. Cassan rapporte deux de ces *Nénies*, qui se chantaient aux funérailles. Tom. II, pag. 356-358.

Thrasoniano fine concludere. — Thraso est un soldat fanfaron , qui joue un rôle dans l'*Eunuque* de Térence. Plusieurs auteurs ont fait allusion à la fatuité de ce personnage , entre autres Paulin de

Nola, *Epist.* VII. « Ego, dit-il, flatum Thrasonis ructantis effugio. » Et Jean de Sarisbéry, *Policrat.*, VI, 3; — VIII, I, 3, 15.

Pyrgopolynicis. — C'est le principal personnage du *Miles gloriosus* de Plaute; ce nom, si heureusement forgé par le poète comique, vient de ces deux mots grecs πυργος, *tour;* πολυ, *beaucoup;* νικη, *victoire.*

Omnium laudum convasatis acclamationibus. — Sidon. *Epist.* VII, 2. *Vasa,* dans Senèque, *De Beneficiis*, I, 1, signifie *biens, bagages; vasa colligere, convasare*, exprime donc l'action de rassembler ses bagages, comme fait le soldat qui bat en retraite, ou qui change de place. On voit aisément l'origine de la figure qu'emploie Sidonius.

LETTRE X.

Præfectum annonæ. — On peut voir dans Cassiodore quels étaient les attributs du *préfet des vivres. Var.* X, 18. — Symm. *Epist.* X, 48.

Famem theatralis fragor insonet. — Dès que le malheur des temps ou l'imprévoyance du préfet des vivres laissait manquer le blé à Rome, il s'élevait de grands tumultes parmi le peuple. Symm. *Epist.* II, 6; — IV, 18 et 54; — VI, 19. — Cassiod. VI, 18. C'était surtout au cirque et au théâtre que les séditions éclataient. « Gravitate annonæ juxta seditionem ventum, multaque et plures per dies in theatro licentius efflagitata. » Taciti *Annal.*, VI, 12, édit. de Lemaire. On pourrait citer un grand nombre de pareils exemples; la majesté impériale n'était pas plus respectée, dans ces circonstances, que l'autorité des préfets. Symm. *Epist.* X, 22 et 31. — Sueton. *in Claudio imp.* 18. — Oros. VII, 6. — Marcell. comes, *in Chron.* — Amm. Marcell. XXVI. — Zosimi V.

Ostia tiberina tetigisse. — Symm. *Epist.* IV, 59. — Prudent. *Adversus Symmachum*, II.

« Respice num libyci desistat ruris arator
Frumentis onerare rateis, et ad ostia Tibris
Mittere triticeos in pastum plebis acervos ? »

LETTRE XI.

Publicasse periculosum. — La loi des *Douze Tables* punissait de mort quiconque blessait dans ses vers la réputation d'autrui. La *Cité de Dieu* de St. Augustin présente là-dessus deux beaux chapitres, le IX.e et le XII.e du livre II : « Nostræ duodecim tabulæ, est-il écrit dans le premier, non perpaucas res capite sanxissent, in his hanc quoque sanciendam putaverunt, si quis cruentavisset, sive carmen condidisset, quod infamiam faceret flagitiumve alteri. » — Et au second : « Romani probris et injuriis poetarum subjectam vitam famamque habere noluerunt, capite etiam plectendum sancientes, tale carmen condere si quis auderet. » — Voyez aussi Arnobe, liv. IV :

« . . . . . Quin etiam lex
Pœnaque lata, malo quæ nollet carmine quemquam
Describi ; vertere modum, formidine fustis
Ad bene dicendum delectandumque redacti. »

Horat., *Epist.* II, 1.

Ces vers d'Horace et d'autres témoignages des anciens nous apprennent que la peine du fouet attendait encore les auteurs satiriques.

Capitolina. — « Recitavit et carmina in theatro, tanta universorum lætitia, ut supplicatio decreta sit, atque pars carminum aureis litteris Jovi Capitolino dicata. » Sueton. *in Nerone*, 10.

Qui genus, unde domo ? — Cet hémistiche est emprunté à Virgile, *Eneid.*, lib. V. — On le retrouve dans Paulin de Nola, *Natali S. Felicis* V ; dans Alcime Avite, *Poemat.* IV, v. 90.

Chremes. — Chrémès était le nom d'un des vieillards que la comédie représentait fort avare. Dans le *Trésor* de Ménandre, il y avait un Chrémès; on en trouve un dans l'*Andrienne* de Térence. — Voyez Horace, *Epod.* I.

Numerariorum. — Les *numéraires* étaient des officiers, des juges et des magistrats ; c'étaient les *numéraires* qui avaient soin de porter dans le trésor l'argent qu'on tirait des levées faites sur le peuple.

Advocatorum, etc... — Lorsque les avocats, du moins les avocats de mérite, avaient passé dans l'exercice de leur charge le temps prescrit par la loi, ils parvenaient aux plus hautes dignités de l'état. De là vient que, dans une *Novelle* de Théodose (XXXIV), la charge d'avocat est appelée *seminarium dignitatum.* C'est peut-être aussi ce qui a fait dire à Ennodius de Pavie : « Non est bonis partubus infecunda Liguria; nutrit foro germina, quæ libenter amplectatur et curia. Nota proximitate sociantur causidicus et senator; his qui bene toga usi fuerint, reseratis susceptura sinibus palmata blanditur. » *Epist.* V, 2.

Sic præfectorius, sic senator. — Les préfets du prétoire étaient aussi sénateurs. « Præfectis prætorio, dit Lampride, senatoriam addidit dignitatem, ut viri clarissimi et essent et dicerentur : quod antea vel raro fuerat, vel omnino non fuerat. » *In Alexandro Severo*, vide *Hist. Aug. script.*, tom. I, pag. 911. Voyez encore Cassiodore, *Var.* VI, 12, 15 et 16 ; — Sidon. I, 7.

Fugere post statuas, occuli post columnas. — Il y avait des colonnes et des statues dans les *forum* des différentes cités. — Voyez Vitruve, *De Archit.*, V, 1 ; — Apulée, *Asini aurei*, III, 1. « Plerique columnis implexi, alii statuis dependuli, nonnulli per lacunaria et fenestras semiconspicui, miro tamen omnes studio vi-

sendi, pericula salutis negligebant. » St. Basile fait allusion à cette manière de se cacher derrière les colonnes, quand il parle des créanciers dont les débiteurs évitent l'aspect, *in Psalmum* XIV. — St. Ambroise a dit, d'après ce Père : « Ille gressus delatoris singulos numerat, aucupatur deflexus ; iste continuo post columnas caput obumbrat. » *Lib. de Tobia*, VII.

Solus Curio meus. — L'auteur donne ici à Pæonius le nom d'un homme populaire et séditieux, qui était le parent et l'ennemi de César tout à la fois ; celui-ci trouva le secret de le gagner en lui faisant de magnifiques promesses. — Voyez Dion, *Hist. Rom.* XL, 59 et 60 ; — Sidon., *Epist.* IV, 3 ; — Petronii *Satyr.* CXXIV.

Vespillonibus. — « Fossarii, qui mortuos sepeliunt. » Isid. *Gloss.* — Les étymologistes font venir ce nom de *vesper*, parce que c'est le soir, disent-ils, que se faisaient les convois. — Voyez Festus ; Pitiscus ; Adam, *Antiq. Rom.*, tom. II, pag. 305.

Primus jacebat in cornu sinistro. — Les Romains ayant négligé dans leurs tables l'usage de ce qu'ils appelaient *triclinium*, se servaient d'une table faite comme la lettre C, appelée *sigma*, de la lettre grecque du même nom, et qui avait la figure d'un fer à cheval, autour duquel était posé un lit plus ou moins grand, fait de même en demi-cercle, selon le diamètre de la table.

Les places les plus honorables étaient celles qui se trouvaient aux deux extrémités du lit, *cornua ;* c'était par l'intervalle du demi-cercle que l'on servait les mets. Ce lit était fait ordinairement pour six ou sept convives : «*Septem* sigma *capit*, » dit Martial, IX, 48.

Il avait, selon Vossius, la figure d'un arc commun, et non celle de l'arc des Scythes qu'Athénée dit avoir ressemblé à la lettre capitale Σ. Fulvius Ursinus, dans son *Appendix* au traité de Ciacconius *de Triclinio*, nous apprend que les anciens s'asseyaient sur des coussins autour de cette table, et qu'ils étaient dans l'attitude de nos tailleurs. Le P. Montfaucon (1), voulant nous retracer l'image d'un repas sous le Bas-Empire, se fonde principalement sur la lettre de notre auteur. « Severin, consul *ordinaire*, occupait, dit-il, la corne gauche du *triclinion* ou *stibadion ;* auprès de lui était Magnus, ex-préfet et ex-consul ; le suivant était Camillus, son

(1) *Antiquité expliquée*, tom. III, pag. 112.

neveu ; le quatrième Pæonius, le cinquième Athénius, le sixième Gratianensis; le septième était Apollinaris Sidonius, qui se trouvait ainsi à la gauche de l'empereur Majorien, lequel occupait la corne droite du lit. » Ainsi, le convive placé le dernier, dans un plein *sigma*, se trouvait être le plus rapproché du prince ; et celui, au contraire, qui occupait la *corne* gauche en était le plus éloigné.

On remarque une disposition tout-à-fait semblable dans le festin que l'empereur Maxime donna à St. Martin (1). A la *corne* droite du C était couché l'empereur Maxime, à la *corne* gauche le consul Evodius, et entre eux étaient placés les plus grands de la cour, au milieu desquels se trouvait un prêtre de la compagnie de St. Martin. Toutefois, St. Martin n'était pas couché comme les autres, mais assis à la droite de l'empereur.

Paulin de Périgueux nous fait aussi la description du même festin, *De Vita S. Martini*, 114 :

« Hos inter medius, qua *sigma* flectitur orbe,
Presbyter accubuit ; dextra lævaque potentum
Ordo ducum, membris super aurea fulcra locatis
Pressit subjectum pretiosi velleris ostrum.
Ad dextram regis sancto venerabilis ore
Consedit senior. »

Or, St. Martin n'eût pas pu s'asseoir à la droite de Maxime, si ce prince n'eût occupé la *corne* droite ; c'était donc la place du *stibadium* la plus distinguée.

C'est ici le lieu de dire quelques mots de la *Cène* évangélique, célébrée aussi dans un *stibadium*, επι στιβαδος, dit Chrysostôme dans sa XXVII.e *Homélie* sur la première *Epître aux Corinthiens*. Or, le Christ n'était point assis au milieu de ses disciples rangés à gauche et à droite, comme dans les tableaux de nos peintres, mais il occupait la *corne* droite, la même place que Sévère Sulpice et Sidonius assignaient tout à l'heure aux empereurs Maxime et Majorien. Après cela, on ne sera plus surpris que l'apôtre St. Jean qui était le dernier, à cause peut-être de son âge, se soit reposé sur le sein de Jésus-Christ, et que St. Pierre, qui était plus éloigné du Sauveur,

(1) Severi Sulp. *De vita B. Martini*, XXIII.

ait fait signe à St. Jean d'interroger Jésus-Christ sur l'homme qui devait le trahir. — Voyez les *Notes* de Sirmond sur Apollinaris Sidonius.

Consul ordinarius. — Les consuls admis au premier jour de janvier donnaient leur nom à l'année, et avaient le titre d'*ordinarii*, ordinaires. Sous les empereurs et plus tard, quelques personnes obtenaient le titre de consuls, sans exercer aucune des fonctions attachées à cette charge; on les appelait *consules honorarii*. Adam, *Ant. Rom.*, tom. I, pag. 175.

Frater. — C'est un terme d'amitié dont les princes honoraient les personnes de distinction.

Cachinnum. — L'auteur se sert d'un terme impropre, car le prince ne fit que sourire, *subrisit*, et *cachinnus* exprime ordinairement un ris excessif, accompagné d'un éclat de voix.

Trebacissimus. — En grec τριβαχος, du verbe τριβω, fouler, frayer, exercer, etc.; homme retors, madré, et, comme disait tout à l'heure l'auteur: « litium temporumque varietatibus exercitatus. » Voyez aussi la *Lettre* 11.e du livre IX.e

Cervice conversa. — Reflexa. « Nonne tibi videtur Christum cecidisse in collum Joannis, quando erat Joannes in sinu Jesu cervice recumbens reflexa? » Ambrosius, in *Lucam*, XV.

Comes Sidoni. — C'est encore un terme d'amitié, comme le *Camille frater;* peut-être Sidonius était-il du nombre de ces comtes *honoraires* établis par Constantin. — Voyez la vie de ce prince par Eusèbe, livre IV.

Retrorsum conversus, tanquam aquam manibus poscerem. — Les anciens se lavaient les mains non-seulement avant de se mettre à table, mais encore dans l'intervalle de chaque service. « Hem! ait Lernutius, adeo remotus a more prisco, qui non ante mensam modo, sed in convivio meliore per singula fercula et missus lavabant? » Juste Lipse, *Saturnalium*, II, 1. — L'auteur que je viens de citer rapporte ensuite ces deux passages d'Athénée: « Ayant ainsi pris assez de nourriture, nous nous lavâmes les

mains. » On apporta un autre plat : « Nous en mangeâmes, poursuit Athénée, et donnâmes le reste aux esclaves : nous nous lavâmes les mains, et nous mîmes des couronnes. » *Banquet des Savans*, IV, 1, 2, trad. de Lefebvre de Villebrune. — Juste Lipse cite encore Lampride, in *Elagabalo*, puis il fait dire à un de ses interlocuteurs : « Hoc quidem molestum more romano. Quomodo enim in lecto? et surgebantne? — Minime, sed avertebant a mensa. Sidonius bene adsignificat, cum apud Cæsarem epularetur : *Retrorsumque conversus.....* »

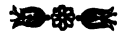

CAII SOLLII

APOLLINARIS SIDONII

EPISTOLÆ.

LIBER SECUNDUS.

EPISTOLA I.

SIDONIUS ECDICIO SUO SALUTEM.

Duo nunc pariter mala sustinent Arverni tui. Quænam? inquis; præsentiam Seronati et absentiam tuam. Seronati, inquam, de cujus ut primum etiam nomine loquar, sic mihi videtur quasi præscia futurorum lusisse fortuna, sicut ex adverso majores nostri prælia, quibus nihil est fœdius, bella dixerunt; quique etiam, pari contrarietate, fata quæ non parcerent, Parcas vocitavere. Rediit ipse Catilina

CAIUS SOLLIUS

APOLLINARIS SIDONIUS.

LETTRES.

LIVRE SECOND.

LETTRE I.

SIDONIUS A SON CHER ECDICIUS, SALUT.

Deux maux affligent également aujourd'hui tes Arvernes; quels maux, diras-tu? la présence de Séronatus et ton absence. Pour parler d'abord de Séronatus, la fortune prévoyant, en quelque sorte, ce qui devait arriver, semble avoir joué sur son nom; c'est ainsi que nos ancêtres ont donné, par antiphrase, le nom de *bella* aux combats qui sont, de tous les désastres, les plus hideux; c'est ainsi encore qu'ils ont appelé *Parcæ* les destins qui n'épargnent personne. Le Catilina de notre siècle est venu depuis peu

seculi nostri nuper Aturribus, ut sanguinem fortunasque miserorum, quas ille ibi ex parte propinaverat, hic ex asse misceret. Scitote in eo per dies spiritum diu dissimulati furoris aperiri; aperte invidit, abjecte fingit, serviliter superbit, indicit ut dominus, exigit ut tyrannus, addicit ut judex, calumniatur ut barbarus, toto die a metu armatus, ab avaritia jejunus, a cupiditate terribilis, a vanitate crudelis, non cessat simul furta vel punire, vel facere; palam et ridentibus convocatis, ructat inter cives pugnas, inter Barbaros litteras; epistolas, ne primis quidem apicibus sufficienter initiatus, publice a jactantia dictat, ab impudentia emendat; totum quod concupiscit, quasi comparat, nec dat pretia contemnens, nec accipit instrumenta desperans; in consilio tacet, in concilio jubet, in ecclesia jocatur, in convivio prædicat, in cubiculo damnat, in quæstione dormitat; implet quotidie silvas fugientibus, villas hospitibus, altaria reis, carceres clericis, exultans Gothis, insultans Romanis, illudens præfectis colludensque numerariis; leges Theodosianas calcans, Theodoricianasque proponens, veteres culpas, nova tributa perquirit.

Proinde moras tuas citus explica, et quidquid illud est quod te retentat, incide. Te expectat palpitantium civium extrema libertas. Quidquid sperandum, quidquid desperandum est, fieri, te medio, te præsule, placet. Si nullæ a republica vires, nulla præ-

des pays voisins de l'Adour, afin de mêler ici le sang des malheureux citoyens à la ruine de leurs fortunes, et d'achever parmi nous ce qu'il avait commencé ailleurs. Sachez que son naturel féroce, long-temps dissimulé, se dévoile de jour en jour; il se montre envieux sans dissimulation, il feint avec bassesse, il s'enorgueillit comme un esclave, il commande en maître, il exige en tyran, il condamne en juge, il calomnie en barbare; armé tout le jour par la crainte, affamé par l'avarice, terrible par sa cupidité, cruel par sa vanité, il ne cesse ou de punir ou de commettre lui-même des larcins. C'est ouvertement et au milieu des rires, qu'il parle de combats avec les citoyens, de littérature avec les Barbares; sans avoir même les premiers principes de grammaire, il dicte publiquement et avec jactance des lettres qu'il retouche avec impudence. Tout ce qu'il convoite, il l'acquiert en quelque sorte, n'en donne pas le prix par dédain, n'en prend pas d'acte de vente faute d'espoir qu'on pût le trouver légitime. Il ordonne dans le conseil, il se tait dans les délibérations, il plaisante à l'église, il moralise dans les festins, il condamne dans sa chambre, il dort sur le tribunal. Chaque jour il remplit les forêts de fugitifs, les campagnes de citoyens, les temples de coupables et les prisons de clercs; il loue les Goths, et insulte aux Romains; il se moque des préfets, et s'entend avec les receveurs publics; foulant aux pieds les lois de Théodose, proposant celles de Théodoric, il recherche d'anciennes fautes et imagine de nouveaux tributs.

Débarrasse-toi donc promptement des affaires qui te retardent, et brise tous les obstacles qui peuvent te retenir. La liberté aux abois de nos citoyens tremblans soupire après ton retour. Quelle que soit la crainte ou l'espérance, on ne veut rien faire qu'avec toi et sous ta

sidia, si nullæ, quantum rumor est, Anthemii principis opes, statuit, te auctore, nobilitas seu patriam dimittere, seu capillos. Vale.

EPISTOLA II.

SIDONIUS DOMITIO SUO SALUTEM.

Ruri me esse causaris, cum mihi potius queri suppetat te nunc urbe retineri. Jam ver decedit æstati, et per lineas sol altatus extremas, in axem scythicum, radio peregrinante, porrigitur. Hic quid de regionis nostræ climate loquar, cujus spatia sic divinum tetendit opificium, ut magis vaporibus orbis occidui subjiceremur? Quid plura? mundus incanduit, glacies alpina deletur, et hiulcis arentium rimarum flexibus terra perscribitur, squalet glarea in vadis, limus in ripis, pulvis in campis, aqua ipsa quæcumque perpetuo labens, tractu cunctante languescit. Jam non solum calet unda, sed coquitur, et nunc dum in carbaso sudat unus, alter in bombyce, tu endromidatus exterius, interius fasciatus, insuper et concava municipii Camerini sede com-

conduite. S'il n'y a point de ressources, point de secours à espérer de la république; si, comme on le dit, la puissance du prince Anthémius est nulle, la noblesse a résolu d'attendre ton avis pour quitter la patrie, ou pour embrasser l'état ecclésiastique.

LETTRE II.

SIDONIUS A SON CHER DOMITIUS, SALUT.

Tu me querelles de ce que je suis à la campagne, lorsque je pourrais plutôt me plaindre de te voir aujourd'hui retenu à la ville. Déjà le printemps fait place à l'été, et le soleil, remontant vers le tropique du Cancer, s'avance à grands pas contre le pôle septentrional. Pourquoi te parler ici de notre climat? le Créateur l'a placé de manière à ce que nous fussions exposés aux chaleurs de l'occident. Que dire de plus? le monde est en feu, la glace fond au sommet des Alpes, et la sécheresse entr'ouvre partout le sein de la terre. Les gués n'ont plus d'eau, le limon se durcit sur le rivage, les champs ne présentent que poussière, les ruisseaux languissans ne se traînent plus qu'avec peine, et la chaleur fait bouillonner les ondes. Chacun sue maintenant ou sous la toile, ou sous la soie; mais toi, enveloppé d'un manteau qui recouvre d'autres habits, cloué de plus au fond d'une chaire dans le municipe de Camérino, tu expliques en

pressus, discipulis non æstu minus quam timore pallentibus exponere oscitabundus ordiris : *Samia mihi mater fuit.* Quin tu mage, si quid salubre tibi cordi, raptim subduceris anhelantibus angustiis civitatis, et contubernio nostro aventer insertus, fallis clementissimo recessu inclementiam canicularem ?

Sane si placet, quis sit agri, in quem vocaris, situs, accipe. Avitaci sumus, nomen hoc prædio ; quod quia uxorium, patrio mihi dulcius. Hæc mihi cum meis, præsule Deo, nisi quid tu fascinum verere, concordia. Mons ab occasu quanquam terrenus, arduus tamen, inferiores sibi colles tanquam gemino fomite, effundit, quatuor a se circiter jugerum latitudine abductos. Sed donec domicilio competens vestibuli campus aperitur, mediam vallem rectis tractibus prosequuntur latera clivorum usque in marginem villæ, quæ in Boream Austrumque conversis frontibus tenditur. Balneum ab Africo radicibus nemorosæ rupis adhærescit, et si cædua per jugum silva truncetur, in ora fornacis lapsu velut spontaneo deciduis struibus impingitur. Hinc aquarum surgit cella coctilium, quæ consequenti unguentariæ spatii parilitate conquadrat, excepto solii capacis hemicyclio, ubi et vis ferventis undæ per parietem foraminatum flexilis plumbi meatibus implicita singultat. Intra conclave succensum solidus dies, et hæc abundantia lucis inclusæ, ut verecundos quosque compellat aliquid se plus putare quam nudos. Hinc frigidaria dilatatur, quæ piscinas publicis operibus exstructas, non impudenter æmularetur. Primum tecti apice

bâillant à tes disciples, aussi pâles de chaleur que de crainte : *Ma mère était de Samos.* Hâte-toi donc, si tu tiens à ta santé, de te soustraire aux rues étroites de ta ville, où l'on ne peut respirer, et de venir au milieu de nous braver, dans une aimable retraite, les ardeurs de la canicule.

Veux-tu connaître la position de la campagne où je t'appelle ? Nous sommes à Avitacum, c'est le nom de ma terre qui me vient de ma femme, et qui par-là m'est bien plus précieuse que celle que mon père m'a laissée. Nous y vivons, les miens et moi, dans une douce concorde, sous la protection divine, à moins que tu n'attribues notre bonheur à quelque enchantement. Au couchant, s'élève une montagne de terre escarpée toutefois, qui produit comme d'un double foyer des collines plus basses, éloignées l'une de l'autre d'environ quatre arpens. Jusqu'à ce que l'on découvre le champ qui sert de vestibule à notre domicile, les flancs des collines suivent en ligne droite une vallée placée au milieu, et se terminent au bord de notre villa dont les deux faces regardent l'une au midi, l'autre au septentrion. Du côté du sud-ouest, est un bain appuyé contre le pied d'un rocher couvert de bois; lorsqu'on abat les arbres qui l'ombragent, ils roulent comme d'eux-mêmes jusqu'à la bouche de la fournaise où l'on fait chauffer l'eau. Cette pièce est de la même grandeur que la salle des parfums qui l'avoisine, si toutefois l'on excepte le demi-cercle d'une cuve assez grande, dans laquelle l'eau bouillante vient se rendre par des tuyaux de plomb, qui traversent les murs. Dans l'appartement des bains, le jour est parfait. et cette brillante clarté augmente encore la pudeur de ceux qui s'y baignent. Près de là se trouve la pièce où l'on se rafraîchit; elle est vaste, et pourrait bien aisé-

in conum cacuminato, cum ab angulis quadrifariam, concurrentia dorsa cristarum, tegulis interjacentibus imbricarentur, ipsa vero convenientibus mensuris exactissima spatiositate quadratur, ita ut ministeriorum sese non impediente famulatu, tot possit recipere sellas, quot solii sigma personas. Fenestras e regione conditor binas confinio cameræ pendentis admovit, ut suspicientum visui fabrefactum lacunar aperiret. Interior parietum facies solo lævigati cæmenti candore contenta est. Non hic per nudam pictorum corporum pulchritudinem turpis prostat historia, quæ, sicut ornat artem, sic devenustat artificem. Absunt ridiculi vestitu et vultibus histriones pigmentis multicoloribus Philistionis supellectilem mentientes. Absunt lubrici tortuosique pugillatu, et nexibus palestritæ, quorum etiam viventum luctas, si involvantur obscenius, casta confestim gymnasiarchorum virga dissolvit. Quid plura? nihil illis paginis impressum reperietur, quod non vidisse sit sanctius. Pauci tamen versiculi lectorem adventitium remorabuntur minime improbo temperamento, quia eos nec relegisse desiderio est, nec perlegisse fastidio.

Jam, si marmora inquiras, non illic quidem Paros, Carystos, Proconissos, Phryges, Numidæ, Spartiatæ rupium variatarum posuere crustas; neque per scopulos æthiopicos, et abrupta purpurea genuino fucata conchylio, sparsum mihi saxa furfurem mentiuntur. Sed etsi nullo peregrinarum cautium rigore ditamur, habent tamen tuguria, seu

ment le disputer aux piscines publiques. Le toit qui la couvre se termine en cône, dont les quatre côtés sont revêtus de tuiles creuses; cette salle est carrée, d'une étendue convenable, et d'une exacte proportion; les domestiques ne s'embarrassent point dans leur service, elle peut contenir autant de siéges que le bord demi-circulaire de la cuve reçoit de personnes. L'architecte a percé deux fenêtres à l'endroit où commence la voûte, afin qu'on pût voir le goût avec lequel le plafond est construit. La face intérieure des murs ne présente qu'un enduit d'une extrême blancheur. Là, aucune peinture obscène, point de honteuse nudité qui, tout en faisant admirer l'art, vienne déshonorer l'artiste. On n'y voit point d'histrions, dans un costume et sous un masque ridicule, imiter Philistio par leur fard et la bigarrure de leurs couleurs. On n'y aperçoit aucun lutteur tâchant, par diverses attitudes, de vaincre son adversaire ou d'éluder ses coups; aujourd'hui même, si les luttes offrent des postures indécentes, la chaste baguette des gymnasiarques les détruit sur-le-champ. On n'y trouve rien, en un mot, qui puisse alarmer la pudeur. Quelques vers néanmoins peuvent arrêter un instant les personnes qui entrent; ils sont de telle nature, qu'on n'est point tenté de les relire, qu'on ne regrette pas de les avoir lus.

En fait de marbres, on ne trouve chez moi ni ceux de Paros, ni ceux de Carystos, ni ceux de Proconissos, ni ceux de Phrygie, de Numidie ou de Sparte, avec leurs variétés; des pierres figurées en rochers éthiopiens, et en précipices que la pourpre colore, ne viennent point déguiser l'indigence de notre séjour. Mais si aucun marbre étranger ne l'enrichit, du moins cette humble

mapalia nostra civicum frigus. Quin potius quid habeamus, quam quid non habeamus, ausculta. Huic basilicæ appendix piscina forinsecus, seu, si græcari mavis, baptisterium ab oriente connectitur, quod viginti circiter modiorum millia capit. Huc elutis e calore venientibus triplex medii parietis aditus per arcuata intervalla reseratur. Nec pilæ sunt mediæ, sed columnæ, quas architecti peritio res ædificiorum purpuras nuncupavere. In hanc ergo piscinam fluentum de supercilio montis elicitum, canalibusque circumactis per exteriora natatoriæ latera curvatum, sex fistulæ prominentes leonum simulatis capitibus effundunt, quæ temere ingressis veras dentium crates, meros oculorum furores, certas cervicum jubas imaginabuntur. Hic si dominum seu domestica, seu hospitalis turba circumstet, quia præ strepitu caduci fluminis, mutuæ vocum vices minus intelliguntur, in aurem sibi populus confabulatur; ita sonitu pressus alieno, ridiculum affectat publicus sermo secretum. Hinc egressis frons triclinii matronalis offertur, cui continuatur vicinante textrino cella penuaria discriminata tantum pariete castrensi. Ab ortu lacum porticus intuetur, magis rotundatis fulta collyriis, quam columnis invidiosa monubilibus. A parte vestibuli longitudo tecta interius patet mediis non interpellata parietibus, quæ, quia nihil ipsa prospectat, etsi non hippodromus, saltim criptoporticus, meo mihi jure vocitabitur. Hæc tamen aliquid spatio suo in extimo deambulacri capite defrudans, efficit membrum

habitation offre-t-elle la fraîcheur naturelle du pays. Pourquoi ne pas te dire ce que nous avons, plutôt que ce que nous n'avons pas? A l'extérieur et à l'orient du château se rattache une piscine, ou, si tu aimes mieux l'expression grecque, un baptistère qui contient environ vingt mille muids. C'est là qu'au sortir des bains chauds, l'on se rend par des passages ouverts dans le mur en forme de voûtes; au milieu de ce réservoir s'élèvent, non pas des pilastres, mais des colonnes que les plus habiles architectes appellent la pourpre des édifices. Six tuyaux, dirigés extérieurement autour de la piscine, amènent des torrens d'eau du sommet de la montagne; ils sont terminés chacun par une tête de lion si bien exécutée, que les personnes qui entrent sans être prévenues croient effectivement voir des dents prêtes à les dévorer, des yeux étincelans de fureur, et une crinière qui se hérisse. Si les gens de la maison ou du dehors environnent le maître, comme le bruit des eaux dans leur chute empêche de s'entendre réciproquement, on se parle à l'oreille, et les conversations ainsi gênées par une cause extérieure, offrent un air mystérieux qui devient risible. En sortant de là, on trouve devant soi l'appartement des femmes; le garde-manger est contigu à cette pièce, et n'est séparé que par une cloison du lieu où l'on fait la toile. De dessous le portique, soutenu moins par de pompeuses colonnes que par de simples piliers ronds, on découvre un lac du côté du levant. Près du vestibule, s'ouvre une longue allée couverte, qui n'est interrompue par aucun mur transversal; cette allée n'offrant aucun point de vue, il me semble qu'on peut l'appeler, sinon un hippodrome, au moins une galerie fermée. Elle se rétrécit quelque peu à son extrémité, et forme une salle d'une admirable fraîcheur. La troupe babillarde des clientes et des nour-

bene frigidum, ubi, publico lectisternio exstructo, clientarum, sive nutricum loquacissimus chorus, receptui canit, cum ego meique dormitorium cubiculum petierimus. A criptoporticu in hiemale triclinium venitur, quod arcuatili camino sæpe ignis animatus pulla fuligine infecit. Sed quid hæc tibi, quem nunc ad focum minime invito? quin potius ad te tempusque pertinentia loquar.

Ex hoc triclinio fit in diætam sive cœnatiunculam transitus, cui fere totus lacus, quæque tota lacui patet. In hac stibadium et nitens abacus, in quorum aream sive suggestum a subjecta porticu sensim non breviatis angustatisque gradibus ascenditur. Quo loci recumbens, si quid inter edendum vacas, prospiciendi voluptatibus occuparis. Jam si tibi ex illo conclamatissimo fontium decocta referatur, videbis in calicibus repente perfusis nivalium maculas ac frusta nebularum, et illam lucem lubricam poculorum quadam quasi pinguedine subiti algoris hebetatam. Tum respondentes poculis potiones, quarum rigentes cyathi siticuloso cuique, ne dicam tibi granditer abstemio, metuerentur. Hinc jam spectabis, ut promoveat alnum piscator in pelagus, ut stataria retia suberinis corticibus extendat, aut signis per certa intervalla dispositis, tractus funium librentur hamati, scilicet ut nocturnis per lacum excursibus rapacissimi salares in consanguineas agantur insidias; quid enim hic congruentius dixerim, cum piscis pisce decipitur?

Edulibus terminatis, excipiet te diversorium,

rices se hâte, lorsque les miens et moi nous avons gagné la chambre à coucher, de venir s'y reposer sur des siéges placés exprès. De cette galerie, on passe dans l'appartement d'hiver; là, un feu quelquefois très-grand charge de suie la voûte de la cheminée. Mais à quoi bon tous ces détails, puisque je ne t'invite pas à venir te chauffer? Il vaut beaucoup mieux te parler de choses relatives à toi et à la saison.

De l'appartement d'hiver on passe dans une petite salle à manger, d'où l'on découvre presque tout le lac; on peut aussi, depuis ce lac, apercevoir la salle. Elle offre un lit pour se mettre à table, et un très-beau buffet. Au-dessus de ce bâtiment, est une plate-forme à laquelle on monte du portique par un escalier large et commode; on y peut jouir tout à la fois des plaisirs de la table et d'une vue délicieuse. Si l'on t'apporte de l'eau de cette fontaine renommée pour sa fraîcheur, tu verras soudain, quand elle sera versée dans les vases, se former des taches de neige et des parcelles nébuleuses; une gelée subite obscurcira l'éclat des verres, comme ferait de la graisse. La liqueur répond aux coupes qui la contiennent, et les bords glacés de celles-ci rebuteraient, je ne dis pas ceux qui ne boivent point, mais encore les personnes les plus altérées. De là, tu verras les pêcheurs faire avancer leur nacelle en plein lac, jeter leurs filets que des morceaux de liége retiennent arrêtés, ou bien, après avoir placé des signes de distance en distance, lancer à l'eau leurs lignes armées d'hameçons, ou enfin tendre des piéges aux truites avides, qui viendront la nuit se jeter dans ces embûches fraternelles; quel terme plus propre en effet puis-je employer ici, pour dire qu'un poisson est trompé par un poisson?

Les repas fini, tu seras reçu dans un appartement

quia minime æstuosum, maxime æstivum. Nam per hoc quod in aquilonem solum patescit, habet diem, non habet solem, interjecto consistorio perangusto, ubi somnolentiæ cubiculariorum dormitandi potius, quam dormiendi locus est. Hic jam quam volupe est auribus insonare cicadas meridie concrepantes, ranas crepusculo incumbente blaterantes, cygnos atque anseres concubia nocte clangentes, intempesta gallos gallinaceos concinentes, oscines corvos voce triplicata puniceam surgentis auroræ facem consalutantes, diluculo autem Philomelam inter frutices sibilantem, Prognem inter asseres minurientem! Cui concentui licebit adjungas fistulæ septiforis armentalem camœnam, quam sæpe nocturnis carminum certaminibus insomnes nostrorum montium Tityri exercent, inter greges tinnibulatos per depasta buceta reboantes; quæ tamen varia vocum cantuumque certamina profundius confovendo sopori tuo lenocinabuntur.

Porticibus egresso, si portum littoris petas, in area virenti, vulgare quanquam, non procul, nemus; ingentes tiliæ duæ connexis frondibus, fomitibus abjunctis, unam umbram non una radice conficiunt, in cujus opacitate cum me meus Ecdicius illustrat, pilæ vacamus; sed hoc eo usque, donec arborum imago contractior, intra spatium ramorum recussa cohibeatur, atque illic aleatorium lassis consumpto sphæristerio faciat.

Sed quia tibi sicut ædificium solvi, sic lacum debeo, quod restat agnosce. Lacus in Eurum de-

que sa fraîcheur rend très-agréable en été. Comme il est exposé au seul aquilon, il laisse entrer le jour sans être incommodé du soleil; auprès est une autre petite pièce, dans laquelle les valets, toujours assoupis, trouvent plns souvent place pour sommeiller, que pour dormir. Qu'il est doux ici d'entendre, vers le midi, le bruit des cigales; sur le soir, le coassement des grenouilles; dans le plus profond silence de la nuit, le chant des cygnes, des oies et des coqs, puis les cris des corbeaux, saluant trois fois le flambeau pompeux de la naissante aurore, et, au point du jour, la voix de Philomèle cachée sous le feuillage, les gazouillemens de Progné sur les branches touffues! A ce concert viennent se mêler encore les sons rustiques de la flûte à sept trous, avec laquelle les vigilans Tityres de nos montagnes se disputent le prix du chant durant la nuit, au milieu des troupeaux qui font retentir leurs sonnettes en beuglant dans la prairie; ces voix, ces sons divers, favoriseront encore plus ton sommeil.

En sortant du portique, si l'on descend sur la verte pelouse, jusques au bord du lac, on trouve, à peu de distance, un bois ouvert à tout le monde; deux larges tilleuls, dont les branches sont unies, quoique leurs troncs soient séparés, forment un ombrage sous l'épaisseur duquel je joue quelquefois à la balle avec mon Ecdicius, lorsqu'il m'honore de sa présence. Ce plaisir dure jusqu'à ce que l'ombre ne s'étende pas au-delà de leurs rameaux; alors ils nous prêtent encore un abri contre les rayons du soleil, et là nous jouons aux dés pour nous remettre de notre fatigue.

Mais comme, après avoir achevé la description du bâtiment, je te dois celle du lac, écoute ce qui reste. Il

fluus meat, ejusque arenis fundamenta impressa domicilii, ventis motantibus æstuans humectat alluvio. Is quidem sane circa principia sui solo palustri voraginosus et vestigio inspectoris inadibilis est, ita limi bibuli pinguedo coalescit ambientibus sese fontibus algidis, littoribus algosis. Attamen pelagi mobilis campus cymbulis late secatur pervagabilibus, si flabra posuere. Si turbo austrinus insorduit, immane turgescit, ita ut arborum comis, quæ margini insistunt, superjectæ asperginis fragor impluat. Ipse autem secundum mensuras quas ferunt nauticas, in decem et septem stadia procedit. Fluvio intratur, qui salebratim saxorum obicibus affractus spumoso canescit impulsu, et nec longum scopulis præcipitibus exemptus lacu conditur; quem fors fuat, an incurrat, an faciat, præterit certe, coactus per colla subterranea deliquari, non ut fluctibus, sed ut piscibus pauperaretur; qui repulsi in gurgitem pigriorem, carnes rubras albis abdominibus extendunt, ita illis nec redire valentibus, nec exire permissis, quemdam vivum et circumlatitium carcerem corpulentia facit.

Lacus ipse qua dexter, incisus, flexuosus, nemorosusque; qua lævus, patens, herbosus, æqualis. Æquor ab Africo viride per littus, quia in undam fronde porrecta, ut glareas aqua, sic aquas umbra perfundit. Hujusmodi colorem ab oriente par

dirige son cours vers l'est; lorsque les vents soufflent et font enfler ses eaux, il mouille le pied de l'édifice qui est sur le rivage. L'endroit vers lequel il prend sa source présente un sol marécageux, rempli de précipices et tout-à-fait inaccessible; il s'y amasse une quantité de limon, que l'eau rend extrêmement gras; de tous côtés jaillissent des sources d'eau froides, et les bords sont tout couverts d'algues. Cependant, de petites barques sillonnent au loin la surface mobile du lac, alors que l'onde est tranquille; mais, s'il s'élève un tourbillon du côté du midi, les flots s'enflent alors d'une manière prodigieuse, et, jetée avec fracas au-dessus de la cime des arbres qui bordent le rivage, l'eau retombe sur eux en forme de pluie. Le lac, suivant les mesures appelées *nautiques*, a dix-sept stades de long. Il reçoit un fleuve dont les eaux, brisées contre les rochers, paraissent toutes blanches d'écume, et se perdent un peu au-dessous de l'endroit où les écueils semblent vouloir s'opposer à son passage. Cette rivière coule encore au-delà du lac, soit qu'elle le traverse sans mêler ses eaux avec les siennes, soit qu'elle les y mêle; forcée de s'échapper par de petits couloirs souterrains, elle ne perd, dans ce passage, que les poissons qui ont suivi son cours; ceux-ci, repoussés dans une eau plus tranquille, y croissent promptement, et la blancheur de leur ventre fait ressortir la rougeur de leur chair; ainsi, ne pouvant quitter le lac, ils trouvent dans leur corpulence même une sorte de prison vivante et portative.

A droite, le lac va serpentant; les bords en sont coupés, et tout couverts de bois; le rivage du coté gauche est uni, découvert et tapissé d'herbes. Vers le sud-ouest, les arbres, dont le feuillage s'étend jusque sur l'eau, en font paraître la surface entièrement verte;

silvarum corona continuat. Per Arctoum latus, ut pelago natura, sic species. A Zephyro plebeius et tumultuarius frutex frequenterque lemborum superlabentum ponderibus inflexus; hunc circa lubrici scirporum cirri plicantur, simulque pingues ulvarum paginæ natant, salicumque glaucarum fota semper dulcibus aquis amaritudo. In medio profundi brevis insula, ubi supra molares naturaliter aggeratos per impactorum puncta remorum navalibus trita gyris meta protuberat, ad quam se jocunda ludentum naufragia collidunt. Nam moris istic fuit senioribus nostris agonem Drepranitanum Trojanæ superstitionis imitari.

Jam vero ager ipse, quanquam hoc supra debitum, diffusus in silvis, pictus in pratis, pecorosus in pascuis, in pastoribus peculiosus. Sed non amplius moror, ne, si longior stylo terminus, relegentem te autumnus inveniat. Proinde mihi tribue veniendi celeritatem, nam redeundi moram tibi ipse præstabis, daturus hinc veniam quod brevitatem sibi debitam paulo scrupulosior epistola excessit, dum totum ruris situm sollicita rimatur; quæ tamen summovendi fastidii studio nec cuncta perstrinxit. Quapropter bonus arbiter et artifex lector non paginam quæ spatia describit, sed villam quæ spatiosa describitur, grandem pronuntiabunt. Vale.

car, si les eaux communiquent au sable leur couleur, elles reçoivent également la couleur des rameaux qu'elles réfléchissent. Du côté de l'orient, une autre couronne d'arbres colore aussi les flots d'une teinte verdâtre. Au nord, les eaux conservent leur aspect naturel; vers l'ouest, les bords sont remplis d'arbrisseaux de toute espèce, courbés souvent par le passage des barques. Tout auprès fléchissent des touffes de joncs, et sur les flots nagent les plantes grasses du marais; les saules verts ont toujours là des eaux douces pour entretenir leur amertume. Au milieu du lac se trouve une petite île, où s'élèvent, sur de grosses pierres naturellement amoncelées, des bouts de rames qui servent de borne à de nombreuses courses navales; c'est là que les bateliers viennent faire de joyeux naufrages. Nos aïeux avaient coutume d'imiter en cet endroit les naumachies que la superstition troyenne avait établies à Drepano.

Pour ce qui concerne la campagne, quoique je ne me sois pas engagé à te la décrire, elle est couverte de bois dispersés çà et là; elle a des prairies émaillées de fleurs, des pâturages où abondent les troupeaux, des bergers riches de leurs épargnes. Mais je ne te retiens plus, car si je ne mettais fin à ma lettre, je craindrais que l'automne ne te trouvât encore occupé à la lire. Par conséquent, hâte-toi de venir, et tu te ménageras ainsi le moyen de t'en retourner plus tard. Pardonne-moi, si ma lettre trop minutieuse a dépassé les justes bornes, jalouse qu'elle était de n'épargner aucun détail; toutefois, dans la crainte de t'ennuyer, je n'ai pas voulu tout dire. Un bon juge et un lecteur ingénieux appelleront grande, non pas la page qui décrit une campagne spacieuse, mais cette campagne elle-même. Adieu.

EPISTOLA III.

SIDONIUS FELICI SUO SALUTEM.

Gaudeo te, domine major, amplissimæ dignitatis infulas consecutum. Sed id mihi ob hoc solum destinato tabellario nuntiatum non minus gaudeo. Nam licet in præsentiarum sis potissimus magistratus, et in lares Philagrianos patricius apex, tantis post seculis, tua tantum felicitate remeaverit, invenis tamen, vir amicitiarum servantissime, qualiter honorum tuorum crescat communione fastigium, raroque genere exempli altitudinem tuam humilitate sublimas. Sic quondam Q. Fabium magistrum equitum dictatorio rigori, et Papirianæ superbiæ favor publicus prætulit. Sic et Cn. Pompeium super æmulos extulit nunquam fastidita popularitas. Sic invidiam Tiberianam pressit universitatis amore Germanicus. Quocirca nolo sibi de successibus tuis principalia beneficia plurimum blandiantur, quæ nihil tibi amplius conferre potuerunt, quam ut, si id noluissemus, transiremur inviti. Illud peculiare tuum est, illud gratiæ singularis, quod tam qui te æmulentur non habes, quam non invenis qui sequantur. Vale.

LETTRE III.

SIDONIUS A SON CHER FELIX, SALUT.

Je me réjouis, mon digne maître, de ce que tu as obtenu les insignes d'un haut rang; mais je ne me réjouis pas moins de ce que tu m'as envoyé un message tout exprès pour me l'annoncer; car, quoique à présent tu sois le magistrat le plus élevé, et que la dignité patricienne, après tant de siècles, rentre aujourd'hui dans les lares Philagriens, grâce à ta seule félicité, tu sais trouver toutefois, ô le plus constant des amis, le moyen de rehausser encore tes honneurs par des manières affables, et, chose bien rare, d'ajouter à ton élevation par l'abaissement de ta modestie. C'est ainsi qu'autrefois la faveur publique préféra Q. Fabius, maître de la cavalerie, à l'inflexibilité dictatoriale et à l'orgueil de Papirius. C'est ainsi que la constante popularité de Cn. Pompeius le plaça au-dessus de ses rivaux. C'est ainsi que Germanicus étouffa, par l'amour de tout l'empire, la jalousie de Tibère. Je ne veux donc pas que la munificence du prince aille s'applaudir de tes succès, puisque, après tout, elle ne t'a donné que ce que tu aurais obtenu malgré nous et en nous dépassant. Ce qui t'appartient d'une manière spéciale, ton mérite particulier, c'est que, n'ayant pas d'envieux, tu ne trouves pas non plus de rivaux. Adieu.

EPISTOLA IV.

SIDONIUS SYAGRIO SUO SALUTEM.

Vir clarissimus Projectus, domi nobilis, et patre patruoque spectabilibus, avo etiam præstantissimo sacerdote conspicuus, amicitiarum tuarum, nisi respuis, avidissime sinibus infertur, et cum illi familiæ splendor, probitas morum, patrimonii facultas, juventutis alacritas, in omne decus pari lance conquadrent, ita demum sibi tamen videbitur ad arcem fastigatissimæ felicitatis evectus, si gratiæ tuæ sodalitate potiatur. Optantii clarissimi viri nuper vita functi filiam, quod, Deo prosperante, succedat, licet in conjugium petierit obtinueritque a matre pupillæ, parum tamen votorum suorum promotum censet effectum, nisi assensum tuum super his omnibus, seu sedulitate sua, seu precatu nostræ intercessionis adipiscitur. Namque ipse, quantum ad institutionem spectat puellæ, in locum mortui patris, curarum participatione succedis, conferendo virgini parentis affectum, patroni auctoritatem, tutoris officium. Quocirca, quia dignus es, ut domus tuæ celeberrimam disciplinam

LETTRE IV.

SIDONIUS A SON CHER SYAGRIUS, SALUT.

L'illustre Projectus, distingué par sa naissance, remarquable par son père et son oncle, et que recommande aussi un aïeul, pontife rempli de mérite, vient avec empressement, si cela ne te déplaît pas, se jeter dans le sein de ton amitié. La splendeur de sa famille, la probité de ses mœurs, l'étendue de son patrimoine, l'éclat de sa jeunesse, tout contribue à le rendre digne des premiers partis; mais, avec cela, il se croira parvenu au comble du bonheur le plus parfait, s'il est admis dans l'intimité de ta grâce. Bien qu'il ait demandé et obtenu de sa mère (Dieu veuille en cela lui devenir favorable!) la fille de l'illustre Optantius, mort assez récemment, il pense toutefois que ses vœux sont loin d'être accomplis, s'il n'obtient ton consentement à cet égard, ou par son assiduité ou par l'entremise de mes prières. Car, en tout ce qui concerne la jeune fille, tu remplaces Optantius par ta sollicitude généreuse, tu as pour cette enfant l'affection d'un père, l'autorité d'un patron, les soins d'un tuteur. Donc, puisque tu es digne que les personnes même les plus éloignées recherchent avec empressement la discipline sivantée de ta maison, accorde,

etiam procul positorum petat ambitus, sicut decet bonarum partium viros, benignitate responsi proci supplicis verecundiam munerare, et qui ita expetitus deberes illi expetere pollicendam, securus permitte promissam; quia sic te conditioni huic meritorum ratio præfecit, ut nec superstiti Optantio in liberos suos decuerit plus licere. Vale.

EPISTOLA V.

SIDONIUS PETRONIO SUO SALUTEM.

Joannes familiaris meus inextricabilem labyrinthum negotii multiplicis incurrit, et donec suarum merita chartarum, vel vestra scientia, vel, si qua est vestræ, si tamen est ulla, similis inspexerit, quid respuat, quidve optet, ignorat. Ita se quodammodo bipartitæ litis forma confundit, ut propositio sua quem actionis ordinem propugnatura, quem sit impugnatura non noverit. Pro quo precem sedulam fundo, ut, perspectis chartulis suis, si quid jure competit, instruatis; quæ qualiterve sint objicienda, quæ refellenda, monstrantes. Non enim verebimur, quod causæ istius cursus, si de vestri manaverit fonte consilii, ulla contrastantium derivatione tenuetur. Vale.

comme doit le faire un homme d'honneur, une réponse favorable à la timidité suppliante d'un amant. Sollicité d'une pareille manière, lorsque tu devrais désirer que ta pupille fût demandée par Projectus, ne crains pas de la lui donner, maintenant qu'elle est promise; car tu tiens de ton mérite une si grande autorité sur la jeune fille, qu'Optantius, fût-il même vivant, ne pourrait en avoir plus. Adieu.

LETTRE V.

SIDONIUS A SON CHER PETRONIUS, SALUT.

Joannes, mon ami, jeté dans l'inextricable labyrinthe d'une affaire très-embarrassante, ignore ce qu'il doit dédaigner, ce qu'il doit désirer, tant que votre science, ou un savoir égal au vôtre, si toutefois il en est, n'aura pas examiné la valeur de ses titres. La forme de ce procès, en quelque sorte à deux faces, est tellement compliquée, qu'il ne sait plus, dans son exposé, ce qu'il faut défendre, ni ce qu'il faut combattre. En conséquence, je vous prie instamment d'étudier ses papiers, de lui dire s'il a quelque droit, lui exposant ce qu'il peut objecter, ce qu'il peut réfuter, et comment il doit s'y prendre. Nous ne craindrons pas que le cours de cette affaire, s'il trouve sa source dans vos conseils, vienne à être affaibli et détourné par les menées des opposans. Adieu.

EPISTOLA VI.

SIDONIUS PEGASIO SUO SALUTEM.

Proverbialiter celebre est, sæpe moram esse meliorem, sicuti et nunc experti sumus. Menstruanus amicus tuus longo istic tempore inspectus, meruit inter personas nobis quoque caras devinctasque censeri : opportunus, elegans, verecundus, sobrius, parcus, religiosus, et his morum dotibus præditus, ut, quoties in boni cujusque adsciscitur amicitias, non amplius consequatur beneficii ipse quam tribuat. Hæc tibi, non ut ignoranti, sed ut judicio meo satisfacerem, scripsi. Quamobrem triplex causa lætandi : tibi prima, cui amicos sic aut instituere, aut eligere contingit ; Arvernis secunda, quibus hoc in eo placuisse confirmo, quod te probasse non ambigo ; illi tertia, de quo boni quique bona quæque judicaverunt. Vale.

LETTRE VI.

SIDONIUS A SON CHER PEGASIUS, SALUT.

C'est un proverbe assez répandu, que souvent un retard est une bonne chose, comme nous venons de l'éprouver. Menstruanus, ton ami, que nous avons eu long-temps avec nous, a mérité de trouver place parmi les personnes qui nous sont chères, qui nous sont attachées; c'est un homme agréable, élégant, modeste, sobre, économe, religieux, et doué d'un tel caractère, que, s'il est admis à l'amitié de quelques hommes de bien, il ne procure pas lui-même un avantage moindre que celui qu'il reçoit. Je ne t'écris pas cela, comme si tu l'ignorais; mais c'est que je veux manifester ma pensée. Ainsi donc, triple sujet de se réjouir: pour toi d'abord, qui as le bonheur de former ou de choisir de tels amis; ensuite pour les Arvernes, qui ont été flattés assurément du mérite que tu as su voir en lui, je n'en doute pas; enfin, pour Pégasius, dont les gens de bien s'accordent à faire l'éloge. Adieu.

EPISTOLA VII.

SIDONIUS EXPLICIO SUO SALUTEM.

Quia justitia vestra jure fit universitati per complura recti experimenta venerabilis, idcirco singulas quasque personas id ipsum efflagitantes in examen vestrum libens et avidus emitto, quam primum ambiens, me discussionis, illos simultatis onere laxari; quod demum ita sequetur, si non ex solido querimonias partium verecundus censor excludas; quanquam et hoc ipsum, quod copiam tui jurgantibus difficile concedis, indicium sit bene judicaturi. Quis enim se non ambiat arbitrum legi, aut pretio aliquid indulturus, aut gratiæ? Igitur, ignosce ad tam sanctæ conscientiæ prærogativam raptim perniciterque properantibus, quandoquidem sententiam tuam, nec victus, ut stolidus, accusat, nec victor, ut argutus, irridet; veritatisque respectu dependunt tibi addicti reverentiam, gratiam liberati.

Proinde impense obsecro, ut inter Alethium et Paulum quæ veniunt in disceptationem, mox ut utrin-

LETTRE VII.

SIDONIUS A SON CHER EXPLICIUS, SALUT.

Comme votre justice est avec raison vénérée de tout le monde, parce qu'on a fait souvent l'épreuve de votre droiture, c'est volontiers et avec empressement que je recommande à vos lumières toutes les personnes qui demandent cela; car je désire me délivrer au plus tôt des ennuis de la discussion, et les soulager, elles, du fardeau de l'inimitié. C'est ce qui arrivera, si tu ne vas pas, conseiller modèste, refuser d'entendre toute la plainte des parties; quoique, au reste, en accordant difficilement ta présence aux personnes litigantes, tu prouves que tu jugeras bien. Car, où est celui qui n'ambitionne point d'être choisi pour arbitre, afin d'accorder quelque chose à l'argent ou à la faveur? Excuse donc ceux qui volent en toute hâte vers le tribunal de ta sainte conscience; le vaincu n'accuse pas tes décisions, comme ferait un sot; le vainqueur ne s'en moque pas, comme ferait un esprit subtil; par égard pour la vérité, les condamnés te conservent du respect, les absous te marquent leur gratitude.

En conséquence, je te prie instamment de prononcer entre Aléthius et Paulus, sur le sujet de leurs débats,

que fuerint opposita, discingas. Namque, ni fallor, supra decemvirales pontificalesque sententias, ægritudini hujus prope interminabilis jurgii sola morum tuorum temperantia, solita judicandi salubritate medicabitur. Vale.

EPISTOLA VIII.

SIDONIUS DESIDERATO SUO SALUTEM.

Moestissimus hæc tibi nuntio. Decessit nudius tertius, non absque justitio, matrona Filimatia, morigera conjunx, domina clemens, utilis mater, pia filia, cui debuerit domi forisque persona minor obsequium, major officium, æqualis affectum. Hæc cum esset unica jam diu matri amissæ, facile diversis blandimentorum generibus effecerat ne patri adhuc juveni soboles sexus alterius desideraretur. Nunc autem per subita suprema, virum cœlibatu, patrem orbitate confodit. His additur, quod quinque liberum parens immaturo exitu reddidit infortunatam fecunditatem. Qui parvuli si, matre sospite, perdidissent jam diu debilem patrem, minus pupilli existimarentur. Hanc tamen, si quis haud incassum honor cadaveribus impenditur,

aussitôt qu'ils te l'auront exposé. Car, si je ne me trompe, la modération toute seule de ton caractère saura, bien plus que les sentences des Décemvirs et des Pontifes, remédier, avec ta sagesse accoutumée, au mal de cette querelle presque interminable. Adieu.

LETTRE VIII.

SIDONIUS A SON CHER DESIDERATUS, SALUT.

C'EST avec une extrême douleur que je t'annonce cette nouvelle. Nous avons perdu, voilà trois jours, au milieu du deuil général, la matrone Philimatia, épouse soumise, maîtresse indulgente, mère utile, fille pieuse, qui méritait chez elle et au-dehors les hommages de ses inférieurs, les égards de ses supérieurs, l'affection de ses égaux. Unique enfant d'une mère qui depuis long-temps n'était plus, elle avait, à force de tendres caresses, empêché que son père, jeune encore, ne désirât un rejeton d'un autre sexe. Maintenant, par un trépas soudain, elle plonge son mari dans le veuvage, son père dans un cruel abandon. Ajoute à cela que cette mort prématurée livre au deuil cinq enfans, tristes fruits d'une malheureuse fécondité. Ces jeunes orphelins, s'ils avaient, au lieu de leur mère, perdu un père faible depuis long-temps, sembleraient peut-être moins délaissés. Toutefois, si ce ne sont pas

non vespillonum sandapilariorumque ministeria ominosa tumulavere; sed cum libitinam ipsam flentes omnes, externi quoque prensitarent, remorarentur, exoscularentur, sacerdotum propinquorumque manibus excepta, perpetuis sedibus dormienti similior illata est. Post quæ precatu parentis orbati, næniam funebrem, non per elegos, sed per hendecasyllabos marmori incisam, planctu prope calente, dictavi. Quam si non satis improbas, cæteris epigrammatum meorum voluminibus applicandam mercenarius bibliopola suscipiet. Si quid secus, sufficit saxo carmen saxeum contineri; hoc enim epitaphium est:

Occasu celeri feroque raptam
Natis quinque patrique conjugique,
Hoc flentis patriæ manus locarunt
Matronam Filimatiam sepulcro.
O splendor generis, decus mariti!
Prudens, casta, decens, severa, dulcis,
Atque ipsis senioribus sequenda;
Discordantia quæ solent putari
Morum commoditate copulasti.
Nam vitæ comites bonæ fuerunt,
Libertas gravis, et pudor facetus.
Hinc est quod decimam tuæ saluti
Vix actam trieteridem dolemus,
Atque in temporibus vigentis ævi,
Injuste tibi justa persoluta.

de vains honneurs ceux que l'on rend à nos corps, Philimatia n'a point été inhumée par le ministère sinistre des vespillones et des sandapilaires; mais, comme tout le monde et les étrangers même touchaient, arrêtaient et baisaient son cercueil, reçue par les mains des prêtres et de ses proches, elle fut portée aux éternelles demeures, plus semblable à une personne endormie qu'à une personne défunte. Ensuite, d'après la demande de son malheureux père, j'ai dicté, les yeux encore brûlans de larmes, une nénie funèbre, non pas en vers élégiaques, mais en vers hendécasyllabes, que l'on a gravés sur le marbre. Si elle trouve grâce devant toi, mon libraire pourra la joindre au recueil de mes épigrammes; si elle ne te plaît pas, c'est assez qu'une méchante pièce soit mise sur la pierre. Voici donc cette épitaphe :

« Ravie par un trépas subit et cruel à ses cinq enfans,
« à son père, à son époux, la matrone Philimatia re-
« pose dans ce tombeau, où l'ont placée les mains
« de ses concitoyens en pleurs. O femme, l'honneur
« de ta race, la gloire de ton mari, prudente, chaste,
« modeste, sévère, douce, et digne d'être imitée par
« les vieillards eux-mêmes, tu as su, grâce à la facilité
« de ton caractère, allier bien des choses qu'on re-
« garde comme inconciliables! Un abandon plein de
« gravité, une pudeur pleine d'enjouement furent les
« douces compagnes de ta vie. Voilà pourquoi nous
« sommes si tristes que tu aies à peine vu ton si-
« xième lustre, et qu'à la fleur de ton âge il nous
« ait fallu, bien avant l'heure, te rendre les derniers
« devoirs. »

Placeat tibi carmen necne, tu propera, civitatemque festinus invise. Debes enim consolationis officium duorum civium domibus afflictis. Quod ita solvas Deum quæso, ne unquam tibi redhibeatur.

EPISTOLA IX.

SIDONIUS DONIDIO SUO SALUTEM.

Quæris cur ipse jampridem Nemausum profectus vestra, serum ob adventum desideria producam. Reddo causas reditus tardioris, nec moras meas prodere moror, quia quæ mihi dulcia sunt tibi quoque. Inter agros amœnissimos, apud humanissimos dominos, Ferreolum et Apollinarem, tempus voluptuosissimum exegi. Prædiorum iis jura contermina, domicilia vicina, quibus interjecta gestatio lassat peditem, nec sufficit equitaturo. Colles ædibus superiores exercentur vinitori et olivitori. Aracynthum et Nysam, celebrata poetarum carminibus juga, censeas. Uni domui in plana patentiaque, alteri in nemora prospectus, sed nihilominus dissimilis situs similiter oblectat. Quanquam de præ-

Que mes vers te plaisent ou non, hâte-toi, viens au plus tôt à la ville; car tu dois des consolations aux familles affligées de deux citoyens. Remplis ce pieux office, et plaise au Ciel qu'on n'ait jamais à le remplir envers toi!

LETTRE IX.

SIDONIUS A SON CHER DONIDIUS, SALUT.

Tu me demandes pourquoi je diffère si long-temps mon retour de Nîmes, après lequel tu soupires avec ardeur; je vais t'exposer les motifs qui ont prolongé mon séjour, et je ne tarde pas à le faire, parce que les choses qui me sont agréables te plaisent aussi à toi. Au milieu des plus belles campagnes, chez les seigneurs les plus aimables, Ferréolus et Apollinaris, j'ai passé le temps le plus délicieux. Leurs terres sont contiguës, leurs domiciles voisins, et l'intervalle qui les sépare n'est qu'une promenade, un peu longue pour un homme à pied, trop courte pour un homme à cheval. Les coteaux qui dominent leurs habitations sont plantés de vignes et d'oliviers; vous diriez les sommets d'Aracynthe et de Nysa, si vantés par les poètes. De l'une des deux maisons, vous apercevez les plaines et un pays découvert; de l'autre, de vastes

diorum quid nunc amplius positione, cum restat hospitalitatis ordo reserandus?

Jam primum sagacissimis in hoc exploratoribus destinatis, qui reditus nostri iter aucuparentur, domus utraque non solum tramites aggerum publicorum, verum etiam calles compendiis tortuosos atque pastoria diverticula insedit, ne quo casu dispositis officiorum insidiis elaberemur. Quas incidimus, fateor, sed minime inviti, jusquejurandum confestim præbere compulsi, ne priusquam septem dies evolverentur, quidquam de itineris nostri continuatione meditaremur. Igitur mane quotidiano, partibus super hospite prima et grata contentio, quænam potissimum anterius edulibus nostris culina fumaret; nec sane poterat ex æquo divisioni lancem ponere vicissitudo, licet uni domui mecum, alteri cum meis vinculum foret propinquitatis, quia Ferreolo præfectorio viro præter necessitudinem sibi debitam, dabat ætas et dignitas primi invitatoris prærogativam. Ilicet a deliciis in delicias rapiebamur. Vix quodcumque vestibulum intratum, et ecce huc sphæristarum contra stantium paria inter rotatiles catastropharum gyros duplicabantur, huc inter aleatoriarum vocum competitiones, frequens crepitantium fritillorum tesserarumque strepitus audiebatur. Huc libri affatim in promptu; videre te crederes aut grammaticales pluteos aut Athenæi cuneos, aut armaria exstructa bibliopolarum. Sic tamen quod qui inter matronarum

forêts ; mais toutefois leurs sites différens procurent un égal plaisir. Au reste, que vous parlé-je de la position de ces terres, quand je dois vous raconter la manière dont on m'y a reçu ?

D'abord des hommes intelligens avaient été apostés pour épier notre arrivée ; les deux seigneurs avaient fait occuper non-seulement les grands chemins, mais aussi les chemins tortueux et détournés, et jusqu'aux sentiers fréquentés par les bergers, afin qu'il nous fût impossible d'échapper aux embûches officieuses que nous tendait l'amitié. Nous tombâmes dans le piége, je l'avoue, mais sans que ce fût contre notre gré, et l'on nous fit jurer sur-le-champ de ne pas songer à poursuivre notre route avant que sept jours ne se fussent écoulés. Chaque matin il s'élevait entre nos deux hôtes une contestation flatteuse pour nous, afin de savoir lequel des deux nous aurait ce jour-là, et quelle cuisine fumerait en notre honneur. L'alternative ne pouvait accorder leur différend, quoique je fusse lié à l'une des maisons par le sang, et à l'autre par mes proches ; car, outre l'amitié qui m'unit à l'ancien préfet Ferréolus, son grand âge et sa dignité lui donnaient le droit d'obtenir la préférence. Nous volions chez eux de plaisirs en plaisirs. A peine avait-on mis le pied sous le vestibule de l'un ou de l'autre, que l'on voyait ici les bandes des joueurs de paume s'agiter dans l'arène circulaire, et que là, à travers les voix bruyantes de quelques autres joueurs, on entendait bruire les cornets et les dés. Ailleurs, beaucoup de livres ; tu dirais des tablettes destinées aux ouvrages de grammaire, ou les degrés de l'Athénée, ou enfin les armoires qui remplissent les boutiques des libraires. Tout est disposé de manière que les tablettes des matrones

cathedras codices erant, stylus iis religiosus inveniebatur, qui vero per subsellia patrumfamilias, ii cothurno latiaris eloquii nobilitabantur; licet quæpiam volumina, quorumpiam auctorum servarent in causis disparibus dicendi parilitatem. Nam similis scientiæ viri, hinc Augustinus, hinc Varro; hinc Horatius, hinc Prudentius lectitabantur. Quos inter Adamantius Origenes, Turranio Rufino interpretatus sedulo fidei nostræ lectoribus inspiciebatur; pariter et prout singulis cordi diversa censentes sermocinabantur; cur a quibusdam protomystarum, tanquam scævus cavendusque tractator probaretur? quanquam sic esset ad verbum sententiamque translatus, ut nec Apuleius Phœdonem sic Platonis, neque Tullius Ctesiphontem sic Demosthenis in usum regulamque romani sermonis exscripserint.

Studiis hisce dum nostrum singuli quique, prout libuerat, occupabantur, ecce et ab Archimagiro adventans, qui tempus instare curandi corpora moneret, quem quidem nuntium per spatia clepsydræ horarum incrementa servantem, probabat competenter ingressum, quinta digrediens. Prandebamus breviter, copiose, senatorium ad morem, quo insitum institutumque multas epulas paucis paropsidibus apponi, quamvis convivium per edulia nunc assa, nunc jurulenta varietur. Inter bibendum narratiunculæ, quarum cognitu hilararemur instituueremurque, quia eas bifariam orditas lætitia peritiaque comitabantur. Quid multa? Sancte, pulchre, abundanter accipiebamur. Inde surgentes,

contiennent des livres de piété, et que les gradins des pères de famille sont enrichis des plus beaux ouvrages de l'éloquence latine. Différens auteurs ont employé avec un même succès le même langage pour traiter des sujets différens ; aussi l'on y voit Augustin, Varron, Horace et Prudence, hommes d'un savoir égal. Parmi tous ces auteurs, celui qui intéressait le plus les personnes de notre croyance, est Adamantius Origènes, traduit excellemment par Turranius Rufinus. Chacun, selon qu'il l'affectionnait plus ou moins, pensait et parlait de lui diversement. Pourquoi certains Protomystes le rejetaient-ils comme un docteur violent et à craindre? Pourtant ses expressions et ses pensées ont été rendues avec une telle fidélité, qu'Apulée n'a pas mieux reproduit le Phœdon de Platon, ni Tullius le Ctésiphon de Démosthène, d'après l'usage et les règles de la langue latine.

Pendant que chacun de nous était occupé soit à lire, soit à jouer, on venait, de la part du chef d'office, pour avertir qu'il était temps de se mettre à table; l'envoyé observait sur la clepsydre la marche des heures, et la cinquième heure, prête à expirer, nous prouvait qu'il était entré à propos. Nous dînions promptement et beaucoup, à la manière des sénateurs ; il est d'usage chez eux de mettre une grande quantité de viandes sur un petit nombre de plats ; le repas cependant était varié, tantôt par des mets rôtis, tantôt par d'autres cuits dans leur jus. En buvant, on racontait quelque histoire qui réjouissait la compagnie et lui servait en même temps de leçon, parce qu'elle était toujours présentée d'une manière à la fois gaie et instructive. Qu'ajouter de plus ? Nous étions reçus avec

si Voroangi eramus, hoc uni prædio nomen, ad sarcinas et ad diversorium pedem referebamus; si Prusiani, sic fundus alter nuncupabatur, Tonantium cum fratribus, lectissimos æquævorum nobilium principes, stratis suis ejiciebamus, quia nec facile crebro cubilium nostrorum instrumenta circumferebantur.

Excusso torpore meridiano, paulisper equitabamus, quo facilius pectora marcida cibis cœnatoriæ fami exacueremus. Balneas habebat uterque hospes in opere, in usu neuter; sed cum vel pauxillulum bibere desiisset asseclarum meorum famulorumque turba compotrix, quorum cerebris hospitales crateræ nimium immersæ dominabantur, vicina fonti aut fluvio raptim scrobs fodiebatur, in quam forte, cum cumulus lapidum ambustus demitteretur, antro in hemisphærii formam corylis flexibilibus intexto, fossa inardescens operiebatur, sic tamen ut superjectis Cilicum velis, patentia intervalla virgarum, lumine excluso, tenebrarentur, vaporem repulsura salientem, qui undæ ferventis aspergine flammatis silicibus excuditur. Hic nobis trahebantur horæ non absque sermonibus salsis jocularibusque; quos inter halitu nebulæ stridentis oppletis involutisque saluberrimus sudor eliciebatur; quo, prout libuisset, effuso, coctilibus aquis ingerebamur, harumque fotu cruditatem nostram tergente resoluti, aut fontano deinceps frigore putealique, aut fluviali copia solidabamur. Siquidem domibus medius it Vuardo fluvius, nisi cum de-

distinction, avec délicatesse, avec magnificence. Au sortir de table, si nous étions à Voroangus (c'est le nom de l'une des terres), nous retournions vers nos bagages et à notre auberge; si nous étions à Prusianum, (c'est le nom de l'autre terre), nous jetions Tonantius et ses frères, les plus excellens de tous les seigneurs, hors de leurs lits; car il eût été trop difficile de transporter souvent l'appareil de notre couche.

Notre méridienne achevée, nous faisions une petite promenade à cheval, afin de mieux préparer pour le souper nos estomacs chargés de nourriture. Chacun de nos hôtes avait des bains dans sa maison, mais aucun n'en faisait usage; lorsque la troupe des gens de ma suite et de mes domestiques avait un peu cessé de boire, et que de nombreuses libations dans les coupes de nos hôtes avaient troublé les cerveaux, on creusait à la hâte une fosse au bord d'une rivière ou au bord d'une fontaine, et l'on jetait dedans un monceau de pierres échauffées; ensuite on entrelaçait, en forme d'hémisphère, sur l'ouverture de cette fosse, des branches flexibles de coudrier; lorsqu'elle était bien embrasée, l'on étendait sur ces branches des couvertures de poil de chèvre; elle fermait tout passage à la lumière, et repoussait ainsi la vapeur qui s'exhale des cailloux enflammés, sur lesquels on a versé de l'eau bouillante. Nous passions là des heures entières, bien enveloppés, non sans y tenir des discours pleins de sel et d'enjouement, pendant lesquels une nuée, qui s'élevait avec bruit, excitait en nous une sueur très-salutaire; de là nous allions nous plonger dans des bains chauds, qui facilitaient en nous la digestion, et nos chairs, amollies par la chaleur, reprenaient ensuite leur fermeté dans des eaux froides de fontaine, de puits ou de rivière. Le

flua nive pastus impalluit, flavis ruber glareis, et per alveum perspicuum, quietus calculosusque, neque ob hoc minus piscium ferax delicatorum. Dicerem et cœnas et quidem unctissimas, nisi terminum nostræ loquacitati, quem verecundia non adhibet, charta posuisset. Quarum quoque replicatio fieret amœna narratu, nisi epistolæ tergum madidis sordidare calamis erubesceremus. Sed quia et ipsi in procinctu sumus, teque sub ope Christi actutum nobis invisere placet, expeditius tibi cœnæ amicorum in mea cœna tuaque commemorabuntur; modo nos quam primum hebdomadis exactæ spatia completa votivæ restituant esuritioni, quia disruptum ganea stomachum nulla sarcire res melius, quam parcimonia solet. Vale.

EPISTOLA X.

SIDONIUS HESPERIO SUO SALUTEM.

Amo in te quod litteras amas, et usquequaque præconiis cumulatissimis excolere contendo tantæ diligentiæ generositatem, per quam nobis non solum initia tua, verum etiam studia nostra commendas. Nam cum videmus in hujusmodi discipli-

Vuardo coule au milieu de ces terres, sur un lit de cailloux, clair, pur et tranquille, à moins que les neiges fondues n'en troublent les eaux, ce qui ne l'empêche point d'abonder en poissons délicats. Je te parlerais de nos soupers où régnait l'abondance, si le papier, plus que la retenue, ne mettait des bornes à mon babil; j'aurais cependant beaucoup de plaisir à t'en faire la description, mais je serais honteux de salir le dos de ma lettre avec mes plumes humides. Comme nous sommes prêts à partir, et, qu'avec l'aide du Christ, nous espérons te revoir bientôt, il sera mieux de te raconter les soupers de mes amis dans ceux que nous ferons ensemble : puisse la fin de la semaine arriver rapidement, et nous rendre cet appétit si désiré! car il n'est rien qui soit capable, comme la diète, de rétablir un estomac délabré par les excès de la table. Adieu.

LETTRE X.

SIDONIUS A SON CHER HESPERIUS, SALUT.

J'aime en toi ton amour pour les lettres, et je m'efforce toujours d'entretenir par les plus grands éloges une si noble passion, qui me rend ton début recommandable, et me fait chérir mes propres études. Car, lorsque nous voyons les jeunes esprits grandir avec des

nam juniorum ingenia succrescere, propter quam nos quoque subduximus ferulæ manum, copiosissimum fructum nostri laboris adipiscimur ; illud appone quod tantum increbruit multitudo desidiosorum, ut, nisi vel paucissimi quique meram latiaris linguæ proprietatem de trivialium barbarismorum rubigine vindicaveritis, eam brevi abolitam defleamus interitamque; sic omnes nobilium sermonum purpuræ per incuriam vulgi decolorabuntur. Sed isthæc alias. Interea tu, quod petis, accipe. Petis autem ut, si qui versiculi mihi fluxerunt, postquam ab alterutro discessimus, hos tibi pro quadam morarum mercede pernumerem ; dicto pareo. Nam præditus es, quanquam juvenis, hac animi maturitate, ut tibi etiam natu priores gerere morem concupiscamus.

Ecclesia nuper exstructa Lugduni est, quæ studio papæ Patientis summum cœpti operis accessit, viri sancti, strenui, severi, misericordis, quique per uberem munificentiam in pauperes humanitatemque, non minora bonæ conscientiæ culmina levet. Hujus igitur ædis extimis, rogatu præfati antistitis tumultuarium carmen inscripsi trochæis triplicibus, adhuc mihi jamque tibi perfamiliaribus. Namque ab hexametris eminentium poetarum Constantii et Secundini vicinantia altari basilicæ latera clarescunt, quos in hanc paginam admitti nostra quam maxime verecundia vetat, quam suas otiositates trepidanter edentem meliorum carminum comparatio premit. Nam sicuti novam nuptam nihil minus quam pulchrior pronuba decet; et sicuti, si vestiatur albo

goûts pour lesquels nous avons, nous aussi, soumis nos mains à la férule, nous retirons une ample récompense de notre travail. Il y a plus, la foule des hommes oisifs s'accroît tellement, que si vous autres, amateurs de la langue latine, n'en défendez, avec votre petit nombre, la pureté et la propriété, contre des barbarismes rudes et grossiers, nous déplorerons bientôt la perte de sa gloire et sa ruine entière : tant les fleurs du beau langage se flétrissent par l'incurie du peuple ! Mais nous parlerons une autre fois de ceci. En attendant, reçois ce que tu demandes. Or, tu désires que s'il m'est échappé quelques vers depuis notre séparation, je te les envoie comme pour compenser en quelque sorte mon absence. Je me hâte de t'obéir. Tu es doué, quoique jeune encore, d'une telle maturité d'esprit, que nous, tes aînés, nous aimons à condescendre à tes vœux.

On vient de bâtir à Lugdunum une église, dont la perfection est due aux soins du pape Patiens, homme saint, courageux, sévère, compatissant, et qui, par ses abondantes largesses, par son humanité envers les pauvres, donne la plus haute idée de sa vertu. Sur la demande du pieux évêque, j'ai fait graver à l'extrémité de cette église des vers à triple trochée, faits à la hâte, genre de poésie qui m'est encore très-familier, et dans lequel tu excelles. Les hexamètres de deux poètes illustres, Constantius et Secundinus, embellissent les côtés de la basilique, voisins de l'autel; une certaine pudeur me défend de te les transcrire ici, car je ne t'offre qu'en tremblant les fruits de mon loisir, et je serais écrasé par le voisinage de vers bien supérieurs aux miens. Et, comme rien ne convient moins à une nouvelle mariée qu'une conductrice plus belle qu'elle-

quisque fuscus, fit nigrior: sic nostra, quantulacumque est, tubis circumfusa potioribus stipula vilescit, quam mediam loco, infimam merito, despicabiliorem pronuntiari, non imperitia modo sed et arrogantia facit. Quapropter illorum justius epigrammata micant, quam ista hæc quæ imaginarie tantum et quodammodo umbratiliter effingimus. Sed quorsum ista? quin potius paupertinus flagitatæ cantilenæ culmus immurmuret.

Quisquis pontificis patrisque nostri
Collaudas Patientis hic laborem,
Voti compote supplicatione
Concessum experiere quod rogabis.
Ædes celsa nitet, nec in sinistrum
Aut dextrum trahitur, sed arce frontis
Ortum prospicit æquinoctialem.
Intus lux micat, atque bracteatum
Sol sic sollicitatur ad lacunar,
Fulvo ut concolor erret in metallo.
Distinctum vario nitore marmor,
Percurrit cameram, solum, fenestras,
Ac sub versicoloribus figuris
Vernans herbida crusta sapphiratos
Flectit per prasinum vitrum lapillos;
Huic est porticus applicata triplex
Fulmentis Aquitanicis superba,
Ad cujus specimen remotiora
Claudunt atria porticus secundæ,
Et campum medium procul locatas
Vestit saxea silva per columnas.
Hinc agger sonat, hinc Arar resultat.
Hinc sese pedes atque eques reflectit,
Stridentum et moderator essedorum,
Curvorum hinc chorus helciariorum,
Responsantibus alleluia ripis,

même; comme un homme d'un teint basané paraît beaucoup plus noir, s'il est vêtu de blanc : ainsi les faibles sons de mon chalumeau vont se perdre au milieu des trompettes retentissantes; et c'est moins son peu de mérite, que l'audace avec laquelle il ose se placer auprès d'elles, qui en fait mieux sentir encore toute la faiblesse. Les inscriptions des autres poètes éclipsent donc bien justement la mienne par leur éclat; je l'ai tracée en quelque sorte au hasard et sans trop d'attention. Mais à quoi bon tout ceci? laissons le modeste chalumeau murmurer le chant qu'on lui demande.

« Qui que tu sois qui vantes cet ouvrage de Patiens, « notre pontife et notre père, puisses-tu voir tes vœux « exaucés et tes demandes écoutées! Ici s'élève un « temple; il n'est tourné ni vers la droite, ni vers la « gauche, mais sa face regarde l'orient équinoxial. La « lumière étincelle au-dedans; le soleil est attiré contre « des lambris dorés, et promène sur le métal jau- « nâtre ses rayons de même couleur. Des marbres de « différente nature enrichissent la voûte, les fenêtres « et le pavé; et, sous des figures peintes, un enduit « d'un vert printannier fait éclater des saphirs sur des « vitraux verdoyans. Un triple portique, soutenu par « de magnifiques colonnes de marbre d'Aquitaine, « forme l'entrée du temple: d'autres portiques, sem- « blables au premier, embellissent le fond du vesti- « bule; une forêt de colonnes de pierre, se déroulant « au loin, environne la grande nef. D'un côté retentit « la voie publique; de l'autre l'Arar se voit repoussé: « c'est vers le temple que se retourne le piéton, le ca- « valier, et celui qui dirige un chariot bruyant; « c'est vers le temple que le chœur des matelots in-

Ad Christum levat amnicum celeuma.
Sic, sic psallite, nauta, vel viator;
Namque iste est locus omnibus petendus,
Omnes quo via ducit ad salutem.

Ecce parui tanquam junior imperatis. Tu modo fac memineris multiplicato me fœnore remunerandum, quoque id facilius possis voluptuosiusque, opus est ut sine dissimulatione lectites, sine fine lecturias; neque patiaris ut te ab hoc proposito propediem conjunx domum feliciter ducenda deflectat, sisque oppido meminens, quod olim Martia Hortensio, Terentia Tullio, Calpurnia Plinio, Pudentilla Apuleio, Rusticiana Symmacho legentibus meditantibusque candelas et candelabra tenuerunt. Certe si præter rem oratoriam, contubernio feminarum, poeticum ingenium, et oris tui limam frequentium studiorum cotibus expolitam, quereris obtundi, reminiscere quod sæpe versum Corinna cum suo Nasone complevit, Lesbia cum Catullo, Cesennia cum Gætulico, Argentaria cum Lucano, Cynthia cum Propertio, Delia cum Tibullo. Proinde liquido claret studentibus, discendi per nuptias occasionem tribui, desidibus excusationem. Igitur incumbe, neque apud te litterariam curam turba depretiet imperitorum, quia natura comparatum est, ut in omnibus artibus hoc sit scientiæ pretiosior pompa, quo rarior. Vale.

« clinés élève la voix en saluant le Christ; les rives « répètent cependant de joyeux *alleluia*. Chantez, « chantez ainsi, matelots et passans: voilà le lieu où « chacun doit se rendre, voilà le chemin qui conduit « au salut. »

Tu vois que j'ai obéi à tes ordres, comme si j'étais le plus jeune. Rappelle-toi maintenant que je dois être amplement récompensé; et, afin de me satisfaire avec plus de facilité et de plaisir, il te faut lire toujours, avoir toujours envie de lire. Ne souffre pas que l'heureuse épouse qui va bientôt être conduite dans ta maison, te détourne de ce goût pour l'étude. Souviens-toi bien que jadis Marcia tenait le flambeau à Hortensius, Terentia à Cicéron, Calpurnia à Pline, Pudentilla à Apulée, et Rusticiana à Symmaque, pendant que ces grands hommes lisaient et méditaient. Si tu dis que la société des femmes affaiblit ton éloquence et ta verve; si tu te plains que la force de ta parole, embellie par des études assidues, se flétrit et s'énerve, souviens-toi que Corinna acheva souvent un vers avec Ovide, Lesbia avec Catulle, Césennia ave Gœtulicus, Argentaria avec Lucain, Cynthia avec Properce, Délia avec Tibulle. Il est donc manifeste que le mariage fournit aux hommes studieux une occasion d'étudier; il n'y a que les paresseux qui s'en fassent une excuse. Donc, applique-toi, et que la tourbe des ignorans ne déprise point ton amour pour les lettres; car naturellement toutes les sciences paraissent d'autant plus précieuses, que le nombre de ceux qui les cultivent est moins grand. Adieu.

EPISTOLA XI.

SIDONIUS RUSTICO SUO SALUTEM.

Si nobis pro situ spatiisque regionum vicinaremur, nec à se præsentia mutua vasti itineris longinquitate discriminaretur, nihil apicum raritati licere incœptæ familiaritatis officia permitterem. Neque jam semel missa fundamenta certantis amicitiæ diversis honorum generibus exstruere cessarem. Sed animorum conjunctioni separata utrinque porrectioribus terminis obsistit habitatio, equidem semel devinctis parum nocitura pectoribus. Sed tamen ex ipsa communium municipiorum discretione procedit, quod, cum amicissimi simus, raritatem colloquii de prolixa terrarum interjectione venientem in reatum volumus transferre communem, cum de naturalium rerum difficultate nec culpa nos debeat manere, nec venia. Domine illustris, gerulos litterarum de disciplinæ tuæ institutione formatos, et morum herilium verecundiam præferentes opportune admisi, patienter audivi, competenter explicui. Vale.

LETTRE XI.

SIDONIUS A SON CHER RUSTICUS, SALUT.

Si l'intervalle des lieux nous rapprochait davantage, si nous n'étions séparés l'un de l'autre par une vaste distance, je ne voudrais pas cette rareté de lettres entre des amis, et je ne cesserais d'élever, par toute sorte de bons offices, les fondemens une fois jetés d'une affection mutuelle. Mais nos demeures, que séparent l'une de l'autre des espaces immenses, s'opposent au rapprochement de nos ames, sans pouvoir néanmoins refroidir deux cœurs unis par l'amitié. Toutefois la distance respective de nos municipes fait qu'étant liés comme nous le sommes, nous voulons nous imputer réciproquement cette rareté de lettres, qui vient du vaste intervalle jeté entre nous, tandis que des difficultés naturelles ne doivent ni constituer une offense, ni donner lieu à une excuse. Seigneur illustre, les porteurs de tes lettres, formés à l'école de ta discipline, et montrant sur eux l'aimable réserve des manières de leur maître, je les ai bien reçus, je les ai écoutés patiemment, je les ai congédiés comme il faut. Adieu.

EPISTOLA XII.

SIDONIUS AGRICOLÆ SUO SALUTEM.

Misisti tu quidem lembum mobilem, solidum, lecti capacem, jamque cum piscibus. Tum præterea gubernatorem longe peritum, remiges etiam robustos expeditosque, qui scilicet ea rapiditate prætervolant amnis adversi terga, qua defluit. Sed dabis veniam quod invitanti tibi in piscationem comes venire dissimulo; namque me multo decumbentibus nostris validiora mœroris retia tenent, quæ sunt amicis quoque et externis indolescenda. Unde te quoque puto, si rite germano moveris affectu, quo temporis puncto paginam hanc sumpseris, de reditu potius cogitaturum. Severiana, sollicitudo communis, inquietata primum lentæ tussis impulsu, febribus quoque jam fatigatur, iisque per noctes ingravescentibus, propter quod optat exire in suburbanum; litteras tuas denique cum sumeremus, egredi ad villulam jam parabamus. Quocirca seu tu venias, seu moreris, preces nostras orationibus juva, ut ruris auram desideranti salubriter cedat ipsa vegetatio.

LETTRE XII.

SIDONIUS A SON CHER AGRICOLA, SALUT.

Tu m'as envoyé une felouque légère, solide, capable de contenir un lit, et remplie de poissons. Tu m'as envoyé aussi un pilote très-habile, des rameurs forts et dégagés, qui savent glisser sur la surface d'un fleuve, en le remontant avec une rapidité égale à celle de son cours. Tu m'excuseras, si je refuse l'invitation que tu me fais d'aller pêcher avec toi : car des liens trop puissans me retiennent auprès de notre malade, et j'éprouve un chagrin que doivent partager mes amis et les étrangers mêmes. Si donc tu ressens une véritable affection fraternelle, je pense qu'aussitôt après avoir lu ma lettre, tu ne manqueras pas de songer au retour. Sévériana, notre commune sollicitude, inquiétée d'abord par une toux lente et pénible, est fatiguée maintenant d'une fièvre qui va s'aggravant chaque nuit; elle désire donc aller à la campagne, et, lorsque nous avons reçu ta lettre, nous nous préparions à partir pour notre *villa*. Ainsi, que tu viennes ou non, joins tes prières aux nôtres, afin que Sévériana, qui désire l'air des champs, se trouve bien de son nouveau séjour. Ta sœur et moi, suspendus entre l'espérance et la crainte, nous avons

Certe ego vel tua soror, inter spem metumque suspensi, credidimus ejus tædium augendum, si voluntati jacentis obstitissemus. Igitur ardori civitatis atque torpori, tam nos quam domum totam, prævio Christo, pariter eximimus, simulque medicorum consilia vitamus assidentum dissidentumque, qui parum docti et satis seduli languidos multos officiosissime occidunt. Sane contubernio nostro jure amicitiæ Justus adhibebitur, quem, si jocari liberet in tristibus, facile convineerem Chironica magis institutum arte quam Machaonica: quo diligentius postulandus est Christus obsecrandusque ut valetudini, cujus curationem cura nostra non invenit, potentia superna medeatur. Vale.

EPISTOLA XIII.

SIDONIUS SERRANO SUO SALUTEM.

Epistolam tuam nobis Marcellinus togatus exhibuit, homo peritus, virque amicorum, quæ primoribus verbis salutatione libata, reliquo sui tractu, qui quidem grandis est, patroni tui Petronii Maximi imperatoris laudes habebat, quem

cru que nous pourrions augmenter son ennui, si nous nous opposions à la volonté de notre malade. Nous allons donc, nous et toute notre maison, nous dérober, sous la conduite du Christ, à la chaleur et à l'engourdissement de la ville; nous fuyons en même temps les conseils des médecins toujours divisés d'opinion, et qui, peu habiles, quoique assez assidus, tuent de la manière la plus officieuse grand nombre de malades. Cependant, par droit d'amitié, nous emmènerons avec nous le médecin Justus, duquel je pourrais dire, s'il était permis de plaisanter au milieu de la tristesse, qu'il est plus versé dans l'art de Chiron que dans celui de Machaon. C'est un motif pour prier et conjurer le Christ avec plus d'instance, afin que le pouvoir d'en-haut rétablisse une santé que tous nos soins n'ont pu guérir. Adieu.

LETTRE XIII.

SIDONIUS A SON CHER SERRANUS, SALUT.

Ta lettre m'a été remise par l'avocat Marcellinus, homme habile et amical; après les premières paroles de salutation, tu consacres le reste de cette missive assez étendue, à louer ton patron l'empereur Pétronius Maximus. Avec plus d'obstination ou de flatterie que

tamen tu pertinacius aut amabilius quam rectius veriusque felicissimum appellas, propter hoc quippe, cur per amplissimos fascium titulos fuerit evectus usque ad imperium. Sed sententiæ tali nunquam ego assentior, ut fortunatos putem qui reipublicæ præcipitibus ac lubricis culminibus insistunt. Nam dici nequit quantum per horas fert in hac vita miseriarum, vita felicium istorum, si tamen sic sunt pronuntiandi, qui sibi hoc nomen, ut Sylla, præsumunt, nimirum qui supergressi jus fasque commune, summam beatitudinem existimant summam potestatem, hoc ipso satis miseriores, quod parum intelligunt inquietissimo se subjacere famulatui. Nam sicut hominibus reges, ita regibus dominandi desideria dominantur. Hic si omittamus antecedentium principum casus vel secutorum, solus peculiaris iste tuus Maximus maximo nobis ad ista documento poterit esse, qui, quanquam in arcem præfectoriam, patriciam consularemque intrepidus ascenderat, eosque quos gesserat magistratus, ceu recurrentibus orbitis inexpletus iteraverat, cum tamen venit omnibus viribus ad principalis apicis abruptum, quamdam potestatis immensæ vertiginem sub corona patiebatur, nec sustinebat dominus esse, qui non sustinuerat esse sub domino. Denique require in supradicto vitæ prioris gratiam, potentiam, diuturnitatem, æque diverso principatus paulo amplius quam bimestris originem, turbinem, finem; profecto invenies hominem beatiorem prius fuisse, quam beatissimus nominaretur.

de justesse et de vérité, tu l'appelles *très-heureux*, sans doute parce qu'à travers les emplois les plus honorables, il s'est élevé jusqu'à l'empire. Pour moi, je ne serai jamais de l'opinion qu'il faille regarder comme heureux les hommes qui sont placés au faîte glissant et escarpé de la république. On ne saurait dire, en effet, combien de misères supporte à chaque heure dans ce monde la vie de ces heureux, si toutefois l'on peut appeler de ce nom ceux qui osent, comme Sylla, usurper ce titre présomptueux, et qui, s'élevant au-dessus de toutes les lois humaines, prennent le souverain pouvoir pour la souveraine béatitude, d'autant plus malheureux en cela, qu'ils comprennent moins le pénible asservissement auquel ils sont condamnés. Car, de même que les rois dominent sur les autres hommes, de même aussi le désir de commander domine sur les rois. Laissons de côté la chute de tant de princes qui ont passé et qui passeront encore; tout seul, ton Maximus pourra nous être ici d'un haut enseignement. Lui qui était monté d'un pas intrépide au rang de préfet, de patricien, de consul, et qui, insatiable dans son ambition toujours renaissante, avait passé de nouveau par les premières magistratures, lorsqu'il fut venu cependant de toutes ses forces au faîte escarpé de l'autorité souveraine, il éprouvait sous la couronne une sorte de vertige que lui donnait son immense domination, et il ne pouvait plus supporter l'empire, cet ambitieux qui n'avait pu supporter de maître. Enfin, considère quelle fut sa première condition, son crédit, sa puissance, sa longue prospérité, et mets en regard l'origine, les troubles, la fin d'un pouvoir qui ne dura guère plus de deux mois; assurément tu verras que cet homme était plus heureux avant de porter ce nom, qu'il ne le fut ensuite.

Igitur ille cujus anterius epulæ, mores, pecuniæ, pompæ, litteræ, fasces, patrimonia, patrocinia florebant, cujus ipsa sic denique spatia vitæ custodiebantur, ut per horarum dispositas clepsydras explicarentur, is nuncupatus Augustus, ac sub hac specie palatinis liminibus inclusus, ante crepusculum ingemuit quod ad vota pervenerat. Cumque mole curarum pristinæ quietis tenere dimensum prohiberetur, veteris actutum regulæ legibus renuntiavit, atque perspexit pariter ire non posse negotium principis et otium senatoris. Nec fefellerunt futura mœrentem; namque cum cæteros aulicos honores tranquillissime percurrisset, ipsam aulam turbulentissime rexit inter tumultus militum, popularium, fœderatorum; quod et exitus prodidit novus, celer, acerbus, quem cruentavit fortunæ diu lenocinantis perfidus finis, quæ virum, ut scorpius, ultima sui parte percussit. Dicere solebat vir litteratus, atque ob ingenii merita quæstorius, partium certe bonarum pars magna, Fulgentius, ore se ex ejus frequenter audisse, cum perosus pondus imperii veterem securitatem desideraret, felicem te, Damocles, qui non uno longius prandio regni necessitatem toleravisti.

Iste enim, ut legimus, Damocles provincia siculus, urbe syracusanus, familiaris tyranno Dionysio fuit, qui, cum nimis laudibus bona patroni, ut cætera, scilicet inexpertus, efferret: Vis, inquit Dionysius, hodie saltem, in hac mensa, bonis meis pariter ac malis uti? — Libenter, inquit. Tum ille confestim lætum clientem, quanquam

Ainsi donc, celui qui avait vu ses repas, ses manières, ses trésors, sa magnificence, son savoir, ses dignités, son patrimoine, son crédit, vantés naguères; dont toutes les heures, tous les instans étaient réglés par les clepsydres : dès qu'il fut proclamé Auguste, et qu'il fut renfermé avec ce titre dans le palais impérial, il soupira, même avant le soir, d'être parvenu au terme de ses vœux. Comme le poids des affaires l'empêchait de se livrer à ses anciens loisirs, il renonça bientôt à ses habitudes, et comprit que les occupations de prince ne pouvaient aller de pair avec l'oisiveté de sénateur. L'avenir justifia ses tristes prévisions. Après avoir parcouru tranquillement tous les honneurs du palais, cet homme gouverna la cour de la manière la plus orageuse, parmi les troubles des soldats, du peuple et des alliés; à cela vint se joindre une chute étrange, prompte et cruelle, ensanglantée par les perfidies d'une fortune long-temps flatteuse, qui le frappa de ses derniers coups, à la manière du scorpion. Un personnage érudit, et que son mérite éleva jadis à la questure, Fulgentius, l'un des plus hommes de bien, avait coutume de dire qu'il avait souvent entendu Maximus, lorsque, fatigué du poids de l'empire, il regrettait son ancienne sécurité, laisser échapper ces mots : Heureux Damoclès, qui n'as supporté les embarras du trône que durant l'espace d'un seul repas !

Ce Damoclès, comme nous lisons, de la province de Sicile, de la ville de Syracuse, fut l'ami du tyran Dionysius ; dans son inexpérience, il donnait des louanges outrées aux biens de son patron, et à tout le reste. Veux-tu, lui dit alors Dionysius, essayer du moins aujourd'hui, à cette table, et de mes biens et de mes maux? — Volontiers, répliqua Damoclès. Le prince

et attonitum plebeio tegmine erepto, muricis Tyrii, seu Tarentini conchyliato ditat indutu, et renitentem gemmis margaritisque aureo lecto sericatoque toreumati imponit. Cumque pransuro Sardanapalicum in morem, panis daretur e Leontina segete confectus, insuper dapes cultæ ferculis cultioribus apponerentur, spumarent Falerno gemmæ capaces, inque cristallis calerent unguenta glacialibus, hinc suffita cinnamo ac thure cœnatio spargeret peregrinos naribus odores, et madescentes nardo capillos circumfusa florum serta siccarent, cœpit supra tergum sic recumbentis repente vibrari mucro districtus e lacunaribus, qui videbatur in jugulum purpurati jamjamque ruiturus; nam filo equinæ setæ ligatus, et ita pondere minax, ut acumine gulam formidolosi Tantaleo frenabat exemplo, ne cibi ingressi per ora per vulnera exirent. Unde, post mixtas fletibus preces, atque multimoda suspiria vix absolutus, emicatimque prosiliens, illa refugit celeritate divitias deliciasque regales, qua solent appeti. Reductus ad desideria mediocrium, timore summorum et satis cavens ne beatum ultra diceret duceretque, qui septus armis ac satellitibus, et per hoc raptis incubans opibus, ferro pressus, premeret aurum. Quapropter ad statum hujusmodi, domine frater, nescio an constet tendere beatos; patet certe miseros pervenire. Vale.

fait donc aussitôt dépouiller de ses vêtemens plébéiens son client joyeux, le couvre, quoique étonné, de la pourpre de Tyr ou de Tarente, puis le place tout brillant de diamans et de perles sur un lit d'or, sur un tapis soyeux. On lui prépare un festin digne de Sardanapale ; on lui donne un pain fait avec du blé de Leontium ; on lui sert des mets exquis sur des plats magnifiques ; le Falerne écume dans de riches et vastes coupes ; les essences réchauffent le froid cristal ; parfumée de cinnamome et d'encens, la salle répand des odeurs étrangères ; des guirlandes de fleurs couronnent ses cheveux humectés de nard : mais voilà qu'un glaive nu se balance au-dessus de sa tête du haut des lambris, et semble prêt à frapper le royal convive ; car, suspendu à un crin de cheval, et terrible par sa pesanteur menaçante comme par sa pointe acérée, il arrêtait l'appétit de cet autre Tantale épouvanté et craignant que les vivres, une fois entrés dans son corps, n'en sortissent à travers les blessures. Après des prières mêlées de larmes, après de nombreux soupirs, Damoclès à peine délivré s'échappe en toute hâte, et se dérobe à ces royales délices avec l'empressement que l'on met à les rechercher. Il revient au désir de la médiocrité par la crainte des grandeurs, et se garde bien d'appeler ou d'estimer heureux l'homme qui, entouré d'armes et de satellites, couve ainsi des richesses enlevées, et pèse sur l'or, pendant que le fer pèse sur lui. J'ignore donc, seigneur frère, si c'est un bonheur d'aspirer à une pareille condition ; toujours est-il que c'est un malheur d'y parvenir. Adieu.

EPISTOLA XIV.

SIDONIUS MAURUSIO SUO SALUTEM.

Audio industriæ tuæ votisque communibus, uberiore proventu quam minabatur sterilis annus, respondere vindemiam. Unde et in pago Vialoscensi, qui Martialis ætate citeriore vocitatus est, propter hiberna legionum Julianarum, suspicor diuturnius te moraturum. Quo loci tibi cum ferax vinea est, tum præterea prædium magno non minus domino, quod te tuosque plurifaria frugum mansionumque dote remoretur; ilicet si horreis apothecisque, seu penu impleta, destinas illic usque adventum hirundineum vel ciconinum, Jani Numæque ninguidos menses in otio fuliginoso seu tunicata quiete transmittere, nobis quoque parum in oppido fructuosæ protinus amputabuntur causæ morarum, ut, dum ipse nimirum frueris rure, nos te fruamur, quibus ut recognoscis, non magis cordi est, aut voluptati ager cum reditibus amplis, quam vicinus æqualis cum bonis moribus. Vale.

LETTRE XIV.

SIDONIUS A SON CHER MAURUSIUS, SALUT.

J'APPRENDS que la vendange a mieux répondu à tes soins et à nos vœux communs, que ne donnait lieu de l'espérer la stérilité dont nous étions menacés cette année. Aussi, je présume que tu resteras plus longtemps à Vialosc, bourg appelé dans les âges précédens Martialis, à cause du quartier d'hiver qu'y passèrent les troupes de Jules César. Tu as là une vigne féconde, puis un domaine digne de toi par son étendue; les agrémens de sa situation, et les récoltes dont tu es occupé, t'y retiendront sans doute pendant quelque temps avec ta famille; mais si, après avoir rempli tes caves et tes greniers, tu te décides à y attendre le retour des hirondelles et des cicognes, à y passer au coin du feu, dans un repos champêtre, les mois neigeux de Janus et de Numa, nous en finirons bientôt, nous aussi, avec les retards peu avantageux qui nous retiennent à la ville; et, pendant que tu jouis de la campagne, nous jouirons de toi, car nous n'aimons pas plus, tu le sais, un fonds de terre avec des revenus considérables, qu'un voisin aimable avec de bonnes mœurs. Adieu.

NOTES.

LETTRE PREMIÈRE.

Seronatus. — « L'indulgence d'Anthémius encouragea les concussions et les rapines, et fit voir que ces avides ravisseurs, espérant toujours dérober à la confiscation une partie de leur pillage, ne sont point retenus par la crainte de l'exil, parce qu'ils ne connaissent point de patrie, et qu'ils ne craignent que la mort. Séronat, successeur d'Arvande dans la préfecture des Gaules, l'imita dans ses extorsions, et reçut enfin la punition qu'Arvande avait méritée avant lui. Cet évènement doit tomber sur l'année 471.

« Séronat, aussi avare et aussi perfide que son prédécesseur, désolait comme lui la province, et formait des intrigues avec Euric, qu'il allait souvent visiter, tantôt à Aire, tantôt à Toulouse. Il avait dessein de lui livrer l'Auvergne, et, pour accoutumer les habitans au joug des barbares, il rendait la justice selon la loi des Visigoths, au lieu de suivre les lois romaines. La noblesse, qui n'espérait pas grand secours de la faiblesse d'Anthémius, songeait déjà à quitter le pays ; plusieurs embrassaient l'état ecclésiastique, pour se sauver des violences du gouverneur. La rigueur des exactions produisit la disette, et c'était alors un proverbe répandu dans la Gaule, que ce qui faisait une bonne année, c'était plutôt l'humanité des magistrats, que la température des saisons (1). Les habitans de l'Auvergne ne s'abandonnèrent pas néanmoins, et firent connaître à Rome cet impitoyable. On leur rendit justice cette fois, et Séronat fut puni de mort. » Le Beau, *Hist. du Bas-Empire*, XXXV, 18. — *Hist. gén. du Languedoc*, tom. I, pag. 216. — Sidon. *Epist.* II, 2 ; V, 13 ; VII, 7.

(1) Sidon. *Epist.* III, 6

Seronati de nomine mihi videtur lusisse fortuna. Est-ce de la fortune que nous devons dire cela, ou bien de notre auteur ? toujours est-il que le jeu de mots que présente le terme latin ne saurait passer en notre langue. Seronatus veut dire qui est né tard, *sero natus ;* et, suivant l'auteur, il est bien né trop tôt. On trouve dans St. Grégoire-le-Grand un nom tout opposé, celui de Citonatus, *Epist.* I, 2. De pareilles appellations n'étaient pas rares chez les anciens ; on nommait Citonatus, un enfant que sa mère avait mis au monde sans éprouver presque de douleurs ; Seronatus, au contraire, celui qui naissait en de longues et pénibles couches.

Absentiam tuam. — Ecdicius était le bouclier des Arvernes contre les incursions et les ravages des Goths ; son absence, par conséquent, devenait fatale à sa patrie. Sidonius le dit plus d'une fois, *Epist.* III, 3.

Prælia quibus nihil est fœdius bella dixerunt ; fata, quia non parcerent, parcas vocitavere. — Il est encore impossible de traduire en français les jeux de mots qu'il y a là. « An ideo tibi bellus videris, quia fausto vocaris nomine, quasi et non *lucus* ideo dicatur quod *minime luceat ;* et *Parcæ*, ab eo *quod nequaquam parcant ;* et *Eumenides* furiæ, quod non sint benignæ, et vulgo Æthiopes vocentur argentei ? » Hieron. *Epist.* XXVI. — *Epist. critic.* Ad Fabiolam, *de Mansionibus*, XXXIII. — « Bellum schematice per antiphrasim dicimus, sicut lucum qui non lucet, et piscinam quæ non habet pisces. » Cassiod. in *Psal.* IV, 1. — Isid. VIII, 11. — Adhelmi *De laudibus Virginit.* XIII.

Aturibus. — Peuples de la Novempopulanie, ainsi appelés à cause du fleuve Adour qui baigne leur pays. « Atur nomen vetus servat, dit Hadrien de Valois ; vocatur enim l'*Ador*, ac sæpius l'*Adour*, littera *t* in *d* mutata, et *u* in *ou* converso. » *Notit. Galliarum*, au mot atur. Ils étaient alors, comme toute l'ancienne Aquitaine, sous la domination des Goths. Sirmond, *Not.* in Sidon. — Papire Masson, *Descriptio fluminum Galliæ.*

Quas ibi ille ex parte propinaverat. — Sidonius fait allusion sans doute à ce que Salluste rapporte de Catilina qui, *voulant lier ses conjurés par un serment, avait fait porter à la ronde des coupes où l'on avait versé du sang humain.* Belli Catilinarii XXIII. — « Nescio quid, dit Tertullien, sub Catilina sanguinis propinatum

est. » *Apologet.* IX. — Sidon. *Epist.* VI, 1; VII, 7. — Victoris Vitensis *De Persecut. Afric.* Præfat.

Indicit ut dominus. « Nunc inauditis indictionum generibus exhaurit. » Sidon. *Epist.* V, 13.

Addicit ut judex. — Sidon. *Epist.* I, 7; II, 7; V, 7. Ce terme de droit revient fréquemment dans les *Sermons* de Pierre Chrysologue, VIII, XVII, LXII, LXXIV, et dans les meilleurs écrivains.

Non cessat simul furta vel facere, vel punire. — L'homme est si malheureux, si corrompu, si inconséquent qu'il a coutume de blâmer, de punir dans ses semblables les vices mêmes qu'il commet, lui, avec le plus de facilité. C'est une observation que l'on a faite bien souvent. « Nihil alienæ luxuriæ ignoscit, qui suæ nihil negavit, et homicidæ tyrannus irascitur, et punit furta sacrilegus. » Senecæ *De Ira*, II, 28. — « Nosti-ne hos qui omnium libidinum servi, sic aliorum vitiis irascuntur, ut quasi invideant; et gravissime puniunt, quos maxime imitantur? » Plinii *Epist.* VIII, 22.

« . . . . . Mendacia fallax,
Furta rapax, furiosum atrox, homicida cruentum
Damnat, et in mœchum gladios destringit adulter. »

S. Prosperi Aquitanici *De Provident.*

« Les hommes, dit Salvien, abhorrent dans les autres ce qu'ils se permettent sans cesse, devenant à la fois, par une étrange conduite, les accusateurs et les défenseurs du vice. Ils détestent publiquement ce qu'ils commettent en secret; et par là, tout en croyant condamner les autres, ils se condamnent encore plus eux-mêmes par leur propre censure. » *De la Providence*, III, tom. I, pag. 161 de notre édition. — « Le juge punit le péculat dans les autres, lorsque lui-même en est coupable; il punit la rapine, lorsque lui-même est ravisseur; il punit le sicaire, lorsque lui-même est gladiateur; il punit l'effraction des enceintes et des portes, lorsque lui-même renverse les villes; il punit les spoliateurs de maisons, lorsque lui-même dépouille les cités et les provinces. » VII, tom. II, pag. 81.

Ructat inter cives pugnas, etc. — L'auteur fait une antithèse pareille, *Epist.* I, 8 : « Student armis eunuchi, litteris fœderati. »

Nec dat pretia contemnens, nec accipit instrumenta desperans. — Grégoire de Tours emploie ces mêmes paroles pour peindre l'avarice de l'évêque Cantinus : « Quibus et a quibus, ut Sollius noster ait, nec dabat pretia contemnens, nec accipiebat instrumenta desperans. » *Hist. Franc.* IV, 12.

Altaria reis. — Par ce passage, on ne doit pas entendre avec Ravard (1) que, dans la crainte de Séronatus, les coupables se réfugiaient aux autels ; l'auteur veut dire que ce cruel inquisiteur jetait les coupables dans les temples comme dans une prison publique, puis ensuite qu'il arrachait les clercs des temples et des autels, pour les précipiter dans les prisons.

Leges Theodosianas calcans, Theodoricianasque proponens. — C'est-à-dire, foulant aux pieds les lois romaines, et introduisant les lois des Visigoths. Sous le règne d'Anthémius, lorsque notre auteur écrivait ceci, Euric ou Evarik gouvernait les Goths établis dans la Gaule narbonnaise et dans l'Aquitaine. Ce grand guerrier ne sut pas vaincre seulement, il sut régner encore ; aux anciennes lois dont il fit un recueil, il en ajouta de nouvelles ; or, comme il s'était trouvé des Théodoric parmi les princes goths, Sidonius, employant la paronomase, appelle ces lois d'Evarik, *lois Théodoriciennes*, Theodosianas Theodoricianasque.

Seu patriam dimittere, seu capillos. — La noblesse d'Auvergne préférait s'expatrier, ou embrasser l'état ecclésiastique, plutôt que de combattre du côté des Goths, s'ils venaient à être vainqueurs. Le texte de Sidonius signifie, traduit littéralement, *quitter la patrie ou les cheveux*. On sait que les clercs étaient exempts du service militaire, et qu'on leur coupait les cheveux en les admettant dans l'Eglise.

(1) Ravardi *Varior.* I, 4.

Rome 676. « Hoc primum invecti Numidici marmoris vestigium invenio, non in columnis tamen crustisve, ut supra Carystii, sed in massa ac vilissimo liminum usu. » *Hist. nat.* XXXVI, 8.

Rupium variatarum posuere crustas. — Ces sortes de mosaïques furent inventées sous le règne de Néron, comme Pline le rapporte. « Neronis vero principatu, inventum maculas, quæ non essent, crustis inserendo, unitatem variare, ut ovatus esset Numidicus, ut purpura distingueretur Synnadicus (1) lapis, qualiter illos nasci optarent deliciæ. » XXXV, 1.

Habent tamen tuguria, seu mapalia mea civicum frigus. — « Ædificia Numidarum agrestium, quæ *mapalia* illi vocant, oblonga, incurvis lateribus tecta, quasi navium carinæ sunt. » Sallust. in *Jugurtha*, XXI. — Voyez encore St. Jérôme, *Epist.* I.

C'est par plaisanterie que Sidonius appelle Avitacus *mapalia*, la capitale de l'Auvergne *tuguriolum*, et Césène *furnum*.

Ædificiorum purpuras. — Les auteurs latins appliquent le mot *purpura* à tout ce qui sert d'ornement, de décoration. Voyez Sidonius, *Epist.* II, 10.

Quæ temere ingressis meras dentium crates, etc. — « Credo et jubas pectinem passas ne cervicem enervem inureret sciria leonina, hiatus crinibus, infarsos, genuini inter antias adumbratis. » Tertull. *De Pallio*, IV.

Triclinii matronalis. — *Triclinium* veut dire ici *conclave*, cœnatio.

Cui continuatur. — Sidon. *Carm.* XXII, v. 192.

Pariete castrensi. — C'est-à-dire, *cespititio;* dans les camps il se fait quelquefois des murs avec de la terre et du gazon; voilà, je pense, pourquoi l'auteur emploie le mot *castrensis*, en lui donnant un pareil sens.

Rotundatis fusta collyriis. — *Collyrium* est un terme d'archi-

(1) Synnade, ville de Phrygie; Pline, *Hist. nat.* V, 29. — *Ptolémée*, V, 2. — Strabon, XII. — Martial., *Epigr.* IX, 76.

tecture, qui signifierait *demi-colonne*, *cylindre*, d'après Savaron, *Not.* in Sidon., et Gessner, *Nov. linguæ lat. Thes.*

Columnis monubilibus. — « Et, ut conferret sacris virginibus, quas congregaverat, curam necessariam sepulturæ, *monubiles*, arcas corporibus humandis de saxis ingentibus noviter fecit excidi. » Cyprianus Diacon. in *Vita S. Cæsarii Arelatensis*, I. — « Inde non longe, quasi ad lapidis missum, sunt monumenta duo, monubiles miræ pulchritudinis factæ. » *Itin. Burdegalense*. Après avoir cité ces passages et quelques autres encore, du Cange, dans son *Glossaire*, émet l'opinion suivante : « Mihi vero *monubilis* idem videtur quod *monumentalis*, ad monumentum seu sepulcrum pertinens ; vel quod *memorialis*, cui notioni egregie, nisi me fallit animus, præallati loci conveniunt. »

Si non hypodromus. — Il ne faut pas confondre l'*hypodrome* dont il est ici question, qui n'était autre chose qu'une promenade couverte, comme son nom (ὑποδρομος) l'exprime, et fermée aux deux bouts, avec l'hippodrome (ἱππόδρομος) ou cirque, dans lequel se faisaient les courses de chevaux. Voyez les *Notes* de Sirmond sur ce passage ; — Pline, *Epist.* V, 6 ; — Adhelmus, *De Laudibus virginit.* XVII ; — St. Cyprien, *Epist.* I.

Fit in diætam transitus. — *Diète* signifie régime de vivre, et vient du grec δίαιτα, qui signifie la même chose ; dans le sens de *salle où l'on fait des repas*, *diète* vient aussi du même mot. L'*atrium* des anciens servait quelquefois de salle à manger ; il y avait pourtant d'autres lieux destinés pour la table, qu'on appelait *cœnatio*, *cœnaculum*, *triclinium*. Ce qu'on appelait *cœnationes*, étaient de grandes salles, quelquefois au bas de la maison, et souvent au plus haut étage. Telle était la grande salle à manger dont parle Pline le Jeune dans la description de sa maison de campagne, que nous donnerons plus bas. Il distingue la grande salle à manger qu'il appelle *cœnatio*, de deux *diètes*, qui étaient sous la tour, et de deux autres qui étaient dans la tour même, sous la grande salle à manger. Destinée aux grands repas, cette salle occupait tout le haut de la tour, et avait la vue de la mer et de la campagne ; les quatre *diètes*, dont deux étaient au-dedans et deux au-dehors de la tour, étaient de petites salles à manger, selon Sidonius qui s'accorde fort bien avec Pline. « Ex hoc triclinio fit in *diætam*, sive in *cœnatiunculam* transitus. » Du *triclinium* on passait à une salle à manger.

Je ne sais si ce qu'on appelait *cœnaculum*, le cénacle, n'était pas quelquefois la même chose que *cœnatio*. Ce qu'il y a de certain, c'est que ceux qui parlent du *cœnaculum*, le mettent au plus haut étage de la maison. Il ne se trouve guère en usage que parmi les gens de mediocre ou de basse condition. Voyez du Cange, *Glossaire;* — Ménage, *Dict. éthymologique*, au mot Diète ; — Montfaucon, *l'Antiquité expliquée*, tom. III, pag. 96.

Decocta. — C'est-à-dire *décocte*, eau bouillie. « Neronis principis inventum est, dit Pline l'ancien, decoquere aquam, vitroque demissam in nives refrigerare ; ita voluptas frigoris contingit sine vitiis nivis. » *Hist. nat.* XXXI, 23. — Voyez Suétone, in *Nerone*, XLVIII ; — Juvénal, *Sat.* V, 49 ; — Martial, II, 85 ; XIV, 116 ; — Athénée, III. On voit pourquoi Sidonius, voulant dire que l'eau de sa campagne est très-froide, se sert du mot *decocta ;* le terme est fort heureux.

Salares. — Ausone parle de ce poisson dans le poème de la *Moselle*, v. 87 et 129-130 :

« Purpureisque *salar* stellatus tergora guttis
Qui necdum salmo, nec jam *salar*, ambiguusque
Amborum medio Fario intercepte sub ævo. »

On croit que le *salar* est la *truite saumonée*. — — « Illic *tructula* sinus marinos ingrediens, in æquore baptizata *salmonis* nomine censebatur. » Alanus ab Insulis (Alain de l'Isle), *De Planctu naturæ*. — Voyez Isid. *Orig*. XII, 6.

Diversorium. — Ce mot est ici employé dans le sens de *cubiculum*. Voyez Symmaque, *Epist.* I, 1 ; — Ennodius, in *Vita Epiphanii ;* — Cassien, *Collect.* XVIII, 5.

Cicadas meridie concrepantes. — « Natura quibusdam avibus brevem et temporarium cantum commodavit : hirundinibus matutinum, cicadis meridianum, noctuis serum, ululis vespertinum, bubonibus nocturnum, gallis antelucanum. Quippe hæc animalia inter se, vario tempore et vario modo, occinunt et occipiant carmine ; scilicet galli expergifico, bubones gemulo, ululæ querulo,

noctuæ intorto, cicadæ obstrepero, hirundines perarguto. » Apuleii *Florid.* XIII.

Oscines corvos. — On appelait *oscines* les oiseaux que leur chant rendait propres aux divinations; telle est l'origine de l'expression *si avis occinuerit*, Tit. Liv., VI, 41; X, 40. — Sidonius a eu raison d'ajouter: « Puniceam surgentis auroræ facem consalutantes; » car les oiseaux, pour être d'un heureux augure, devaient venir de la partie orientale du ciel. Horace a dit, *Od.* III, 27:

« Oscinem corvum prece suscitabo
Soli ab ortu. »

Diluculo Philomelam. — « Luscinia avis inde nomen sumpsit, quod cantu suo significare solet diei surgentis exortum, quasi Lucinia. » Isid. *Orig.* XII, 7. — Sidon. *Epist.* IX, 2.

Fistulæ septitoris. — Virg. *Eclog.* II.

Tinnibulatos. — C'est la version de tous les anciens manuscrits; mais il faudrait *tintinnabulatos*, comme le remarque Magius dans son traité *De Tintinnabulis*, tom. II, pag. 1180, du *Trésor des Antiquités romaines* de Sallengre.

Pilæ vacamus. — Sidonius jouait souvent à la paume avec son beau-frère Ecdicius, qui aimait ce genre d'exercice. Sidon. *Epist.* III, 3; IV, 4; V, 17. — Le jeu de la paume était fort en usage parmi les Romains, parce qu'il contribuait chez ce peuple guerrier à rendre leurs corps souples, forts et robustes. Cicéron, Horace, Plaute, Martial et plusieurs autres auteurs de l'ancienne Rome, en parlent de même. Pline, *Epist.* III, 1, décrivant la manière de vivre de Spurina, nous dit que, dans certaines heures du jour, il s'exerçait à la paume long-temps et violemment, opposant ainsi ce genre d'exercice à la pesanteur de la vieillesse. Les personnes délicates s'abstenaient de cet exercice, surtout après avoir mangé. Horace étant en voyage avec Mécénas, Virgile et quelques autres personnages choisis de la cour d'Auguste, Mécénas et les autres s'en allèrent après dîner jouer à la paume; mais Horace et

Virgile, dont le tempérament ne s'accordait point avec les grands mouvemens que ce jeu demande, prirent le parti de dormir.

« Lusum it Mæcenas, dormitum ego Virgiliusque,
Namque pila lippis inimicum, et ludere crudis. »

Sat. I, 5, v. 48-49.

Les Romains avaient plusieurs manières de s'exercer à la paume, suivant les différentes balles dont ils se servaient pour ce jeu. Ces balles étaient de quatre sortes, *follis*, *trigonalis*, *paganica* et *harpastum*. Martial les a toutes comprises dans ces vers :

« Non *pila*, non *follis*, non te *paganica* thermis
Præparat, aut nudi stipitis ictus hebes,
Vara nec injecto ceromate brachia tendis,
Non *harpasta* vagus pulverulenta rapis. »

La balle appelée *follis* était un ballon semblable à celui dont on use encore aujourd'hui ; on le poussait du bras s'il était gros, et du poignet s'il était petit. La balle trigonale, *pila trigonalis*, n'était qu'une petite balle, que trois joueurs, placés en forme de triangle, se renvoyaient l'un à l'autre. On appelait *pila paganica*, la paume villageoise, une balle couverte de cuir, et remplie de plumes, qui n'était ni aussi grosse que le ballon, ni aussi petite que la trigonale, mais qui était fort serrée et fort dure. La quatrième espèce de balle, nommée *harpastum*, était fort petite ; on la poussait en l'air, et on tâchait de l'arracher à celui qui l'avait attrapée. Voyez Sallengre, *Antiquit. Rom.*, tom. I, pag. 363 ; — l'*Encyclopédie*, aux mots Paume et Sphéristère ; — Pasquier, *Recherches de la France*, IV, 15.

Sphæristerio. — Sphéristère, lieu consacré à tous les exercices dans lesquels on employait la balle. Pline le Jeune nous a laissé la description de ses deux *villa* ; elles avaient l'une et l'autre un *sphæristerium*. Les Romains, qui avaient imité les Grecs dans la construction de la plupart de leurs bâtimens, entre autres dans celle

de leurs gymnases ou palestres, et de leurs thermes, y plaçaient aussi des *sphéristères*, qui n'étaient pas tellement affectés à ces édifices publics, qu'il ne s'en trouvât souvent dans les maisons des particuliers, tant à la ville qu'à la campagne. Les balles à jouer se nommaient en grec σφαῖραι, *sphères*, *globes*, de là *sphæristerium*; on l'appelait en latin, *pilæ*. La matière de ces balles était de plusieurs pièces de peau souple et corroyée, ou de quelque étoffe, cousues ensemble en forme de sac que l'on remplissait tantôt de de plume et de laine, tantôt de farine, de graine de figuier, ou de sable. Ces diverses matières, plus ou moins pressées et condensées, composaient des balles plus ou moins dures.

Decem et septem stadia. — Le *stade* était la mesure de longueur chez les Grecs; il fallait huit *stades* pour faire un mille romain. Le lac d'Avitacus avait donc un peu plus de deux milles.

Agonem Drepanitanum. — Drépane, *Drepana*, *Drepanum*, est une ville de Sicile, située sur la côte occidentale; les habitans du pays l'appellent aujourd'hui *Trapano*. — Par *agonem Drepanitanum*, Sidonius entend les jeux funèbres que les Troyens célébrèrent au port de Drépane, en l'honneur d'Anchise, père d'Enée. Virg. *Æneid.* V. — Les Arvernes se vantaient de descendre des Troyens (1); et voilà pourquoi, sans doute, ils se plaisaient à imiter ces combats naumachiques de Drépane.

Paginam quæ spatia describit. — Imitation de Pline, *Epist.* V, 6.

(1) Sidon., *Epist.* VII, 7.

LETTRE III.

In præsentiarum. — Cette locution revient plus d'une fois dans Sidonius ; *Epist.* III, 6 ; IV, 3 ; V, 9 ; IX, 9.

Potissimus magistratus, c'est-à-dire consul. Les mêmes expressions se rencontrent souvent lorsqu'il est question de la dignité consulaire. Sidon. *Epist.* II, 13 ; V, 16. — Cassiod. *Variar.* II, 2 ; VI, 2. — Symm. *Epist.* II, 63 ; IV, 28 ; X, 44.

Tua felicitate. — L'auteur fait allusion au nom de Felix ; c'est une sorte de jeu de mots qu'il paraît affectionner, et que l'on trouve dans quelques auteurs de l'époque. « Gaudentius gaudeat. » *Epist.* IV, 22. — « Illo jam in præsentiarum fausto potius, qui non senescit. » IX, 9, *ad Faustum.* — « Tuus Maximus maximo nobis ad ista documento poterit esse. » II, 13 ; — *Carm.* XVI, v. 127 ; XXIII, v. 154. — « A consule sumat annus auspicium, portumque dierum tali nomine dicatus annus, introeat. » Cassiod. *Var.* II, 1. — « Infelix autem quidam episcopus nomine revocatus, eo tempore revocatus a fide catholica. » Greg. Turon. II, 3.

Communione. — Sidon. *Epist.* I, 2, 11 ; IX, 11 ; VII, 9.

Fabium dictatorio rigori favor publicus prætulit. — Voyez Tite-Live, VIII, 29 à 35 ; — Valer. II, 2 ; — Frontin, *Strategemat.* IV, 1. Le passage suivant d'Eutrope va plus directement à celui de Sidonius : « Lucius Papirius Cursor cum honore dictatoris ad bellum profectus est ; qui, cum Romam rediisset, Q. Fabio Maximo magistro equitum, quem apud exercitum reliquit, præcepit, ne, se absente, pugnaret. Ille, occasione reperta, felicissime dimicavit, et Samnites delevit, ob quam rem a dictatore capitis damnatus, quod se vetante pugnasset, ingenti favore militum et populi liberatus est : tanta Papirio seditione commota, ut pene ipse interficeretur. » II, 8.

Illud peculiare tuum est. — L'auteur dit la même chose de Claudien Mamert, *Epist.* IV, 3.

LETTRE IV.

La ville de Lugdunum, qui jouait un si beau rôle sous la domination romaine, fut noblement représentée dans le grand drame social d'alors par une famille dont nos annales ont bien droit de s'enorgueillir ; c'est des Syagrius que je veux parler.

Le premier Syagrius que je rencontre, est celui dont nous parle Ammien Marcellin (XXVIII, 2), à l'année 369 de l'ère chrétienne. Syagrius Affranius, comme les fastes consulaires l'appellent, était alors *notarius*, ou secrétaire de l'empereur Valentinien. Ce prince, qui voulait arrêter les incursions des barbares de l'Allemagne, et défendre les bords du Rhin, fit construire un grand nombre de tours, de forts et de châteaux sur les rives du vaste fleuve, depuis son embouchure jusqu'à la Rhétie, où il prend sa source. On remarque principalement la forteresse qui fut élevée sur le Nekar, au lieu, sans doute, où cette rivière se jette dans le Rhin, et où se trouve la ville de Manheim. Puis ensuite, comme l'empereur voulut faire aussi construire un fort sur une montagne appelée *Piri* dans Ammien Marcellin, Syagrius fut chargé de présider à ce travail, conduit par deux généraux. Les Alamanns, qui voyaient d'un œil inquiet des ouvrages destinés à les asservir, demandèrent avec instance que l'on n'allât point rompre la paix par cet acte d'hostilité ; n'ayant rien pu obtenir, ils attaquèrent les Romains au moment où ceux-ci charriaient les terres, et les tuèrent à coups d'épée. Les deux généraux ne furent pas épargnés : Syagrius s'échappa seul. Valentinien lui reprocha vivement de n'avoir pas su exposer sa vie, et le malheureux secrétaire fut exilé dans sa patrie, à *Lugdunum*, où les Muses le consolèrent de sa disgrâce. Sidonius, comme nous le verrons tout à l'heure, estimait beaucoup ses poésies, à moins que l'amitié ne lui inspire un langage trop flatteur. On souscrit cependant volontiers à de pareils éloges, quand on se rappelle que Syagrius mérita l'amitié d'Ausone, qui lui dédia le recueil de ses poésies. « Ne me dédaigne pas, lui disait-il, parce que je te

recherche pour le protecteur de mes vers. Comme tu aimes à avoir une place dans mon cœur, noble Syagrius, et qu'étant un autre moi-même tu ne fais qu'un avec Ausone, sois aussi à la tête de mon livre, afin que l'on ne puisse presque pas distinguer auquel des deux il appartient. » Le titre d'*almus*, qu'Ausone se contente de donner à son ami, me fait penser que, dans le temps où ces vers furent adressés à Syagrius, il n'était pas encore préfet du prétoire des Gaules; les empereurs avaient attaché à cet emploi le titre de *vir illustris*. Ce fut vers l'an 379, que Syagrius occupa sa charge de maître des offices, vers l'an 381 il devint préfet du prétoire des Gaules, occupa le même emploi deux fois encore, comme nous l'apprend Apollinaris Sidonius, et parvint au consulat en 382. Il paraît que ce fut à Milan qu'il prit les insignes de sa nouvelle charge, car il avait prié Symmaque d'assister à la solennité qui devait avoir lieu à cette occasion; et celui-ci répondait (1) :

« Je sens, très-illustre consul, combien ton amitié m'honore. Tu m'ordonnes d'aller te trouver, et de partager la joie que t'inspire ta dignité; comment puis-je ne pas accéder à cette demande, si tu ne m'excuses avec autant de bonté que tu en as mis à m'appeler? Eh! que faire dans cette perplexité déplorable, lorsque je suis retenu d'un côté par notre vieille union, de l'autre par le deuil de la perte d'un frère? Deux personnes différentes s'offrent en même temps à moi. Comment pourrais-je montrer un même visage en présence d'affections contraires? Ainsi donc, prends part à ma tristesse, et dispense-moi de ce voyage. Que ceux qui sont dans le bonheur se groupent joyeux autour de ta chaise curule; que tous tes amis, qui n'ont pas à se plaindre du sort, se trouvent à ton entrée en charge. Laisse-moi, avec le temps ou avec la raison, calmer en mon ame la douleur cruelle que me cause la perte d'un frère. Il faut encore, dans ce deuil prématuré, que je console mes proches; leur chagrin redoublerait si leur inquiétude s'aggravait encore par la pensée d'un voyage précipité. Sois donc facile à m'excuser. Assurément, si tu veux te fâcher de ce que je ne serai pas là, fâche-toi plutôt contre ma destinée; c'est elle qui a jeté sa main sur moi, elle qui m'a retenu malgré moi. Adieu. »

Syagrius eut une statue à Rome, et fut enseveli à Lyon, où l'on montrait encore son tombeau du temps de Sidonius : il n'était pas

(1) *Epist.* I, 95. Il y a, dans Symmaque, plusieurs lettres adressées à Syagrius : je pense, avec Tillemont, que c'est bien notre Syagrius lyonnais.

loin de l'église de St-Just. Afranius Syagrius laissa une fille appelée Papianilla, qui fut mère de Ferréolus, personnage célèbre dans les Gaules vers le milieu du V.e siècle; puis un fils qui fut le fameux comte Ægidius, dont nos historiens défigurent le nom, et qu'ils appellent *Gilles*. En 456, Ricimer, ce farouche Suève qui faisait et défaisait les rois, l'envoya dans les Gaules en qualité de grand-maître de la milice. Il s'acquit bientôt, dans cette charge importante, une si haute renommée de sagesse et de piété, que lorsque les Franks, irrités des débauches de Hilderik, l'eurent précipité du trône, en 457, ils choisirent Ægidius pour leur chef. Celui-ci avait embrassé le parti de Majorien, et sut lui rendre de grands services. Une faction s'était formée dans les Gaules, faction puissante qui avait son centre à Lugdunum. Notre ville fut assiégée et prise; traités en ennemis et en vaincus, nos ancêtres eurent à souffrir toutes les calamités que la guerre entraîne après elle. Un homme puissant et célèbre alors, Sidonius, avait pris la défense de sa patrie contre les troupes impériales; mais autant il avait montré de courage d'abord, autant il étala de servile bassesse lorsque Majorien entra dans Lugdunum; il prononça devant l'empereur même un long et ronflant panégyrique, où il ne craignait pas de lui donner de plates louanges en face des ruines fumantes de la cité.

Ce fut Ægidius qui soumit Lugdunum à la puissance romaine aux abois; Majorien, qui venait d'être reconnu dans notre cité, et qui se gagnait l'aversion du peuple par des impôts et par une forte garnison, fut assassiné le 7 août 461, par l'ordre de Ricimer. Ægidius reprit les armes pour venger la mort de son empereur; mais Ricimer lui suscita de nombreux ennemis. Attaqué dans une ville sur le Rhône, il courut les plus grands dangers. Théodorik, roi des Visigoths, se rangea aussi parmi ses ennemis, et envoya contre lui le prince Frédéric, son frère, avec une armée. Un combat eut lieu entre les rivières de Loire et du Loiret. Le frère du roi des Visigoths fut battu, et perdit la vie. Ægidius passa ensuite la Loire, et assiégea plusieurs places, entr'autres celle de Chinon. Dans l'année 464, il envoya des ambassadeurs en Afrique pour contracter un traité d'alliance avec le roi des Vandales. Mais des revers cruels vinrent, à cette époque, renverser la fortune du comte. Les Franks s'étaient lassés de la domination d'un étranger qui, entraîné dans de fréquentes guerres, les gouvernait avec dureté. Hildérik, lui, en quittant son trône et sa patrie, avait laissé dans les Gaules ssn ami et son confident Wiomadus, en le chargeant du soin de faciliter son retour. Wiomadus gagna la confiance d'Ægidius,

et l'entraîna dans diverses démarches qui indisposèrent les Franks. Lorsque les choses en furent là, il envoya à Hildérik une pièce d'or qu'ils avaient coupée en se quittant. A ce signal, l'ancien roi des Franks revint de la Thuringe, fut reconnu par ses sujets, et battit Ægidius. Evarik, roi des Visigoths, l'accabla aussi de ses armes et le dépouilla d'une de ses provinces. Ægidius se retira à Soissons, où il mourut, en 464, empoisonné suivant les uns, assassiné suivant les autres (1). Son fils Syagrius hérita de sa fortune sans hériter de son mérite, et fut aussi malheureux que lui. Sidonius le comptait au nombre de ses amis, et nous avons encore trois lettres qu'il lui adressa.

La première n'est qu'un billet d'amitié; la seconde est plus précieuse pour l'histoire.

Syagrius fut sourd aux conseils de l'amitié; car, après la mort de son père, il ne reçut pas le commandement des armées romaines qui fut donné au comte Paul, et n'exerça aucun empire sur les Franks. Relégué dans ses riches villas, s'occupant d'agriculture comme tant d'autres seigneurs d'alors, il regardait impassible les dernières convulsions du vieux cadavre romain, et cherchait une consolation dans les lettres.

Le *Taïonnac* dont il est parlé dans la seconde lettre à Syagrius, était placé près d'Autun, suivant le P. Sirmond. La carte de Peutinger aiderait à cette conjecture, si, d'un autre côté, Grégoire de Tours ne nous disait que Syagrius se tenait à Soissons, qui avait été au pouvoir de son père. Un simple démêlé qu'il eut avec un jeune et intrépide chef des Franks, Khlowig, alors maître de Tournai, lui enleva un reste d'autorité, et lui coûta la vie. Khlowig, suivant les expressions de Grégoire de Tours, avait demandé à Syagrius qu'il *préparât un champ* où ils pussent vider leur querelle. Syagrius accepta le défi; mais cet indigne fils d'Ægidius, voyant que les Romains commençaient à plier, prit la fuite, et courut chercher un asile à Toulouse, auprès d'Alaric, roi des Visigoths. Khlowig, informé du lieu où s'était réfugié Syagrius, le fit demander par ses envoyés, qui l'amenèrent chargé de chaînes. Puis ensuite, dès qu'il fut maître des états de ce faible et malheureux ennemi, il le fit décapiter secrètement, en 486. L'empire des Romains, dans les Gaules, fut perdu sans retour avec Syagrius :

(1) Idatii *chronic.* Ad annum 464. — Dubos, *Hist. crit. de la monarchie franç.*, tom. I, pag. 509.

ces belles contrées, que leurs anciens possesseurs n'avaient pas su défendre, furent sillonnées bientôt par des peuplades Franques, Burgundes et Vandales, qui formèrent plusieurs états avec ce vaste demembrement de l'empire romain.

A côté des illustrations politiques et militaires que présente la famille des Syagrius, il est une autre illustration plus moderne, sans doute, mais aussi belle et aussi noble que les autres, car la vertu vaut bien la gloire. Un siècle peut-être après les Syagrius dont nous venons de parler, il existait une matrone pieuse, appelée Syagria, et dont Ennodius nous a conservé le souvenir.

Tranquille enfin dans ses états, Théodorik, roi d'Italie, après de longues et cruelles guerres, songeait à ménager la liberté et le retour d'un grand nombre de ses sujets, Lombards et Liguriens, que les Burgundo-Vandales, dans leurs irruptions au-delà des Alpes, avaient emmenés captifs au pays des Allobroges et des Ségusiens, dont ils s'étaient emparés. Alors, il chargea de cette mission pacifique un pieux et vénérable pontife, Epiphane de Pavie, connu déjà par des ambassades que le succès avait couronnées. Epiphane vint donc à Lugdunum, suivi de son cher disciple Ennodius, puis de Victor, évêque de Turin. Gundebald, roi des Burgundes, faisait alors sa résidence dans notre cité ; Epiphane plaida auprès de lui la sainte cause des captifs, et, par son éloquence, comme aussi par le noble ascendant de ses vertus, il obtint ce qu'il demandait. Maintenant, il fallait une rançon. Le pontife lyonnais, Ruricius, l'évêque de Vienne, Alcimus Avitus, et notre généreuse Syagria surent pourvoir à tout. Six mille captifs recouvrèrent leur liberté, et reprirent joyeux le chemin de la patrie. Syagria se chargea de les vêtir et de payer les frais d'un long voyage. Ce fut ainsi qu'elle mérita d'être appelée le *véritable trésor de l'Eglise*, éloge sublime que lui décernait alors Ennodius (1), et que la reconnaissance lugdunaise doit lui conserver comme une double et touchante auréole de gloire.

Sinibus infertur. — Cette locution se retrouve plusieurs fois dans Sidonius ; *Epist.* I, 7 ; VI, 2. Le verbe *insinuare*, qu'il emploie dans le sens de *recommander*, vient probablement de là.

Bonarum partium viros. — Sidon. *Epist.* II, 13 ; III, 6, 11 ; VII, 9. — Symm. *Epist.* IV, 57 ; IX, 79, 102.

(1) In *Vita Epiphanii*, œuvres du P. Sirmond, tom. I, pag. 1686.

LETTRE VIII.

Mœstissimus hæc tibi nuntio. — Imité de Pline, *Epist.* V, 16.

Justitio. — *Justitium* veut dire temps de vacations, ou de cessation de justice; *jus*, et *stare*. On ordonnait le *justitium* dans un temps de deuil et en des circonstances importantes; il est aisé de voir comment ce terme prit une nouvelle acception. Voyez le *Glossaire* de du Cange; — Grégoire de Tours, VI, 30.

Infortunatam fecunditatem. — Il n'est personne qui ne se rappelle ici le magnifique passage de Tacite sur la veuve de Germanicus : « Infelici fecunditate fortunæ totiens obnoxia, etc. » *Annal.* II, 75.

Cælibatu. — C'est-à-dire, *veuvage;* ce mot est familier à l'auteur dans le sens de *viduvium*. *Epist.* IV, 9; VI, 2.

Si quis haud in cassum honor cadaveribus impenditur. — Ce n'est pas que Sidonius émette ici un doute, il use seulement d'une tournure assez fréquente chez les auteurs latins. Voyez Sénèque, *De Brevitate vitæ*, XVIII; — Ausone, *Profess.* XXII, 21; XXIII, 13.

Libitinam. — Libitina était la déesse des funérailles; elle fut ainsi nommée, parce que la mort enlève quand il lui plaît, *ad libitum*. Cette divinité donna son nom au temple qui lui était dédié, aux prêtres qui la servaient, aux gens qui vendaient sous leurs ordres les choses nécessaires aux funérailles, à une porte de Rome par laquelle on portait les cadavres hors de la ville, enfin au brancard sur lequel on portait les corps à leur sépulture. C'est dans cette acception que Sidonius emploie le mot *Libitina*.

Propinquorum sacerdotumque manibus excepta. — « Translataque (Paula) episcoporum manibus, et cervicem feretro subjicientibus, in media ecclesia speluncæ Salvatoris est posita. » Hieron. *Epist.* LXXXVI.

Dormienti similior. — Sous-entendu, *quam mortuæ*. Nous avons dû traduire ainsi, pour que la phrase fût complète et française. Voyez Pline, *Epist.* VI, 16; et St. Jérôme, *Lettre* déjà citée, pag. 688.

Næniam funebrem. — Sidon. *Epist.* VII, 17.

Injuste tibi justa persoluta. — Sidon. *Epist.* III, 4, 12; VII, 17. On lit dans Ovide, *Metam.* II, v. 627 :

« Et dedit amplexus, injustaque justa peregit. »

C'est la plainte ordinaire, chez les auteurs latins, sur les personnes qui succombent à une mort prématurée.

LETTRE IX.

Gestatio. — La gestation était une sorte d'exercice en usage chez les Romains pour le rétablissement de la santé : il consistait à se faire porter en litière, en chaise, ou à se faire traîner rapidement, soit dans un chariot, soit dans un bateau sur l'eau, afin de donner au corps du mouvement et de la secousse. Celse vante beaucoup les avantages de cet exercice pour la guérison des maladies chroniques : « Gestatio, dit-il, etiam longis et jam inclinatis morbis aptissima est. » *De Medicina*, II, 14. Nos médecins modernes recommandent aussi la *gestation* dans des voitures un peu rudes, et non pas dans celles qui, mollement suspendues, in-

diquent des sybarites dans une nation guerrière. Toute *gestation*, où l'on se sent à peine mouvoir, ne peut produire aucun effet. La promenade à pied, qu'il ne faut pas confondre avec la gestation, s'appelait à Rome *ambulatio*, et la plupart des grands la préféraient à la *gestation*, sur la fin de la république. « Constituimus inter nos, dit Cicéron, ut ambulationem pomeridianam conficeremus in academia. » *De finibus*, I. Les lieux où se faisait la *gestation* furent appelés, du nom de cette promenade, *gestatio*. Voyez Pline, *Epist.* II, 17; — Sénèque, *Epist.* LV; — *Mémoires de l'Acad. des Inscript. et Bell.-Lett.*, tom. I, pag. 321.

Aracynthum et Nysam. — Aracynthe, montagne située dans l'Etolie, en Grèce, selon Strabon, et dans l'Acarnanie, selon Pline. Ces deux savans géographes auront raison l'un et l'autre, si l'on fait attention que ces deux contrées, l'Etolie et l'Acarnanie, étaient limitrophes, et qu'elles ont été souvent confondues ensemble. — Nysa, montagne d'Asie, au-dessus de la Syrie, selon Xénophon.

Sphæristarum contra stantium paria. — Sidon. II, 2; V, 17.

Huc libri affatim in promptu, etc. — Juste-Lipse rapporte ce passage tout entier, et le fait suivre de ce petit commentaire : « *Pluteos*, id est, tabulas inclinatas transversim, quibus libri legendi imponerentur; *cuneos*, scamnorum seriem, ut in Athenæo, sic digestam; *armaria* autem plena et alta. » *De Bibliothecis Synt.* IX. Ce serait ici le lieu de parler de la disposition d'une bibliothèque chez les anciens, de l'ordre qui y régnait et de la manière dont les rouleaux y étaient placés. C'est un objet sur lequel on ne peut guère former que des conjectures appuyées sur quelques citations isolées et fort incomplètes. Voici toutefois un chapitre que nous empruntons à M. Gabriel Peignot : « D'abord les bibliothèques étaient divisées par armoires, et ces armoires étaient numérotées, car Vopiscus dit : — On voit dans la sixième armoire de la bibliothèque Ulpienne *librum elephantinum*. Nous avons vu précédemment que la petite chambre où l'on a découvert les 1,700 rouleaux d'Herculanum, était entourée d'armoires de la hauteur de cinq pieds et demi. Boèce, dans sa *Consolation*, nous apprend aussi que ces armoires étaient ornées d'ivoire, c'est-à-dire, sans doute, que les montans de ces armoires étaient plaqués de petits bas-reliefs et arabesques ciselés en ivoire. On trouve, dans les ouvrages de

jurisprudence : — La bibliothèque signifie tantôt le lieu, tantôt l'armoire ; et l'on dit : il achète une bibliothèque garnie d'ivoire. »

« Ces armoires étaient fermées par des vitraux, du temps de Boèce (mis à mort en 526); de sorte qu'on pouvait voir du dehors les cases, *foruli, capsæ,* destinées dans l'intérieur à recevoir les rouleaux. Ces rouleaux étaient placés de manière à tenir le moins de place, c'est-à-dire qu'on les glissait à côté les uns des autres dans leurs cases, comme nos marchands de papiers de tenture disposent leurs rouleaux dans leurs boutiques. Mais on avait soin que l'umbilicus, avec sa bossette, fût toujours en avant. La profondeur des rayons pouvait être de 15 pouces. Mais on n'entassait pas, sans divisions, les rouleaux les uns sur les autres; car il eût été difficile de tirer un rouleau placé dans la partie inférieure de l'armoire, et qui eût supporté la charge des rouleaux supérieurs. Il y avait donc autant de rayons que de rangées de rouleaux; et ces montans étaient plus ou moins séparés les uns des autres, selon la quantité de rouleaux qui appartenaient soit à un même auteur, soit à une même partie des connaissances humaines. Ces classifications s'étendaient du bas en haut, et la partie supérieure de l'armoire était parfois surmontée du buste de l'auteur ou d'une divinité qui présidait aux lettres ou aux sciences ; ainsi nous lisons dans Juvénal, III, 219 :

« Hic libros dabit et forulos, mediamque Minervam.

« Celui-ci donnera des livres, le rayonnage et la statue de Minerve placée dans le milieu (au-dessus). »

« Apollinaris Sidonius, II, 9, parle ainsi des objets que l'on voyait dans une bibliothèque : — Des livres en abondance, des armoires, des rayons, des pupitres, des gradins, comme dans une librairie. »

« Cicéron qui était passionné pour les livres ; qui avait tant de goût, et dont le goût était encore éclairé par celui de son ami Pomponius qui avait résidé à Athènes, écrivait à celui-ci, au sujet de sa bibliothèque qu'il avait fait rétablir, après son exil, dans son cher Tusculum : *Bibliothecam mihi tui pinxerunt constructione et sittybis ; eos velim laudes.* IV, 5. — « Vos ouvriers ont parfaitement arrangé (décoré) ma bibliothèque, quant à la dis-

position des livres et des étiquettes ; faites-leur-en mon compliment. » — Et ailleurs, s'adressant au même : *Postea vero quam tyrannio mihi libros disposuit, mens addita videtur meis ædibus ; qua quidem in re mirifica opera Dionysii et Menophyli tui fuit. Nihil venustius quam illa tua pegmata, postquam mi sittybis libros illustrarunt. Valde est.* VI, 8. — « Depuis que Tyrannion a mis un si bel ordre dans ma bibliothèque, elle est comme l'ame de ma maison. Dionysius et Ménophyle lui ont été d'un merveilleux secours ; rien de plus beau que le coup d'œil de ces rayons de votre goût, d'après la manière élégante dont ils ont étiqueté nos livres : tout est du plus bel effet. »

« Quel dommage qu'une bibliothèque pareille à celle de Cicéron, et aussi bien disposée, ne se soit pas retrouvée dans les ruines d'Herculanum ! Nous n'aurions plus rien à désirer sur l'ordre qu'on observait dans la construction du matériel d'une bibliothèque, dans sa décoration, ses embellissemens, et surtout dans la classification des ouvrages. Privés de cette ressource, il faut donc que l'imagination s'aide de quelques citations des anciens, et, d'après la forme de leurs volumes ou rouleaux, y supplée, en se représentant un appartement exclusivement consacré à recevoir des livres, à les mettre à l'abri de toute avarie, à les présenter dans l'ordre le plus convenable. » *Essai hist. et archéologique sur la reliure des livres et sur l'état de la librairie chez les anciens*, pag. 61.

Athenæi cuneos. — Athénée, nom d'une école de belles-lettres, que l'empereur Adrien avait fait construire à Rome pour servir d'auditoire aux savans, et à ceux qui voulaient lire leurs ouvrages en présence de beaucoup de monde. Il paraît, par le commencement des *Satires* de Juvénal, que ces sortes de lectures étaient fréquentes, et que Fronton prêtait sa maison et ses jardins aux poètes, qui voulaient réciter leurs vers devant une nombreuse compagnie. Plusieurs autres consentirent aussi que leurs maisons servissent à cet usage. C'était à celui qui devait lire son ouvrage à meubler proprement la salle ; c'était lui qui payait le louage des bancs et des siéges. L'empereur Adrien, qui aimait et qui entendait les belles-lettres, se proposa peut-être, entre autres fins, quand il fit construire l'Athénée, de soulager les auteurs de ces sortes de dépenses. Ce lieu servait aussi de collége. Non-seulement on y lisait des ouvrages, mais encore on y donnait des leçons. On a étendu le nom de ce lieu à toutes sortes d'académies destinées à l'expli-

cation des sciences et des langues ; car on les appelle en latin *Athenæa.*

L'Athénée qui se forma à Lugdunum fut célèbre à cause des grands hommes qui y enseignèrent, et par les jeux que l'empereur Caligula y institua. On y proposait, près de l'autel d'Auguste, des prix pour l'éloquence grecque et latine, et les vaincus étaient obligés d'effacer leur composition avec la langue ou avec une éponge, s'ils n'aimaient mieux être fouettés ou plongés dans l'Arar.

Crévier, *Hist. des Empereurs*, tom. IV, pag. 284, édit. in-4.°, 1753. — Sidon. *Epist.* IV, 8 ; IX, 9.

Bibliopolarum. — L'état du *bibliopola* consistait à se procurer des ouvrages nouveaux, ou anciens, d'une réputation établie, à les faire copier par les *librarii*, à en multiplier les exemplaires, à les faire relier, puis à en enrichir son magasin, pour les répandre de là dans le public, les débitant à Rome, ou les expédiant dans les principales villes de l'Italie, et même des Gaules, de l'Afrique, de l'Espagne, etc. Pline, le Jeune, écrivait à son ami Geminius : « Bibliopolas Lugduni esse non putabam, ac tanto libentius ex litteris tuis cognovi venditari libellos meos, quibus peregre manere gratiam, quam in urbe collegerint, delector. Incipio enim satis absolutum existimare, de quo tanta diversitate regionum discreta hominum judicia consentiunt. » *Epist.* IX, 11.

Protomystarum. — Prêtres, pontifes, du grec πρωτος, *premier*, et μυστης, *instruit dans les choses saintes.* « Inclyti Galliæ patres et protomystæ. » Sidon. *Epist.* IV, 17 ; *Carm.* V, 597. — IX, 207.

Cavendus tractator. — C'est-à-dire, *docteur*, comme l'explique Vincent de Lerins ; « Doctores, qui tractatores nunc appellantur. » *Common.* Voyez notre édition.

— Sévère Sulpice, *Dial.* I, 3 ; — Claudien Mamert, *De statu animæ*, I, 2, 3; II, 10 ; — St. Cyprien, Jérôme, Augustin, Arnobe, emploient le même terme dans le sens de *docteur.*

Archimagiro. — Αρχιμαγειρος, chef cuisinier. Juvénal, *Sat.* IX, 109.

Per spatia clepsydrarum. — La clepsydre était une machine d'une figure pyramidale, en forme de cône. La base était percée de plusieurs petits trous, l'orifice supérieur était très-étroit et allongé

en pointe : « In vicem colli graciliter fustulati, » dit un auteur qui en parle; telle était la clepsydre d'Aristote.

Cette clepsydre, dont il parle si souvent, et dont il se trouve de si fréquentes descriptions dans ceux de son école, avait été employée par ce philosophe pour montrer que l'air est quelque chose de réel, et rendre sensible la force de résistance qu'il a pour repousser ou pour soutenir un corps. En prenant la clepsydre, on fermait l'ouverture de l'orifice supérieur par l'application d'un doigt; et en la plongeant dans l'eau, on remarquait comment l'air, enfermé dans la clepsydre, repoussait l'eau, et ne donnait aucune entrée. Si on la retirait, en fermant toujours l'orifice supérieur, on remarquait comment l'air inférieur soutenait le poids du volume de l'eau qui était dans la clepsydre.

Pour avoir une idée juste de la clepsydre, qui est une horloge à eau, il n'y a qu'à renverser celle d'Aristote; c'est de celle-là que les anciens parlaient. Aristophane s'exprime ainsi au sujet d'un homme qui aimait à faire le juge : « Son esprit est toujours à la clepsydre. » Le même terme, répété souvent dans le même sens (1), se trouve expliqué par les anciens commentateurs, qui disent que la clepsydre est un vase qui a par le dessous une très-petite ouverture, par laquelle l'eau s'écoule peu à peu, tandis que les orateurs plaident. C'est à cette coutume que Démosthène fait allusion dans sa harangue contre Midias, lorsqu'il dit que les crimes de ce coupable sont tellement multipliés, que si, pour les rappeler tous, il employait le temps qu'on accorderait à son adversaire et à lui, il ne pourrait encore en faire un récit assez circonstancié.

Le temps qu'on employait à l'instruction d'un procès, et à la décision qui suivait, était limité par l'eau qui se versait à différentes fois, ce qui faisait naître ces expressions, πρωτον, δευτερον, τριτον ὑδωρ, *première, seconde, troisième eau.*

Les Latins connaissaient l'usage de ces termes. On trouve dans Cicéron, en plusieurs endroits : *Aqua mihi hæret..., aquam perdere.* Quintil. *Instit.* XI, 3; Cicer. *Epist.* ad Q. fratrem, II, 8. Pline, déclamant contre la précipitation avec laquelle les juges de son siècle décidaient les plus grandes affaires, après avoir dit que leurs pères n'en usaient point ainsi, ajoute : « Pour nous, qui nous expliquons plus nettement, qui concevons plus vite, qui jugeons

(1) *Acharn.*, v. 693. — *Vesp.*, v. 93.

plus équitablement, nous expédions les affaires en moins d'heures, *paucioribus clepsydris*, qu'ils ne mettaient de jours à les entendre. » *Epist.* VI, 2. En effet, on pressait souvent un orateur, on ne lui laissait pas le temps de prononcer un discours, qui était le fruit de plusieurs veilles : *Actionem aqua deficit*, dit Quintilien, *Instit.* XII, 6. Les juges réglaient le temps qui devait être accordé, et c'était *clepsydras clepsydris addere*. On suspendait l'écoulement de l'eau pendant la lecture des pièces, qui ne faisaient pas le corps du discours, comme la déposition des témoins, le texte d'une loi, la teneur d'un décret ; c'était là *aquam sustinere*.

On ne prenait pas toutes sortes d'eaux pour la clepsydre ; les unes étaient trop condensées par le froid, les autres trop raréfiées par la chaleur ; les unes s'écoulaient trop rapidement, les autres trop lentement. Les heures étaient donc ou trop longues ou trop courtes ; c'est ce qui nécessitait diverses précautions.

Pline attribue à Scipion Nasica l'invention des clepsydres, c'est-à-dire, des clepsydres romaines ; car Vitruve les fait remonter à Ctesibius, qui fut un des génies les plus inventifs de toute l'antiquité. Nous pouvons même assurer que les clepsydres étaient de beaucoup antérieures à Ctesibius, puisqu'on en faisait usage au siècle d'Aristophane, qui vécut long-temps avant lui.

Le mot *clepsydre* vient du grec κλεπτω, *condo*, je cache, et ὑδωρ, *aqua*, eau. *Mém. de l'Acad. des Inscript.*, tom. IV, pag. 137 et suiv. ; — tom. XX, pag. 448 et 455.

Quinta digrediens. — C'est notre onzième heure. Le jour, chez les anciens, commençait au lever du soleil ; il était de douze heures, et la nuit de douze heures également ; mais ces heures, suivant l'inégalité des jours ou des nuits, devenaient plus ou moins longues. Au surplus, comme leur sixième heure finissait à midi, la cinquième correspondait toujours à la onzième des peuples modernes. Voyez Adam, *Antiquités rom.*

Si Voroangi eramus. — Maison de campagne du sénateur Apollinaris.

Si Prusiani. — Maison de campagne de Tonantius Ferréolus. Dans une brochure d'une feuille d'impression et qui a pour titre : *Mémoire sur l'origine de la Maison de France, où l'on montre*

que cette origine est Alais (1), M. l'abbé Teissier reporte jusqu'à Ferréolus la généalogie de nos rois. Cette singularité historique n'est pas ce qui doit nous occuper ici; mais la brochure de l'abbé Teissier nous présente, sur *Voroangus et Prusianum*, quelques documens qu'il importe de recueillir. Après avoir cité deux ou trois passages de la lettre de Sidonius, l'auteur en vient à ce corollaire :

« La route de Nîmes en Auvergne, les bords du Gardon, une campagne magnifique et variée où puissent se déployer deux superbes maisons de plaisance, des coteaux charmans, couverts de vignes et d'oliviers, ces traits réunis déterminent précisément l'emplacement de *Prusianum* et de *Voroangus* dans la campagne d'Alais, qui, par son étendue et ses formes pittoresques, joint l'agrément des vallons à la magnificence des plaines.

« Si tous les monumens ont disparu, ruinés par les Barbares, dévorés par le temps, la position de Bresis, au pied du coteau de St-Germain, sur la rive droite du Gardon, à l'issue d'Alais, répond si bien à la description que Sidoine a faite de la maison de campagne de Ferréol, qu'on peut sans crainte fixer le *Prusianum* dans cette situation. Là, on retrouve si parfaitement ces coteaux superbes, rivaux de Nyse et d'Aracynthe, cette vue agréable sur une plaine riante, ce voisinage du Gardon, limite respective avec la campagne d'Apollinaire; sa situation est si gracieuse, son effet est si piquant, qu'on est également enchanté de la beauté du lieu, et de l'exactitude unique des rapports. *Colles ædibus*, etc.

« Quant au *Voroangus* du sénateur Apollinaire, il se place alors naturellement à Beringueri, de l'autre côté du Gardon, sous la belle colline de Conillère, qui se prolonge au levant à environ quinze cents pas du Bresis, position où il soutient si exactement les rapports de distance, de limite et de perspective : *Interjecta gestatio lassat peditem, nec sufficit equitaturo... Domibus mediis est Vardo fluvius*, etc.

« Non-seulement l'emplacement est heureux par la conformité des lieux actuels à la description originale, mais l'application est nécessaire. On ne trouve point, sur les bords du Gardon, de campagne qui, par ses grands traits, offre un tableau pareil ; aucune autre ne présente ce magnifique bassin et ces superbes coteaux couverts de vignes et d'oliviers, avec cette variété de situation et cette diffé-

(1) 1815, Alais, chez J. Martin, imprimeur-libraire.

rence de perspective, qui, par des charmes divers, dispute néanmoins d'agrémens.

« Il ne faut point être surpris, du reste, de voir un préfet des Gaules, un homme des plus illustres de son siècle par sa naissance, son état et son mérite, originaire de cette contrée ; la Gaule Narbonnaise s'honorait déjà d'être la patrie des empereurs Antonin et Carus. Pline le naturaliste dit qu'elle ne cède à aucune partie de l'empire en culture et en productions ; qu'aucune n'est plus recommandable par l'étendue des richesses, les mœurs et le mérite des hommes ; qu'en un mot, c'est plutôt l'Italie qu'une province. III, 5.

« Mais dans cette province même, rien ne l'emporte sur le *Prusianum ;* il n'est point de lieu plus intéressant par la sérénité du ciel et la douceur du climat ; point de sol plus recommandable par la fécondité et le charme de sa situation. La beauté naturelle de la campagne, sans autre ornement qu'une culture utile et variée, efface peut-être, même aujourd'hui, par sa magnificence simple, les créations de l'art les plus superbes et les plus recherchées. On peut voir, sans doute, ailleurs de plus vastes plaines et de plus beaux pays ; mais, au milieu de la zone tempérée, avec la douceur propre à ce climat et le mérite des productions naturelles, où trouvera-t-on un vallon étendu, aussi agréable par la variété des sites ? N'est-elle pas unique son immense prairie, couverte d'une riche futaie de châtaigniers, bordée de jardins nombreux, qui, en n'offrant que l'utile, produisent le charme le plus simple et le plus flatteur ? Entre toutes les collines du monde, qui a vu surtout l'égal du superbe coteau qui domine cette admirable prairie ? Qu'il est beau le magnifique spectacle d'une forêt d'oliviers qui se hausse par étages, et offre une verdure éternelle ! Qu'il est ravissant cet effet d'un vent large, qui, relevant la doublure blanche d'un vert pâle, présente le tableau d'une forêt d'argent qui fuit !

« Il y avait donc peu à faire pour embellir cette situation ; cependant, ces deux seigneurs, Ferréol et Apollinaire, n'avaient point négligé ce que le goût pouvait demander d'eux, pour embellir leurs demeures. Nous pouvons en juger par ce que Sidoine rapporte du *Voroangus* de son cousin Apollinaire. Avec quelle complaisance il décrit les agrémens de cette campagne ! Après avoir emprunté de l'Italie et de la Sicile les bords fleuris du Galèse et la verdure odorante du mont Hybla, pour peindre les beautés locales par les images les plus riantes, quel doux intérêt il fait ressentir dans l'heureuse ordonnance des dons faciles de la nature, et le goût exquis qui a

présidé à ses grâces naïves ! Il est si ravi de son élégante et douce simplicité, qu'il la met bien au-dessus des merveilles de l'Inde, dans lesquelles l'or et les pierreries n'offraient qu'une superbe et stérile admiration. Si nous n'avons pas les mêmes détails sur le *Prusianum*, l'avantage de sa situation et le goût du seigneur ne permettent pas de douter qu'elle ne fût pour le moins aussi gracieuse.

« Mandajors, dans les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres* (1), s'est appliqué le premier à déterminer l'emplacement de la maison de Ferréolus. D. Vaissette, après avoir parlé avec le plus grand éloge de cet illustre préfet, et avoir reconnu sa demeure ordinaire dans une de ses maisons de campagne, appelée *Prusian*, située sur les bords du Gardon, dans le diocèse de Nîmes (2), joint cette note aux *Additions et Corrections*. M. de Mandajors nous a fait remarquer que, dans toutes les éditions de Sidoine, on lit *Vorocingus* dans le *Propempticon ad libellum* de cet auteur, et qu'ainsi les copistes peuvent avoir changé aisément le *ci* en *a*, et avoir mis *Voroangus* pour *Vorocingus* dans la lettre 9.e du II.e livre de cet auteur. J'ajoute que les autres circonstances de cette lettrene permettent pas de douter que le *Prusianum* et le *Vorocingus* de Sidoine ne soient les lieux de Bresis et de Brouzen, situés auprès d'Alais. Ses raisons nous ont paru si fortes, que nous adhérons volontiers à ses conjectures.

« Ménard, *Histoire de Nîmes*, tom. I, liv. I, n.° 53, dit que la maison de plaisance de Ferréolus, appelée *Prusianum*, était établie aux bords du Gardon, sur le grand chemin de Nîmes à Clermont, au bas des montagnes des Cévennes, en un endroit qui porte encore aujourd'hui le nom de Bresis, *Brezium*, dans le territoire d'Alais, nom qui présente des vestiges marqués de celui de *Prusianum*, dans lequel Ferréolus faisait alors sa principale résidence. Quant à la maison d'Apollinaris, il dit qu'elle était bâtie à l'endroit où est aujourd'hui la paroisse de *Brocen*, en latin *Brocinus*, à deux cents pas d'Alais, et que celle-ci, appelée *Voroangus* ou plutôt *Vorocingus*, se trouvait, selon que Sidonius nous l'apprend, si près de celle de Ferréolus, qu'on pouvait se dispenser d'en faire le trajet à cheval ; mais qu'elle était à une distance assez considérable, pour ne pouvoir aller à pied de l'une à l'autre sans se fatiguer.

« Sur cela, on observe qu'en recherchant la position de *Prusianum*, il a suffi de s'appliquer aux grandes indications, qui sont les bords

(1) Tom. III, pag. 282. — (2) *Hist. gén. du Languedoc*, tom. I, pag. 93.

du Gardon avec la route de Nîmes en Auvergne, et de considérer le rapport des dispositions actuelles de la nature à la description originale, pour se fixer dans la campagne d'Alais, qui répond si parfaitement aux grands traits de cette description par Sidonius.

« Mais, dès qu'on a voulu déterminer avec plus de précision l'emplacement de cette maison de campagne, il eût fallu moins s'arrêter aux dénominations particulières qui s'usent, que se fixer sur les grands effets locaux qui ont des traits plus invariables : ainsi, quoique le nom de *Bresis* ait un rapport heureux avec celui de *Prusianum*, il fallait moins se décider par cette consonnance, que par le rapport encore plus heureux de sa situation : *Uni in plana patentiaque prospectus..... Domibus mediis it Vardo fluvius..... Colles ædibus superiores exercentur vinitori et olivitori.* Tous les rapports sont ici merveilleusement remplis. Par la même raison, quelque analogie que le nom de *Brouzen* ait avec celui de *Vorocingus*, il fallait renoncer à cet emplacement, parce qu'il est contraire à la description : le Gardon coulait entre les deux maisons de campagne, *Vorocingus* qui avait la vue sur des bois, et *Brouzen* qui est du même côté de la rivière que *Bresis*, et n'a pas la vue sur des bois.

« Après avoir découvert la position de *Prusianum* et s'être fixé à *Bresis*, il fallait traverser la rivière; et, à cette distance qui peut fatiguer un homme à pied, sans fournir une traite à cheval, on eût trouvé, pour le *Vorocingus*, la position sous des coteaux de vignes et d'oliviers, une situation agréable, et la vue sur des bois. En ne cherchant que le rapport des lieux, on eût encore trouvé l'analogie du nom; car *Beringueri*, nom que porte aujourd'hui cette campagne, ressemble aussi bien à *Vorocingus*, que *Bresis* à *Prusianum*. Mais quand on n'eût point trouvé de nom analogue, on n'eût pas été moins assuré de l'exactitude de l'emplacement par la conformité des grands traits de la nature, qui subsistent après que les dénominations se sont effacées.

« Ainsi, dans ce sujet, il faut se décider : 1.° par l'indication remarquable de la route de Nîmes en Auvergne, par une campagne étendue et variée, sur les bords du Gardon et sous des coteaux couverts de vignes et d'oliviers. — 2.° Il faut se fixer sur le point qui, en donnant au *Prusianum* le cours du Gardon pour limite respective avec la campagne d'Apollinaris, l'établit de manière qu'enfin, sous un coteau supérieur, il domine sur la plaine. Or, ces caractères sont si sensibles et si bien exprimés que, sans aucun rapport du nom actuel, sans aucun vestige de monument, ils déterminent avec une précision

singulière la situation de *Prusianum*, au pied du même coteau qui porte le nom de *Bresis*.

Cilicum velis. — Sidon. *Epist.* IV, 24, *Des voiles des Ciliciens.* Ces voiles, faits avec du poil de chèvre, furent, dit-on, inventés par les peuples de la Cilicie : « Ut fructum ovis e lana ad vestimentum, sic capra pilos administrat ad usum nauticum, et ad bellica tormenta, et fabrilia vasa.... Quod primum ea tonsura in Cilicia sit instituta, nomen id Cilicas adjecisse dicunt. » Varronis *De re rustica*, II, 9. — « Cilicium fit ex hædis asperum, setigerumque tegumentum. » Cassiod. *in Psal.* xxxiv, 15. On voit par là quelle est l'origine du mot français *cilice*. Paulini *Epist.* 7.

Cruditatem nostram tergente resoluti. — « Quantæ nunc aliqui rusticitatis damnant Scipionem, quod non in caldarium suum latis specularibus diem admiserat, quod non in multa luce decoquebatur, et exspectabat ut in balneo concoqueret ! » Senecæ *Epist.* LXXXVI. — « Balineæ ardentes, quibus persudare in corporibus coqui cibos. » Plin. *Hist. natur.* XXIX, 80. « Cautissimos ex his balineis coqui videmus, exanimesque efferri. » XIV, 28. — Horat. *Epist.* I, VI, v. 61. — Juven. *Sat.* I, v. 144. — Colum. in *Præf.* — Celsi *De re medica*, II, 17. — Auson. *Mosella*, v. 341. — Celsi I, 4.

Vuardo. — Sidonius est le premier écrivain qui parle de ce fleuve, dit Adrien de Valois, *Notit. Gall.* pag. 585. — Ruricinus l'appelle *Guardo*, *Epist.* I, 7. Il a sa source dans les Cévennes, en Languedoc, et se perd dans le Rhône, à une lieue au-dessus de Beaucaire. Tout le monde sait que cette rivière est traversée par le fameux *pont du Gard* ou du Gardon.

LETTRE X.

Subduximus ferulæ manum. — Savaron prétend que cette phrase est une locution proverbiale ; il n'est pas nécessaire, ce semble, de recourir à de grandes conjectures dans un pareil sujet. L'auteur veut dire simplement qu'il a été sous la discipline des maîtres, qu'il s'est vu forcé de présenter sa main à la férule, en la retirant toutefois

bien souvent de frayeur. C'est une manière assez plaisante d'exprimer une chose vulgaire : J'ai fréquenté les écoles. Beaucoup d'auteurs ont usé de cette locution, et d'une manière en quelque sorte sacramentelle. On lit dans Juvénal, *Sat.* I, v. 15 :

« Et nos ergo manum ferulæ subduximus, et nos
« Consilium dedimus Sullæ. »

— « Et nos didicimus litteras, et nos sæpe manum ferulæ subtraximus. » Hieron. *Epist.* XXXII. — « Ergo frustra tanto tempore studuimus, et sæpe manum ferulæ subduximus ? » *Epist.* XXXIII. — Voyez Erasme, *Adagia*, pag. 604. Lugd. Batav. 1703 ; — Juvénal de Lemaire, tom. I, pag. 26.

Le V.e siècle est, plus que tout autre siècle, une époque de désastreuse mémoire ; les hordes sauvages et barbares qui se pressaient aux froides régions du Nord, fondirent tout-à-coup sur l'empire et sur les Gaules principalement, une fois que la main de Dieu leur eut lâché la bride, et jetèrent partout le ravage et la désolation. Au milieu de cette vaste misère sociale, la providence néanmoins se plut à consoler, à soutenir l'Eglise, en lui donnant plusieurs grands évêques dont la sainteté merveilleuse resplendissait d'un vif éclat à travers les épaisses ténèbres qui pesaient alors sur le monde.

Notre Eglise lyonnaise eut une large part à cette bénédiction d'en haut ; ce fut pour elle un noble privilége de recevoir d'abord le grand Eucher, puis ensuite le saint pontife Patiens. On ne s'accorde pas à fixer le commencement de son épiscopat ; quelques critiques le font succéder à Eucher, vers l'an 450. D'autres lui donnent pour prédécesseur un St. Veranius, différent du fils d'Eucher, et les anciens catalogues de l'Eglise de Lyon mettent, après St. Eucher, Salonius et Veranius. Ce sont apparemment les fils d'Eucher que cette Eglise aura placés par honneur dans ses diptyques, quoiqu'ils fussent assis l'un et l'autre sur d'autres siéges épiscopaux. Ce qu'il y a de certain, c'est que Patiens gouvernait l'Eglise de Lyon quelque temps avant 470. Il était, en cette qualité, chef et métropolitain de sa province, qui était la première lyonnaise.

Tout ce que nous savons sur la vie et sur les actions de cet évêque, nous le devons presque uniquement aux lettres de Sidonius. C'est aussi dans cette source que les auteurs de la *Gaule chrétienne*, du *Martyrologe gallican* et des *Actes des Saints*, ont puisé toutes leurs

narrations. Parmi ces lettres, une seule est adressée à Patiens lui-même ; Sidonius lui donne, suivant l'usage de cette époque, le nom de *Pape* Patiens. Il donne ce même titre à Fauste évêque de Riez, à St. Remi évêque de Reims, à St. Loup évêque de Troyes, et à plusieurs autres prélats avec lesquels il entretenait un doux commerce de lettres. Tout le monde sait que le nom de *Pape*, qui ne signifie autre chose que *Père*, se donnait indifféremment à tous les évêques, et surtout à ceux des grands siéges, jusqu'à ce que le fameux Grégoire VII, élu pape le 20 avril 1073, en fit le titre exclusif du souverain Pontife.

Dès que Patiens fut en possession de l'épiscopat de notre ville, il apporta dans le gouvernement de son diocèse les soins les plus éclairés, le zèle le plus généreux, la charité la plus tendre ; toute sa sympathie était acquise à ces ames froissées par l'indigence et le malheur, à ces esprits égarés dans les voies fatales de la doctrine d'Arius. Il faut voir quels éloges lui donne Sidonius, dans la 12.e lettre du livre VI.e

Des libéralités aussi grandes que celles dont il y est parlé, paraîtront peut-être bien plus convenables à la fortune d'un grand potentat, qu'à celle d'un évêque. Mais il est facile d'expliquer un fait si extraordinaire, si l'on considère quels étaient les prélats du V.e siècle, du moins dans les villes considérables. C'étaient pour la plupart des sénateurs romains, des gouverneurs de province, des premiers officiers de l'empire, des hommes dont l'opulence égalait presque celle des rois. Leur crédit et leurs biens étaient une des plus grandes ressources de l'Eglise, qui avait ou qui croyait avoir besoin, en ce temps-là, de l'un et de l'autre. Tel était Patiens ; tels étaient Avitus et Apollinaris, le premier évêque de Vienne, le second de Valence, et tous deux petits-fils d'un empereur : les peuples les choisissaient pour leurs évêques, sans les consulter, et il leur fallait faire souvent une sorte de violence, afin qu'ils se laissassent ordonner. Les Ambroise, les Sidonius, St. Grégoire pape au siècle suivant, et tant d'autres, sont des preuves de cet usage. Colonia, *Hist. litt. de Lyon*, tom. 1, pag. 162.

A l'époque où Patiens manifesta son zèle par de si grandes libéralités, par de si vastes aumônes, les Burgundes régnaient sur le Lyonnais et sur les provinces voisines ; leur roi s'appelait Gondioc, et *Gondebaud*, suivant Baillet, *Vies des Saints*, et le P. Sirmond, *Not.* in Sidon.; *Chilperic*, selon le P. Labbe et Tillemont, *Mémoires*, tom. XVI, pag. 98. Il nous paraît que le prince dont

parle Sidonius doit être Gondioc, fils de Gondahaire, et qui mourut en 476. Voyez la *Biog. univ.*, art. GONDAHAIRE, et Clerjon, *Hist. de Lyon*, tom. II, pag. 125. Ce roi, le même dont parle Sidonius dans sa lettre, réunissait sous sa domination une portion de la Suisse et de l'Alsace, la Franche-Comté, la Bourgogne et la Bresse, le Dauphiné, le Nivernais et une partie de la Provence.

Grégoire de Tours n'a point oublié l'admirable conduite de Patiens (en 474 et 475) au milieu de la cruelle famine et des malheurs qui affligeaient alors les Gaules. « Pendant le pontificat de Sidonius, écrit-il, une grande famine désola la Bourgogne. Comme les peuples se dispersaient dans différens pays, et qu'aucun homme ne fournissait des vivres aux pauvres, on rapporte qu'Ecdicius, sénateur et parent de Sidonius, mettant sa confiance en Dieu, fit alors une belle action. Pendant les ravages de la famine, il envoya ses domestiques avec des chevaux et des chars vers les villes voisines, pour qu'ils lui amenassent ceux qui souffraient de la disette. Ceux-ci l'ayant fait, amenèrent à sa maison tous les pauvres qu'ils purent trouver. Là, il les nourrit pendant tout le temps de la disette, et les empêcha de mourir de faim. Il y eut, comme beaucoup le rapportent, plus de quatre mille personnes des deux sexes. L'abondance étant revenue, Ecdicius les fit reconduire chacun dans son pays par le même moyen. Après leur départ, il entendit une voix partant du ciel qui lui dit : Ecdicius, Ecdicius, puisque tu as fait cette action, ta postérité ne manquera jamais de pain, parce que tu as obéi à mes paroles, et rassasié ma faim, en nourrissant les pauvres. » — Beaucoup de gens rapportent que cet Ecdicius était d'un courage admirable. On dit qu'un jour, avec dix hommes, il mit en fuite un grand nombre de Goths.

« On raconte que, pendant la même famine, saint Patiens, évêque de Lyon, fit au peuple le même bien. Il nous reste encore une lettre de saint Sidonius, dans laquelle il le loue solennellement à ce sujet. » *Hist. de France*, liv. II, pag. 83 du tom. 1 *de la Collection des Mémoires relatifs à l'histoire de France*, par M. Guizot. Grégoire de Tours reconnaît un style d'orateur dans la lettre de Sidonius : « Extat hodieque apud nos beati Sidonii epistola, in qua eum *declamatorie* collaudavit ; » mais les ornemens ne blessent point la vérité, quand ils ne la défigurent pas.

Le zèle de Patiens fut loin de se renfermer et de se circonscrire dans la métropole ; l'amour de la discipline ecclésiastique lui fournit encore l'occasion de faire éclater sa fermeté. Ce fut au sujet

de l'élection de Jean, évêque de Châlons-sur-Saône, qu'il consacra vers 470, malgré les brigues de trois indignes rivaux. *Gallia christiana*, tom. IV, pag. 25 et 862. *Acta Sanctorum*, 11 *septemb.* — Severt, *Chron. histor. Archiep. Lugd.*, pag. 58. — Raynaud, *Indiculus SS. Lugdunensium*; pag. 75. — Paradin, *Hist. de l'Eglise de Lyon*, chap. 6. — Longueval, *Hist. de l'Eglise Gallicane*, tom. II, pag. 156. Cette démarche, si digne du zèle de Patiens, remplit de joie ceux qui aimaient l'Eglise, comme l'on en peut juger par celle que témoigne Sidonius lorsqu'il raconte cette ordination à un de ses amis, dans la lettre 25.e du livre IV.

On voit par-là que les Bourguignons, sous la domination desquels était Châlons, laissaient aux évêques la liberté de s'assembler pour les élections.

La piété libérale et magnifique de Patiens se fit remarquer surtout dans le soin qu'il eut de bâtir de nouvelles églises et de réparer les anciennes : celle dont nous parle Sidonius devait être magnifique, si l'on en juge par la description qu'il nous en a laissée.

On trouve un évêque nommé Patiens, parmi ceux qui souscrivirent au concile d'Arles en 475; mais il n'y est placé qu'après plusieurs simples prélats : c'est une raison de douter que ce soit bien l'évêque de notre cité. Quelques écrivains ont prétendu que, peu de temps après ce concile d'Arles, il s'en tint un autre à Lyon sous Patiens; mais leurs conjectures ne reposent que sur des bases ruineuses. *Hist. litt. de la France*, tom. II, pag. 506. — Tillemont, *Mémoires*, tom. XVI, pag. 102. — Baillet, *Vies des Saints*, tom. VI, pag. 123. — Poullin de Lumina, *Hist. de l'Eglise de Lyon*, pag. 69.

Nous ne connaissons aucun écrit de Patiens; néanmoins on peut dire que l'Eglise et les lettres lui doivent la *Vie de Germain d'Auxerre*, qu'il fit écrire par le modeste et savant Constantius, prêtre de son clergé, et qui lui dédia son travail, dans une lettre que nous aimons à reproduire ici :

Domino beatissimo Apostolico, et mihi in æternum patrono,
Patienti, Constantius peccator.

Merito *inter omnes virtutes obedientia vendicat principatum, quæ facit plerosque tentare quod nequeunt. Et ideo dignæ devotionis laude habendi sunt qui, considerata sui impossibilitate,*

jubentibus obsequuntur. Itaque, Papa venerabilis, dum et sanctum virum illustrare virtutibus suis desideras, et profectui omnium, miraculorum exempla largiri, imperasti sæpissime, ut vitam sanctisimi Germani episcopi, obumbratam silentio, qualicumque stylo, vel præsentibus vel posteris traderem. Quod dum audacter aggredior, præsumptionis reum esse me sentio: sed date veniam. Nam pene est ut etiam judicium vestrum quædam culpa respergat, qui tantæ materiæ relatorem magis dignum debuissetis eligere. Sed quia uterque charitati operam damus, dum et vos me putastis posse quod nequeo, et ego auctoritati vestræ libens pareo, orate ut ministerium meum gratiam, quam sui merito non potest obtinere, vestra intercessione mereatur. — Vale longum in Christo, meique semper memor, beatissime præsul.

A Patiens, mon bienheureux maître apostolique, et mon patron à jamais, Constantius pécheur.

C'est à bon droit que, parmi toutes les vertus, l'obéissance réclame le premier rang, puisqu'elle nous fait souvent entreprendre ce qui est au-dessus de nos forces. Aussi faut-il louer le pieux dévouement d'un homme qui, même avec la conscience de sa faiblesse, se rend aux ordres qu'on lui intime. Or, Pape vénérable, jaloux que vous êtes de faire connaître les vertus d'un saint personnage, et de fournir à l'édification publique tant de merveilleux exemples, vous m'avez ordonné bien souvent de livrer à nos contemporains ou de transmettre à la postérité, n'importe en quel style, la vie du bienheureux évêque Germain, ensevelie jusqu'ici dans le silence. Si je me mets hardiment à l'œuvre, ce n'est pas sans m'accuser de présomption: excusez-moi toutefois. Peu s'en faut que votre jugement ne soit en quelque sorte compromis; car, pour un si grand sujet, vous eussiez dû choisir un plus habile historien. Mais, comme nous obéissons l'un et l'autre à la charité, vous, en me croyant capable de ce qui excède mes forces, et moi, en cédant volontiers à votre autorité, faites par vos prières, que mon ministère mérite, avec votre intercession, la grâce qu'il ne saurait obtenir de lui-même. — Adieu longuement dans le Christ, et gardez toujours souvenance de moi, bienheureux Pontife.

L'illustre pontife mourut vers l'an 491, suivant Baillet, et peut-être le 11 de septembre, jour auquel on célèbre sa fête à Lyon. Ce fut en 480, selon Godescard, *Vies des Pères*, 11 septembre. —

Clerjon, tom. II, pag. 128, le fait mourir avant l'année 476, mais sans indiquer les autorités sur lesquelles il se fonde. Nous ne sommes pas de ceux qui aiment à jeter de la boue sur la mémoire des morts; il nous sera bien permis toutefois de dire ici que nous déplorons la légèreté voltairienne avec laquelle ce jeune écrivain, qui donnait de si belles, de si légitimes espérances, traite la vie de Patiens et, en général, toute notre histoire ecclésiastique.

Le corps de Patiens fut inhumé, ou du moins transporté dans l'église de St-Just. Ses restes sacrés y furent découverts long-temps après; religieusement conservés jusqu'au XVI.e siècle, ils disparurent à cette époque de trouble et d'agitation, dans les ravages des Huguenots qui ruinèrent l'église de St-Just.

Ortum prospicit æquinoctialem. — Autrefois les chrétiens priaient souvent, le visage tourné du côté de l'orient; c'était un emblème de l'espérance qu'ils avaient de ressusciter avec le Christ. Par la même raison, le grand autel, dans les églises, regardait la partie orientale du ciel, et l'entrée la partie occidentale. *Constit. Apost.*, II, 57. Cet usage admettait cependant des exceptions, ou quelques circonstances particulières. Bona, *Liturg.*, I, 20. Dans la grande église d'Antioche, l'autel ne regardait point l'orient, mais l'occident. Socrat. *Hist.*, V, 21. Saint Paulin qui reconnaît lui-même, *Epist.* 12, que l'usage le plus commun était de tourner les églises à l'orient, ne laissa pas d'en faire construire une à Fondi, qui avait son aspect à l'occident, du côté du tombeau de St. Félix. Voy. Godescard, *Vies des Pères*, tom. XI, pag. 61; — Fleury, *Mœurs des Chrétiens*, n.° 35; — Dom de Vert, *Cérémonies de l'Eglise*, tome IV, pag. 68; — Mabillon, *Liturg. Gall.*, I, 8.

Bracteatum. — *Bractea* signifie une lame ou une feuille d'or, ou d'argent, ou de quelque autre métal. Les anciens ne doraient pas avec une simple teinture d'or, comme nous, mais en appliquant des lames d'or plus ou moins épaisses.

Sub versicoloribus figuris. — On peut voir dans les *Mœurs des Chrétiens*, n° 36, par l'abbé Fleury, quels étaient les ornemens des églises aux premiers siècles. Les ouvrages de mosaïque, les peintures sur verre étaient dès-lors en usage.

Hinc est porticus applicata triplex. — « D'abord on trouvait, dit Fleury, un portail ou premier vestibule par où l'on entrait dans un péristyle, c'est-à-dire, une cour carrée, environnée de galeries

couvertes, soutenues de colonnes, comme sont les cloîtres des monastères. Sous ces galeries se tenaient les pauvres, à qui l'on permettait de demander à la porte de l'église, et au milieu de la cour était une ou plusieurs fontaines pour se laver les mains et le visage avant la prière; les bénitiers leur ont succédé. Au fond était un double vestibule, d'où l'on entrait par trois portes dans la salle ou basilique, qui était le corps de l'église... La basilique était partagée en trois, suivant sa largeur, par deux rangs de colonnes qui soutenaient la galerie des deux côtés, et dont le milieu était la nef, comme nous voyons à toutes les anciennes églises. » *Mœurs des Chrétiens*, XXXV.

Agger. — La voie publique; voyez Sidon., *Epist.*, I, 5; III, 9; IV, 24; *Carm.* XXIV, v. 5.

Essedorum. — Esseda, essedum, l'*Essède*, était une espèce de char ou chariot, en usage chez les Belges et chez d'autres peuples des Gaules; il était à deux roues, et tiré par deux chevaux ou par deux mulets, marchant l'un à la queue de l'autre. On s'en servait à la guerre; les combattans appelés *essedarii* étaient debout dans leur *essède*. Les gens du peuple, les personnes distinguées voyageaient dans cette voiture; on y mettait indistinctement et des hommes et des bagages; on en conduisait dans les triomphes, on en fit courir dans les cirques, on en fit même monter par des gladiateurs. On croit que l'*essède* avait des faux à l'essieu des roues, comme plusieurs autres chariots gaulois; cette voiture était aussi en usage parmi les peuples de la Grande-Bretagne. Montfaucon, *Antiquité expliquée*, tom. IV, pag. 192. — Sabbathier, *Dict.*, au mot Essède.

Helciariorum. — Qui tire un bateau avec une corde. Du mot grec ἑλκω, *traho*.

Celeusma. — Céleusme, nom que l'on donnait au cri par lequel on exhortait, chez les Grecs, les rameurs à redoubler d'efforts. Le céleusme était aussi à l'usage des gens de mer, chez les Romains. « Les commandans, avec leurs *céleusmes*, dit Arrien, ordonnaient aux rameurs de commencer ou de cesser; et les rameurs, répondant par un cri, plongeaient tout à la fois leurs rames dans le fleuve (1). »

(1) *Exped. Alex.*, VI, pag. 238, édit. de Gronovius.

On trouve une élégante description du *céleusme* au livre III.e des *Pastorales* de Longus; comme, dans notre auteur, un écho répond aux chants des nautonniers. Toutefois, soit dit en passant, il ne faudrait pas demander à la traduction de Messire Amyot, quoique revue par Paul-Louis Courier, vigneron, le κελευστης de l'auteur grec.

Sidonius paraît s'être souvenu de ces vers de Martial, *Epigr.*, I, 144.

« Quem nec rumpere nauticum celeusma,
Nec clamor valet helciariorum. »

Voyez Censorinus, *De die natali*, XII; — Rutilius, *Itin.* I, v. 369.

D'après ce passage de Sidonius et quelques vers de Paulin de Nola, il paraît que les chrétiens avaient pour *céleusme* des hymnes et des psaumes. Voici les vers de Paulin, *Carm.* XXX.

« Navitæ læti solitum *celeusma*
Continent, versis modulis in hymnos
Et piis ducent comites in æquor
Vocibus auras. »

Iste est locus. — « Ecclesia ergo illa, dit Mabillon, Orienti obversa, laqueari deaurato ornata erat. Ex marmore fornix, pavimentum, et fenestræ, vitris versicoloribus distinctæ. Duplex in aditu porticus ad totidem portas, quarum una capacior pœnitentes excipiebat. Media navis columnis ex marmore Aquitanico, id est, Pyrenæis montibus exciso, hinc inde vallata, quasi silvam saxeam exhibebat. » *Liturg. Gall.*, I, 8.

Fœnore remunerandum. — Ce mot, employé en ce sens, revient souvent dans Symmaque; *Epist.*, I, 8, 14, 28; II, 56, 72. — Plinii *Epist.* IX, 28.

Opus est ut sine fine. — Sidon. *Epist.* VI, 4. — *Paneg.* Anthemii, v. 186; — *Carm.* XVI, v. 89.

Lectites, lecturias. Sidon., *Epist.* VII, 18; IX, 7.

Sisque meminens. — Sidon. *Epist.* IV, 3, 12; VI, 3; VII, 6.

Oris tui limam studiorum cotibus expolitam. — Sidon. *Carm.* II, v. 187. — *Carm.* XXXIII, v. 143. — Cassiod. *Var.* III.

Sidonius écrivait cette lettre à son ami, peut-être vers l'an 467. La basilique dont il lui fait une description si pompeuse, si riche, si brillante, quelle était-elle ? L'histoire ne répond guère que par le silence, tant les œuvres de l'homme s'effacent vite de la terre, pour ne pas y laisser même de vestige ! Parmi les auteurs qui ont écrit sur notre cité, le P. de Colonia est le seul qui nous dise quelque chose de sage et de probable sur l'ancienne église des Maccabées, sur la place qu'elle pouvait occuper. C'est donc à lui que nous allons recourir dans la question qui nous occupe.

Le christianisme, faible et timide en ses premiers jours, se cacha d'abord dans les catacombes avec ses rites pieux et ses mystères sacrés; toute cette génération nouvelle qui allait prendre au corps le vieil empire romain, et se disséminer sur la face du globe, se pressait et se remuait sous la terre, en quelque sorte. Le fer du bourreau et du licteur vint l'arracher à ses cryptes, le sang des martyrs coula, et ce fut au pied de l'échafaud que les sectateurs de Christ achetèrent leur droit de cité. Proscrits et tués pour leur foi, des autels bientôt furent construits à leur honneur, des basiliques furent élevées sous leur invocation, et remplacèrent les catacombes devenues inutiles dès que la croix pouvait se montrer au grand jour. La première église de Lyon ne date que des temps de Zacharie, successeur d'Irénée; encore n'était-ce qu'une sorte de crypte, que l'on avait grand soin de dérober aux yeux des infidèles. Les Maccabées, sous le patronage desquels ce lieu fut consacré au Seigneur, étaient apparemment un nom général qui désignait les martyrs de Lugdunum, morts avec leur chef Irénée. Le pontife Zacharie venait de recueillir leurs restes ; né, suivant l'opinion commune, dans les murs d'Antioche, où les Maccabées avaient enduré la mort, il voulut sans doute honorer sous un nom si vénérable, et qui leur convenait si bien, les héros de la foi chrétienne à Lugdunum. Ceci n'est qu'une conjecture ; nous l'abandonnons au lecteur.

Quoi qu'il en soit d'ailleurs, notre Eglise est toute grecque dans son origine, dans ses rits, dans ses premiers évêques Pothin *homme*

de désir, et Irénée *homme de paix*, dans un grand nombre de ses plus anciens habitans, de ses premiers martyrs. Il ne faudrait donc pas être étonné si Zacharie, grec lui-même de naissance, choisit des saints vénérés dans tout l'Orient, pour dédier à Dieu, sous leur pieuse invocation, la crypte qu'il consacrait à la mémoire de nos martyrs. N'y avait-il pas une certaine ressemblance de force et de courage entre Eléazar qui, d'après les divers *martyrologes*, souffrit ici la mort avec ses huit enfans, et les sept frères qui périrent là-bas massacrés par l'ordre d'Antiochus ?

Tout ce que Zacharie put rassembler des précieux restes de nos martyrs, il le plaça dans son église souterraine. Humble et pauvre, elle se ressentait de la simplicité des premiers siècles, lorsque Patiens, issu d'un famille opulente, s'occupa de l'enrichir et de l'orner. La dédicace en fut pompeuse : un évêque, célèbre alors par son savoir et son éloquence, Faustus de Riez, vint prêcher à la solennité qui dura huit jours. Sidonius lui fait à ce sujet les complimens les plus ingénieux (1).

Dans une autre lettre (2), le même auteur informe son ami Eriphius de ce qui lui était arrivé à Lyon le 2 septembre. « Nous nous étions réunis, dit-il, au sépulcre de St. Just, tandis que la maladie t'empêchait de te joindre à nous On avait fait avant le jour la procession annuelle, au milieu d'une grande population des deux sexes, que ne pouvait contenir la vaste basilique à la crypte, quoique entourée d'immenses portiques. Après que les moines et les clercs eurent célébré matines, chacun se retira de divers côtés, pas très-loin cependant, afin d'être tout prêt pour tierce, lorsque les prêtres célébreraient le sacrifice divin..... Les dimensions du lieu, la foule qui se pressait autour de nous, et la grande quantité de lumières nous avaient suffoqués..... »

On voit bien que Sidonius décrit ici l'ancienne et magnifique église des Maccabées, qui depuis peu avait changé de nom pour prendre celui de Saint-Just, et qui fut démolie en 1562 par les huguenots.

Un second trait de Sidonius va nous fournir quelques nouvelles lumières pour fixer exactement l'ancienne situation de Lugdunum, du côté de Saint-Just. Nous renvoyons le lecteur à la 12.e lettre du livre III.e

(1) Epist. IX, 3. — (2) Ibid. V, 17.

De tous les faits qu'elle présente, il résulte que l'ancienne ville de Lyon ne s'étendait guère plus loin que l'ancienne église de Maccabées, dont il reste quelques faibles vestiges hors de la porte de Saint-Just. Le grand nombre de tombeaux qui se trouvaient dans le voisinage de cette église ; celui du préfet Syagrius qui n'en était éloigné que de la portée d'un trait (1) ; le sépulcre du vieil Apollinaris, qui en était fort proche, et qui était lui-même environné de tant d'autres tombeaux qu'il ne restait plus d'espace pour en placer d'autres : tout cela ne pouvait pas se trouver dans l'enceinte de la ville. On observait toujours la loi qui défendait d'ensevelir les morts dans les cités ; c'était surtout le long des grands chemins que l'on plaçait les tombeaux, et cela, soit pour rappeler le souvenir des morts, soit pour instruire les vivans, soit pour les exciter à défendre avec courage leur patrie, en y voyant les sépulcres de leurs ancêtres. La célèbre Cynthia de Propertius demande qu'on place son tombeau dans un lieu où les passans puissent l'apercevoir sans peine, et que l'inscription qu'on y mettra soit si courte que les voyageurs puissent la lire tout entière sans s'arrêter (2) :

« Hoc carmen media, dignum me, scribe columna,
Sed breve, quod currens vector ab urbe legat. »

Revenons. — La basilique sur laquelle on plaça l'inscription de Sidonius est visiblement la même que celle où il assistait à l'office divin la nuit du 2 septembre. Il parle d'une vaste et magnifique *église*, décorée de longs et larges portiques, remplie d'une *foule immense* qui y *venait* de toutes parts *en procession ;* c'est aussi à peu près ce que dit en termes différens l'inscription du poète. Par les deux derniers vers, il engage les habitans de Lugdunum à venir prier dans *un lieu qui doit les conduire au ciel ;* or, il est non-seulement certain, mais il est manifeste que dans sa lettre à Eriphius il parle de l'église des Maccabées, puisqu'*il y était allé*, dit-il, *pour prier sur le sépulcre de St. Justus, dont on célébrait la fête avec une pompe extraordinaire.*

Ce que Sidonius ajoute sur la situation du temple, ne peut convenir qu'à celui des Maccabées. Il est bâti, dit-il, sur le grand che-

(1) Sidon. *Epist.* V, 17. — (2) Propert. *Eleg.* IV, 7.

min, et sur le confluent du Rhône et de la Saône. Je ne pense pas que ce mot latin, *Arar resultat*, doive s'entendre ici du retentissement des eaux de la Saône, qui ne fait pas beaucoup de bruit, comme tout le monde sait; le vrai sens de ce terme *resilit* ou *resultat*, serait donc alors que les paisibles eaux de la Saône sont repoussées, dans la jonction, par les flots impétueux du Rhône. C'est en se tournant de là vers le saint temple que les voyageurs et les voituriers adressent à Dieu leurs prières; c'est en levant les yeux vers ce temple que les bateliers adressent au Christ leurs supplications en s'embarquant, et poussent des cris d'allégresse lorsqu'ils abordent.

Pour que l'on saisisse mieux le sens des dernières paroles de Sidonius, nous ferons observer que le grand chemin qui menait de Lyon à Narbonne, et qui était une des quatre voies d'Agrippa, se trouvait immédiatement sous l'église des Maccabées; on voit encore aujourd'hui les ruines de l'un sous les vestiges de l'autre.

Voilà ce que nous avons trouvé de plus clair et de plus ample sur un monument célèbre jadis dans notre vieille cité; nous n'avons pas voulu réfuter les opinions diverses et les conjectures qui se présentaient à nos yeux pendant nos recherches : c'eût été une tâche aussi fastidieuse qu'inutile. Nous disons franchement ce qui nous paraît vrai, et nous n'attachons aucun genre de mérite aux longues et arides subtilités de la controverse historique. Mais, bon Dieu! quel sentiment pénible le cœur n'éprouve-t-il pas lorsqu'on voit les années balayer ainsi avec les générations les plus beaux ouvrages de l'homme! Que reste-t-il de nos ancêtres? quelques ruines dont nous ne pouvons retrouver la place; et de nous, qui nous remuons à présent sur ces ruines, que croyez-vous qu'il doive rester un jour?

LETTRE XI.

MORUM HERILIUM VERECUNDIAM PRÆFERENTES. — « Usitata vulgo sententia est, quæ dicit : Juxta mores domini familiam constitutam. » Arnobius, *ad Psalm.* CXXX. Cela revient à notre proverbe français : *Tel maître, tel valet.*

LETTRE XII.

Moeroris retia. — Sidonius avait été invité par son beau-frère à une partie de pêche ; voilà pourquoi, en parlant de ses chagrins domestiques, il emploie d'une manière figurée le mot *retia*, qu'il n'est guère possible de transporter en français.

Exire in suburbanum. — A la *villa* d'Avitacum, ce me semble, car elle était assez proche de la ville d'Auvergne.

Assidentum dissidentumque. — Jeu de mots, qu'il est impossible de faire passer dans notre langue. Sur *assidentum*, voyez Pline, *Hist. natur.* XXIII, 1 ; XXIX, 1 ; — et Sénèque, *de Benef.* VI, 16.

Languidos multos officiosissime occidunt. — Paroles piquantes et pleines de sel, qui passèrent par la suite en proverbe. « Exspectas forte ut dicam, quod dicit populus, quia hi sunt qui *homines officiosissime occidunt ;* sed frustra, absit enim ut hanc contumeliam proferam, quam si forte audire volueris, Senecam, Plinium adeas et Sidonium, qui hoc in auribus tuis clamore valido replicabunt. » Joan Sarisberiensis, *Policrat.* II, 29.

Chironica magis quam Machaonica. — L'auteur ne veut point déprécier l'habileté de Chiron, mais il joue sur le double sens du mot Χειρων, *Chiron*, et χειρων, *pejor, deterior,* pire : de semblables puérilités ne sont pas rares dans Sidonius ; il est assez singulier toutefois qu'il se consume ici en pointes et en traits d'esprit. Diogène Laerce rapporte le mot suivant de Diogène le Cynique : Ἰδων ποτε δυο Κενταυρους κακιστα ιζωγραφημενους, ἐφη, ποτερος τουτων Χειρων ; — « Conspicatus aliquando duos centauros pessime pictos : uter, inquit, horum est Chiron ? » c'est-à-dire *pejor* et *ineptior.* Il s'agit du tableau seulement ; et l'on joue sur le nom du centaure.

LETTRE XIII.

Vir amicorum. — On lit plus d'une fois dans Symmaque : *Vir litterarum, vir virtutum. Epist.* I, 72; X, 23, 24.

Primoribus verbis salutatione libata. — « Mos antiquis fuit, dit Sénèque, usque ad meam servatus ætatem, primis epistolæ verbis adjicere : *Si vales, bene est, ego valeo.* » *Epist.* XV. — « Scribe vel solum illud, unde incipere priores solebant : *Si vales, bene est, ego valeo.* » Plinii *Epist.* I, 11. Du temps de Sénèque et de Pline, la vieille formule avait disparu déjà, remplacée par celle que nous offre Sidonius.

Felicissimum appellas. — Prosper d'Aquitaine a dit en son livre de la *Providence* :

« Felices dici mos est, quos blanda potestas
« In summos apices tumidorum evexit honorum. »

Quippe cur. — *Cur* est ici pour *quia*. Voyez Sidonius, *Epist.* I, 1, 3; VII, 9.

Per horas. — Même locution. *Epist.* I, 7.

Hoc nomen, ut Sylla, præsumunt. « Felicis nomen assumpsit, quod quidem usurpasset justissime, si eumdem et vincendi et vivendi finem habuisset. » Velleii Paterculi *Hist.* II, 27. — Plutarque, *Vies des hommes illustres.* — Valère Maxime, VI, 4, 9.

Profecto invenies hominem, etc. — Imitation de Pline, *Ep.* V, 18.

Ob ingenii merita quæstorius. — Il fallait, en effet, un rare mérite et un savoir distingué pour remplir la place de Fulgentius : « Quanto fecundior debet esse, dit Cassiodore, qui ore principis populos noscitur admonere ! » *Var.* VI, 10. — Sidon. *Carm.* V, v. 575, —6.

Perosus pondus imperii, etc. — Tel est l'homme ; il veut s'élever toujours,

« Et, monté sur le faîte, il aspire à descendre. »

Corneille.

Muricis Tyrii seu Tarentini. — Les anciens ont tous connu les étoffes de laine teintes en pourpre. Cette couleur était employée, chez les Hébreux, dans les ornemens du grand-prêtre ; elle entrait aussi dans plusieurs ouvrages du tabernacle. On la tirait de deux petits coquillages de mer, nommés le *murex* et le *purpura :* tous les deux sont univalves, allongés en voûte, terminés en pointe et hérissés de piquans ; ils contiennent un petit poisson, dont le suc servait à la teinture *pourpre.* La pêche de ces deux coquillages se faisait sur les côtes de Phénicie, d'Afrique, de Grèce, et autour de quelques îles de la Méditerranée.

Les Tyriens excellaient dans l'art de teindre la pourpre, soit par quelques secrets particuliers, soit qu'ils donnassent à leur pourpre plus de teint qu'aux pourpres ordinaires ; de là vient qu'on lit dans les poètes :

« . . . . Tyrioque ardebat *murice* lana. »

Horace appelle la pourpre par excellence *lana Tyria.* La beauté et la rareté de cette couleur l'avaient rendue propre aux rois de l'Asie, aux empereurs romains et aux premiers magistrats de Rome. Les dames mêmes n'osaient l'employer dans leurs habits ; elle était réservée pour les robes prétextes de la première magistrature. De là ces expressions *vestis purpurea*, pour signifier une robe éclatante, et au figuré, un *sénateur*, un *consul. Encyclopédie*, au mot Pourpre.

Sardanapalicum in morem. — « Exquisitæ epulæ, regius apparatus, Neronis et Sardanapali nuptias loquebantur. » Hieron. *Epist.* LXVII.

Panis e leontina segete. — Léontium était une ville de Sicile, située sur le fleuve Tyrias ou Térias, à quelque distance de la mer. « Caput est rei frumentariæ campus Leontinus, » dit Cicéron *In Verrem*, art. II, lib. III, 18; — Sidon. *Carm.* XXII, v. 173. On lit au II.e livre de Prudence contre Symmaque :

« Nonne Leontini sulcator solvere campi
Cesset frugiferas Lylibæo ex littore cymbas ? »

Spumarent Falerno gemmæ capaces. — On avait des coupes faites avec des pierres précieuses, et de là sont venues ces expressions *gemma bibere.* « Pueri calamistrati, dit Apulée, pulchre indusiati, gemmas formatas in pocula vini vetusti frequenter offerre. » *Metam.* lib. II, pag. 53; — Senecæ *De Benef.* VI, 9; — Virg. *Georg.* II, 506; — Juven. *Sat.* X, 27; — D. Cypriani *Epist.* II, 2; — Hieron. *In Paulo.*

Le territoire de Falerne était dans la Campanie; il produisait un vin qu'Horace n'a pas oublié; *Od.* I, 17.

Ne cibi ingressi per ora. — Nous avons essayé de déguiser un peu ce qu'il y a de puéril et de ridicule dans cette antithèse.

Qui septus armis ac satellitibus. — Senecæ *Epist.* 94; Cypriani *Epist.* II, 2. — Boetii *De Consolat.*, lib. III, prosa 5.

Raptis incubans opibus. — Virg. *Georg.* II, v. 507; — Senecæ *De ira* I, 16; — Sidon. *Epist.* VIII, 7.

LETTRE XIV.

In pago Vialoscensi. — Le nom actuel de Vialosc ou de Martial est incertain; Savaron pense que c'est Martial, bourg situé auprès de Riom, au sud-ouest de cette ville et voisin de Volvic. Le P. Sirmond approuve la conjecture.

Ætate citeriore. — C'est-à-dire, *superiore;* voyez Sidonius, *Epist.* V, 6; — VIII, 1.

Jani Numæque ninguidos menses. — On attribue à Romulus la division de l'année en dix mois; Numa en ajouta deux autres, le premier appelé *Januarius*, de *Janus;* et l'autre *Februarius*, parce que le peuple était alors purifié, *februabatur*, id est *purgabatur*, vel *lustrabatur*, par un sacrifice expiatoire (*februalia*) de toutes les fautes qu'il avait commises pendant l'année. Adam, *Antiquités Rom.*, tom. II, pag. 85; Censorin. *De Die nat.* XX. — Sidon. *Epist.* IX, 16.

Tunicata quiete. — Dans la cité, la toge était le vêtement que portaient les Romains; à la campagne, les personnes distinguées, soit par leur fortune, soit par leur rang, prenaient la tunique pour tout habillement. *Juvenal.* III, v. 179; dans l'hiver ils en prenaient plusieurs. Auguste avait coutume d'en mettre quatre. Suet. *Aug.* 82; — Martial nous présente le *tunicata quies* de Sidonius, *Epig.* X, 51.

CAII SOLLII

APOLLINARIS SIDONII

EPISTOLÆ.

LIBER TERTIUS.

EPISTOLA I.

SIDONIUS AVITO SUO SALUTEM.

Multis quidem vinculis caritatis ab ineunte pueritia, quidquid venimus in juventutem, gratiæ sese mutuæ cura nexuerat. Primum, quia matribus nostris summa sanguinis juncti necessitudo; dein, quod ipsi iisdem temporibus nati, magistris usi, artibus instituti, lusibus otiati, principibus evecti, stipendiis perfuncti sumus; et, quod est ad amicitias ampliandas his validius efficaciusque, in sin-

CAIUS SOLLIUS

APOLLINARIS SIDONIUS.

LETTRES.

LIVRE TROISIÈME.

LETTRE I.

SIDONIUS A SON CHER AVITUS, SALUT.

Nous avons été unis dès l'enfance par des nœuds d'amitié qui n'ont fait que se resserrer avec l'âge. D'abord, nos mères étaient étroitement unies par les liens du sang; ensuite, nous sommes nés dans le même temps, nous avons eu les mêmes maîtres, nous avons été façonnés aux mêmes sciences, récréés par les mêmes jeux, élevés aux honneurs par les mêmes princes, nous avons porté les armes ensemble; et, ce qui est bien plus fort, bien plus efficace pour cimenter l'amitié, nous nous sommes par-

gulis quibusque personis, vel expetendis æqualiter, vel cavendis, judicii parilitate certavimus. Propter quæ omnia, præter conscientiam, quæ interius tibi longe præstantior eminentiorque, multum voluntates nostras copulaverat decursarum forinsecus actionum similitudo. Sed, quod fatendum est, diu erectis utrinque amoris machinis, ipse culmina pretiosa posuisti, ecclesiam Arverni municipioli, cui præpositus etsi immerito videor, peropportuna oblatione locupletando, cujus possessioni plurimum contulisti, Cuticiacensis prædii suburbanitate, non minus nostræ professionis fraternitatem loci proximitate dignatus ditare, quam reditu.

Et licet sororiæ hæreditatis duo consortes esse videamini, exemplo tamen fidei tuæ, superstes germana commota est ad boni operis imitationem. Itaque tibi cœlitus jure redhibetur tui facti meritum, alieni incitamentum. Quo fit ut reperiare dignissimus, quem divinitas inusitato successionum genere sublimet, quæ tamen nec diu distulit religiosam devotionem centuplicatis opulentare muneribus, quæque, ut confidimus, nihilo segnius cœlestia largietur, cum terrena jam solverit. Nicetiana namque, si nescis, hæreditas, Cuticiaci supernum pretium fuit.

Quod restat exposcimus, ut sicut ecclesiæ nostræ, ita etiam civitatis æque tibi sit cura communis, quæ cum olim, tum debebit ex hoc præcipue tempore, ad tuum patrocinium vel ob tuum patrimonium pertinere. Quod cujus meriti esse possit, quippe si vestra crebro illud præsentia invisat, vel Gothis credite,

faitement rencontrés dans le choix de certaines personnes, dans l'aversion de quelques autres. Aussi, à part tes lumières qui l'emportent de beaucoup sur les miennes, cette conformité dans nos actions avait étroitement uni nos volontés. Mais il faut avouer que tu as mis le comble à l'édifice de notre affection, en enrichissant l'église de la ville municipale d'Auvergne, dont je suis le chef, malgré mon peu de mérite, et en lui offrant la terre de Cuticiac qui touche aux faubourgs; ce présent si opportun et si beau, dont tu honores la fraternité de notre profession, ne se recommande pas moins par la proximité du lieu que par les revenus.

Et, quoique vous soyez deux à partager l'héritage de votre sœur, néanmoins celle qui te reste, touchée de l'exemple de ta foi, a imité ta bonne œuvre. Aussi reçois-tu du Ciel, avec justice, la récompense de ton action, et de celle qu'elle a occasionée. De là vient que Dieu t'a trouvé digne d'être honoré d'une belle et extraordinaire succession; il n'a pas différé de récompenser ton zèle religieux, en te rendant au centuple; j'ai aussi la confiance qu'il ne laissera pas, même après ces faveurs terrestres, de t'octroyer libéralement les célestes faveurs. Car, si tu l'ignores, la succession Nicétienne a été le prix dont le Ciel a payé ton présent de Cuticiac.

Maintenant, il me reste à te prier d'avoir encore pour la ville la même sollicitude que tu montres pour notre église; si tu la protégeais autrefois, ton patrimoine lui donne aujourd'hui principalement des droits nouveaux à ta protection. Que cette terre ait un grand prix, surtout si vous la visitez souvent; apprenez-le des Goths

qui sæpenumero etiam Septimaniam suam fastidiunt, vel refundunt, modo invidiosi hujus anguli etiam desolata proprietate potiantur. Sed fas est, præsule Deo, vobis inter eos et rempublicam mediis, animo quietiora concipere. Quia, etsi illi veterum finium limitibus effractis, omni vel virtute vel mole possessionis turbidæ, metas in Rhodanum Ligerimque proterminant, vestra tamen auctoritas pro dignitate sententiæ, sic partem utramque moderabitur, ut et nostra discat, quid debeat negare cum petitur, et poscere adversa desinat, cum negatur. Vale.

EPISTOLA II.

SIDONIUS CONSTANTIO SUO SALUTEM.

Salutat te populus Arvernus, cujus parva tuguria magnus hospes implesti, non ambitus comitatu, sed ambiendus affectu. Deus bone! quod gaudium fuit laboriosis, cum tu sanctum pedem semirutis mœnibus intulisti! quam tu ab omni ordine, sexu, ætate, stipatissimus ambiebare! Quæ salsi erga singulos libra sermonis! quam te blandum pueri,

qui, dégoûtés plus d'une fois de leur Septimanie, débordent au dehors, pour posséder, même après l'avoir dévasté, ce petit coin de terre qui excite leur envie. Mais il nous est permis, Dieu étant notre guide, et vous notre médiateur entre les Goths et la république, de concevoir des espérances meilleures. Car, lors même que rompant ses anciennes limites, cette nation turbulente viendrait, de toute sa valeur et de toute sa masse, à reculer jusques au Rhône et à la Loire les frontières de son domaine, l'autorité que vous donne l'ascendant de votre prudence gouvernerait néanmoins les deux partis, de manière que le nôtre saurait ce qu'il devrait refuser aux demandes qui lui seraient adressées, et que l'autre cesserait de demander ce qui lui aurait été refusé. Adieu.

LETTRE II.

SIDONIUS A SON CHER CONSTANTIUS, SALUT.

Le peuple Arverne te salue, lui dont tu as rempli les humbles chaumières de ta noble présence, sans une escorte ambitieuse, mais entouré de l'affection publique. Bon Dieu! quelle fut la joie de nos malheureux citoyens, lorsque tu portas ton pied sacré dans leurs murs à demi-détruits! Comme on voyait se presser en foule autour de toi tous les rangs, tous les sexes, tous les âges! Comme tu mettais tes paroles à la portée de

comem juvenes, gravem senes metiebantur! Quas tu lacrymas, ut parens omnium, super ædes incendio prorutas, et domicilia semiusta fudisti! Quantum doluisti campos sepultos ossibus insepultis! Quæ tua deinceps exhortatio, quæ reparationem suadentis animositas!

His adjicitur quod, cum inveneris civitatem non minus civica simultate, quam barbarica incursione vacuatam, pacem omnibus suadens, caritatem illis, illos patriæ reddidisti. Quibus tuo monitu non minus in unum consilium, quam in unum oppidum revertentibus, muri tibi debent plebem reductam, plebs reducta concordiam. Quocirca, satis te toti suum, satis se toti tuos æstimant; et quæ gloria tua maxima est, minime falluntur. Obversatur etenim per dies mentibus singulorum, quod persona ætate gravis, infirmitate fragilis, nobilitate sublimis, religione venerabilis, solius dilectionis obtentu, abrupisti tot repagula, tot objectas veniendi difficultates, itinerum videlicet longitudinem, brevitatem dierum, nivium copiam, penuriam pabulorum, latitudines solitudinum, angustias mansionum, viarum voragines, aut humore imbrium putres, aut frigorum siccitate tribulosas; ad hoc aut aggeres saxis asperos, aut fluvios gelu lubricos, aut colles ascensu salebrosos, aut valles lapsuum assiduitate derasas; per quæ omnia incommoda, quia non privatum commodum requirebas, amorem publicum retulisti.

tout le monde ! Comme tu parus caressant aux enfans, civil aux jeunes gens, et grave à nos vieillards! Combien de larmes tu répandis, comme leur père commun, sur des édifices renversés par l'incendie, et des domiciles à demi - consumés par les flammes ! Quelle douleur n'éprouvas-tu pas à la vue de ces champs ensevelis sous des ossemens sans sépulture ! Avec quelle chaleur , avec quel courage ne les engageas-tu pas à réparer ces ruines!

Bien plus, tu avais trouvé notre ville aussi dépeuplée par les dissensions intérieures que par l'incursion des Barbares; en conseillant la paix à tous nos citoyens, tu leur as rendu la concorde, tu les as rendus à leur patrie. Tes avis les ont également ramenés au sein de leur ville, et à des opinions uniformes; et si les murs te doivent le retour des citoyens, les citoyens te doivent la concorde qui règne parmi eux. Ils pensent tous que tu leur appartiens, ils croient tous t'appartenir aussi: et ce qui fait le comble de ta gloire, c'est qu'ils ne se trompent pas; car il n'est aucun d'eux qui ne se rappelle chaque jour que, malgré ton grand âge, malgré tes infirmités, malgré la splendeur de ta noblesse et l'éclat de tes vertus, guidé par ton amour seul, tu as rompu toutes les entraves, toutes les barrières, surmonté tous les obstacles qui s'opposaient à ton voyage, c'est-à-dire, la longueur du chemin, la brièveté des jours, l'abondance des neiges, la disette des fourrages, la solitude des lieux, le désagrément des hôtelleries, la difficulté des routes devenues impraticables par les eaux ou par les gelées, des monceaux de pierres élevés çà et là, des fleuves glacés et dangereux, des collines âpres et rudes, des vallées que sillonnent de nombreux éboulemens ; tous ces obstacles , surmontés par toi sans aucun intérêt particulier, t'ont mérité l'amour public.

Quod restat, Deum precamur, ut ævi metis secundum vota promotis, bonorum amicitias indefessim expetas, capias, referas, sequaturque te affectio quam relinquis, et initiatæ per te ubicumque gratiæ, longum tibi redhibeantur quam fundamenta, tam culmina. Vale.

EPISTOLA III.

SIDONIUS ECDICIO SUO SALUTEM.

Si quando, nunc maxime Arvernis meis desideraris, quibus dilectio tui immane dominatur, et quidem multiplicibus ex causis. Primum quod summas in affectu partes jure sibi usurpat terra quæ genuit; dein quod seculo tuo solus ferme mortalium es, qui patriæ non minus desiderii nasciturus, quam gaudii natus feceris. Adstipulantur assertis materni quondam puerperii tempora, quæ proficiente conceptu concordantibus civium votis numerabantur. Omitto illa communia quidem, sed quæ non mediocria caritatis incitamenta sunt, istius tibi reptatas cespitis glebas. Prætereo quod hæc primum gramina incessu, flumina natatu, venatu nemora fregisti. Omitto quod hic primum tibi pila, pyrgus, accipiter, canis, equus,

Il nous reste à prier Dieu qu'il recule selon nos désirs les bornes de ta vie; puisses-tu toujours ainsi ambitionner, recevoir et posséder l'amitié des gens de bien; puisse te suivre l'affection que tu laisses ici; puisse l'estime dont tu jouis partout, grandir sans cesse et durer toujours! Adieu.

LETTRE III.

SIDONIUS A SON CHER ECDICIUS, SALUT.

Si jamais tu fus désiré par mes Arvernes, c'est aujourd'hui surtout; ils ont pour toi un amour extrême, et certes, ce n'est pas sans de grandes raisons. D'abord, la terre qui nous a vus naître doit toujours tenir la première place dans nos affections; puis, tu es presque le seul homme de ton siècle dont la naissance ait été aussi désirée par la patrie, qu'elle lui a causé de joie; la preuve de cela, c'est que tous les instans de la grossesse de ta mère étaient comptés par les vœux unanimes des citoyens. J'omets des choses communes, à la vérité, mais qui cependant augmentent l'affection du peuple: je ne dis pas que tu as commencé de marcher dans ces champs; je ne dis pas qu'ici d'abord tu as foulé le gazon, passé les fleuves à la nage, poursuivi les animaux dans les forêts; qu'ici la balle, les dés, l'épervier, le chien, le

arcus ludo fuere. Mitto istic ob gratiam pueritiæ tuæ undique gentium confluxisse studia litterarum, tuæque personæ quondam debitum, quod sermonis celtici squamam depositura nobilitas, nunc oratorio stylo, nunc etiam camœnalibus modis imbuebatur. Illud in te affectum principaliter universitatis accendit, quod quos olim Latinos fieri exegeras, barbaros deinceps esse vetuisti. Non enim potest unquam civicis pectoribus elabi, quem te quantumque nuper omnis ætas, ordo, sexus e semirutis murorum aggeribus conspicabatur, cum interjectis æquoribus in adversum perambulatis, et vix duodeviginti equitum sodalitate comitatus aliquot millia Gothorum, non minus die quam campo medio, quod difficile sit posteritas creditura, transisti. Ad nominis tui rumorem personæque conspectum, exercitum exercitatissimum stupor obruit, ita ut præ admiratione nescirent duces partis inimicæ, quam se multi, quamque te pauci comitarentur. Subducta est tota protinus acies in supercilium collis abrupti; quæ cum prius applicata esset oppugnationi, te viso non est explicata congressui. Interea tu, cæsis quibusque optimis, quos novissimos agmini non ignavia, sed audacia fecerat, nullis tuorum certamine ex tanto desideratis, solus planitie quam patentissima potiebare, cum tibi non daret tot pugna socios, quot solet mensa convivas.

Hinc jam per otium in urbem reduci quid tibi obviam processerit officiorum, plausuum, fletuum,

cheval et l'arc furent ton premier amusement; je ne dis pas que c'est à cause de ton enfance que l'on vit accourir ici de toutes parts ceux qui voulaient se livrer à l'étude des lettres; que l'on te fut redevable alors de ce que les nobles, pour déposer la rudesse du langage celtique, s'exerçaient tantôt dans le style oratoire, tantôt dans les modes poétiques. Une chose t'a gagné surtout l'affection générale, c'est que tu as empêché de devenir Barbares, ceux qu'autrefois tu forças à être Latins. Les cœurs de tes concitoyens ne pourront jamais oublier combien naguères tu parus grand aux personnes de tout âge, de toute condition, de tout sexe, lorsqu'on te vit, du haut des murs à demi-abattus, franchir les plaines jetées entre toi et les troupes ennemies, puis, accompagné seulement de dix-huit cavaliers, passer en plein jour, en pleine campagne, à travers des milliers de Goths, action que la postérité croira difficilement. Au bruit de ta renommée, à ton aspect, la stupeur s'empara d'une armée très-belliqueuse; les chefs, saisis d'étonnement, ne savaient combien était grand le nombre de leurs soldats, et combien était petit celui des tiens. Les bataillons ennemis se replièrent aussitôt sur le sommet d'une colline escarpée; ils étaient occupés à faire le siége; tu parus, ils n'osèrent se ranger en bataille. Cependant, après avoir abattu quelques-uns des principaux, que leur audace et non leur lâcheté avait fait rester derrière les autres, tu demeuras seul maître d'une plaine immense, sans avoir, en un si grand combat, perdu aucun des tiens, quoiqu'ils fussent beaucoup moins nombreux que les convives qui s'asseient d'ordinaire à ta table.

Maintenant, les salutations, les applaudissemens, les larmes, les fêtes qui t'accueillirent lorsqu'avec la paix

gaudiorum, magis tentant vota conjicere, quam verba reserare. Siquidem cernere erat, refertis capacissimæ domus atriis, illam ipsam felicissimam stipati reditus tui ovationem, dum alii osculis pulverem tuum rapiunt, alii sanguine ac spumis pinguia lupata suscipiunt, alii sellarum equestrium madefacta sudoribus fulcra resupinant, alii de concavo tibi cassidis exituro flexilium laminarum vincula diffibulant, alii explicandis ocrearum nexibus implicantur, alii hebetatorum cæde gladiorum latera dentata pernumerant, alii cæsim atque punctim foraminatos circulos loricarum digitis livescentibus metiuntur. Hic, licet multi complexibus tuorum tripudiantes adhærescerent, in te maximus tamen lætitiæ popularis impetus congerebatur, tandemque in turbam inermem quidem veneras, sed de qua te nec armatus evolveres, ferebasque nimirum eleganter ineptias gratulantum; et dum irruentum tumultuoso diriperis amplexu, eo conditionis accesseras, piissimus publici amoris interpres, ut necesse esset illi uberiorem referre te gratiam, qui tibi liberiorem fecisset injuriam.

Taceo deinceps collegisse te privatis viribus publici exercitus speciem, parvis extrinsecus majorum opibus adjutum, et inferiores hostium ante discursus castigatis coercuisse populatibus. Taceo te aliquot superventibus cuneos mactasse turmales, e numero tuorum vix binis ternisve post prælium desideratis, et tantum calamitatis adversæ partis inopinatis certaminibus inflictum, ut occulere cæsorum numerositatem consilio deformiore meditarentur.

tu rentras dans la ville, il serait plus facile à mes vœux de les imaginer, qu'à mes paroles de les redire. On voyait la foule inondant l'*atrium* de ta vaste maison, pour contempler ton retour et ton heureux triomphe : les uns font disparaître sous les baisers la poussière qui te couvre; les autres saisissent le mors de tes coursiers, remplis de sang et d'écume; ceux-ci renversent tes selles, toutes trempées de sueur; ceux-là détachent les liens de ton casque; quelques-uns s'empressent de dénouer tes bottes; d'autres comptent les brèches de tes glaives, émoussés des coups qu'ils ont portés, ou mesurent avec leurs doigts pâles et tremblans les coups d'estoc et de taille dont tes cuirasses gardent l'empreinte. Quoique plusieurs citoyens, bondissant d'allégresse, serrassent entre leurs bras les compagnons de ta gloire, vers toi néanmoins se portait toute l'ardeur de la joie populaire; tu arrivais au milieu d'une foule sans armes, mais dont tu n'eusses pu te dégager, même en étant armé. Tu supportais de bonne grâce les inepties de ceux qui venaient te féliciter; et tandis que la foule tumultueuse se disputait l'honneur de tes embrassemens, tu en étais venu jusqu'à te voir contraint, pieux interprète de l'amour public, à rendre de plus abondantes actions de grâce aux personnes qui te faisaient la plus libre injure.

Je ne dis pas non plus que tu rassemblas à tes frais une espèce d'armée, peu secondé d'ailleurs des richesses de tes ancêtres, que tu arrêtas les courses des Barbares, et que tu les châtias de leurs dévastations. Je ne dis pas que plus d'une fois tu tombas à l'improviste sur l'ennemi, et que tu parvins à mettre en pièces plusieurs de ses escadrons, sans perdre plus de deux ou trois de tes soldats. Tu causas tant de désastres dans l'armée des Goths par tes attaques inopinées, qu'ils méditèrent le

Si quidem quos humari nox succincta prohibuerat, decervicatis liquere cadaveribus, tanquam minoris indicii foret, quam villis agnosci crinitum, dimisisse truncatum. Qui postquam luce revoluta intellexerunt furtum ruinæ suæ crudeli vilitate patuisse, tum demum palam officiis exequialibus occupabantur, non magis cladem fraude, quam fraudem festinatione celantes; sic tamen, quod nec ossa tumultuarii cespitis mole tumulabant, quibus nec elutis vestimenta, nec vestitis sepulcra tribuebant, juste sic mortuis talia justa solventes. Jacebant corpora undique locorum plaustris convecta rorantibus, quæ quoniam perculsis indesinenter incumberes, raptim succensis conclusa domiciliis culminum superlabentium rogalibus fragmentis funerabantur.

Sed quid ego ista hæc justo plusculum garrio, qui laborum tuorum non ex asse historiam texere, sed pro parte memoriam facere præsumpsi, quo magis crederes votis tuorum, quorum exspectationi ægrescenti nulla salubrius ociusque, quam tui adventus remedia medicabuntur? Igitur, si quid nostratium precatibus acquiescis, actutum in patriam receptui canere festina, et assiduitatem tuam periculosæ regum familiaritati celer exime, quorum consuetudinem spectatissimus quisque flammarum naturæ bene comparat, quæ sicut paululum a se remota illuminant, ita satis sibi admota comburunt. Vale.

dessein de cacher honteusement le grand nombre de leurs morts. Ceux qu'une trop courte nuit avait empêché d'inhumer, ils les abandonnèrent après leur avoir coupé le tête, comme si des troncs informes eussent été un moindre indice de leur défaite sanglante, que la couleur des cheveux. Au retour de la lumière, les Goths comprenant que cette ignominieuse barbarie avait encore plus dévoilé toutes leurs pertes, se hâtèrent de rendre les derniers devoirs à leurs morts; mais leur diligence ne cachait pas mieux leur fraude, que leur fraude n'avait caché leur défaite; ils ne couvraient pas même d'un peu de terre les corps de leurs compagnons, et ne leur donnaient ni vêtemens après les avoir lavés, ni sépulture après les avoir ensevelis, dignes funérailles d'un pareil trépas. Les morts, entassés sur des chariots dégoûtans de sang, étaient étendus de côté et d'autre; comme tu poursuivais l'ennemi sans relâche, les cadavres jetés à la hâte dans les chaumières en flamme, trouvaient un bûcher funéraire sous les ruines des toits croulans.

Mais pourquoi m'arrêter plus long-temps au récit de tes exploits? Mon dessein n'est pas de faire l'histoire entière de tes travaux, j'ai seulement osé en rappeler quelques-uns, afin que tu ajoutes foi aux vœux de tes concitoyens ; leur pénible attente n'aura pas de plus prompt ni de plus salutaire soulagement que ta présence. Si donc tu n'es pas insensible à leurs prières, hâte-toi de revenir dans ta patrie, et cesse de cultiver la dangereuse amitié des rois. Les plus sages la comparent avec raison à la flamme, qui de loin nous éclaire, et de trop près nous brûle. Adieu.

EPISTOLA IV.

SIDONIUS FELICI SUO SALUTEM.

Gozolas natione Judæus, cliens culminis tui, cujus mihi quoque esset persona cordi, si non esset secta despectui, defert litteras meas quas granditer anxius exaravi. Oppidum siquidem nostrum quasi quemdam sui limitis oppositi obicem circumfusarum nobis gentium arma terrificant. Sic æmulorum sibi in medio positi populorum lacrymabilis præda, suspecti Burgundionibus, proximi Gothis, nec impugnantum ira, nec propugnantum caremus invidia. Sed isthinc alias. Interea, si vel penes vos recta sunt, bene est. Neque enim hujusmodi pectore sumus, ut, licet apertis ipsi pœnis propter criminum occulta plectamur, non agi prospere vel ubicumque velimus. Nam certum est, non minus vitiorum quam hostium esse captivum, qui non etiam inter mala tempora bona vota servaverit. Vale.

LETTRE IV.

SIDONIUS A SON CHER FÉLIX, SALUT.

Gozolas, juif de nation, client de ta grandeur, pour qui je me sentirais de l'affection, si je ne méprisais sa secte, te porte une lettre que je t'ai écrite, le cœur grandement affligé. Les armes des nations qui nous entourent épouvantent notre ville, devenue, pour ainsi dire, une barrière entre leurs limites. Placés comme une triste proie au milieu de deux peuples rivaux, suspects aux Burgundes, voisins des Goths, nous sommes exposés à la fureur de nos ennemis, et à l'envie de ceux qui nous défendent. Mais nous parlerons une autre fois de ceci. Cependant, si tout marche parfaitement chez vous, c'est bien. Car, quoique nous soyons punis ouvertement pour des crimes cachés, nous n'avons point un cœur si mal fait, que nous ne désirions de voir le bonheur régner dans les autres contrées. Assurément, celui-là n'est pas moins l'esclave des vices que des ennemis, qui même en des temps mauvais ne sait point former des vœux favorables. Adieu.

EPISTOLA V.

SIDONIUS HYPATIO SUO SALUTEM.

Si vir spectabilis morumque vestrorum suspector admiratorque Donidius solam rationem domesticæ utilitatis habuisset, satis abundeque sufficeret fides vestra commodis suis, etsi nullus intercessor accederet. Sed amore meo ductus est, ut, quod ipse per se impetraverat, me faceret postulare. Itaque nunc honori vestro hic quoque cumulus accrescit, quod duo efficimur debitores, cum tamen unus e nobis beneficium consequatur. Eborolacensis prædii etiam ante barbaros desolatam medietatem, quæ domus patriciæ jura modo respicit, suffragio vestro juri suo optat adjungi. Neque ad hanc nundinationem stimulo cupiditatis, sed respectu avitæ recordationis adducitur; siquidem fundi ipsius integritas familiæ suæ dominium usque ad obitu ɹ vitrici nuper vita decedentis adspexit. Nunc autem vir alieni non appetens, sui parcus, possessionis antiquæ a se alienatæ non tam damno angitur quam pudore; quam ut redimere conetur, non avaritiæ vitio, sed verecundiæ necessitate compellitur.

LETTRE V.

SIDONIUS A SON CHER HYPATIUS, SALUT.

Si un personnage considérable, et rempli d'estime et d'admiration pour vos mœurs, comme Donidius, n'avait eu d'autre mobile que son intérêt particulier, il se serait adressé lui-même à vous pour obtenir ce qu'il demande, et n'aurait point eu besoin de médiateur; mais, connaissant l'affection que je lui porte, il m'a prié de vous demander ce qu'il eût d'ailleurs obtenu par lui-même. Ainsi donc, ce qui ajoute encore à votre gloire, c'est que nous sommes deux débiteurs, quoique vous n'ayez répandu vos grâces que sur un seul. La moitié de la terre d'Ebreuille, entièrement ruinée, même avant l'incursion des Barbares, et qui appartient maintenant à une famille patricienne, Donidius désire que, par votre suffrage, il puisse l'ajouter à ses biens. Ce qui l'excite à faire ce marché, ce n'est point la cupidité, mais le respect qu'il doit à la mémoire de ses aïeux; cette terre, dans toute son étendue, a toujours fait partie du domaine de sa famille, jusqu'à la mort de son beau-père, arrivée récemment. Mon ami, peu envieux du bien des autres, économe du sien, ne souffre pas tant de la perte de cette ancienne possession, que de la honte de la voir passer en des mains étrangères. Et s'il s'efforce de racheter cette terre, ce n'est pas l'avarice, mais l'honneur qui l'y contraint.

Tribuere dignare votis suis, precibus meis, moribus tuis, ut ad soliditatem ruris istius, te patrocinante, perveniat, cui rem parentum sibique non solum notam, verum etiam inter lactentis infantiæ rudimenta reptatam, sicut recepisse parum fructuosum, sic non emeruisse nimis videtur ignavum. Ego vero tantum obstringar indultis, ac si meæ proficiat peculiariter proprietati, quicquid meus ætate frater, professione filius, loco civis, fide amicus acceperit. Vale.

EPISTOLA VI.

SIDONIUS EUTROPIO SUO SALUTEM.

Si veteris commilitii, si deinceps innovatæ per dies gratiæ bene in præsentiarum fides vestra reminiscitur, profecto intelligitis ut vos ad dignitatum, sic nos ad desideriorum culmina ascendere. Ita namque fascibus vestris gratamur omnes, ut erectam per illos non magis vestram domum, quam nostram amicitiam censeamus. Testis est ille tractatus in quo exhortationis meæ non minimum incitamenta va-

Daigne donc avoir égard à ses vœux, à mes prières, à notre amitié, faire en sorte qu'il rentre en possession de toute cette campagne; c'est un bien de famille, qu'il ne connaît pas seulement, mais dans lequel il fut nourri dès sa plus tendre enfance, et s'il n'a pas un grand avantage à la recouvrer, il regarderait comme une honte de ne l'avoir pas rachetée. Quant à moi, je t'aurai autant d'obligation, que si je voyais tourner à ma propre utilité tout ce qu'obtiendra de toi un homme qui est mon père par l'âge, mon fils par la profession, mon concitoyen par la patrie, mon ami par la fidélité Adieu.

LETTRE VI.

SIDONIUS A SON CHER EUTROPIUS, SALUT.

Si vous vous rappelez que nous avons servi ensemble, et que depuis lors notre amitié s'est toujours accrue, vous comprendrez facilement que, vous voyant parvenu au comble des dignités, je suis aussi au comble de mes désirs. Nous vous félicitons tous sur vos faisceaux, persuadés qu'ils ne servent pas moins à fortifier notre amitié, qu'à élever votre maison. J'en ai pour garant cette lettre, dans laquelle mes exhortations ne furent pas sans influence sur votre esprit; cette lettre ne put qu'avec peine

luerunt, quibus vix potuistis adduci, ut præfecturam philosophiæ jungeretis, cum vos consectanei vestri Plotini dogmatibus inhærentes, ad profundum intempestivæ quietis otium Platonicorum palæstra rapuisset, cujus disciplinæ tunc fore adstruxi liberam professionem, cum nil familiæ debuisset. Porro autem desidiæ vicinior putabatur contemptus ille militiæ, ad quam jactitant lividi, bonarum partium viros, non posse potius quàm nolle conscendere. Igitur quod loco primore fieri par est, agimus gratias uberes Christo, qui statum celsitudinis tuæ, ut hactenus parentum nobilitate decorabat, ita etiam nunc titulorum parilitate fastigat; simul et animorum spebus erectis fas est de cætero sperare meliora. Certe creber provincialium sermo est, annum bonum de magnis non tam fructibus, quam potestatibus æstimandum. Qua de re vestrum est, domine major, exspectationem nostram competentibus dispositionibus munerari; nam memor originis tuæ, nobilium sibi persuasit universitas, quandiu nos Sabini familia rexerit, Sabiniani familiam non timendam. Vale.

vous engager à réunir la préfecture à la philosophie. Disciple zélé de Plotin, l'école de Platon vous avait entraîné dans une oisiveté profonde et un repos intempestif; j'ai toujours soutenu que cette manière de vivre ne serait excusable que lorsqu'on ne devrait plus rien à sa famille. Ce mépris des emplois semblait trop voisin de la paresse; les envieux ne manquent pas de dire que c'est moins le peu d'ambition que le défaut de mérite, qui empêche les hommes d'une naissance distinguée de s'élever aux honneurs. Nous commençons donc, ainsi qu'il est juste, par rendre d'abondantes actions de grâces au Christ, qui, après avoir fait descendre ta grandeur d'aïeux illustres, t'élève maintenant à des titres dignes de toi; et nous concevons pour l'avenir de meilleures espérances. Le peuple de notre province dit ordinairement que c'est moins une abondante récolte, que les grands personnages placés à la tête du gouvernement, qui rendent une année heureuse. C'est donc à vous, illustre seigneur, de récompenser notre attente par une sage administration. En se rappelant ton origine, toute la noblesse s'est persuadée que nous n'aurons point à craindre la famille de Sabinianus, tant que celle de Sabinus nous gouvernera. Adieu.

EPISTOLA VII.

SIDONIUS FELICI SUO SALUTEM.

Longum a litteris temperatis; igitur utrique nostrum mos suus agitur : ego garrio, vos tacetis. Unde etiam, vir ad reliqua fidei officia insignis, genus reor esse virtutis, tanto te otio non posse lassari. Ecquid? Nunquamne respectu movebere familiaritatis antiquæ, ut tandem a continuati silentii proposito pedem referas? aut nescis quia garrulo non respondere convitium est? Tu retices, vel bibliothecarum medius vel togarum; et a me officium paupertini sermonis exspectas, cui scribendi, si bene perspicis, magis est facilitas, quam facultas. Certe vel metus noster materiam tuo stylo faciat, mementoque viatorum manus gravare chartis, quatenus amicorum cura relevetur; et indicare festina, si quam, prævio Deo, quæstor Licinianus trepidationi mutuæ januam securitatis aperuerit. Persona siquidem est, ut perhibent, magna exspectatione, major adventu, relatu sublimis, inspectione sublimior, et ob omnia felicitatis naturæque dona monstrabilis. Summa censura, par comitas, et prudentia fidesque misso mittentique conveniens. Nihil

LETTRE VII.

SIDONIUS A SON CHER FÉLIX, SALUT.

Vous restez long-temps sans m'écrire; en cela, nous suivons chacun notre coutume : je babille, et vous, vous taisez. Ton exactitude à remplir tous les autres devoirs de l'amitié, me fait donc regarder en toi, comme une sorte de vertu, que tu ne puisses te lasser d'un pareil repos. Eh quoi! en considération de notre ancienne amitié, ne te détermineras-tu jamais à rompre ce silence obstiné? ou ne sais-tu pas que c'est une injure de ne point répondre à un babillard? Tu te tais, relégué au fond de ta bibliothèque ou de ton cabinet, et tu attends de moi quelque faible discours; toutefois, si tu y fais attention, j'ai plus de facilité que de talent pour écrire. Que ma crainte soit du moins pour toi un sujet de réponse; n'oublie pas de charger de ta lettre les mains de quelque voyageur, afin de tirer tes amis d'inquiétude; dis-nous promptement si, avec le secours de Dieu, le questeur Licinianus nous a trouvé quelque moyen de calmer nos mutuelles alarmes. C'est, dit-on, un personnage illustre par les grades auxquels il aspire, et très-puissant par les charges qu'il possède; un homme élevé par ses relations, et plus élevé encore par l'inspection qui lui a été confiée, remarquable enfin par tous les dons de la nature et de la fortune. Un grand discernement, une égale politesse, la même pru-

affectatum simulatumque, ponderique sermonum vera potius severitas, quam severitatis imitatio; et non, ut plurimi, qui cum credita diffidenter allegant, volunt videri egisse se cautius. Sed neque ex illorum, ut ferunt, numero, qui, secreta dirigentium principum venditantes, ambiunt a barbaris bene agi cum legato potius, quam cum legatione. Hunc nobis morum viri tenorem secundus rumor invexit. Mandate perniciter, si vero dicta conquadrant, ut tantisper a pervigili statione respirent, quos a muralibus excubiis non dies ninguidus, non nox illunis et turbida receptui canere persuadent; quia, etsi barbarus in hiberna concedat, mage differunt quam relinquant semel radicatam corda formidinem. Palpate nos prosperis, quia nostra non tam procul est a vobis causa, quam patria. Vale.

EPISTOLA VIII.

SIDONIUS EUCHERIO SUO SALUTEM.

Veneror antiquos, non tamen ita ut qui æquævorum meorum virtutes aut merita postponam. Neque si romana respublica in extrema hæc mi-

dence, la même loyauté font le caractère distinctif de l'envoyé et de celui qui envoie. Rien d'affecté, rien de feint dans Licinianus; la sévérité de ses discours est plutôt naturelle qu'imitée; il n'est pas comme beaucoup d'autres qui, exposant avec défiance ce qu'on leur a confié, veulent paraître agir avec plus de précaution. Il n'est point non plus du nombre de ces ministres qui, vendant les secrets de leur prince, cherchent plutôt, dans les traités avec les Barbares, leur avantage propre que celui de leur ambassade. Telle est l'opinion favorable que l'on nous a donnée du caractère de Licinianus. Hâtez-vous de nous dire si toutes ces choses sont vraies, afin qu'ils se reposent un instant de leurs veilles assidues, ceux que ni la neige, ni la profonde obscurité de la nuit ne peuvent engager à quitter la garde de leurs murailles. Quoique le Barbare se retire dans ses quartiers d'hiver, nos citoyens font taire plutôt qu'ils ne chassent la crainte dont leurs cœurs sont frappés. Donnez-nous donc quelque espoir flatteur, car notre cause ne vous est pas aussi étrangère que notre patrie est éloignée de vous. Adieu.

LETTRE VIII.

SIDONIUS A SON CHER EUCHÉRIUS, SALUT.

Je vénère les anciens, sans toutefois reléguer au second rang les vertus ou le mérite de mes contemporains. Et si la république romaine est descendue à une si fâcheuse

seriarum defluxit, ut studiosos sui nunquam remuneretur, non idcirco Brutos Torquatosque non pariunt secula mea. Quorsum ista hæc, inquis? de te ad te mihi sermo est, vir efficacissime, cui debet respublica, quod supradictis solutum laudat historia.. Quapropter ignari rerum temeraria judicia suspendant, nec perseverent satis aut suspicere præteritos, aut despicere præsentes; quandoquidem facile clarescit rempublicam morari beneficia, vos mereri. Quanquam mirandum granditer non sit, natione fœneratorum non solum inciviliter romanas vires administrante, verum etiam fundamentaliter eruente, si nobilium virorum militariumque, et supra vel spem nostræ vel opinionem partis adversæ bellicosorum, non tam defuerint facta quam præmia. Vale.

EPISTOLA IX.

SIDONIUS RIOTHAMO SUO SALUTEM.

Servatur nostri consuetudo sermonis; namque miscemus cum salutatione querimoniam, non omnino huic rei studentes, ut stylus noster sit officiosus in titulis, asper in paginis, sed quod ea

extrémité qu'elle ne récompense jamais ceux qui la servent, ce n'est pas à dire pour cela que notre siècle n'engendre plus ni des Brutus, ni des Torquatus. A quoi tend cela, dirastu? Je parle de toi à toi-même, brave Eucherius, car la république te doit ce que l'histoire la félicite d'avoir payé à tes devanciers. Ainsi, que les ignorans suspendent leurs sentences téméraires, et qu'ils cessent ou d'admirer ceux qui ne sont plus, ou de dédaigner ceux qui existent encore; il est manisfeste que la république retarde ses bienfaits, et que vous les méritez. Au reste, il ne faut pas être grandement surpris, tandis qu'une tourbe d'usuriers administrent avec tyrannie, ou plutôt renversent de fond en comble les forces romaines, si pour tout ce qu'il y a d'hommes éminens, de guerriers supérieurs et élevés au-dessus de notre espérance, comme au-dessus de l'opinion des ennemis, les belles actions sont moins rares que les récompenses. Adieu.

LETTRE IX.

SIDONIUS A SON CHER RIOTHAMUS, SALUT.

Voici encore une lettre dans le style ordinaire, car je mêle les complimens aux plaintes. Ce n'est pas, certes, que je m'étudie à prendre un ton officieux dans le titre, rude et âpre dans les pages qui le suivent; mais chaque

semper eveniunt, de quibus loci mei aut ordinis hominem constat inconciliari, si loquatur; peccare, si taceat. Sed et ipsi sarcinam vestri pudoris inspicimus, cujus hæc semper verecundia fuit, ut pro culpis erubesceretis alienis.

Gerulus epistolarum humilis, obscurus, despicabilisque etiam usque ad damnum innocentis ignaviæ, mancipia sua Britannis clam sollicitantibus abducta deplorat. Incertum mihi est an sit certa causatio; sed si inter coram positos æquanimiter objecta discingitis, arbitror hunc laboriosum posse probare quod objicit : si tamen inter argutos, armatos, tumultuosos, virtute, numero, contubernio contumaces, poterit ex æquo et bono solus, inermis, abjectus, rusticus, peregrinus, pauper audiri. Vale.

EPISTOLA X.

SIDONIUS TETRADIO SUO SALUTEM.

Plurimum laudis juvenes nostri moribus suis applicant, quoties de negotiorum meritis ambigentes ad peritorum consilia decurrunt, sicuti nunc vir clarissimus Theodorus domi quidem nobilis, sed

jour il arrive des choses dont un homme de ma naissance ou de mon rang ne saurait parler sans déplaire, qu'il ne peut cacher sans se rendre coupable. Du reste, j'ai égard à vos sentimens d'honneur, qui furent toujours tels, que vous rougissez même des fautes d'autrui.

Le porteur de ma lettre, humble, obscur et d'un caractère à se laisser fouler impunément, se plaint que ses esclaves ont disparu, débauchés en secret par les Bretons. J'ignore si sa plainte est fondée; mais, pourvu que vous confrontiez avec impartialité les parties adverses, je pense que ce malheureux établira facilement ce qu'il allégue : toutefois j'appréhende qu'au milieu de gens subtils, armés, turbulens, remplis d'une confiance hautaine à cause de leur force, de leur nombre et de leurs compagnons, un homme isolé, faible, sans crédit, sans usage du monde, étranger et pauvre, ne puisse être entendu avec justice et bonté. Adieu.

LETTRE X.

SIDONIUS A SON CHER TETRADIUS, SALUT.

Nos jeunes gens méritent de grands éloges, toutes les fois que, ne connaissant pas bien la nature de leurs affaires, ils ont recours aux conseils des hommes habiles. Tel est cet illustre Théodorus, distingué par sa naissance, mais plus remarquable encore par la renommée de sa

modestissimæ conversationis opinione generosior, qui per litteras meas ad tuas litteras, id est, ad meracissimum scientiæ fontem, laudabili aviditate proficiscitur, non modo reperturus illic ipse quod discat, sed et forsitan relaturus inde quod doceat. Cui contra potentes factiososque, si vestra peritia abundanter non opitularetur, prudentia consulta sufficeret. Respondete, obsecramus, nisi vobis tamen utriusque nostrum sociæ preces oneri fastidiove reputabuntur, judicio suo, testimonio meo; et substantiam causamque supplicis fluctuantem medicabilis responsi salubritate fulcite. Vale.

EPISTOLA XI.

SIDONIUS SIMPLICIO SUO SALUTEM.

Etsi desiderium nostrum sinisteritas tanta comitatur, ut etiam nunc nostris invidearis obtutibus, non idcirco is es, virorum optime, de cujus nos moribus lateant celsa memoratu. Ita cuncti nostrates, iidemque summates viri, optimarum te exactissimarumque partium præstantissimum patremfamilias consono præconio prosequuntur. Adstipulatur huic de te sententiæ bonorum vel sic

rare modestie, et qui, appuyé sur ma lettre, s'en va, dans une louable avidité, vers ta personne, c'est-à-dire vers la source véritable du savoir, pour y trouver non-seulement de quoi apprendre, mais peut-être encore de quoi enseigner. Contre les puissans et les factieux, si votre habileté ne le défendait pas assez, les conseils de votre prudence suffiraient pour l'éclairer. Répondez, nous vous en conjurons, à moins toutefois que nos communes prières ne vous semblent pénibles et fastidieuses, répondez au jugement que Théodorus porte de vous, au témoignage que je lui en ai rendu; soutenez, par une réponse favorable et salutaire, la fortune et la cause chancelante de notre suppliant. Adieu.

LETTRE XI.

SIDONIUS A SON CHER SIMPLICIUS, SALUT.

Quoiqu'une sorte de fatalité vienne traverser mes désirs, et que je ne puisse, même aujourd'hui, jouir de ta présence, je n'ignore pas néanmoins, ô le meilleur des hommes, toutes les grandes choses que l'on raconte de ta vie. Tous nos concitoyens, tous nos premiers personnages te louent d'une voix unanime comme le père de famille le plus excellent et le plus distingué. Ce qui confirme de pareils témoignages, c'est le choix que tu as fait d'un tel gendre, l'éducation que tu as donnée à ta

electus gener, vel educta sic filia; in quorum copula tam felicem tibi controversiam vota peperunt, ut ambigas utrum judicio an institutione superaveris. Sed tamen hinc vel maxime parentes ambo venerabiles este securi; idcirco cæteros vincitis, quod vos filii transierunt. Igitur dona venia litteras primas, quas, ut necdum mittere desidia fuerat, ita vereor ne sit misisse garrulitas. Carebit sane nostrum nævo loquacitatis officium, si exemplo recursantis alloquii, impudentiam paginæ præsentis absolveris. Vale.

EPISTOLA XII.

SIDONIUS SECUNDO SUO SALUTEM.

Avi mei, proavi tui tumulum, hesterno, proh dolor! die manus profana pene temeraverat; sed Deus affuit ne nefas tantum perpetraretur. Campus autem ipse dudum refertus tam bustualibus favillis quam cadaveribus, nullam jam diu scrobem recipiebat; sed tamen tellus humatis quæ superducitur, redierat in pristinam distenta planitiem pondere nivali, seu diuturno imbrium fluxu sidentibus acervis. Quæ fuit causa, ut locum auderent, tan-

fille ; dans cette union, tes désirs t'ont jeté en un doute si heureux, que tu ignores laquelle de ces deux choses te procure le plus de gloire, la prudence de ton choix ou l'instruction de ta fille. Mais toutefois, parens vénérables, soyez sans crainte, car vous surpassez les autres, en ce que vos enfans vous devancent. Ainsi excuse ma première lettre; s'il y avait de la paresse à ne pas l'envoyer d'abord, je crains bien qu'il n'y ait eu un babil indiscret à te l'avoir envoyée. Ce babil cependant ne sera pas condamnable, si tu daignes, par l'échange d'une lettre, absoudre la hardiesse de cette page. Adieu.

LETTRE XII.

SIDONIUS A SON CHER SECUNDUS, SALUT.

Hier, ô douleur! une main profane a presque violé le tombeau de mon aïeul, ton bisaïeul; mais Dieu est intervenu pour empêcher qu'un si grand forfait ne fût consommé. Le champ lui-même où il repose, rempli depuis long-temps de cendres funéraires et de cadavres, ne recevait plus de fosses, voilà déjà bien des années; mais toutefois, la terre que l'on jette sur les morts avait repris son ancien niveau, soit qu'elle se fût affaissée sous le poids des neiges, soit que des pluies fréquentes l'eussent entraînée. C'est pour cela que les fossoyeurs, croyant la

quam vacantem, corporum bajuli rastris funebribus impiare. Quid plura? jam niger cespes ex viridi, jam supra antiquum sepulcrum glebæ recentes, cum forte pergens urbem ad Arvernam publicum scelus e supercilio vicini collis adspexi, meque equo effuso tam per æquata quam per abrupta proripiens, et moræ exiguæ sic quoque impatiens, antequam pervenirem, facinus audax prævio clamore compescui. Dum dubitant in crimine reperti, dilaberentur an starent, superveni. Confiteor errorem, supplicia captorum differre non potui, sed supra ipsum senis nostri opertorium torsi latrones, quantum sufficere possit superstitum curæ, mortuorum securitati. Cæterum nostro quod sacerdoti nil reservavi, meæ causæ suæque personæ præscius, in commune consului, ne vel hæc justo clementius vindicaretur, vel illa justo severius vindicaret. Cui cum tamen totum ordinem rei, ut satisfaciens, ex itinere mandassem, vir sanctus et justus iracundiæ meæ dedit gloriam, cum nil amplius ego venia postularem, pronuntians more majorum reos tantæ temeritatis jure cæsos videri.

Sed ne quid in posterum casibus liceat, quos ab exemplo vitare debemus, posco ut actutum, me quoque absente, tua cura, sed meo sumptu resurgat in molem sparsa congeries, quam lævigata pagina tegat. Ego venerabili Gaudentio reliqui pretium lapidis operisque mercedem. Carmen hoc sane quod

nte, ont eu la hardiesse de la souiller avec la
ire. Que dire encore? le gazon, vert aupa-
ençait à devenir noir : il y avait déjà sur
ue des mottes de terres fraîchement
me rendant par hasard à la ville d'Au-
haut d'une colline prochaine, le
mmer au grand jour; je me pré-
la plaine et les chemins diffi-
moindre retard, et je prévins
me d'être arrivé, un audacieux
ue les fossoyeurs, surpris en flagrant
ent s'ils devaient fuir ou rester, je les abor-
oue ma faute, je ne pus différer le supplice qu'ils
itaient, et je châtiai ces brigands sur le tombeau même de notre vieillard, autant que l'exigeaient le soin des vivans et le repos des morts. Je ne laissai rien à faire à notre pasteur, et je pourvus en même temps à ma cause et à ce que demandait sa dignité; je craignais que mon droit ne fût trop faiblement vengé, et que l'évêque ne punît mon empressement avec trop de rigueur. Je lui écrivis aussitôt, comme je devais le faire, pour lui exposer la manière dont la chose s'était passée : ce personnage saint et équitable, à qui je ne demandais que mon pardon, me loua de ma colère, en prononçant que, suivant la coutume des anciens, les hommes coupables d'un tel crime paraissaient dignes de mort.

Mais, afin de rendre désormais impossibles de pareils accidens, que cet exemple doit nous porter à prévenir, je demande que sur-le-champ même, en mon absence, la terre dispersée se relève par tes soins et à mes frais, pour former un tertre qui sera couvert d'un marbre poli. J'ai laissé au vénérable Gaudentius le prix de la pierre et le salaire des ouvriers. Les vers qui suivent, je les ai écrits

consequetur, nocte proxima feci, non expolitum, credo, quod viæ non parum intentus; quod peto ut tabulæ quantulumcumque est celeriter indatur. Sed vide ut vitium non faciat in marmore lapidicida; quod factum sive ab industria, seu per incuriam, mihi magis quam quadratario lividus lector adscribat. Ego vero, si pio studio rogata curaveris, sic agam gratias, quasi nil tibi quoque laudis aut gloriæ accedat, quem patruo tuo, id est, me remoto, solida præsentis officii sollicitudo mansisset pro gradu seminis.

Serum post patruos patremque carmen
Haud indignus avo nepos dicavi,
Ne fors tempore posthumo, viator,
Ignorans reverentiam sepulti,
Tellurem tereres inaggeratam.
Præfectus jacet hic Apollinaris,
Post prætoria recta Galliarum,
Mœrentis patriæ sinu receptus.
Consultissimus utilissimusque,
Ruris, militiæ, forique cultor;
Exemploque aliis periculoso,
Liber sub dominantibus tyrannis.
Hæc sed maxima dignitas probatur,
Quod frontem cruce, membra fonte purgans,
Primus de numero patrum suorum
Sacris sacrilegis renuntiavit.
Hoc primum est decus, hæc superba virtus,
Spe præcedere quos honore jungas;
Quique hic sunt titulis pares parentes,
Hos illic meritis supervenire.

Novi quidem auctoris nostri non respondere doctrinæ epitaphii qualitatem, sed anima perita mu-

la nuit dernière; ils sont loin d'être parfaits, je crois, car j'étais tout occupé de mon voyage ; quels qu'ils soient d'ailleurs, je te prie de les faire promptement graver sur le marbre. Veille bien à ce que le sculpteur n'aille pas faire de faute ; si cela arrivait ou à dessein, ou par inattention, le lecteur malin me l'attribuerait plutôt qu'à lui. Si tu remplis avec un pieux empressement ce que je te demande, j'en aurai autant de reconnaissance que si tu n'avais pas en cela ta part d'honneur et de mérite, toi qui aurais dû, en qualité de descendant, te charger de tous ces soins et de tous ces devoirs, dans le cas où je me fusse trouvé absent, moi, ton oncle paternel.

« Digne petit-fils de mon aïeul, je lui ai consacré,
« après la mort de mes oncles paternels et de mon père,
« cette tardive épitaphe, dans la crainte qu'à l'avenir,
« toi, voyageur, ignorant quel respect mérite celui qui
« repose ici, tu ne foules aux pieds la terre affaissée de
« son tombeau. Ci-gît le préfet Apollinaris; après avoir
« gouverné les Gaules, il fut reçu dans le sein de sa patrie
« désolée. Il aima la campagne, s'illustra dans les armes
« comme dans le barreau, et, par un exemple dangereux
« pour les autres, il sut être libre sous le règne des
« tyrans. Mais sa dignité principale fut d'avoir été le pre-
« mier d'entre les siens qui, purifiant son front par la
« croix, ses membres par les eaux du baptême, aban-
« donna un culte sacrilége. La plus grande gloire, la
« vertu la plus sublime, c'est de surpasser en espérances
« ceux qu'on égale en honneurs, et d'être placés là-haut
« par ses mérites au-dessus de ses pères, quand on est
« ici-bas leurs égaux en titres. »

Je sais que cette épitaphe ne répond pas au savoir de notre ancêtre, mais un bon juge ne s'amuse point à re-

sicas non refutat inferias. Tibi quoque non decet tardum videri, quod hæres tertius, quartusque dependimus, cum tot annorum gyro voluto magnum Alexandrum parentasse manibus Achillis, et Julium Cæsarem Hectori, ut suo, justa persolvisse didicerimus. Vale.

EPISTOLA XIII.

SIDONIUS APOLLINARI SUO SALUTEM.

Unice probo, gaudeo, admiror, quod castitatis affectu contubernia fugis impudicorum, præsertim quibus nihil pensi, nihil sancti est in appetendis, garriendisque turpitudinibus; quique quod verbis inverecundis aurium publicarum reverentiam incestant, granditer sibi videntur facetiari; cujus vilitatis esse signiferum gnathonem patriæ nostræ, vel maximum intellige. Est enim hic gurges de sutoribus fabularum, de concinnatoribus criminum, de sinistrarum opinionum duplicatoribus; loquax ipse nec dicax, ridiculusque nec lætus, arrogansque nec constans, curiosusque nec perspicax, atque indecenter affectato lepore plus rusticus; tempora præsentia colens, præterita carpens, futura fastidiens.

lever des bagatelles. Tu ne trouveras pas sans doute trop tardif le devoir dont nous nous acquittons, comme héritiers au troisième ou au quatrième degré : Alexandre-le-Grand célébra, après plusieurs siècles, les funérailles d'Achille, et Jules César rendit les honneurs funèbres à Hector, comme à l'un de ses ancêtres. Adieu.

LETTRE XIII.

SIDONIUS A SON CHER APOLLINARIS, SALUT.

Ce qui devient l'unique objet de mon estime, de ma joie, de mon admiration, c'est de voir que, par amour de la chasteté, tu fuis la compagnie des impudiques, surtout de ceux qui ne se font ni un scrupule, ni un crime de désirer des choses honteuses et d'en parler, et qui, pour salir les oreilles d'autrui par des propos obscènes, s'imaginent être grandement facétieux; tu sauras que le premier de ces hommes vils est un parasite de notre patrie. Impitoyable conteur de fables, il invente des crimes, il grossit des rumeurs sinistres; bavard, sans être plaisant; jaloux de faire rire, sans être gai; arrogant, sans avoir de la constance; curieux, sans perspicacité, et plus grossier encore par une grâce affectée mal à propos, il admire le présent, critique le passé, dédaigne l'avenir. Importun, s'il doit solliciter un bienfait; cen-

Beneficii, si rogaturus est, importunus petendi, derogator negati, æmulator accepti, callidus reformandi, querulus flagitati, garrulus restituti; at si rogandus, simulator parati, dissimulator petiti, venditor præstiti, publicator occulti, calumniator morati, inficiator soluti; osor jejuniorum, sectator epularum; laudabilem proferens non de bene vivente, sed de bene pascente sententiam. Inter hæc tamen ipse avarissimus, quemque non pascit tam panis bonus quam panis alienus, hoc solum comedens domi, si quid e raptis inter alaparum procellas præmisit obsoniis. Sed nec est sane prædicabilis viri in totum silenda frugalitas : jejunat quotiens non vocatur; sed sic quoque levitate parasitica, si invitetur, excusans; si vitetur, explorans; si excludatur, exprobrans; si admittatur, exultans; si verberetur, exspectans. Cum discubuerit, fertur actutum, si tarde comedat, in rapinas; si cito saturetur, in lacrymas; si sitiat, in querelas; si inebrietur, in vomicas; si fatiget, in contumelias; si fatigetur, in furias; fæculentiæ omnino par cloacali, quæ quo plus commota, plus fœtida est. Ita vivens paucis voluptati, nullis amori, omnibus risui est; vesicarum ruptor fractorque ferularum; bibendi avidus, avidior detrahendi, rabido pariter ore spirans cœnum, spumans vinum, loquens venenum, facit ambigi putidior, temulentior, an facinorosior existimetur.

Sed dicis, animi probra vultu colorat, et depre-

seur amer, si on lui refuse; jaloux, si on lui accorde; rusé, quand il faut rendre; se plaignant, lorsqu'on lui redemande ce qu'il a reçu; vantard, lorsqu'il a rendu ce qu'il devait; puis, si l'on réclame un service de lui, feignant d'être prêt à obliger; plein de dissimulation, quand il faut tenir sa promesse; vendant ce qu'il prête; publiant ce qui a été fait en secret; calomniateur, dès qu'on tarde à s'acquitter; niant une chose reçue. Il déteste les jeûnes, recherche les festins, et porte un jugement favorable, non pas de celui qui vit bien, mais de celui qui traite bien. Cet homme est très-avare, et le pain qu'il trouve bon, c'est le pain d'autrui; il ne mange dans sa maison que les plats qu'il a pu enlever au milieu d'une grêle de soufflets. Mais je ne dois pas entièrement passer sous silence son admirable frugalité : il jeûne toutes les fois qu'on ne le prie pas à dîner; mais, dans sa légéreté parasitique, il s'excuse quand on l'invite; espionne, quand on l'évite; murmure, quand on l'exclut; bondit de joie, quand on l'admet; attend, quand on le frappe. Une fois à table, il se laisse aussitôt aller à la rapine, s'il mange tard; aux larmes, s'il est rassasié tout de suite; aux plaintes, s'il a soif; aux vomissemens, s'il s'enivre; aux outrages, s'il plaisante; aux injures, s'il est plaisanté; semblable absolument à un cloaque impur, qui répand d'autant plus d'infection qu'on le remue davantage. Avec cette vie, il plaît à peu de gens, n'est aimé de personne, sert de risée à tout le monde; plein de forfanterie, endurci aux coups, avide buveur, critique plus avide encore, de sa bouche furibonde il exhale à la fois et la bourbe, et les fumées du vin, et le poison de ses paroles, faisant douter si c'est l'infection, l'ivrognerie ou la scélératesse qui domine chez lui.

Mais, dis-tu, son visage colore la laideur de son ame,

catur ineptias mentis qualitas corporis. Elegans videlicet homo pervenustusque, cujusque sit spectabilis persona visentibus. Enimvero illa sordidior atque deformior est cadavere rogali, quod, facibus admotis, semicombustum, moxque sidente strue torrium devolutum reddere pyræ jam fastidiosus pollinctor exhorret. Præter hæc lumina gerit idem lumine carentia, quæ, stygiæ vice paludis, volvunt lacrymas per tenebras. Gerit et aures immanitate barrinas, quarum fistulam biforem pellis ulcerosa circumvenit, saxeis nodis et tofosis humore verrucis per marginem curvum protuberantibus. Portat et nasum, qui, cum sit amplus in foraminibus et strictus in spina, sic patescit horrori, quod angustatur olfactui. Prætendit os etiam labris plumbeum, rictu ferinum, gingivis purulentum, dentibus buxeum, quod spurcat frequenter exhalatus e concavo molarium computrescentium mephiticus odor, quem super cumulat esculenta ructatio de dapibus hesternis, et redundantium sentina cœnarum. Promit et frontem quæ fœdissimo gestu cutem plicat, supercilia distendit. Nutrit et barbam quæ, jam senectute canescens, fit tamen morbo nigra Syllano. Tota denique est misero facies ita pallida, veluti per horas umbris mœstificata larvalibus. Taceo reliquam sui molem vinctam podagra, pinguedine solutam. Taceo cerebrum crebra vibice peraratum, quod parum amplius tegi constat capillis quam cicatricibus. Taceo præ brevitate cervicis occipiti supinato scapularum adhærere confinia. Taceo quod decidit honor humeris, decor

et les qualités de son corps demandent grâce pour l'ineptie de son intelligence? — En effet, c'est un homme élégant, très-beau, et dont toute la personne attire l'admiration des spectateurs. Il est plus sale et plus hideux que ne l'est un cadavre à demi-consumé, descendant avec le bûcher qui s'affaisse, et que le *Pollinctor*, dans son dégoût, ne veut plus rendre aux flammes. De plus, il a des yeux privés de lumière, et qui, semblables au marais du Styx, roulent des larmes dans les ténèbres. Il porte d'énormes oreilles d'éléphant, qui sont environnées d'une peau couverte d'ulcères, chargées de rudes tumeurs et de verrues purulentes dans les replis intérieurs. Il a un nez dont les ouvertures sont très-larges, et l'épine fort étroite; de là, un aspect horrible et un odorat bien gêné. Il avance une bouche aux lèvres de plomb, au rictus de bête, aux gencives purulentes, aux dents de buis, et qui jette souvent du sein des molaires à demi-pourries une odeur méphitique, assaisonnée encore d'un rot succulent que provoquent les mets de la veille, et la sentine des soupers mal digérés. Il avance un front qui se replie par un mouvement hideux, et qui allonge les sourcils. Il nourrit une barbe qui, blanchissant déjà de vieillesse, se noircit néanmoins par la maladie de Sylla. Enfin, toute la figure de ce misérable est aussi pâle que si des ombres et des larves venaient à chaque instant y produire la terreur. Je ne dis rien du reste de son corps, enchaîné par la goutte, tout flasque de graisse. Je ne dis rien de son cerveau sillonné de coups, qui n'est guère moins couvert de cicatrices que de cheveux. Je ne dis pas que, vu le peu d'étendue de sa nuque, l'extrémité de ses épaules va s'unir à l'occiput rejeté sur la tête. Je ne dis rien de ses épaules sans grâce, de ses bras sans élégance, de ses poignets sans force. Je ne dis rien de ses mains

brachiis, robur lacertis. Taceo chiragricas manus unctis cataplasmatum pannis, tanquam cestibus, involutas. Taceo quod alarum specubus hircosis atque acescentibus latera captiva vallatus, nares circumsedentium ventilata duplicis Ampsancti peste funestat. Taceo fractas pondere arvinæ jacere mammas, quasque fœdum esset in pectore virili vel prominere, has ut ubera materna cecidisse. Taceo ventris inflexi pendulos casses partium genitalium, quia debilibus pudendæ, turpibus rugis turpius præbere velamen. Jam quid hic tergum spinamque commemorem, de cujus licet internodiorum fomitibus erumpens aream pectoris texat curvatura costarum, tota nihilominus hæc ossium ramosa compago sub uno velut exundantis abdominis pelago latet? Taceo lumborum corpulentiam cluniumque, cui crassitudini comparata censetur alvus exilis. Taceo femur aridum et pandum, genua vasta, poplites delicatos, crura cornea, vitreos talos, parvos digitos, pedes grandes. Cumque distortis horreat ita liniamentis, perque multiplicem pestilentiam exanguis semivivusque nec portatus sentiat, nec sustentatus incedat, verbis tamen est ille quam membris exsecrabilior. Nam quanquam pruritu laborat sermonis inhonesti, tum patronorum est præcipue cavendus arcanis, quorum est laudator in prosperis, delator in dubiis; at si ad occulta familiarium publicanda temporis ratio sollicitet, mox per hunc Spartacum quæcumque sunt clausa franguntur, quæque obserata reserantur; ita quod quas domorum nequiverit machinis apertæ simultatis

goutteuses, enveloppées de cataplasmes, de linges et d'onguens, en guise de cestes. Je ne dis rien des antres hérissés de poils et infects qui emprisonnent ses flancs de leurs remparts, et qui envoient aux narines des assistans les exhalaisons d'un double Amsaint. Je ne dis rien de ses mamelles affaissées sous la graisse, et qui retombent comme celles d'une nourrice, quand il serait monstrueux déjà de les voir saillir sur une poitrine d'homme. Je ne dis rien de son ventre qui se détache en filets suspendus pour donner, avec des rides difformes, un voile plus difforme encore aux parties génitales vraiment honteuses dans un impuissant. Et que dire de son dos, de son épine vertébrale? Quoiqu'elle jette des côtes pour couvrir sa poitrine, cette charpente osseuse néanmoins est comme inondée par le débordement de l'abdomen. Je ne dis rien de la corpulence des lombes, ni de l'arrière-train dont l'épaisseur fait paraître mince le devant du corps. Je ne dis rien de ses cuisses sèches et courbées, de ses genoux si démesurés, de ses jarrets si frêles, de ses jambes si raides, de ses talons si fragiles, de ses doigs si petits, de ses pieds si grands. Et, quoiqu'il fasse horreur par des proportions si désordonnées, quoique sans force et à demi-vif il ne marche pas quand on le soutient, et ne sente pas quand on le porte l'horrible infection qu'il exhale de toute part, cet homme néanmoins est plus détestable encore dans ses paroles que dans ses membres. Il éprouve une singulière démangeaison de propos déshonnêtes, et il est surtout à craindre pour les mystères de ses patrons, dont il se fait le louangeur dans la prospérité, le délateur dans les circonstances critiques; si l'occasion le sollicite à dévoiler les secrets de ceux avec lesquels il est familier, ce nouveau Spartacus brisera bientôt toutes les barrières, ouvrira toutes les portes, et les maisons qui ne

impetere, cuniculis clandestinæ proditionis impugnat. Hoc fabricatu Dædalus noster amicitiarum culmen ædificat, qui, sicut sodalibus velut Theseus inter secunda sociatur, sic ab iis postmodum velut Proteus inter adversa dilabitur.

Igitur ex voto meo feceris, si talium sodalitati ne congressu quidem primore sociere, maxime illorum, quorum sermonibus prostitutis ac theatralibus, nullas habenas, nulla præmittit repagula pudor. Nam quibus citra honestatis nitorem jactitabundis loquacis fæce petulantiæ lingua polluitur infrænis, his conscientia quoque sordidatissima est. Denique facilius obtingit, ut quispiam seria loquens vivat obscene, quam valeat ostendi, qui pariter existat improbus dictis et probus moribus. Vale.

EPISTOLA XIV.

SIDONIUS PLACIDO SUO SALUTEM.

Quanquam te tua tenet Gratianopolis, comperi tamen hospitum veterum fido relatu, quod meas nugas, sive confectas opere prosario, seu poeta-

pourront être attaquées par une guerre déclarée, il les attaquera par les détours d'une trahison clandestine. Voilà comment notre Dédale élève l'édifice de ses amitiés, s'associant, de même que Thésée, à ses compagnons dans la bonne fortune, et leur échappant, de même que Protée, dans le malheur.

Ainsi donc, tu agiras selon mes vœux, si tu fuis tout rapport avec de pareilles gens, surtout avec ceux dont les discours obscènes et dignes des théâtres ne reçoivent de la pudeur aucun frein, aucune barrière. Car, les hommes qui, dans leur vain babil, franchissent les bornes de l'honnêteté, et dont la langue sans retenue se plonge dans la lie d'une pétulance effrontée, ces hommes ne peuvent avoir non plus qu'une conscience souillée de crimes. Enfin, il est plus facile de trouver des gens dont les discours soient sérieux et la vie obscène, que d'en montrer dont les propos soient indécens et les mœurs honnêtes. Adieu.

LETTRE XIV.

SIDONIUS A SON CHER PLACIDUS, SALUT.

Quoique tu sois enfermé dans ta ville de Gratianopolis, j'ai appris par le récit fidèle de tes anciens hôtes, que tu fais plus de cas de mes bagatelles, en vers ou en prose,

rum stylo cantilenosas, plus voluminum lectione dignere repositorum. Gaudeo hoc ipso, quod recognovi chartulis occupari nostris otium tuum. Sed probe intelligo quod moribus tuis hanc voluptatem non operis effectus excudit, sed auctoris affectus. Ideoque plus debeo, quia gloriæ punctum quod dictioni negares, das amicitiæ. De cæteris vero studii nostri derogatoribus quid ex asse pronuntiem nondum deliberavi. Nam qui maxime sibi doctus videtur, dictionem sanam et insanam ferme appetitu pari revolvit, non amplius concupiscens erecta quæ laudet, quam despecta quæ rideat. Atque in hunc modum scientia, pompa, proprietas linguæ latinæ judiciis otiosorum maximo spretui est, quorum scurrilitati negligentia comes, hoc volens tantum legere quod carpat, sic non utitur litteris, quod abutitur. Vale.

---

que d'ouvrages plus graves. Je me réjouis de savoir que mes faibles écrits occupent tes momens de loisir; mais, je le sens bien, le charme que tu trouves à cette lecture est moins l'effet de leur mérite que celui de ton affection pour l'auteur; aussi te suis-je bien redevable de ce que tu donnes à l'amitié des éloges que tu refuserais au style. Quant à ceux qui parlent mal de mes travaux, je n'ai point encore délibéré sur l'opinion formelle que je dois en avoir. Car, l'homme qui se croit savant, parcourt avec la même ardeur presque un bon ou un mauvais ouvrage, et ne désire pas plus trouver des idées élevées dont il puisse faire l'éloge, que des choses vulgaires dont il puisse se moquer. C'est ainsi que le génie, l'élégance, la propriété de la langue latine, sont méprisés par ces critiques oisifs; leur indifférence, compagne de la raillerie, ne cherche que ce qui prête à la censure, et, de cette manière, ils abusent plus des lettres qu'ils n'en font leur profit. Adieu.

NOTES.

LETTRE PREMIÈRE.

Septimaniam suam. Nos auteurs modernes sont loin d'être d'accord entre eux sur ce que signifie ici le terme de *Septimanie ;* leurs opinions diverses ont été savamment examinées par DD. Vaissette et De Vic, dans les *Notes sur l'histoire de Languedoc*, tom. I, pag. 656-660. Nous extrairons ce que leur travail présente d'essentiel.

« Il est clair, par ce passage et par l'époque de la lettre, que Sidonius entend par la *Septimanie* ce qu'il appelle dans le même endroit les anciennes limites des Visigoths, *veteres fines Gothorum*, que ces peuples avaient franchies depuis quelques années pour se rendre maîtres de la plus grande partie de l'Aquitaine I.re et de la Narbonnaise I.re, et qu'ils voulaient étendre jusqu'au Rhône et à la Loire. *Septimaniam suam fastidiunt vel refundunt*, etc. *Veterum finium limitibus effractis*, etc. *Metas in Rhodanum Ligerimque proterminant*, etc. Or, Sidonius explique ailleurs ce qu'il entend par les anciennes limites des Visigoths, savoir le pays des Gaules qui avait été cédé anciennement à ces peuples par les empereurs, et dans les bornes duquel ils s'étaient auparavant tenus renfermés, conformément aux traités qu'ils avaient faits avec les Romains jusqu'aux nouvelles entreprises d'Euric : *Evarix rex Gothorum quod limitem regni sui, rapto dissolutoque fœdere antiquo, vel tutatur armorum jure vel promovet*, Epist. VII, 6 ; et dans un autre endroit, parlant du même roi : *Modo per promotæ limitem sortis, ut populos sub armis, sic frenat arma sub*

legibus, Epist. VIII, 3. La lettre d'où le premier de ces passages est tiré fut écrite au commencement de l'an 475, et l'autre l'année suivante. On voit dans cette dernière, que ces termes *limes promotæ sortis* ou le pays qui était échu en partage aux Visigoths dans les Gaules, et dont Euric avait fort étendu les frontières, est la même chose que ce qu'il appelle dans la lettre à Avitus, *veteres fines*, les anciennes limites, ou *limes regni Gothorum*, les limites du royaume visigothique. Paul Diacre, *Hist. Miscell.* XV, s'exprime de la même manière; car il renferme l'ancien domaine des Visigoths dans les Gaules avant Euric, à ce qui leur avait été d'abord cédé par les empereurs, c'est-à-dire, à l'Aquitaine II.e, et à la ville de Toulouse. *Gothi quoque non constanti provincia quam superius a Romanis habitandam penes Galliam acceperant, Arvernos et Narbonam cum suis finibus captas invadunt*, etc.

« Il résulte de ce que nous venons de rapporter, que par le nom de *Septimanie*, Sidonius entend seulement l'ancien domaine des Visigoths dans les Gaules, *veteres fines*, domaine dans lequel la Narbonnaise I.re, à la réserve de la ville de Toulouse et de son territoire, n'était pas comprise. Et, en effet, dans le temps que ce prélat se servait du mot de *Septimanie*, les Visigoths n'étaient pas encore entièrement les maîtres de toute cette province, puisqu'il dit dans le même endroit que ces peuples faisaient tous leurs efforts pour étendre leurs frontières jusqu'au Rhône. Ce ne pouvait être que par la conquête de la Narbonnaise I.re, limitrophe de ce fleuve; par conséquent, ils ne la possédaient pas encore en entier. Il faut donc chercher la *Septimanie* dans les anciens états des Visigoths dans les Gaules, c'est-à-dire, dans l'Aquitaine II.e, qui, avec la ville de Toulouse et son territoire, fut d'abord cédée à ces peuples, l'an 419, par le patrice Constance au nom de l'empereur Honoré; or, nous trouvons la *Septimanie* dans cette province, en y joignant le Toulousain.

« L'Aquitaine II.e, dont la ville de Bordeaux était la métropole, ne renfermait anciennement que six peuples (1) ou cités, savoir: le Bordelais, le Poitou, la Saintonge, l'Angoumois, le Périgord et l'Agenois, ou les diocèses de Bordeaux, de Poitiers, de Saintes, d'Angoulême, de Périgueux et d'Agen; à quoi si l'on ajoute la cité ou le diocèse de Toulouse qui fut cédé aux Visigoths par le

(1) Notit. critic. Gall. Apud Sirm., tom. I, *Concil. Gall.*

même traité, on trouvera les sept cités ou sept peuples qui peuvent avoir donné le nom à la *Septimanie* dont parle Sidonius.

« On pourrait croire que la Novempopulanie, ou du moins une grande partie, fut cédée aux Visigoths par l'empereur Honoré avec l'Aquitaine II.e et Toulouse; mais les anciens historiens qui font mention de cette cession n'en disent rien. Idace rapporte seulement que cet empereur leur *céda l'Aquitaine depuis Toulouse jusqu'à l'Océan* (1), et St. Prosper, auteur contemporain suivi par Isidore, *la seconde Aquitaine avec quelques villes des provinces voisines* (2). Or, l'un de ces auteurs explique l'autre; car, en supposant, comme nous faisons, qu'Honoré ne céda aux Visigoths que l'Aquitaine II.e avec le Toulousain, on entend très-bien ce qu'Idace a voulu dire, puisque tout ce pays s'étend depuis Toulouse jusqu'à l'Océan; et par les villes des provinces voisines dont parle St. Prosper, on peut entendre seulement le Toulousain qui était alors d'une très-grande étendue, et pouvait comprendre plusieurs petites villes outre la capitale. Quoi qu'il en soit, il est du moins certain par le texte de cet auteur, que toute la Novempopulanie ne fut pas alors cédée aux Visigoths; nous savons d'ailleurs qu'ils ne s'étendirent dans l'Aquitaine I.re que long-temps après.

« Ces peuples demeurèrent long-temps renfermés dans les limites de ces sept pays ou cités qu'ils possédaient légitimement. L'an 462, le comte Agrippin leur ayant livré la ville de Narbonne au nom de l'empereur Sévère, ils s'étendirent depuis peu à peu, et firent successivement des conquêtes dans la Narbonnaise I.re et les provinces voisines; de sorte que l'an 473 qui est l'époque de la lettre d'Apollinaris Sidonius, dont il s'agit, il ne restait plus aux Visigoths qu'à s'emparer de l'Auvergne, pour être maîtres de toute la partie des Gaules située entre la Loire, le Rhône, les Pyrénées et les deux mers. Il est vrai que ces peuples, non contens des pays qui leur avaient été cédés par Honoré, avaient fait diverses tentatives depuis cette cession pour étendre leurs frontières, et il y a lieu de croire qu'ils s'emparèrent de divers pays voisins de leur demeure; c'est aussi ce que Sidonius fait entendre par ces termes : *Sæpenumero Septimaniam suam fastidiunt et refundunt.* Mais il paraît en même temps que les empereurs les obligèrent de restituer leurs conquêtes et de se renfermer dans leurs anciennes limites par

(1) In *Chron.* — (2) Prosp. In *Chron.* pag. 49. — Isid. *Chron.* pag. 716.

les nouveaux traités qu'ils firent avec eux; jusqu'à ce qu'enfin ces mêmes peuples, profitant de la décadence et des troubles qui suivirent la mort de Majorien, ils franchirent impunément les bornes de leurs anciens états, et s'approprièrent les provinces voisines que l'empereur Népos fut obligé de leur céder par un traité.

« Selon ce que nous venons de dire, l'Aquitaine II.e avec la ville de Toulouse, aura d'abord porté le nom de *Septimanie* avant que les Visigoths fissent des progrès dans les provinces voisines; à moins qu'Apollinaris Sidonius n'eût inventé ce terme pour désigner les anciens états des peuples dans les Gaules, états qui en effet étaient composés de sept cités.

« Depuis cet évêque de Clermont jusqu'à Grégoire de Tours, nous ne trouvons aucun auteur ni aucun monument qui fassent mention de la *Septimanie*.... Tout ce qu'il y a de certain, c'est que depuis Grégoire de Tours on a toujours appelé *Septimanie* la partie de la Narbonnaise I.e qui demeura aux Visigoths, et qu'on continua de donner ce nom à cette province jusque sous la troisième race de nos rois; soit que cet historien l'ait emprunté d'Apollinaris Sidonius, et qu'il l'ait appliqué aux états que les Visigoths possédaient de son temps dans les Gaules; ou que lui et les autres auteurs qui l'ont suivi, aient ainsi appelé cette province, parce qu'elle comprit d'abord sous les Visigoths sept cités ou diocèses, comme nous l'avons déjà dit. » Voyez Dubos, tom. I, pag. 521.

LETTRE II.

CUJUS PARVA TUGURIA MAGNUS HOSPES IMPLESTI. — « Quod denique tectum magnus hospes impleveris. » Plinii *Paneg.* XV. — *Epist.* VII, 25.

QUAM TE BLANDUM PUERI, etc. — « Puer simplicitate, comitate juvenis, senex gravitate. » Plin. *Epist.* VI, 26.

Itinerum longitudinem. — Il y a 20 lieues de Lyon à Clermont, et le chemin est assez mauvais, en hiver surtout.

Angustias mansionum. — Les *mansiones* étaient des hôtelleries, pour loger les personnes qui allaient d'une cité à l'autre; chez les Grecs, on les appelait σταθμος. Voyez Bergier, *Hist. des grands chemins*, tom. II, pag. 638.

Viarum voraginès. — Ammien Marcellin dit, en parlant des Alpes Cotiennes : « Hieme vero humus crustata frigoribus, et tanquam lævigata, ideoque labilis, incessum præcipitantem impellit, et patulæ valles per spatia plana glacie perfidæ vorant nonnunquam transeuntes. » XV, 10.

LETTRE III.

Sermonis celtici squamam. — « Non exquires a nobis qui apup Celtas commoramur, et in barbarum sermonem plerumque avocamur, orationis artem quam non didicimus. » Irenæi *Præf.* in lib. I. — « Tu vero vel celtice, aut si mavis, gallice loquere. » Severi Sulp. *Dial.* I, 20.

Quos olim latinos fieri exegeras, deinceps esse barbaros vetuisti. — Il y a ici une de ces antithèses, une de ces phrases à double sens que l'auteur aime tant. Ecdicius avait encouragé le goût des études latines parmi les nobles Arvernes, qui défendirent toujours la cause des Romains; voilà comment il empêcha les Arvernes de devenir barbares.

Civicis pectoribus. — Sidon. *Epist.* II, 2; — III, 3; — IV, 24; — VIII, 6; — IX, 14; — *Carm.* II, 37.

Duodeviginti equitum. — Grégoire de Tours n'en met que dix. « Quem Ecdicium, dit-il, miræ velocitatis fuisse multi commemorant; nam, quadam vice, multitudinem Gothorum cum decem viris fugasse perscribitur. » *Hist. Franc.* II, 24.

Ovationem. — Il y avait, chez les Romains, le petit et le grand triomphe. Dans le petit triomphe, *ovatio*, le vainqueur, vêtu seulement d'une robe blanche bordée de pourpre, marchait à pied ou à cheval, à la tête de ses troupes, sans autre marque de ses succès que les acclamations populaires, que quelques couronnes de myrte et une partie de son armée qui le précédait au son des flûtes. Dans le grand triomphe, le vainqueur, monté sur un char, était couronné de lauriers; il parcourait la ville jonchée de fleurs, et se rendait au Capitole où il sacrifiait un taureau. Sabbathier, *Dict.* au mot ovatio.

Ocrearum. — « Les *ocreæ*, qui étaient une espèce de bottes, s'appelaient en grec κνημῖδες. Selon Homère, elles étaient déjà en usage du temps de la guerre de Troie; il y en avait d'étain, dit le même poète. Elles couvraient une bonne partie de la jambe. Les Romains s'en servaient; Volcatius Gallicanus, parlant d'Avidius Cassius, distingue ces bottes de la chaussure du pied, lorsqu'il dit : *Il visitait de sept jours en sept jours les armes des soldats, leurs vêtemens, leurs chaussures de pieds et leurs bottes; calceamenta*, dit-il, et *ocreas*. Il paraît par-là que l'un différait de l'autre. Il y avait encore, selon Homère, des *ocreæ* de cuivre, d'autres d'oripeau; telles étaient celles d'Hercule, selon le même poète. Les Romains, dit Végèce, en avaient de fer. On croit que pour éviter un plus grand poids on ne mettait à ces *ocreæ* que des lames de fer d'espace en espace. Dans les monumens qui nous restent, on voit des *ocreæ* ou des bottes, les unes avec un soulier tout fermé comme les nôtres, telles sont celles de Télamon; les autres avec des caliges et des sandales, dont les bandes ne couvraient qu'une partie du pied. » Montfaucon, *Antiquité expliquée*, tom. III, pag. 62.

Villis agnosci crinitum. — Voyez les notes de la lettre 2.e du livre I.er. La différence la plus frappante qui fût alors entre les Romains et les Barbares, venait de ce que les premiers portaient les cheveux si courts qu'ils ne couvraient point entièrement les oreilles, au lieu que les autres portaient une chevelure si longue qu'elle

descendait jusqu'aux épaules. Dans la suite même, nos premiers rois, lorsqu'ils voulaient, dans leurs ordonnances, désigner en général, et par opposition aux Romains, tous les Barbares sujets de la couronne de quelque nation qu'ils fussent, les nommaient les *Chevelus*.

Nec elutis vestimenta, nec vestitis sepulcra tribuebant. — On connaît les usages funéraires des Romains; à l'époque de Sidonius, et plus tard, ils étaient encore en vigueur. Greg. Turon. *Hist. Franc.* IV, 52; — VI, 46; — VII, 1. *De Gloria Confess.* LXXXI.

Periculosæ regum familiaritati. — Attale, roi de Lydie, avait mandé le philosophe Lacydes de Cyrène, qui répondit : La figure des rois doit être vue de loin, « τας εικωνας πορρωθεν εωρεισθαι. » Diogenis Laertii IV, 60. édit. *Var.* — La pensée de Sidonius est exprimée dans les vers suivans, *Epigrammatum vet.* I.

« Vive, et amicitias regum fuge, pauca monebas;
Maximus hic scopulus, non tamen unus erat. »

« Vive, et amicitias nimio splendore nitentes,
Et quidquid colitur perspicuum fugito. »

La cour du prince où se trouvait Ecdicius, était probablement celle de l'un des rois bourguignons. Dubos, *Hist. critic.*, tom. I, pag. 566.

LETTRE IV.

Nec propugnantum caremus invidia. — Par ce mot *propugnantum*, il faut entendre les Burgundes qui tenaient, avec les Arvernes, pour le parti des Romains. Sidon. *Epist.* VII, 10. — *Carm.* XII, 11.

L'abbé Dubos, dans son *Histoire critique de la monarchie française*, tom. I, pag. 565, a donné une espèce de traduction de cette lettre ; ce qu'il dit sur l'invasion des Visigoths en Auvergne, et sur la chute de l'empire en Occident, mérite d'être lu avec attention.

LETTRE V.

Eborolacensis prædii. — Ebreuille est actuellement une petite ville d'Auvergne sur la Sioule, rivière qui tombe dans l'Allier, à trois lieues environ au-dessous de St-Pourçain.

LETTRE VI.

Si veteris commilitii. — *Commilitium* est pris ici dans le sens de *sodalitium, societas*. Sidon. *Epist.* I, 11.

Testis est ille tractatus. — La lettre dans laquelle notre auteur exhorte Eutropius à rechercher des honneurs dignes de lui, est la 6.e du livre 1.er

Annum bonum, etc. — Sidon. *Epist.* VI, 12.

LETTRE VII.

Bibliothecarum medius, vel togarum. — Cypriani *Epist.* II, 2. La *toge*, nous l'avons déjà dit, était portée par les avocats; de là vient qu'ils furent appelés *togati*; *togarum* doit se prendre, dans ce passage, pour *advocationum*.

LETTRE IX.

Riothamus est appelé Riothimus par Jornandès (1); mais notre auteur, qui eut beaucoup de rapports avec lui, à l'occasion des désordres que les Bretons commettaient quelquefois jusque sur les confins de l'Auvergne, où Sidonius avait part alors au gouvernement comme sénateur de la ville capitale, a dû savoir mieux le véritable nom de Riothamus que Jornandès, qui n'écrivait qu'au milieu du VI.e siècle. Si Jornandès donne le titre de roi à ce Riothamus, c'est pour se conformer à un usage qui commençait à s'établir dès le V.e siècle, et qui était généralement reçu dans le VI.e Cet usage était de donner le nom de roi à tous les chefs suprêmes d'une société libre, et qui ne dépendait que des engagemens qu'elle prenait. Or, les Bretons que Riothamus commandait, n'étaient plus sujets peut-être de la monarchie romaine.

(1) *De rebus Geticis*, XLV

Soit que cet usage ne fût point encore pleinement établi du temps de Sidonius, soit qu'il crût qu'une personne de son rang ne devait point s'y soumettre, il ne qualifie Riothamus que du nom d'ami, et le traite même avec familiarité, dans la lettre qu'il lui écrivit, lorsque les Bretons étaient déjà postés dans le Berry (1).

Euricus, roi des Visigoths de Toulouse, brûlait d'envie de réunir sous sa puissance tous les pays compris entre la Loire, l'Océan, la Méditerranée et le Rhône. Les Bretons qui s'étaient établis dans l'Armorique, furent les premiers qui éprouvèrent la force de ses armes. Anthémius, apprenant qu'il était prêt à se mettre en campagne, donna ordre de rassembler les troupes de la Gaule, et engagea Riothamus, roi des Bretons, à marcher contre les Visigoths. Ce prince s'étant embarqué à la tête de douze mille hommes, vint par la Loire (l'abbé Dubos, appuyé sur la fausse interprétation d'un passage de Jornandes, suppose que Riothamus était roi de la Grande-Bretagne, et se donne beaucoup de peine pour le faire arriver dans les Gaules), entra dans le Berry, et fut reçu dans Bourges.

Comme Euricus approchait avec une armée nombreuse, Riothamus, pour avoir seul l'honneur du succès, marcha contre lui, avant d'être joint par les troupes romaines. La bataille fut livrée près du bourg de Deols, sur les bords de l'Indre. Les Bretons, après avoir long-temps disputé la victoire, furent défaits avec une grande perte; et Riothamus, forcé d'abandonner le pays, se retira sur les terres des Burgundes, qui tenaient pour l'empire romain (469). Malgré le gain de cette bataille, les Visigoths ne se rendirent pas alors maîtres du Berry, puisqu'il était encore au pouvoir des Romains en 472.

Inter argutos, armatos. — Ces hommes subtils et violens, dont il est parlé à la fin de cette lettre, sont peut-être les Goths, ou les Bretons.

(1) Dubos, tom. I, pag. 523.

LETTRE XII.

Campus ipse nudum refertus. — La loi des Douze Tables défendait d'ensevelir les morts dans l'enceinte des villes; on sait, par le témoignage unanime des anciens auteurs, que, soit qu'on brûlât les corps sur des bûchers particuliers, soit qu'on les brûlât sur le lieu public, destiné pour le simple peuple, il n'était pas permis de le faire dans l'intérieur des cités. La loi des Douze Tables le défendait expressément : « Hominem mortuum in urbe ne urito, neve sepelito; » et Cicéron nous apprend que la juste crainte qu'on avait des incendies avait été un des grands objets envisagés par les décemvirs, quand ils firent publier cette loi : « Credo, dit-il, vel propter ignis periculum. » *De Legibus*, II, 23.

Bustualibus favillis. — On brûlait les corps du temps de Sidonius; *Epist.* III, 3, 13. *Carm.* XVI, v. 124.

Bajuli. — C'est-à-dire les *Sandapilaires*, les *Vespillones*.

Pergens ad Arvernam urbem. — Savaron veut inférer de cette phrase que le tombeau du vieil Apollinaris était placé dans les faubourgs de la ville des Arvernes. Rien ne prête ici à une pareille conjecture ; Sidonius dit seulement qu'il sortait de Lyon pour aller du côté de l'Auvergne. Voyez Colonia, *Hist. litt. de Lyon*, tom. I, pag. 283.

Nostro sacerdoti. — C'était Patiens, évêque de Lyon, et l'ami particulier de Sidonius. Colonia, *lieu cité*.

Jure cæsos. — C'était une formule de la loi des Douze Tables : « Si aliquis occidit, *jure cæsus esto*, » et qui se retrouve souvent

dans les auteurs latins, dans Tite-Live, dans Tacite, Sénèque, Valère-Maxime, Velléius-Paterculus, Ammien-Marcellin.

Posthumo tempore. — C'est-à-dire, *postremo ;* Sidonius emploie le même terme dans le même sens, *Epist.* IV, 22 ; VIII, 5 ; *Carm.* VII, v. 165.

Supervenire. — C'est-à-dire, *surpasser.* Sidon. *Epist.* IV, 3 ; VII, 14. Apollinaris était chrétien ; voilà ce qui l'élèvait au-dessus de ses ancêtres. Cette pensée de Sidonius est admirablement exprimée par Salvien, *Epist.* I ; elle se retrouve aussi dans Eusèbe, V, 3 ; — dans la *Vie de St. Germain*, par le prêtre Constantius, I, 32 ; — dans Grégoire de Tours, *Hist.* II, 2.

Hæres tertius quartusque. — Le commentaire de ces mots, s'ils en avaient besoin, se trouverait dans le premier vers de l'épitaphe.

Magnum Alexandrum parentasse manibus Achillis. — Alexandre, âgé de 22 ans, avait médité la conquête de l'Asie. Parvenu à Ilium, il offrit un sacrifice à Minerve, oignit d'huile le cippe du tombeau d'Achille, et courut nu, autour de ce monument, avec ses amis. Il le couronna ensuite de fleurs, et félicita Achille d'avoir eu pendant sa vie un ami comme Patrocle, puis après sa mort un chantre tel qu'Homère. Il fit aussi des sacrifices aux mânes de Priam. Descendant d'Achille par sa mère, et combattant comme ce héros pour détruire un empire asiatique, il voulut conjurer la haine dont il pensait que l'ombre du monarque troyen devait être animée contre lui. Cicero *pro Archia*, X. — Arriani *Exped. Alex.* I, 12. — Hieron. *Vitæ S. Hilarionis* Prolog.

Julium Cæsarem Hectori, ut suo, justa persolvisse. — César descendait de l'illustre famille Julia, qui rapportait son origine à Enée et à Venus ; voilà pourquoi notre auteur dit *ut suo.* Voyez Cassiod. *Var.* II, 22. — Lucain nous a décrit les honneurs rendus par César aux mânes d'Hector ; *Pharsal.* IX, v. 976-1000.

LETTRE XIII.

GNATONEM. Gnato est un des personnages de Térence, qui lui fait dire : *Les philosophes donnent leur nom à la secte dont ils sont les auteurs ; je veux, s'il est possible, les imiter, et que les parasites prennent le nom de* GNATONICIENS.

« Sectari jussi
Si potis est, tanquam philosophorum habent disciplinæ ex ipsis
Vocabula, parasiti itidem ut Gnatonici vocentur. »

Eunuchi II, 2.

Voy. Cicéron *Philipp.* II, 6 ; — *De Amicit.* 25. Dans les siècles d'ignorance, le métier de parasite était facile à Rome. Il suffisait d'être bouffon, ou patient, pour être admis aux tables. Dès le temps de Plaute on n'en faisait plus de cas ; la manière dont il fait parler un parasite le prouve assez ; *Captiv.* III, 1. Si l'on veut voir plus en détail l'avilissement des parasites chez les Romains, qu'on lise la V.e satire de Juvénal.

Le nom de *parasite*, depuis long-temps odieux, n'était pas anciennement une épithète infamante ; ce mot dérive de deux expressions grecques παρα, *sur, autour*, σιτος, *le blé : celui qui a soin du blé, celui qui veille sur les magasins d'abondance destinés à assurer la subsistance du peuple ;* ou bien, *un ministre préposé à recueillir le blé que l'on destinait au culte sacré.* Ces parasites étaient fort honorés, et avaient part aux viandes des sacrifices. Les Romains suivirent cet usage, mais ne donnèrent l'emploi qu'à des affranchis, qui s'avilirent bientôt en se ménageant l'entrée des grandes maisons par de basses flatteries. Alors on nomma *para-*

sites les adulateurs, les complaisans qui, pour s'asseoir à la table des riches, sacrifiaient l'honneur et la probité; et les riches usèrent largement alors du droit qu'ils avaient de les ridiculiser, de les bafouer; aussi, dans l'*Eunuque* de Térence, Gnaton dit :

« At ego infelix, neque ridiculus esse, neque plagas pati
Possum. » II, 3.

INTER ALAPARUM PROCELLAS. — « Il n'y a rien à espérer ici pour un parasite, dit un personnage de Plaute; s'il n'est disposé à se laisser souffleter, ou casser quelques pots sur la tête, il peut bien s'en aller, la besace sur les épaules, mendier hors de la porte des Trois Jumeaux. »

« Et hic quidem, hercle, nisi qui colaphos perpeti
Potis parasitus, frangique aulas in caput,
Vel ire extra portam Trigeminam ad sacrum licet. »

Captiv. I, 1.

JEJUNAT QUOTIES NON VOCATUR. — Martial a dit, *Epigr.* V, 47:

« Nunquam se cœnasse domi Philo jurat, et hoc est;
Non cœnat quoties nemo vocavit eum. »

Cette épigramme a été traduite ou imitée bien des fois; voyez le Martial de Simon, tom. II, pag. 83, et tom. III, pag. 498. Nous citerons de préférence la traduction de M. Eloi Johanneau :

« Philon prétend que de sa vie
Il n'a fait chez lui de repas;
C'est que Philon ne mange pas,
Quand personne ne le convie. »

Vesicarum ruptor. — Qui dit de grandes paroles vides de sens, et semble, en quelque sorte, *vesicas rumpere*, *displodere*. Martial a dit, *Epigr.* IV, 49 :

« A nostris procul est omnis vesica libellis,
Musa nec insano syrmate nostra tumet. »

Le mot *vesica* signifie dans ces vers ce que nous appelons de l'*enflure*. Savaron pense que l'on peut donner à ce passage un autre sens qu'il croit plus naturel, et qu'il appuie sur ce passage de Sénèque : « Aliud genus est acre, quod crepitum magis dixerim quam sonum, qualem audire solemus, cum super caput alicujus dirupta vesica est. » *Nat. Quæst.* II, 27.

Fractor ferularum. — Juvénal a dit, *Sat.* VI, v. 479 :

« ... Hic frangit ferulas, rubet ille flagellis,
Hic scutica. »

Voyez Tertullien, *Apologet.* VI.

Pollinctor. — « La coutume d'oindre les corps de différentes sortes d'onguens, de parfums et de baumes, était établie dans plusieurs pays du monde. Ceux qui brûlaient les corps disaient que c'était afin que le feu y prît plus promptement ; ceux qui ne les brûlaient pas disaient qu'ils les oignaient et les parfumaient pour les préserver de la corruption. Les hommes destinés pour cette onction s'appelaient *pollinctores ;* ils étaient domestiques des *libitinaires.* » Montfaucon, *l'Antiquité expliquée*, tom. V, pag. 8.

Quæ stygiæ vice paludis, etc... — Sidonius veut parler du Cocyte, fleuve imaginaire, que les poètes font couler dans les enfers ; ce nom a paru d'autant plus propre à un lieu si funeste, qu'il vient du mot grec κωκυειν, qui signifie *gémir*, *pleurer*. Les poètes prêtent des larmes au Cocyte. Voyez Stace, *Thebaidos* VIII, v. 29. Si-

donius paraît s'être rappelé plus spécialement ces vers de Claudien, *in Rufinum*, II, v. 466 :

« Est locus, infaustis quo conciliantur in unum
Cocytos Phlegetonque vadis, inamœnus uterque
Alveus ; hic volvit lacrymas, hic igne redundat. »

Morbo Syllano. — La phthiriasis. Les débauches de Sylla avaient tellement vicié la masse de son sang, qu'il s'engendrait sur sa peau une horrible quantité de vermine, qui ne cessait de se reproduire malgré tous les soins possibles, et l'usage continuel des bains. Plinii *Nat. Hist.* VII, 44 ; XI, 39.

Delille a parlé ainsi de l'affreuse maladie de Sylla :

« Que Sylla meure en proie aux insectes hideux,
Qui de la pauvreté sont les hôtes honteux,
Je m'étonne et m'écrie : Est-ce donc là cet homme,
Vainqueur dans Orchomène et le bourreau de Rome ? »

L'Imagination, ch. I, p. 19, édit. de Michaud.

Avant lui Q. Sérénus Samonicus, dans son poème *de Medicina*, cap. VI, pag. 128, avait dépeint cette maladie pédiculaire de la manière suivante :

« Noxia corporibus quædam de corpore nostro
Progenuit natura, volens abrumpere somnos
Sensibus, et monitis vigiles intendere curas.
Sed quis non parcat Pherecydis fata tragœdi,
Qui nimio sudore fluens animalia tetra
Eduxit, turpi miserum quæ morte tulerunt ?
Sylla quoque infelix tali languore peresus
Corruit, et fœdo se vidit ab agmine vinci. »

Amsancti. — Amsancte, nom d'une vallée d'Italie, auprès des Hirpiniens, entre l'Apulie et la Campanie, la première à l'orient,

la seconde à l'occident, et environ à égale distance des deux mers, appelées *Superum* et *Inferum*, c'est-à-dire, Adriatique et Tyrrhène. C'est pour cela que Virgile dit, *Æneidos* VII, v. 563-571 :

« Est locus Italiæ medio sub montibus altis
Nobilis, et fama multis memoratus in oris,
Amsancti valles : densis hunc frondibus atrum
Urget utrinque latus nemoris, medioque fragosus
Dat sonitum saxis et torto vertice torrens ;
Hic specus horrendum, sævi spiracula Ditis,
Monstratur, ruptoque ingens Acheronte vorago
Pestiferas aperit fames, queis condita Erynnis,
Invisum numen, terras cœlumque levabat. »

Il y avait dans ce même lieu un temple de Méphitis, c'est-à-dire, de Junon, qui présidait à l'air corrompu. La vallée d'Amsancte se nomme aujourd'hui *Ericenti*, dans la principauté ultérieure, au royaume de Naples. Voyez le Virgile de Lemaire, tom. III, p. 315.

LETTRE XIV.

Gratianopolis. — Ville des Gaules, située au pays des Allobroges. Elle porta d'abord le nom de *Cularo* (1). Quoique les monumens les plus authentiques nous apprennent qu'elle fut nommée *Gratianopolis*, en l'honneur de l'empereur Gratien, l'histoire ancienne de cette ville est si obscure, que l'on n'est pas même d'accord sur ce fait. Les uns cherchent l'origine de son nom dans *Graiorum polis*, ville des Grecs ; d'autres dans *granorum polis*, ville des grains, et quelques-uns enfin dans *Gratiarum polis*, ville des

(1) *Cularum* signifie proprement *lieu reculé, extrémité*, désignation qui convenait fort bien à l'ancienne position de *Cularo*.

Grâces. Je ferai remarquer que c'est par allusion au mot *gratia*, que les armes de Grenoble représentent trois roses épanouies, l'attribut des Grâces.

L'ancienne position de *Cularo* a aussi donné lieu à différentes discussions : les uns fixent son premier emplacement sur la rive droite de l'Isère, chez les Allobroges ; les autres sur la rive gauche, chez les Voconces; et d'autres dans l'endroit où se tronve Echirolles, à cause de la ressemblance des deux noms. Il y en a même qui ont mis en doute si Grenoble est réellement le *Cularo* des Romains ; il suffit, pour les convaincre, de citer les inscriptions qui étaient au-dessus des portes de cette ville, et qui attestent qu'elle s'appelait *Cularo*. Voyez de Valois, *Notit. Gall.* au mot CULARO ; — Sabbathier, *Dict.*, au mot GRENOBLE ; — M. Pilot, *Hist. de Grenoble et de ses environs, depuis sa fondation sous le nom de Cularo jusqu'à nos jours ;* Grenoble, Baratier, 1829, in-8.°

CAII SOLLII

APOLLINARIS SIDONII

EPISTOLÆ.

LIBER QUARTUS.

EPISTOLA I.

SIDONIUS PROBO SUO SALUTEM.

Soror mihi, quæ uxor tibi; hinc inter nos summa et principalis necessitudo, et ea quidem patruelis, non germana fraternitas, quæ plerumque se purius, fortius, meracius amat. Nam facultatum inter germanos prius lite sopita, jam qui nascuntur ex fratribus, nihil invicem controversantur, et hinc sæpe caritas in patruelibus major, quia desistit simultas a divisione, nec cessat affectus a semine.

CAIUS SOLLIUS

APOLLINARIS SIDONIUS.

LETTRES.

LIVRE QUATRIÈME.

LETTRE I.

SIDONIUS A SON CHER PROBUS, SALUT.

Elle est ma sœur, celle qui est ta femme; de là entre nous une grande et intime liaison, et cette fraternité de cousins plutôt que de frères, qui enfante ordinairement une amitié plus pure, plus forte, plus véritable. Les contestations de biens entre les frères étant depuis long-temps apaisées, ceux qui naissent de ces frères n'ont plus rien à démêler; aussi remarque-t-on souvent entre les cousins une affection plus forte, parce que les haines que soulèvent les procès cessent à la fin, et que la voix du sang se fait toujours entendre.

Secundus nobis animorum nexus accessit de studiorum parilitate, quia idem sentimus, culpamus, laudamus in litteris, et æque nobis quælibet dictio placet improbaturque. Quanquam mihi nimis arrogo, meum judicium conferens tuo. Quis enim juvenum nesciat seniorumque te mihi magistrum fuisse proprium, cum videremur habere communem; et si quid heroicus arduum, comicus lepidum, lyricus cantilenosum, orator maturum, historicus verum, satyricus figuratum, grammaticus regulare, panegyrista plausibile, sophista serium, epigrammista lascivum, commentator lucidum, jurisconsultus obscurum multifariam condiderunt, id te omnifariam singulis, nisi cui ingenium sibique quis defuit, tradidisse? Deus bone! quam sibi hinc patres nostri gloriabantur, cum viderent, sub ope Christi, te docere posse, me discere; et non solum te facere quod posses, sed et velle quod faceres; ideoque te bonum non minus quam peritum pronuntiari! Et vere intra Eusebianos lares talium te quædam moneta susceperat disciplinarum, cujus philosophica incude formatus, nunc varias nobis rerum sermonumque rationes, ipso etiam qui docuerat probante, pandebas; nunc ut Plato discipulus jam prope potior sub Socrate, sic jam tu sub Eusebio nostro inter Aristotelicas categorias artifex dialecticus atticissabas; cum ille adhuc ætatulam nostram, mobilem, teneram, crudam, modo castigatoria severitate decoqueret, modo mandatorum salubritate condiret. At qualium, Deus bone! quamque pretiosorum, quæ si quis deportaret philosophaturus, aut ad paludico-

Ce qui resserre encore les uœuds de notre amitié, c'est la conformité de nos études et de nos goûts; car, en fait de littérature, nous pensons de même, nous blâmons, nous louons les mêmes choses; et, quel que soit le style d'un ouvrage, il nous plaît ou nous déplaît également. Au reste, c'est trop de présomption d'assimiler mon jugement au tien. Est-il quelqu'un des jeunes gens et des vieillards, qui ne sache que toi seul as été mon maître, lorsque nous semblions avoir un maître commun? Et si un poète héroïque a fait une œuvre de longue haleine, si un comique a produit quelque pièce pleine de saillies, si un lyrique a composé un poème digne d'être chanté; si un orateur a quelque chose de grave et de sensé, un historien quelque chose de vrai, un satyrique de ressemblant, un grammairien de régulier, un panégyriste de plausible, un sophiste de sérieux, un épigrammatiste de mordant, un commentateur de lucide, un jurisconsulte de profond, n'est-ce pas à toi que chacun d'eux en est redevable, sauf les esprits auxquels a manqué l'aptitude, ou qui se sont manqués à eux-mêmes? Bon Dieu! comme déjà nos pères se glorifiaient, en voyant que, sous la protection du Christ, tu pouvais enseigner et que je pouvais apprendre; que non-seulement tu faisais ce que tu voulais, mais encore que tu voulais ce que tu faisais, et que l'on te regardait comme un citoyen aussi vertueux qu'habile! Et, en vérité, dans l'école d'Eusèbe, tu étais déjà si mûr, que, façonné par ce philosophe, tantôt tu nous expliquais tous les secrets de la nature et de l'éloquence, aux applaudissemens même de celui qui t'avait instruit; tantôt, comme Platon qui surpassait presque son maître Socrate, tu te montrais, sous Eusèbe, au milieu des catégories d'Aristote, dialecticien habile et plein d'atticisme! Eusèbe, à son tour, façonnait notre enfance impression-

las Sicambros, aut ad Caucasigenas Alanos, aut ad equimulgas Gelonos, bestialium rigidarumque nationum corda cornea fibræque glaciales procul dubio emollirentur egelidarenturque; neque illorum ferociam stoliditatemque, quæ secundum belluas ineptit, brutescit, accenditur, rideremus, contemneremus, pertimesceremus.

Igitur quia nos, ut affinitas, ita studia junxerunt, precor, quoquo loci es, amicitiæ jura inconcussa custodias; longumque tibi, etsi sede absumus, assimus affectu; cujus intemeratæ partes, quantum ad nos spectat, a nobis in ævum, si quid est vitæ reliquum, perennabuntur. Vale.

EPISTOLA II.

CLAUDIANUS SIDONIO PAPÆ SALUTEM.

Si possibile factu esset, ut te dominum meum vel aliquoties aliquantulum convenirem, non undeunde quarumpiam personarum aut voluntates,

nable, tendre et inexpérimentée, nous châtiant avec sévérité, nous façonnant par des préceptes salutaires. Mais quels préceptes, bon Dieu! qu'ils étaient précieux! Si quelqu'un, dans un esprit de prosélytisme, s'avisait de les porter ou chez les Sicambres, enfoncés dans leurs marais, ou chez les Alains, habitans du Caucase, ou chez les Gélons, qui boivent le lait de leurs cavales, à coup sûr ils amolliraient les cœurs endurcis de ces peuples sauvages et barbares, et relâcheraient leurs fibres engourdies; leur stupide et féroce ignorance, qui, dans eux comme dans les bêtes, est inepte, brute et impétueuse, ne serait plus l'objet de nos railleries, de nos mépris et de nos craintes.

Ainsi donc, puisque la parenté et les goûts nous ont unis, je t'en prie, en quelque lieu que tu sois, conserve-moi une amitié inébranlable; si la distance nous sépare, que l'amitié nous rapproche. Pour ce qui me concerne, je garderai toujours, et tant qu'il me restera un souffle de vie, les droits sacrés de l'amitié. Adieu.

LETTRE II.

CLAUDIEN AU PAPE SIDONIUS, SALUT.

S'IL m'était possible de t'aller voir quelquefois, même un seul moment, toi mon maître, je ne rechercherais ni les conseils ni l'amitié des premières personnes venues;

aut necessitates inquirerem, sed quæ in rem debiti mei usui mihi esse possent. Quippe revisionis potestas multimodis ac miseris perinde causis intercluditur. Enimvero scribendi facultas, aut raro idonea suppetit, aut nec suppetit. Ista hæc eadem remissibilia sint necne, tute judicaris.

Porro autem quod sæpenumero scriptis vestris alii impartiuntur, qui id ipsum nec ambiunt, quam egomet forsan, nec merentur amplius, non arbitror amicitiæ legibus impune committi. Illud etiamnum dolenter faxo tacitum, quod libellos illos, quos tuo nomine nobilitari non abnuis, nullo unquam impartivisti rescripto. Sed vacuum forte non suppetit, quod tute modicum magnæ admodum impendas amicitiæ. Ecquo tam ex occupatu unquam uspiamve implicabere, quin illud in aliorum commoda revergat ? Cum precatu Deum placas, eumdem non modo amicis, sed ignotis quoque concilias. Cum Scripturarum cœlestium mysteria rimaris, quo te studiosius imbuis, eo doctrinam cæteris copiosius infundis. Cum tuas opes in usus inopum prodigis, tibi quidem maxime, sed aliis quoque consultum facis. Proinde nihil videlicet, profecto nihil est tam infecundum actionum tuarum omnium, quod tibi uni soli tantum, et non aliis quoque multis tecum uberiorem fructum ferat. Nulla ergo cujusquam præpedimenti occasio prætendi vel falso potest, cur egomet specialis atque intimus tuus nihil ab speciali meo fructi feram, a quo ignoti quoque multum capiant plurimi. Sed uti ego autumo, juxta formam Evangelici largitoris, quod

mais je consulterais ce qui pourrait le plus me favoriser dans les égards que je te dois. De nombreux et tristes motifs m'empêchent d'aller te visiter ; quant à l'occasion favorable d'écrire, ou elle se présente rarement, ou elle ne se présente jamais. Si tout cela est pardonnable ou non, tu en jugeras toi-même.

Mais que tu favorises de lettres fréquentes des personnes qui ne désirent peut-être ni ne méritent cette grâce plus que moi, il n'est pas facile, je pense, de te justifier à cet égard au tribunal de l'amitié. Je vois avec douleur, si je n'en parle pas, que tu n'aies honoré d'aucune réponse la dédicace de ces livres que tu me laisses publier sous les glorieux auspices de ton nom. Mais peut-être ne peux-tu disposer d'un seul instant en faveur d'une grande amitié ; seras-tu jamais si occupé quelque part, que cela ne tourne à l'avantage d'autrui ? Lorsque tu apaises Dieu par tes prières, ce n'est pas sur des amis seulement, mais encore sur des inconnus que tu attires ses faveurs. Lorsque tu scrutes les mystères des célestes Ecritures, plus tu mets de zèle à te pénétrer de leurs trésors, plus aussi tu répands sur les autres une doctrine abondante ; lorsque tu prodigues tes biens aux pauvres, tu consultes sans doute hautement tes intérêts ; mais par-là même tu n'oublies pas ceux des autres. Ainsi donc, il n'est rien, absolument rien de si stérile dans toutes tes actions, qui ne produise des fruits abondans et pour toi, et pour beaucoup d'autres personnes. Il n'est donc pas d'excuse même fausse que tu puisses alléguer, de ce que moi, ton ami particulier, ton intime, je ne retire aucun avantage d'un ami particulier, lui qui est si utile, même à un grand nombre d'inconnus ; mais, comme je le pense, suivant l'exemple de cet homme de l'Evangile, ce que tu ne donnes pas à un ami qui a faim, tu le don-

non das amico esurienti, dabis improbo pulsatori. Porro si etiam nunc solito obdurueris, faxim egomet quod tete pœnitebit; quoniam si peccaris ultra reticendo, ego protinus ulciscar scribendo. Porro enim ambiguo caret tam te puniendum scripto meo, quam punior egomet silentio tuo. Vale.

EPISTOLA III.

SIDONIUS CLAUDIANO SUO SALUTEM.

Committi, domine major, in necessitudinis jura pronuntias, cur quod ad salve tibi debitum spectat, a stylo et pugillaribus diu temperem, quodque deinceps nullas viantum volas mea papyrus oneraverit, quæ vos cultu sedulæ sospitatis impertiat. Præter æquum ista conjectas, si reare quemquam mortalium, cui tamen sermocinari latialiter cordi est, non pavere, cum in examen aurium tuarum, quippe scriptus, adducitur; tuarum, inquam, aurium, quarum peritiæ, si me decursorum ad hoc ævi temporum prærogativa non obruat, nec Frontonianæ gravitatis, aut ponderis Apuleiani fulmen æquiparem; cui Varrones, vel Atacinus vel Terentius; Plinii, vel avunculus vel Secundus, compositi, in præsentiarum rusticabuntur.

nerais à un solliciteur importun. Or, si tu persistes dans ton refus opiniâtre, je t'en ferai repentir; car, si tu te rends coupable d'un plus long silence, moi je me vengerai aussitôt en t'écrivant; et certes, il n'y a pas de doute que tu seras aussi puni de mes lettres, que je le suis, moi, de ton silence. Adieu.

LETTRE III.

SIDONIUS A SON CHER CLAUDIEN, SALUT.

Tu déclares, mon digne maître, que j'ai violé les droits de l'amitié, parce que, relativement aux salutations qui te sont dues, j'ai bien différé de prendre le *style* et les tablettes, et encore parce que mon papyrus n'a chargé les mains d'aucun voyageur, pour te porter les vœux d'une amitié bienveillante. Cela n'est pas juste, et tu as tort si tu penses qu'un homme, quelque goût qu'il ait d'ailleurs pour la langue latine, soit sans crainte lorsque ses écrits se présentent au tribunal de ton goût, de ton goût, dis-je, auquel je n'oserais pas, n'était la prérogative qui consacre les âges antérieurs, comparer la gravité de Fronton, l'abondance et la force d'Apulée; devant lequel les Varrons, Atacinus ou Térence; les Plines, l'oncle et Secundus, ne sembleraient avoir aujourd'hui que la langue vulgaire.

Adstipulatur judicio meo volumen illud, quod tute super statu animæ rerum verborumque scientia divitissimus propalavisti. In quo dum ad meum nomen procemiaris, hoc munus potissimum cepi, ut meæ fama personæ, quam operæ pretium non erat librorum suorum titulis inclarescere, tuorum beneficio perpetuaretur. At quod, Deus magne! quantumque opus illud est, materia clausum, declamatione conspicuum, propositione obstructum, disputatione reseratum, et quanquam propter hamata syllogismorum puncta tribulosum, vernantis tamen eloquii flore mellitum! Nova ibi verba, quia vetusta, quibusque collatus merito etiam antiquarum litterarum stylus antiquaretur; quodque pretiosius est, tota illa dictio sic cæsuratim succincta, quod profluens; quam rebus amplam strictamque sententiis, sentias plus docere quam dicere. Denique et quondam, nec injuria, hæc principalis facundia computabatur, cui paucis multa cohibenti curæ fuit causam potius implere quam paginam.

At vero in libris tuis jam illud quale est, quod et teneritudinem quanquam continuata maturitas admittit, interseritque tempestivam censura dulcedinem, ut lectoris intentionem per eventilata disciplinarum philosophiæ membra lassatam, repente voluptuosis excessibus, quasi quibusdam pelagi sui portubus, foveat? O liber multifariam pollens! o eloquium non exilis, sed subtilis ingenii! quod nec per scaturigines hyperbolicas intumescit, nec per tapinomata depressa tenuatur! Ad hoc, unica singularisque doctrina, et in

Ce qui vient à l'appui de mon jugement, c'est ce volume *de la Nature de l'Ame*, si riche en pensées et en paroles, que tu as publié. En le commençant par mon nom, tu as fait, merveilleuse faveur ! que ma renommée, qui ne pouvait grandir avec mes livres, se perpétuera grâce aux tiens. Et quel livre, bon Dieu ! quel magnifique ouvrage ! Dans une matière abstraite, un langage lumineux; dans une proposition obscure, des développemens pleins de clarté; et à travers la sécheresse rebutante des syllogismes, toutes les fleurs d'une douce éloquence. Là, des termes nouveaux, parce qu'ils sont vieux; un style qui triompherait, mis en parallèle avec les écrits mêmes des anciens; et ce qui vaut mieux encore, une diction incisive, cadencée et coulante, riche de choses, pleine de pensées concises, laissant plus à entendre qu'elle ne dit. Autrefois, et à juste titre, on regardait comme le principal mérite dans l'éloquence de renfermer beaucoup de choses en peu de mots, et de chercher à remplir le sujet plutôt que la page.

Mais que dirai-je de ce que, dans tes livres, une gravité continuelle admet néanmoins une certaine grâce, et sème à propos une certaine douceur au milieu des choses sérieuses, pour recueillir soudainement en de voluptueuses retraites, comme dans une sorte de port, l'attention du lecteur fatiguée à travers toutes les richesses de la philosophie déployées avec abondance? O livre d'un mérite si vaste ! ô paroles d'un esprit non point médiocre, mais habile, et qui ne s'enflent point en flots d'exagérations hyperboliques, qui ne descendent pas non plus en figures basses et rampantes ! Ensuite, un savoir unique et rare, qui se révèle dans quelque

diversarum rerum assertione monstrabilis, cui moris est de singulis artibus cum singulis artificibus philosophari, quæque, si fors exigit, tenere non abnuit cum Orpheo plectrum, cum Æsculapio baculum, cum Archimede radium, cum Euphrate horoscopium, cum Perdice circinum, cum Vitruvio perpendiculum; quæque nunquam investigare destiterit, cum Thalete tempora, cum Atlante sidera, cum Zeto pondera, cum Chrysippo numeros, cum Euclide mensuras. Ad extremum nemo seculo meo, quæ voluit affirmare, sic valuit. Siquidem dum sese adversus eum quem contra loquitur, exertat, morum ac studiorum linguæ utriusque symbolam jure sibi vindicat. Sentit ut Pythagoras, dividit ut Socrates, explicat ut Plato, implicat ut Aristoteles, ut Æschines blanditur, ut Demosthenes irascitur, vernat ut Hortensius, æstuat ut Cethegus, incitat ut Curio, moratur ut Fabius, simulat ut Crassus, dissimulat ut Cæsar, suadet ut Cato, dissuadet ut Appius, persuadet ut Tullius. Jam si ad sacrosanctos Patres pro comparatione veniatur, instruit ut Hieronymus, destruit ut Lactantius, adstruit ut Augustinus, attollitur ut Hilarius, summittitur ut Joannes, ut Basilius corripit, ut Gregorius consolatur, ut Orosius affluit, ut Rufinus stringitur, ut Eusebius narrat, ut Eucherius sollicitat, ut Paulinus provocat, ut Ambrosius perseverat.

Jam vero de hymno tuo si percunctere quid sentiam, commaticus est, copiosus, dulcis, elatus, et quoslibet lyricos dithyrambos amœnitate poetica et historica veritate supereminet. Idque tuum in illo

sujet que ce soit, et qui a coutume de parler de chacun des arts avec chacun des artistes; qui même, au besoin, ne dédaigne pas de manier la lyre avec Orphée, le bâton avec Esculape, la baguette du géomètre avec Archimède, l'horoscope avec Euphrates, le compas avec Perdix, l'aplomb avec Vitruve; qui ne se lasserait jamais d'interroger les temps avec Thalès, les astres avec Atlas, les poids avec Zétus, les nombres avec Chrysippe, les mesures avec Euclide. Personne enfin, de nos jours, n'a su établir aussi bien ce qu'il s'est proposé de prouver. Quand il déploie sa science contre celui qu'il combat, il se montre, en fait de mœurs et d'études, égal aux auteurs de l'une et de l'autre langue. Il pense comme Pythagore, il divise comme Socrate, il explique comme Platon, il enveloppe comme Aristote, il flatte comme Eschine, il se passionne comme Démosthène, il est fleuri comme Hortensius, il s'enflamme comme Céthégus, il presse comme Curio, il temporise comme Fabius, il feint comme Crassus, il dissimule comme César, il conseille comme Caton, il dissuade comme Appius, il persuade comme Tullius; et pour en venir à une comparaison avec les saints Pères, il instruit comme Jérôme, il détruit comme Lactance, il établit comme Augustin, il s'élève comme Hilaire, il s'abaisse comme Jean, il reprend comme Basile, il console comme Grégoire, il est abondant comme Orose, il est serré comme Rufin, il narre comme Eusèbe, il touche comme Eucher, il presse comme Paulin, il se soutient comme Ambroise.

Maintenant, pour ton hymne, si tu me demandes ce que j'en pense, je la trouve d'un style incisif, abondant, plein de douceur, d'élévation, et, par l'aménité de la poésie, par la vérité historique, surpassant tous les

peculiare, quod servatis metrorum pedibus, pedum syllabis syllabarumque naturis intra spatii sui terminum, verba ditia versus pauper includit; nec arctati carminis brevitas longitudinem phalerati sermonis eliminat; ita tibi facile factu est minutis trochæis minutioribusque pyrrhichiis, non solum molossicas anapæsticasque ternarias, sed epitritorum etiam pæonumque quaternas supervenire juncturas. Excrescit amplitudo proloquii angustias regulares, et tanquam parvo auro grandis gemma vix capitur, emicatque ut equi potentis animositas, cui frementi, si inter tesqua vel confraga frænorum lege teneatur, intelligis non tam cursum deesse quam campum. Quid multis? Arbitro me, in utroque genere dicendi nec Athenæ sic atticæ, nec Musæ sic musicæ judicabuntur, si modo mihi vel censendi copiam desidia longior non ademit. Nam dum impactæ professionis obtentu novum scribendi morem gradatim appeto, et veterem saltuatim dedisco, de bono oratore nil amplius habeo quam quod malus poeta plus esse cœpi. Proin, quæso, delicti hujus mihi gratiam facias, quod aliquantisper mei meminens, arentem venulam rarius flumini tuo misceo. Tuam tubam totus, qua patet orbis, jure venerabitur, quam constat geminata felicitate cecinisse, quando nec æmulum reperit, nec æqualem, cum pridem aures et ora populorum, me etiam circumferente, pervagaretur. Nobis autem grandis audacia, si vel apud municipales et cathedrarios oratores, aut forenses rabulas garriamus, qui etiam cum perorant, salva pace potiorum, turba numerosior, illiteratissimis litteris vacant.

dithyrambes possibles. Ce qu'elle a de particulier, c'est que, tout en conservant les pieds des mètres, les syllabes des pieds, les propriétés des syllabes, un vers pauvre par lui-même renferme dans ses justes limites de riches paroles, et que la brièveté de ce vers n'exclut pas la longueur d'un langage pompeux; tellement il t'est facile, à toi, avec de petits trochées, avec des pyrrhiques plus petits encore, de dépasser non-seulement les ternaires molossiques et anapestiques, mais aussi les quaternaires épitrites et péoniens. La grandeur de ton style s'élance au-delà des bornes étroites assignées par les règles; elle ressemble à une magnifique perle que peut enchâsser à peine un petit anneau d'or, et à l'ardeur d'un coursier généreux qui, s'il est retenu par le frein, quand il vole frémissant à travers des lieux âpres et difficiles, laisse comprendre que c'est l'espace qui lui manque, bien moins que l'élan. Qu'ajouter encore? A mon avis, dans l'un et dans l'autre genre d'écrire, Athènes me semble moins attique, les Muses me paraissent moins harmonieuses, si toutefois un trop long repos ne m'a pas rendu incapable de porter un jugement. Car, tandis que, me couvrant du prétexte de la profession où l'on m'a jeté, j'aspire insensiblement à une nouvelle manière d'écrire, et que je m'éloigne à grands pas de mes anciennes habitudes littéraires, je n'ai plus rien d'un bon orateur, si ce n'est que j'ai commencé d'être poète pire encore. Ainsi, je te prie de m'excuser, si, me souvenant un peu qui je suis, je mêle plus rarement à ton fleuve mon ruisseau desséché. Le monde entier pourra bien à bon droit montrer de la vénération pour ta lyre; il est certain que les accens en ont été doublement heureux, puisqu'elle n'a trouvé ni rival, ni concurrent, elle qui depuis long-temps, promenée aussi par moi, charmait

Nam te, cui seu liberum seu ligatum placeat alternare sermonem, intonare ambifariam suppetit, pauci quos æquus amavit imitabuntur. Vale.

EPISTOLA IV.

SIDONIUS SIMPLICIO ET APOLLINARI SUIS SALUTEM.

Eccum vel tandem adest promissio mea, expectatio vestra, Faustinus pater familias, domi nobilis, et inter maxima patriæ jam mihi sibique communis ornamenta numerandus. Hic meus frater natalium parilitate, amicus animorum similitudine; sæpe cum hoc seria, sæpe etiam joca miscui; cumque ab hinc retro juvenes eramus, in pila, in tesseris, in saltibus, cursu, venatu, natatu, sancta semper ambobus, quia manente charitate, contentio. Mihi quidem major hic natu, tantum tamen ut eum non tam honorari necesse esset, quam delectaret imitari; simul et ipse hinc amplius capiebatur, quod se diligi

les oreilles et les lèvres des peuples. Pour nous, c'est trop de hardiesse d'oser élever la voix auprès des orateurs de municipe et de chaire, ou bien des parleurs de tréteaux, qui même, cela soit dit sans offenser les gens de mérite, lorsqu'ils pérorent, et c'est bien la classe la plus nombreuse, s'occupent de lettres fort illettrées. Mais toi qui, soit que tu veuilles écrire en prose ou en vers, sais rendre des sons divers, tu ne seras imité que par le petit nombre des favoris d'Apollon. Adieu.

LETTRE IV.

SIDONIUS A SON CHER SIMPLICIEN ET APOLLINARIS, SALUT.

Voila enfin l'accomplissement de ma promesse et l'objet de votre attente, Faustinus, père de famille, d'une maison distinguée, et qui doit être compté parmi les plus grandes gloires d'une patrie commune à lui ainsi qu'à moi. Il est mon frère par l'égalité d'âge, mon ami par la ressemblance de goûts. Souvent avec lui j'ai partagé des occupations sérieuses, souvent nos jeux furent communs. Lorsque nous étions jeunes, jouer à la balle, aux dés, sauter, courir, chasser, nager, c'était là pour nous deux une lutte toujours sainte, parce qu'elle était toujours assaisonnée d'affection. A la vérité, Faustinus était mon aîné, mais jusque-là seulement que c'était moins un devoir pour moi de l'honorer, qu'un plaisir

magis quam quasi coli intelligebat. Sed provectu ætatis ex militia clericali cum esset amabilis prius, cœpit modo esse venerabilis. Per hunc salutem dico, videre vos, sub ope Christi, quam maturissime, si per statum publicum liceat, cupiens. Quocirca, nisi desiderium meum videtur onerosum, remeante præfato, fiam locorum vestrorum et temporum gnarus. Stat sententia eluctari oppositas privatarum occupationum difficultates, et complectendis pectoribus vestris quamlibet longum officium deputare; si tamen, quod etiam nunc veremur, non vis major disposita confundat, quæ vos quoque non perindignum est cum fratre Faustino, prout tempora monent, tractatu communicato deliberare; quem ego quia diligo, tanquam qui me diligat, misi. Si respondet judicio meo, gratias ago. Porro autem cum vir bonus ab omnibus censeatur, non est homo pejor, si non est optimus. Valete.

EPISTOLA V.

SIDONIUS FELICI SUO SALUTEM.

Iterat portitorem salutationis iteratio. Gozolas vester, Deus tribuat ut noster, apicum meorum se-

de l'imiter. Lui, de son côté, éprouvait plus de satisfaction à voir que je l'aimais plutôt que je ne le respectais. Mais, avec l'âge, et une fois qu'il fut entré dans la milice cléricale, l'amitié que j'avais eue pour lui jusque-là se changea en vénération. Je vous salue par lui, désirant, avec l'aide du Christ, vous voir au plus tôt, si les affaires publiques ne s'y opposent pas. C'est pourquoi, si ma demande ne vous semble point trop importune, veuillez, au retour de Faustinus, me faire connaître en quel lieu, à quelle époque je pourrai vous voir. J'ai le dessein de m'arracher aux embarras de mes occupations privées, et de donner le plus de temps possible à nos mutuels embrassemens, pourvu toutefois, ce que j'appréhende fort aujourd'hui, qu'une force majeure ne vienne pas déranger mes dispositions. C'est une chose sur laquelle, vous aussi, vous ne devez pas dédaigner, suivant que les circonstances le conseilleront, de délibérer en commun avec le frère Faustinus; parce que je l'aime, je l'ai envoyé comme un ami. S'il répond à mon attente, j'en suis très-flatté. Or, comme c'est un homme que tout le monde estime, il doit être bon, pour ne pas dire excellent. Adieu.

LETTRE V.

SIDONIUS A SON CHER FELIX, SALUT.

C'est par le même messager que je vous adresse de nouvelles salutations. Votre Gozolas (plût à Dieu que je

cundo gerulus efficitur. Igitur verecundiam utrique eximite communem. Nam si etiamnum silere meditemini, omnes et me cui et illum per quem scribere debeatis, indignum arbitrabuntur. De temporum statu jam nihil ut prius consulo, ne sit moribus tuis oneri, si adversa significes, cum prospera non sequantur. Nam, cum te non deceat falsa mandare, atque item desint votiva memoratu, fugio, quidquid illud mali est, per bonorum indicia cognoscere. Vale.

EPISTOLA VI.

SIDONIUS APOLLINARI SUO SALUTEM.

Per Faustinum antistitem, non minus mihi veteris contubernii sodalitate, quam novæ professionis communione devinctum, verbo quæpiam cavenda mandaveram; dicto paruisse vos gaudeo. Siquidem prudentibus cordicitus insitum est, vitare fortuita; sicut itidem absurdum est, si cœptis audacibus adversetur eventus, consurgere in querimonias, et inconsultarum dispositionum culpabiles exitus ad in-

pusse le dire nôtre !) devient une seconde fois porteur de ma lettre. Epargnez-nous donc à tous deux une honte commune ; car, si vous voulez encore garder le silence, tout le monde pensera que nous sommes indignes de vos égards, moi à qui vous devez écrire, lui par qui vous devez le faire. Quant à l'état des affaires, je ne te demande plus, comme par le passé, où elles en sont ; je crains qu'il ne te soit trop pénible de m'annoncer des choses défavorables, vu que les évènemens ne prennent pas une marche prospère. Comme il ne te convient pas de donner de fausses nouvelles, et que tu n'as rien d'agréable à m'annoncer, j'évite, quel que soit le mal, d'en être informé par les gens de bien. Adieu.

LETTRE VI.

SIDONIUS A SON CHER APOLLINARIS, SALUT.

Je vous avais informé par l'évêque Faustinus, qui ne m'est pas moins cher à cause de notre ancienne amitié, qu'à raison de son nouveau ministère, des précautions que vous auriez à prendre. Je vois avec plaisir que vous avez écouté mon avis. C'est la coutume des hommes sages d'éviter les dangers ; d'un autre côté, il est absurde, si l'évènement contrarie une audacieuse entreprise, de se consumer en plaintes, et de rejeter sur les incertitudes des hasards l'issue fâcheuse d'un des-

famanda casuum incerta convertere. Quorsum ista hæc? ais. Fateor me nimis veritum ne tempore timoris publici non timeretis, et solidæ domus ad hoc ævi inconcussa securitas ad tempestuosos hostium incursus pro intempestiva devotione trepidaret, inchoaretque apud animorum matronalium teneritudinem solemnitas expetita vilescere; quanquam in pectoribus earumdem ita sibi sit genuina sanctitas peculiare metata domicilium, ut si quid secus viantibus accidisset, lætaturæ fuerint quoddam se pro martyre tolerasse martyrium. Ast ego, cui majorem diffidentiam minor innocentia facit, super hoc ambiguo, sententiæ cautiori libentius adhæresco, nec difficulter applicor etiam tuta metuentibus. Proinde factum bene est, quod anceps iter salubriter distulistis, neque intra jactum tantæ aleæ status tantæ familiæ fuit. Et licet inchoata via potuerit prosperari, ego tamen hujusmodi consilio album calculum minime apponam, cujus temeritas absolvi nequit nisi beneficio felicitatis. Dabit quidem talia vota Divinitas dignis successibus promoveri, licebitque adhuc horumce terrorum sub pacis amœnitate meminisse; sed præsentia faciunt cautos, quos videbunt futura securos.

Interim ad præsens, apicum oblator damna sibi quæpiam per Genesium vestrum inflicta suspirat. Si perspicis à vero non discrepare querimoniam, tribue, quæso, convincenti reformationem, peregrino celeritatem. Si vero calumniam plectibili suf-

sein malavisé. A quoi tend ceci? direz-vous. Je le confesse, j'ai trop appréhendé que, dans le temps même de la crainte générale, vous ne craignissiez rien; que l'inébranlable sécurité d'une maison jusqu'ici ferme, n'eût à trembler d'une dévotion intempestive devant les incursions orageuses des ennemis, et qu'une solennité désirée ne commençât, dans le cœur sensible des matrones, à perdre de son prix. Au reste, la plus sincère piété s'est choisi dans leurs ames une habitation si particulière, que, lors même qu'il fût arrivé quelque accident aux voyageurs, elles se fussent félicitées d'avoir souffert une sorte de martyre en l'honneur du saint Martyr. Mais moi, à qui moins de piété donne plus de défiance, je m'attache volontiers dans ce doute au parti le plus prudent, et je me range sans peine du côté de ceux qui craignent, même quand il n'y a rien à craindre. Par conséquent, il est fort heureux que vous ayez eu la sagesse de différer un voyage critique, et que vous n'ayez pas exposé aux chances d'un si grand hasard le sort d'une si grande famille. Et, quoique d'ailleurs le voyage commencé eût pu s'achever heureusement, je serais loin toutefois d'approuver une résolution dont la témérité ne pourrait être absoute que par un rare bonheur. Dieu donnera sans doute à nos vœux leur accomplissement, et nous pourrons, au milieu des agrémens de la paix, nous rappeler encore ces terreurs; mais les circonstances présentes rendent prudens ceux que l'avenir trouvera pleins de sécurité.

Quant au moment, le porteur de ma lettre se plaint de ce que votre Génésius lui a causé quelque dommage. Si tu vois que la réclamation soit fondée, alors, je t'en prie, rends-lui justice, et congédie promptement un pélerin. Mais s'il s'abandonne à une calomnie punissable,

flammat invidia, in eo jam præcessit vindicta pulsati, quod procax petitor sumptu et itinere confectus, temere propositæ litis exudat incommoda, atque hoc in maximo hiemis accentu, summisque cumulis nivium crustisque glacierum; quod tempus, quantum ad sectatores litium spectat, breve quidem sæpe est audientiæ, sed diuturnum semper injuriæ. Vale.

EPISTOLA VII.

SIDONIUS SIMPLICIO SUO SALUTEM.

Solet dicere: Currentem mones, qui rogatur ut faciat quod facturus fuerat etiam non rogatus. Percunctere forsitan, quo spectet ista præmitti. Bajulus Apicum sedulo precatur ut ad vos a me litteras ferat, cujus a nobis itinere comperto, idipsum erat utique si tacuisset orandus; namque hoc officium vester potius amor quam geruli respectus elicuit. Cæterum hic ipse beneficium se computat meruisse, qui præstitit; quanquam identidem quod poposcit, acceperit; sed quæ nobis amicitiarum jura, minime agnoscens. Unde, quanquam absens, facile conjecto, quo repente stupore ferietur, cum intuitu nostri

ce sera déjà un châtiment pour lui, accusateur effronté, d'avoir supporté les frais et la fatigue du voyage, les incommodités d'un procès témérairement engagé; et cela, au plus fort de l'hiver, au milieu des neiges amoncelées et des glaces durcies, dans un temps qui, pour les plaideurs, n'est pas toujours sans doute bien long à l'audience, mais qui produit toujours de longues inimitiés. Adieu.

LETTRE VII.

SIDONIUS A SON CHER SIMPLICIUS, SALUT.

Vous avertissez un homme qui court, a coutume de répondre celui qui est prié de faire ce qu'il aurait fait, lors même qu'on ne l'en eût pas prié. — Tu vas me demander peut-être à quoi tend ce début. Le porteur de ce billet me demande instamment que je lui donne une lettre pour vous; lorsque j'ai su qu'il se préparait à partir, je me disposais à lui demander la même chose, ne m'en eût-il pas parlé. C'est l'amitié que j'ai pour vous, plutôt que la considération du porteur, qui m'a déterminé à lui faire ce plaisir. Au reste, cet homme pense avoir mérité un bon office, lui qui en rend un, quoique, du reste, il ait reçu ce qu'il demandait, sans rien savoir toutefois de l'amitié qui nous unit. Aussi, quoique ab-

dignanter admissus, intellexerit se paginam meam magis otiose flagitasse, quam tradere. Videre mihi videor, ut homini non usque ad invidiam perfaceto, nova erunt omnia, cum invitabitur peregrinus ad domicilium, trepidus ad colloquium, rusticus ad lætitiam, pauper ad mensam. Et cum apud crudos ceparumque crapulis esculentos hic agat vulgus, illic ea comitate tractabitur, ac si inter Apicios epulones et Bysantinos chironomontas hucusque ructaverit. Attamen qualis ipse quantusque est, percopiose me officii votivi compotem fecit. Sed quanquam hujuscemodi sæpe personæ despicabiles sunt ferme, in sodalibus tamen per litteras excolendis, dispendii multum charitas sustinet, si ab usu frequentioris alloquii portitorum vilitate revocetur. Vale.

EPISTOLA VIII.

SIDONIUS EVODIO SUO SALUTEM.

Cum tabellarius mihi litteras tuas reddidit, qui te Tolosam, Rege mandante, mox profecturum certis

sent, je me figure sans peine quelle sera tout-à-coup sa surprise, lorsque, grâce à moi, étant reçu avec bienveillance, il comprendra qu'il a eu moins de peine à me demander une lettre qu'il n'en a à la livrer. Il me semble déjà voir comment, pour cet homme qui n'est pas plaisant à l'excès, tout sera nouveau, lorsqu'on l'invitera, lui pélerin, à loger dans la maison; lui tout timide, à partager la causerie; lui paysan, à se mêler dans la gaîté commune; lui pauvre, à s'asseoir à la table. Lui, qui a vécu ici parmi des gens gorgés d'ognons, régal souverain pour eux, il se verra traité avec autant de politesse que s'il se fût trouvé toujours au milieu des plus délicats Apicius et des plus habiles écuyers tranchans de Bysance. Quel qu'il soit, du reste, il m'a servi largement pour vous rendre un devoir qui m'est bien cher. Cependant, quoique les gens de cette espèce aient souvent un extérieur méprisable; en fait de commerce épistolaire entre amis, on supporterait de grandes privations, si l'on voulait, à cause du peu d'éducation des porteurs, ne pas saisir toutes les occasions favorables pour s'entretenir par lettres. Adieu.

LETTRE VIII.

SIDONIUS A SON CHER EVODIUS, SALUT.

Lorsque ton courrier, en me remettant ta lettre, apprit à certains amis que, d'après les ordres du roi, tu

amicis confitebatur, nos quoque ex oppido longe remotum rus petebamus. Me quidem mane primo remoratum vix e tenaci caterva prosecutorum paginæ tuæ occasio excussit, ut satisfacere mandato saltim viator, saltim eques possem. Cæterum diluculo familia præcesserat, ad duodeviginti millia passuum fixura tentorium; quo quidem loci sarcinulis relaxandis multa succedunt conducibilia : fons gelidus in colle nemoroso, subditus ager herbis abundans, fluvius ante oculos avibus ac pisce multo refertus; præter hæc junctam habens ripæ domum novam vetus amicus, cujus immensæ humanitati, nec si acquiescas, nec si recuses, modum ponas.

Igitur huc nostris antecedentibus, cum tui causa substitissemus, quo puer ocius vel e capite vici remitteretur, jam duæ secundæ facile processerant, jam sol adultus roscidæ noctis humorem radio crescente sorbuerat, æstus ac sitis invalescebant, atque in profunda serenitate contra calorem sola quæ tegeret nebula de pulvere. Tum longinquitas viæ per virens æquor campi patentis exposita visentibus, quippe ob hoc ipsum sero pransuris, ingemebatur; nam viaturos, etsi nondum terebat labore, jam tamen expectatione terrebat. Quæ cuncta præmissa, domine frater, huc tendunt, ut tibi probem, neque animo vacasse me multum, neque corpore, neque tempore, quo postulatis obtemperavi.

allais partir pour Toulouse, nous aussi nous quittions la ville pour nous rendre à une campagne fort éloignée. Retardé une partie du matin, c'est à peine si je pus, à l'occasion de ta lettre, m'arracher à la foule empressée de ceux qui m'accompagnaient, et satisfaire à ta demande, en allant soit à pied, soit à cheval. Dès le point du jour, mes domestiques avaient pris les devans et devaient dresser la tente à la distance de dix-huit mille pas, dans un lieu très-propre à faire halte. Une source d'eau fraîche y coule du haut d'une colline couverte de bois; au-dessous est une plaine verdoyante; devant vous se trouve une rivière remplie de poissons et d'oiseaux; en outre, sur ses rives on aperçoit une maison neuve qui appartient à un ancien ami, dont l'amabilité, soit qu'on se rende ou non à ses invitations, ne connaît pas de bornes.

C'est là que mes gens nous attendaient; nous avions suspendu notre départ, afin de renvoyer plus promptement ton domestique, tout au moins au sortir du bourg; la quatrième heure était déjà passée; le soleil, déjà bien élevé, avait absorbé de ses rayons plus ardens l'humidité de la nuit; la chaleur et la soif devenaient insupportables, et, sous un ciel parfaitement serein, nous n'avions d'autre abri contre les ardeurs du soleil qu'un nuage de poussière. L'étendue de la route, qui se déroulait à nos yeux à travers la verdoyante surface d'une plaine découverte, nous faisait gémir de ce que nous dînerions plus tard; toutefois, dans cette traversée, c'était moins la fatigue qui nous brisait, que l'attente qui nous épouvantait. Tout ce préambule, seigneur frère, ne tend qu'à te prouver que je n'ai eu ni beaucoup de liberté de corps et d'esprit, ni beaucoup de loisir, pour satisfaire à ta demande.

Ilicet, ut ad epistolæ vestræ tenorem jam revertamur, post verba quæ primum salve ferebant, hoc poposcistis, ut epigramma transmitterem, duodecim versibus terminatum, quod possit aptari conchæ capaci, quæ per ansarum latus utrumque in extremum gyri a rota fundi senis cavatur striaturis. Quarum puto destinas vel ventribus pandis singulos versus, vel curvis, meliore consilio, si id magis deceat capitibus inscribere, istoque cultu expolitam reginæ Ragnahildæ disponis offerre, votis nimirum tuis pariter atque actibus patrocinium invictum præparaturus. Famulor injunctis quomodocumque, non ut volebam; sed tuæ culpæ primus ignosce, qui spatii plus præstitisti argentario quam poetæ, cum procul dubio non te lateret intra officinam litteratorum carminis si quid incus metrica produxerit non minus forti et asprata lima poliri. Sed ista vel similia quorsum? ecce jam canta.

Pistigero quæ concha vehit Tritone Cytheren,
  Hac sibi collata cedere non dubitet.
Poscimus, inclina paulisper culmen herile,
  Et munus parvum, magna patrona, cape;
Evodiumque libens non aspernare clientem,
  Quem faciens grandem tu quoque major eris.
Sic tibi cui rex est genitor, socer atque maritus,
  Natus rex quoque sit cum patre postque patrem.
Felices lymphæ, clausæ quæ luce metalli,
  Ora tamen dominæ lucidiora fovent!
Nam cum dignatur regina hic tingere vultus,
  Candor in argentum mittitur e facie.

Or donc, revenons au contenu de ta lettre. Après m'avoir salué, tu me pries de t'envoyer une épigramme en douze vers, qui puisse être gravée sur un large bassin fait en forme de conque, et qui a six cannelures du côté de chaque anse, depuis la roue du fond jusqu'à l'extrémité de la circonférence. Tu as dessein, je crois, d'inscrire chaque vers dans la cavité, ou mieux encore, si cela convient, sur la bosse de chaque cannelure, et d'offrir ce bassin travaillé avec tant d'art à la reine Ragnahilde, afin de te faire d'elle un secourable appui pour réussir dans tout ce que tu désireras et voudras entreprendre. Je réponds en quelque façon à ta demande, mais non pas comme je l'eusse souhaité. Pardonne le premier ta faute, puisque tu as accordé plus de temps à l'ouvrier qu'au poète, quand tu n'ignorais pas, certes, que dans la forge des hommes de lettres, les vers que produit l'enclume métrique ont besoin d'être polis avec une lime forte et mordante. Mais à quoi bon de telles observations ? Voici mes vers :

« Que la conque sur laquelle Triton porte Cythérée
« et fend les flots, le cède à celle-ci en la voyant. Nous
« t'en prions, descends un peu du haut de ta grandeur,
« et reçois, puissante reine, ce petit présent. Ne dé-
« daigne pas de prendre Evodius sous ton patronage ;
« son élévation rehaussera ta gloire. Puisses-tu, toi dont
« le père, le beau-père et l'époux sont assis sur le trône,
« voir aussi ton fils régner avec son père et après son
« père ! Ondes heureuses, renfermées dans ce brillant
« métal, les traits de notre souveraine sont plus brillans
« que vous ! car, lorsqu'elle daigne se mouiller ici le
« visage, la blancheur de son teint est réfléchie par
« l'argent. »

Si tantum amore nostro teneris, ut scribere has nugas non erubescas, occule auctorem, de tua rectius parte securus. Namque in foro tali, sive athenæo, plus charta vestra quam nostra scriptura laudabitur.

EPISTOLA IX.

SIDONIUS INDUSTRIO SUO SALUTEM.

Interveni proxime Vectio illustri viro, et actiones ejus quotidianas penitissime et veluti ex otio inspexi. Quas quoniam dignas cognitu inveni, non indignas relatu existimavi. Primore loco, quod jure cæteris laudibus anteponemus, servat illæsam domino domus par pudicitiam; servi utiles, rustici morigeri, urbani, amici, obedientes, patronoque contenti; mensa non minus pascens hospitem quam clientem; humanitas grandis grandiorque sobrietas. Illa leviora, quod ipse quem loquimur in equis, canibus, accipitribus instituendis, spectandis, circumferendis, nulli secundus. Summus nitor in vestibus, cultus in cingulis, splendor in phaleris; pomposus incessus, animus serius; iste publicam fidem, ille privatam asserit dignitatem; remissio non vitians, correptio non cruentans, et severitas ejus

Si tu m'aimes assez pour accueillir cette bagatelle, ne nomme point l'auteur; tout n'ira que mieux si l'on t'attribue ces vers; car, dans ce forum, ou dans cet athénée, on admirera moins l'inscription que l'objet sur lequel elle est gravée. Adieu.

LETTRE IX.

SIDONIUS A SON CHER INDUSTRIUS, SALUT.

J'ai visité dernièrement Vectius, illustre personnage, et j'ai observé à fond et comme à loisir ses actions de chaque jour. Puisqu'elles m'ont paru dignes d'être étudiées, je crois aussi qu'elles ne sont pas indignes d'être racontées. Et d'abord, ce que nous louerons avant tout, c'est que sa maison, pareille au maître, se recommande par une conduite irréprochable : les esclaves sont laborieux; les vassaux, pleins de condescendance, honnêtes, dévoués, obéissans et satisfaits de leur patron. La table est ouverte à l'étranger comme au client; on trouve là une grande politesse, et une sobriété plus grande encore. Ce qui est moins important, celui dont nous parlons ne le cède à personne pour élever des chevaux, dresser des chiens, porter les faucons. Une grande propreté dans les vêtemens, de la recherche dans les ceintures, de l'éclat dans les caparaçons; de la noblesse dans l'allure, du sérieux dans l'esprit. De ces deux

temperamenti, quæ non sit tetra sed tetrica. Inter hæc sacrorum voluminum lectio frequens, per quam inter edendum sæpius sumit animæ cibum; psalmos crebro lectitat, crebrius cantat, novoque genere vivendi, monachum complet, non sub palliolo, sed sub paludamento; ferarum carnibus abstinet, cursibus acquiescit; itaque occulte delicateque religiosus venatu utitur, nec utitur venatione. Filiam unicam parvam post obitum uxoris relictam solatio cælibatus alit avita teneritudine, materna diligentia, paterna benignitate. Erga familiam suam nec in proferendo alloquio minax, nec in admittendo consilio spernax, nec in reatu investigando persequax subjectorum statum conditionemque non dominio, sed judicio regit; putes eum domum propriam non possidere, sed potius administrare. Qua industria viri ac temperantia inspecta, ad reliquorum quoque censui pertinere informationem, si vel summotenus vita cæteris talis publicaretur. Ad quam sequendam præter habitum, quo interim præsenti seculo imponitur, omnes nostræ professionis homines utilissime incitarentur. Quia, quod pace ordinis mei dixerim, si tantum bona singula in singulis erunt, plus ego admiror sacerdotalem virum quam sacerdotem. Vale.

choses, l'une lui attire la considération publique; l'autre lui prête de la dignité dans son intérieur. Une indulgence qui ne gâte pas, des réprimandes qui n'ensanglantent pas; une sévérité ménagée qui n'est point odieuse, mais austère. Et puis encore, la lecture fréquente des volumes sacrés, lecture qui, plus d'une fois, sert pendant ses repas à nourrir son ame. Vectius lit souvent les psaumes, les chante plus souvent encore, et, par une nouvelle manière de vivre, il retrace un moine parfait, non point sous le manteau, mais sous le *paludamentum*. Il ne mange pas de la chair des bêtes sauvages, et cependant il consent à les poursuivre; ainsi, cet homme religieux use de la chasse en secret et en amateur, sans manger du gibier. Une fille unique, petite encore à la mort de sa mère, fait la consolation de son veuvage, et il l'élève avec une tendresse d'aïeul, avec des soins de mère, avec une bonté de père. Envers ses domestiques, il n'use point de termes menaçans quand il leur parle, il ne dédaigne point d'adopter leurs conseils, et ne s'obstine point à chercher l'auteur d'une faute. Ses inférieurs, ce n'est pas par l'autorité, mais par la raison qu'il les gouverne; on dirait qu'il est bien moins le maître que l'administrateur de sa propre maison. En voyant la sagesse et la modération de cet homme, j'ai pensé que ce serait chose utile pour l'instruction de tant d'autres, que de donner un aperçu d'une pareille vie. Outre les personnes revêtues d'un habit sous lequel on en impose parfois au siècle présent, tous les hommes de notre profession pourraient être puissamment excités à suivre cet exemple; car, cela soit dit sans offenser ceux de mon ordre, si chaque individu montrait autant de bonnes qualités que celui-ci, j'admirerais plus un aspirant au sacerdoce qu'un prêtre lui-même. Adieu.

EPISTOLA X.

SIDONIUS FELICI SUO SALUTEM.

Erumpo in salutationem licet seram, domine meus, annis ipse jam multis insalutatus, frequentiam veteris officii servare non audens, postquam me soli patrii finibus eliminatum peregrinationis adversa fregerunt. Quapropter ignoscere vos quoque decet erubescentibus, siquidem convenit humiliatos humilia sectari, neque cum illis parem familiaritatis tenere constantiam, quibus forte sit improbum plus amoris quam reverentiæ impendere. Propter hoc denique jam diu taceo vosque tacuisse, cum filius meus Heliodorus huc venit, magis toleranter quam libenter accepi; sed dicere solebas, quanquam fatigans, quod meam quasi facundiam vererere. Excusatio ista hæc, etiamsi fuisset vera, transierat; quia post terminatum libellum qui parum cultior est, reliquas denuo litteras usuali, licet accuratus mihi melior non sit, sermone contexo. Non enim tanti est poliri formulas editione carituras. Cæterum si charitatis tuæ morem pristino colloquiorum cursui reddis, et nos vetustæ loquacitatis orbitas recurremus. Præter hæc avide, prævio Christo,

LETTRE X.

SIDONIUS A SON CHER FELIX, SALUT.

Je vous adresse des salutations bien tardives, mon illustre seigneur, moi qui n'en ai pas reçu de vous depuis plusieurs années, et qui n'osais pas écrire aussi souvent que par le passé, depuis que, relégué loin du sol de la patrie, j'ai souffert les malheurs de l'exil. C'est pourquoi vous devez me pardonner, si je rougis; car il convient que des hommes humiliés prennent une humble contenance, et ne se permettent plus la même familiarité avec ceux pour lesquels il serait mal peut-être d'avoir plus d'affection que de respect. Aussi, voilà bien long-temps que je me tais, et j'ai vu avec plus de résignation que de plaisir que vous avez gardé le silence, vous, quand mon fils Héliodore est venu ici. Mais tu avais coutume de dire, quoique en plaisantant, que tu redoutais mon éloquence: cette excuse, eût-elle été fondée, n'était pas de saison; car, après avoir achevé un livre un peu élégamment, j'emploie pour les autres lettres le langage usuel, quoique mon langage poli ne vaille guère mieux. Est-ce bien la peine, après tout, de donner tant de soins à des choses qui ne verront pas le jour? Au reste, si tu veux reprendre encore le cours de nos anciennes causeries avec ton amitié ordinaire, nous aussi nous reviendrons à notre vieille loquacité. De plus, pourvu que le Christ

sicubi locorum fueritis modo redux patronus indulgeat advolaturi, ut rebus amicitia vegetetur, quæ verbis infrequentata torpuerat. Vale.

EPISTOLA XI.

SIDONIUS PETREIO SUO SALUTEM.

Angit me nimis damnum seculi mei, nuper erepto avunculo tuo Claudiano, oculis nostris ambigo an quempiam deinceps parem conspicaturis. Vir siquidem fuit providus, prudens, doctus, eloquens, acer, et hominum ævi, loci, populi sui ingeniosissimus, quique indesinenter, salva religione, philosopharetur, et licet crinem barbamque non pasceret, pallium et clavam nunc irrideret, nunc etiam exsecraretur, a collegio tamen complatonicorum solo habitu ac fide dissociabatur. Deus bone! quid erat illud, quotiens ad eum sola consultationis gratia conveniebamus! Quam ille omnibus statim totum non dubitans, non fastidiens aperiebat, voluptuosissimum reputans, si forte oborta quarumpiam quæstionum insolubilitate labyrinthica scientiæ suæ thesauri eventilarentur! Jam si frequentes consederamus, officium audiendi omnibus, uni solum quem

soit mon guide, en quelque lieu que vous vous trouviez, si mon patron, de retour, veut me le permettre, j'y volerai pour que mes actions raniment une amitié qu'un silence trop prolongé avait laissée s'engourdir. Adieu.

LETTRE XI.

SIDONIUS A SON CHER PETREIUS, SALUT.

Je suis désolé de la perte que vient de faire notre siècle par la mort toute récente de ton oncle Claudien, enlevé à nos yeux qui ne verront plus désormais, je le crains, aucun homme pareil. Il était, en effet, plein de sagesse et de prudence, docte, éloquent, ingénieux, et le plus spirituel des hommes de son temps, de son pays, de sa nation; il fut toujours philosophe, sans jamais offenser la religion; et, quoiqu'il ne s'amusât point à faire croître ses cheveux ni sa barbe, quoiqu'il se moquât du manteau et du bâton des philosophes, quoiqu'il allât même quelquefois jusqu'à les détester, il ne se séparait cependant que par l'extérieur et la foi de ses amis les Platoniciens. Bon Dieu ! quelle fortune toutes les fois que nous nous rendions auprès de lui pour le consulter ! Comme tout-à-coup il se donnait tout entier à tous, sans hésitation et sans dédain, trouvant son plus grand plaisir à ouvrir les trésors de sa science, lorsqu'on venait à rencontrer les difficultés de quelque

forsitan elegissemus, deputans jus loquendi, viritim, vicissimque non tumultuatim, nec sine schematis cujuspiam gestu artificioso doctrinæ suæ opes erogaturus. Dein, quæcumque dixisset protinus reluctantium syllogismorum contrarietatibus excipiebamus. Sed repellebat omnium nostrum temerarias oppositiones. Itaque nihil non perpensum probatumque recipiebatur. Hinc etiam illi apud nos maxima reverentia fuit quod non satis ferebat ægre pigram in quibuspiam sequacitatem. Hæc apud eum culpa veniabilis erat, quo fiebat esset ut nobis patientia ejusdem sine imitatione laudabilis. Quis enim virum super abditis consuleret invitus, a cujus disputationis communione ne idiotarum quidem imperitorumque sciscitatio repudiaretur?

Hæc pauca de studiis. Cæterum cætera quis competenti præconio extollat, quod conditionis humanæ per omnia memor, clericos opere, sermone populares, exhortatione mœrentes, destitutos solatio, captivos pretio, jejunos cibo, nudos operimento consolabatur? Pariter et super his plura replicare superforaneum statuo. Nam merita sua quibus divitem conscientiam censu pauperatus locupletavit, spe futuræ retributionis celare plus studuit. Episcopum fratrem majorem natu affectuosissime observans, quem diligebat ut filium, cum tanquam patrem veneraretur. Sed et ille suspiciebat hunc granditer, habens in eo consiliarium in judiciis,

question insoluble ! Alors, si nous étions assis en grand nombre auprès de lui, il nous imposait à tous le devoir d'écouter, n'accordant qu'à un seul, celui que peut-être nous eussions choisi nous-mêmes, le droit de parler; puis, il nous exposait les richesses de sa doctrine, lentement, successivement, dans une ordre parfait, sans le moindre artifice de geste ni de langage. Dès qu'il avait parlé, nous lui opposions nos objections en syllogismes ; mais il réfutait toutes les propositions hasardées de chacun ; et ainsi, rien n'était admis sans avoir été mûrement examiné et démontré. Mais, ce qui excitait en nous le plus grand respect, c'est que toujours il supportait, sans la moindre humeur, la paresseuse obstination de quelques-uns ; c'était à ses yeux un tort excusable, et nous admirions sa patience sans savoir l'imiter. Qui aurait pu craindre de consulter, sur les questions difficiles, un homme qui ne se refusait à aucune discussion, ne repoussait aucune question, pas même de la part de gens idiots et ignorans ?

C'en est assez sur ses études et sa science ; mais qui pourrait louer dignement et convenablement les autres vertus de cet homme qui, se souvenant toujours des faiblesses de l'humanité, assistait les clercs de son travail, le peuple de ses discours, les affligés de ses exhortations, les délaissés de ses consolations, les prisonniers de son argent ; ceux qui avaient faim, en leur donnant à manger ; ceux qui étaient nus, en les couvrant de vêtemens ? Il serait, je pense, également superflu d'en dire davantage à ce sujet ; car les vertus dont il avait orné et enrichi sa conscience, pauvre qu'il était des biens terrestres, il s'étudiait soigneusement à les cacher, dans l'espoir de la rétribution future. Tout plein d'affectueux égards pour son frère aîné qui était évêque, il le ché-

vicarium in ecclesiis, procuratorem in negotiis, villicum in prædiis, tabularium in tributis, in lectionibus comitem, in expositionibus interpretem, in itineribus contubernalem. Sic utrique ab alterutro usque ad invidiam exempli, mutua fide germanitatis officia restituebantur. Sed quid dolorem nostrum moderaturi causis potius doloris fomenta sufficimus?

Igitur, ut dicere institueramus, huic jam, ut est illud Maronianum, cineri ingrato, id est gratiam non relaturo næniam condidimus tristem luctuosamque propemodum laboriose, quia faceret dictandi desuetudo difficultatem, nisi quod animum natura desidiosissimum dolor fletu gravidus accendit; ejus hoc carmen est:

Germani decus et dolor Mamerti,
Mirantum unica pompa episcoporum,
Hoc dat cespite membra Claudianus.
Triplex bibliotheca quo magistro,
Romana, attica, christiana fulsit;
Quam totam monachus virente in ævo
Secreta bibit institutione.
Orator, dialecticus, poeta,
Tractator, geometra, musicusque;
Doctus solvere vincla quæstionum,
Et verbi gladio secare sectas,
Si quæ catholicam fidem lacessunt.
Psalmorum hic modulator et phonascus,
Ante altaria fratre gratulante,
Instructas docuit sonare classes.

rissait comme un fils, et le vénérait comme un père. Celui-ci, à son tour, l'environnait de la plus haute considération, trouvant en lui un conseiller dans les jugemens, un collaborateur dans ses églises, un procurateur dans ses affaires, un métayer dans ses domaines, un collecteur pour ses tributs, un compagnon dans ses lectures, un interprète dans ses explications, un ami dans ses voyages. C'est ainsi que tous deux, par une admirable rivalité, se rendaient les devoirs d'une confiance, d'une fraternité réciproque. Mais pourquoi, loin de calmer notre douleur, ne fais-je que la nourrir davantage ?

Ainsi donc, et nous avions voulu le dire d'abord, nous avons, en l'honneur de cette *cendre ingrate*, comme parle Virgile, c'est-à-dire, qui ne saurait nous rendre grâces, composé une triste et lamentable complainte, non sans beaucoup de peine, car n'ayant rien dicté depuis longtemps, nous y avons trouvé plus de difficulté; toutefois, notre esprit naturellement paresseux a été ranimé par une douleur qui avait besoin de se répandre en larmes. Voici donc ces vers :

« La gloire et la douleur de son frère Mamert, l'unique « pompe des évêques qui l'admiraient, sous ce gazon re- « pose Claudianus. En ce maître brilla une triple science, « celle de Rome, celle d'Athènes et celle du Christ; et « dans la vigueur de son âge, simple moine, il l'avait « conquise tout entière et en secret. Orateur, dialec- « ticien, poète, savant docteur dans les livres sacrés, « géomètre et musicien, il excellait à délier les nœuds « des questions les plus difficiles, et à frapper du glaive « de la parole les sectes qui attaquaient la foi catho- « lique. Habile à moduler les psaumes et à chanter, en « présence des autels et à la grande reconnaissance de

Hic solennibus annuis paravit,
Quæ quo tempore lecta convenirent.
Antistes fuit ordine in secundo,
Fratrem fasce levans episcopali.
Nam de pontificis tenore summi,
Ille insignia sumpsit, hic laborem.
At tu quisque doles, amice lector,
De tanto quasi nil viro supersit,
Udis parce genis rigare marmor :
Mens et gloria non queunt humari.

Ecce quod carmen, cum primum affui, super unanimi fratris ossa conscripsi. Namque tunc abfui cum funeraretur ; nec ob hoc tamen perdidi in totum desideratissimam flendi occasionem. Nam dum forte meditarer, lacrymis habenas anima parturiente laxavi, fecique ad epitaphium quod alii fecerunt ad sepulcrum. Hæc ergo scripsimus tibi ne forsitan arbitrarere solam nos colere vivorum sodalitatem, reique tuo judicio essemus, nisi amicorum vita carentum semper æque ut incolumium reminisceremur. Namque et ex hoc quod vix reservatur imaginaria fides vel superstitibus, non præter æquum opinabere, si perpaucos esse conjicias, qui mortuos ament. Vale.

« son frère, il enseigna à faire résonner les instrumens « de musique; il régla, pour les fêtes solennelles de « l'année, ce qui devait être lu en chaque circons- « tance. Il fut prêtre du second ordre, et soulagea son « frère du fardeau de l'épiscopat; car celui-ci en portait « les insignes, et lui tout le travail. Toi donc, ami lec- « teur, qui t'affliges comme s'il ne restait plus rien d'un « tel homme, qui que tu sois, cesse d'arroser de larmes « tes joues et ce marbre; la gloire et le génie ne sau- « raient être ensevelis dans un tombeau. »

Voilà les vers que j'ai gravés sur les restes de celui qui fut notre frère à tous. Car j'étais absent lors de ses funérailles, et je n'ai pas néanmoins pour cela perdu entièrement l'occasion si désirée de pleurer. En effet, pendant que, l'ame trop pleine, j'étais à méditer, j'ai donné libre cours à mes pleurs, et j'ai fait sur l'épitaphe ce que d'autres ont fait sur le tombeau. Nous t'avons écrit ceci, de peur que tu n'allasses croire, par hasard, que nous cultivons seulement l'amitié des vivans, et que nous ne fussions coupable à ton jugement, si nous ne nous rappelions toujours les amis défunts, comme ceux qui sont pleins de santé. Et certes, de ce que l'on garde à peine un faible souvenir même des vivans, tu pourrais conclure sans témérité qu'il est très-peu de gens qui aiment les morts! Adieu.

EPISTOLA XII.

SIDONIUS SIMPLICIO ET APOLLINARI SUIS SALUTEM.

Deus bone! quantum naufragioso pelago conformis est motus animorum, quippe cum nuntiorum turbinibus adversis quasi propria tempestate confunditur! Nuper ego filiusque communis Terentianæ Hecyræ sales ruminabamus; studenti adsidebam naturæ memorans et professionis oblitus. Quoque absolutius rhythmos comicos incitata docilitate sequeretur, ipse etiam fabula similis argumenti, id est Epitrepontem Menandri in manibus habebam. Legebamus pariter, laudabamus jocabamurque, et, quæ vota sunt communia, illum lectio, me ille capiebat; cum repente puer familiaris adstitit vultuosus; cui nos : Quid ita? — Et ille : Lectorem, inquit, Constantem nomine, pro foribus vidi a dominis Simplicio et Apollinare redeuntem; dedit, inquit, litteras quas acceperat, sed perdidit quas recepit. Quibus agnitis, serenitas lætitiæ meæ confestim nubilo superducti mœroris insorduit, tantamque mihi bilem nuntii hujusce contrarietas excitavit, ut per plurimos dies illum ipsum hermam stolidissimum venire ante oculos meos inexoratus arcuerim, laturus

LETTRE XII.

SIDONIUS A SON CHER SIMPLICIUS ET APOLLINARIS, SALUT.

Bon Dieu ! combien le mouvement des esprits est semblable à une mer orageuse, puisque des nouvelles affligeantes le bouleversent par sa propre tempête en quelque sorte ! Dernièrement, mon fils et moi, nous analysions les fines railleries de l'*Hecyra* de Térence. J'étais auprès de mon élève, me souvenant de la nature, et oubliant ma profession : Pour lui faire suivre avec plus de facilité les rhythmes comiques, j'avais dans mes mains une fable sur le même sujet, c'est-à-dire, l'*Epitreponte* de Ménandre. Nous lisions l'un et l'autre, nous admirions, nous plaisantions ; ce qui entre dans nos vœux respectifs, il était charmé de la lecture, et moi je l'étais de lui. Voilà que tout-à-coup un domestique se présente, le visage inquiet. — Nous alors : Qu'est-ce donc ? — Et lui : J'ai vu à la porte le lecteur Constant revenant de chez les seigneurs Simplicius et Apollinaris ; il a, dit-il, donné votre lettre, mais il a perdu celle qu'on lui a remise pour vous. A ces mots, la sérénité de ma joie se troubla aussitôt sous le nuage du chagrin, et la contrariété de cette nouvelle alluma si fort ma bile, que, durant plusieurs jours, je défendis impitoyablement qu'on laissât paraître à mes yeux cette stupide souche, ne pou-

ægre, si mihi apices, aut quoscumque, aut quorumcumque non redderet; taceam vestros, qui mihi dum recti compos animus durat, minime frequentes, maxime desiderabiles judicabuntur. At postquam nostra sensim temporis intervallo ira defremuit, percunctor num verbo quidpiam præterea detulisset? Respondit ipse, quanquam esset trepidus et sternax, et præ reatu balbutiret ore, cæcutiret intuitu, totum quo instrui, quo delectari valerem, paginis, quæ intercidissent, fuisse mandatum.

Quocirca recurrite ad pugillares, replicate membranas, et scripta rescribite. Tamdiu enim æquanimiter admitto, ut desiderio meo sinister eventus officiat, donec ad vos nostro sermone perveniat, ad nos vestrum non pervenisse sermonem. Valete.

EPISTOLA XIII.

SIDONIUS VECTIO SUO SALUTEM.

Nuper rogatu Germanici spectabilis viri Cantillensem ecclesiam inspexi. Est ipse loco sitorum facile primus, quippe post tergum cum jam duodecim lustra transmittat, quotidie tamen habitu cultuque

vant lui pardonner s'il ne me rendait pas toutes les lettres, quelles qu'elles fussent et de quelque part qu'elles vinssent. Je ne parle point des vôtres, puisque, tant que j'aurai quelque ombre de sens, elles me sembleront d'autant plus désirables qu'elles seront moins fréquentes. Mais une fois que ma colère se fut un peu calmée avec le temps, je lui demandai s'il n'avait pas à me donner des détails de vive voix? Lui, quoique tout agité, tout confus, balbutiant au souvenir de sa faute, et les yeux troublés, il répondit que tous les détails capables de m'instruire ou de me charmer étaient contenus dans la lettre qui s'était perdue.

Ainsi donc, recourez à vos tablettes, déployez vos membranes, écrivez de nouveau ce que vous aviez écrit. Je supporterai avec patience l'incident qui m'a privé de l'objet de mes désirs, jusqu'à ce que ma lettre, parvenue vers vous, puisse vous apprendre que la vôtre ne m'est point parvenue. Adieu.

LETTRE XIII.

SIDONIUS A SON CHER VECTIUS, SALUT.

Dernièrement, à la prière de Germanicus, homme recommandable, j'ai visité l'église de Cantèle. Il tient sans contredit le premier rang parmi ses concitoyens, et quoiqu'il ait déjà vu passer derrière lui douze lustres

conspicuo non juvenescit solum, sed quodammodo repuerascit. Enimvero vestis adstricta, tensus cothurnus, crinis in rotæ specimen accisus, barba intra rugarum latebras mersis ad cutem secta forcipibus, ad hoc et munere superno membrorum solida conjunctio, integer visus, amplus in celeri gressus incessu, incorruptæ lactea dentium compage gingivæ. Non illi stomachus nauseat, non vena flammatur, non cor incutitur, non pulmo suspirat, non riget lumbus, non jecur turget, non mollescit manus, non spina curvatur ; sed præditus sanitate juvenili, solam sibi vindicat de senectute reverentiam. Propter quæ beneficia peculiaria Dei, quoniam vobis jura amicitiæ grandia vigent, quippe vicinis, obsecro ac moneo ut consilio tuo, cui sequendo per conscientiam magnam, maximam tribuis auctoritatem, non multum fidat ambiguis, nec nimis nimiæ credat incolumitati ; sed tandem, professione religionis arrepta, viribus potius resurgentis innocentiæ convalescat ; faciat se vetustus annis, meritis novum. Et quoniam nemo ferme est, qui plectibilibus careat occultis, ipse super his quæ clam commissa reminiscitur, palam fusa satisfactione solvatur. Nam sacerdotis pater filiusque pontificis, nisi sanctus est, rubo similis efficitur, quem de rosis natum rosasque parientem et genitis gignentibusque floribus medium pungentibus comparanda peccatis dumorum vallat asperitas.

chaque jour néanmoins, par son extérieur et sa mine affectée, non-seulement il rajeunit, mais encore il semble en quelque sorte redevenir enfant. Son habit est serré, son cothurne bien tiré; ses cheveux sont taillés en forme de roue; sa barbe est coupée jusqu'à la superficie de la peau avec des ciseaux fins enfoncés entre ses rides. De plus, par une faveur d'en haut, les jointures de ses membres sont fermes, sa vue est parfaite, sa démarche est rapide, et ses dents, toujours blanches comme le lait, tiennent à des gencives intactes encore. Son estomac n'éprouve point de nausée, son sang ne s'enflamme point, son cœur n'est sujet à aucune palpitation, ses poumons n'ont point la respiration gênée, ses épaules sont encore souples, son foie ne s'enfle pas, sa main est toujours ferme, son dos n'est point courbé; Germanicus, doué d'une santé de jeune homme, ne tient de la vieillesse que le respect dû à cet age. A cause de ces faveurs spéciales de Dieu, je te prie et t'avertis, puisque vous êtes liés d'une si étroite amitié, comme voisins, d'obtenir par tes conseils, car ta grande vertu est une invitation puissante à les suivre, qu'il ne compte pas beaucoup sur des choses équivoques, et qu'il n'en croie pas trop à une trop grande vigueur; mais qu'embrassant enfin une vie religieuse, il reprenne plutôt des forces dans une innocence nouvelle; vieux par les ans, qu'il devienne jeune par les vertus; et, comme il n'est presque personne qui n'ait à se reprocher quelques fautes secrètes, qu'il expie par une satisfaction publique les péchés secrets qu'il peut se souvenir d'avoir commis: car, père d'un prêtre, fils d'un pontife, s'il n'est saint, il ressemble à un buisson qui, né des roses, produisant des roses, et tenant le milieu entre les fleurs qu'il a produites et celles qui l'ont produit, est environné d'épines dont on peut comparer la blessure à celle que fait le péché.

EPISTOLA XIV.

SIDONIUS POLEMIO SUO SALUTEM.

C. Tacitus e majoribus unus tuis, Ulpianorum temporum consularis, sub verbis cujuspiam Germanici ducis in historia sua retulit, dicens : Cum Vespasiano mihi vetus amicitia, et, dum privatus esset, amici vocabamur. — Quo respicit, ais, ista præfari? — Ut scilicet memineris, eo tempore quo personam publicam portas, gratiæ te privatæ memorem semper esse oportere. Biennium prope clauditur, quod te præfectum prætorio Galliarum non nova vestra dignatione, sed nostro affectu adhuc vetere gaudemus. Qui, si romanarum rerum sineret adversitas, ægre toleraremus, nisi singulæ personæ, non dicam provinciæ, variis per te beneficiis amplificarentur. Et nunc cum id quod possibilitas tua non habet, verecundia non petatur, dicas velim qualiter fueris futurus humanus in factis, qui perduras avarus in verbis. Nam tuorum peritiæ comparatus, non solum Cornelios oratores, sed Ausonios quoque poetas vincere potes. Si te hactenus philosophantem nova subito ob jurisdictionem gloria capit,

« . . . . Et nos aliquod nomenque decusque
« Gessimus. . . . . »

LETTRE XIV.

SIDONIUS A SON CHER POLEMIUS, SALUT.

C. Tacite, l'un de tes ancêtres, consulaire du temps des Ulpiens, rapporte dans son histoire qu'un général germain disait : D'intimes rapports m'unissent depuis long-temps à Vespasien, et quand il était homme privé, on nous appelait amis. Que signifie ce préambule, diras-tu ?—C'est pour te faire souvenir que, dans les temps où tu remplis une charge publique, tu dois te rappeler toujours tes affections d'homme privé. Il y a deux ans bientôt que tu as été nommé préfet du prétoire des Gaules ; nous en sommes joyeux, non point à cause de ta nouvelle dignité, mais à cause de notre ancienne amitié. Nous verrions avec peine ton élévation, si les malheurs de l'empire nous le permettaient, et si chaque particulier, je ne dirai pas chaque province, n'était par toi comblé de bienfaits divers. Mais aujourd'hui que l'on aurait honte de te demander ce que tu ne peux plus accorder, dis-moi, je te prie, quelle humanité tu montrerais dans tes actions, toi qui es si avare de paroles ? Comparé à tes aïeux, non-seulement tu peux surpasser Tacite comme orateur, mais encore Ausone comme poète. Si ta nouvelle charge t'a soudainement rendu fier, toi qui jusqu'ici avais été fidèle disciple de la philosophie, sache que nous aussi nous avons eu quelque crédit et quelque gloire.

At si videtur humilitas nostræ professionis habenda contemptui, quia Christo res humanas vitasque medicaturo putrium conscientiarum cultro squalens ulcus aperimus; quod in nostri ordinis viris, etsi adhuc aliquid de negligentia fœtet, nihil jam tamen de superbia tumet, noveris volo, non ut est apud præsulem fori, sic esse apud judicem mundi. Namque ut is qui propria vobis non tacuerit flagitia, damnatur; ita nobiscum qui eadem Deo fuerit confessus, absolvitur. Unde liquido patet incongrue a partibus vestris nimis reum pronuntiari, cujus causa plus spectat tribunal alienum.

Quapropter imminentem querelam nostri doloris nequaquam valebis ulterius effundere, quia succedentibus prosperis, sive obliviscare, sive negligas gratiam antiquam, juxta est acerbum. Proinde si futura magni pensitas, scribe clerico; si præsentia, scribe collegæ. Et hanc in te ipse virtutem, si naturalis est, excole; si minus, ut insititiam appone, qua sodales vetustos nunquam pro consequentum novitate fastidias. Porro autem videbere sic amicis uti quasi floribus, tamdiu gratis donec recentibus. Vale.

Mais si l'humilité de notre profession te semble méprisable, parce que nous découvrons au Christ, seul médecin des ames et des maux d'ici-bas, les plaies hideuses des consciences malades, sache que les hommes de notre ordre, dominés peut-être encore par un peu de négligence, ont déposé néanmoins toute espèce d'orgueil, et qu'il n'en est pas devant le juge du monde, comme devant le président du forum. Celui qui vous avoue ses fautes est condamné, mais celui qui nous en fait l'aveu devant le Seigneur est absous; il est donc manifeste que vos juges regardent bien à tort comme très-coupable celui dont la cause dépend d'un autre tribunal.

Tu ne saurais donc plus rejeter les plaintes pressantes et douloureuses que je t'adresse; car, au sein de la prospérité, soit que tu oublies, soit que tu négliges une ancienne connaissance, cela est également amer. Par conséquent, si tu songes à l'avenir, écris à un clerc; si le présent te charme davantage, réponds à un collègue: c'est une vertu de ne jamais dédaigner ses anciens amis pour des amis nouveaux. Cette vertu est-elle dans ton cœur? cultive-la; n'y est-elle pas? fais-l'y naître; autrement tu semblerais user de tes amis comme on use des fleurs, qui ne plaisent qu'autant qu'elles sont nouvelles. Adieu.

EPISTOLA XV.

SIDONIUS ELAPHIO SUO SALUTEM.

Epulum multiplex et capacissima lectisternia para; plurimis viis, plurimis turbis ad te venitur; ita bonorum contubernio sedit, quippe postquam omnibus tempus futuræ dedicationis inclaruit. Nam baptisterium quod olim fabricabamini, scribitis jam posse consecrari. Ad quæ festa vos voti, nos ministerii, officii multos, fidei totos causa sollicitat. Si quidem res est grandis exempli, eo tempore a vobis nova ecclesiarum culmina strui, quo vix auderet alius vetusta sarcire. Quod restat, optamus ut Deo nostro per uberes annos, sicut vota redditis, ita voveatis reddenda; idque non solum religione celata, sed et conversione manifesta; mitigatoque temporum statu, tam desiderio meo Christus indulgeat quam Rutenorum, ut possitis et pro illis offerre sacrificia, qui jam pro vobis offertis altaria. De cætero quanquam et extremus autumnus jam diem breviat, et viatorum sollicitas aures, foliis toto nemore labentibus, crepulo fragore circumstrepit, inque castellum ad quod invitas, utpote Alpinis rupibus cinctum, sub vicinitate brumali difficilius

LETTRE XV.

SIDONIUS A SON CHER ELAPHIUS, SALUT.

Prépare un grand repas et de vastes lits pour se mettre à table. Par plusieurs chemins, une foule nombreuse doit venir vers toi; les gens de bien se sont décidés à ce voyage, quand ils ont appris le jour de la dédicace future. Le baptistère que vous faisiez bâtir, vous m'écrivez que l'on peut à présent le consacrer; nous sommes appelés à cette fête, vous par votre vœu, nous par notre ministère, beaucoup par leur office, tous par leur foi. C'est, en effet, quelque chose d'admirable que vous bâtissiez une nouvelle église, dans un temps où d'autres oseraient à peine réparer les anciennes. Il nous reste à souhaiter que, comme vous accomplissez des vœux, vous fassiez aussi à notre Dieu la promesse d'en accomplir d'autres en des années heureuses; et cela, non point en secret, mais ouvertement et en public. Je souhaite que les temps deviennent meilleurs, et que le Christ exauce mes désirs comme ceux des Ruteni, afin que vous puissiez offrir aussi pour eux des sacrifices, vous qui élevez aujourd'hui pour vous des autels. Au reste, quoique l'automne vers sa fin abrége déjà les jours; que les feuilles qui tombent dans tous les bois bruissent aux oreilles inquiètes du voyageur; que le château où vous m'invitez soit d'un accès difficile, entouré qu'il est de ro-

ascenditur, nos tamen, Deo prævio, per tuorum montium latera confragosa venientes, nec subjectas cautes, nec superjectas nives expavescemus, quamvis jugorum profunda declivitas aggere cochleatim fracto, sæpe redeunda sit; quia, etsi nulla solennitas, tu satis dignus es, ut est Tullianum illud, propter quem Thespiæ visantur. Vale.

EPISTOLA XVI.

SIDONIUS RURICIO SUO SALUTEM.

Accepi per Paterninum paginam vestram, quæ plus mellis an salis habeat incertum est. Cæterum eloquii copiam hanc præfert, hos olet flores, ut bene appareat non vos manifesta modo, verum etiam furtiva quoque lectione proficere; quanquam et hoc furtum quod deprecaris exemplati libelli, non venia tam debeat respicere quam gloria. Quid tu enim facias absque virtute, qui nec ipsa peccata sine laude committis? Ego vero quidquid impositum est fraudis mihi, utpote absenti, libens audio, principalique pro munere amplector, qui quodammodo

chers semblables aux Alpes, et sous le voisinage des frimas, nous toutefois, Dieu étant notre guide, nous viendrons à travers les flancs escarpés de tes montagnes, et nous ne craindrons ni les rocs placés à nos pieds, ni les neiges amoncelées au-dessus de nous, quand même il nous faudra tourner et retourner par les pentes des montagnes, dans des routes brisées en forme de spirales; car, n'y eût-il aucune solennité, tu mériterais, comme dit Cicéron, que pour toi seul on allât visiter Thespies. Adieu.

LETTRE XVI.

SIDONIUS A SON CHER RURICIUS, SALUT.

J'ai reçu, par Paterninus, votre lettre qui laisse à douter si elle a plus de douceur que de finesse. Du reste, à l'heureuse abondance de style qu'elle présente, aux fleurs dont elle brille, on croit sans peine que ce n'est point seulement par des lectures connues, mais encore par des lectures dérobées, que tu avances, quoique après tout le larcin d'un livre que tu t'excuses d'avoir fait copier, ait moins besoin de pardon que d'éloges. Eh! que fais-tu qui ne soit bien, toi dont les fautes mêmes sont louables? Pour mon compte, j'apprends sans peine la fraude qui a été commise envers moi pendant mon absence, et je la regarde comme un bienfait signalé,

damnum indemne toleravi. Neque enim quod tuo accessit usui, decessit hoc nostræ proprietati, aut ad incrementa scientiæ vestræ per detrimenta venistis alienæ. Quin potius ipse jure abhinc uberi præconio non carebis, qui magis igneo ingenio naturam decenter ignis imitatus es, de quo si quid demere velis, remanet totus qui transfertur. Unde jam parce trepidare, deque moribus amici plusculum recto secus credere. Namque in hoc facto, nos magis vulnus polluit culpæ, si feriat ictus invidiæ. Vale.

EPISTOLA XVII.

SIDONIUS ARVOGASTI SUO SALUTEM.

Eminentius amicus tuus, domine major, obtulit mihi quas ipse dictasti litteras litteratas, et gratiæ trifariam renidentis cultu refertas, quarum utique virtutum caritas prima est, quæ te coegit in nobis, vel peregrinis, vel jam latere cupientibus, humilia dignari; tum verecundia, cujus instinctu dum immerito trepidas, merito prædicaris; tertia urbanitas, qua te ineptire facetissime allegas, et Quirinalis impletus fonte facundiæ, potor Mosellæ, Tiberim ructas; sic barbarorum familiaris, quod tamen nescius

puisque j'ai essuyé un dommage qui n'en est pas un; car, ce dont tu as fait ton usage, n'a pas cessé d'être pour cela notre propriété; et l'accroissement de ton savoir n'a point eu lieu au détriment du savoir d'autrui. Bien plus, tu ne manqueras pas d'être loué de ceci, et à bon droit, puisque ton esprit a si parfaitement la nature du feu, qui se communique et reste néanmoins tout entier. Ainsi donc, garde-toi de trembler, et cesse de juger mal du caractère de ton ami; car, en cette circonstance, il serait bien plus coupable s'il était accessible à la jalousie. Adieu.

LETTRE XVII.

SIDONIUS A SON CHER ARVOGASTE, SALUT.

Eminentius ton ami, ô mon illustre maître, m'a donné une lettre savante que tu as dictée toi-même, et qui brille de l'éclat d'une triple vertu; la première de ces trois vertus, c'est la charité avec laquelle tu daignes estimer de faibles talens dans un homme étranger comme moi, et jaloux de rester inconnu; la seconde est cette modestie qui t'élève à juste titre, alors même que tu trembles sans raison; la troisième est cette délicatesse qui te fait dire, en plaisantant, que tu écris des sottises, toi qui, abreuvé aux sources de l'éloquence romaine, parais, sur les rives de la Moselle, n'avoir bu que les

barbarismorum ; par ducibus antiquis lingua manuque, sed quorum dextera solebat non minus stylum tractare, quam gladium.

Quocirca sermonis pompa romani, si qua adhuc uspiam est, Belgicis olim, sive Rhenanis abolita terris, in te resedit, quo vel incolumi, vel perorante, etsi apud limitem ipsum latina jura ceciderunt, verba non titubant. Quapropter alternum salve rependens, granditer lætor saltem in illustri pectore tuo vanescentium litterarum remansisse vestigia ; quæ si frequenti lectione continuas, experiere per dies, quanto antecellunt belluis homines, tanto anteferri rusticis institutos. De paginis sane quod spiritalibus vis, ut aliquid interpres improbus garriam, justius hæc postulabuntur a sacerdotibus loco propinquis, ætate grandævis, fide claris, opere vulgatis, ore promptis, memoria tenacibus, omni denique meritorum sublimium dote potioribus. Namque ut antistitem civitatis vestræ relinquam, consummatissimum virum, cunctarumque virtutum conscientia et fama juxta beatum, multo opportunius de quibuscumque quæstionibus tibi interrogantur inclyti Galliarum patres et protomystæ, nec satis positus in longinquo Lupus, nec parum in proximo Auspicius, quorum doctrinæ abundanti eventilandæ nec consultatio tua sufficit. Proinde quod super hac precum parte non parui, benignus quidem sed et justus ignosce, quia si vos imperitiam fugere par est, me quoque decet vitare jactantiam. Vale.

eaux du Tibre. Sans cesse au milieu des barbares, tu ignores cependant ce que c'est que barbarisme, égal par ton éloquence et ta valeur à ces anciens capitaines dont la main savait manier le style aussi bien que l'épée.

Si donc on peut trouver quelque part l'élégance du langage romain, depuis long-temps bannie de la Belgique et des contrées rhénanes, elle doit s'être réfugiée auprès de toi; tant que tu respireras, ou que tu composeras, la langue latine vivra toujours sur les frontières de l'empire, quoique la puissance de Rome y ait expiré. Aussi, en te rendant le salut que tu m'as adressé, je me réjouis beaucoup de ce qu'il est resté dans ton noble cœur, du moins, quelques traces des lettres qui s'en vont chaque jour; si tu les cultives par des lectures assidues, tu éprouveras de plus en plus qu'autant l'homme est supérieur aux animaux, autant l'homme instruit l'emporte sur l'homme ignorant. Pour les écrits spirituels dont tu veux que je te parle, faible interprète comme je le suis, il serait mieux de t'adresser à ces pontifes qui t'environnent; pontifes vénérables par leur âge, illustres par leur foi, renommés par leurs œuvres, d'une éloquence toujours prête, d'une mémoire toujours fidèle, et qui l'emportent sur moi par l'éclat du plus rare mérite. Sans parler de l'évêque de votre ville, personnage accompli, que la conscience de ses vertus et sa renommée rendent également heureux, tu pourras avec plus de succès adresser toutes sortes de questions aux illustres pères et protomystes des Gaules; Lupus et Auspicius ne sont pas fort éloignés de toi; toutes tes demandes ne sauraient épuiser leur immense érudition. Puisque je ne satisfais point aux prières que tu me fais, sois assez bon pour me le pardonner; tu feras de plus un acte de justice, car s'il convient que tu fuies un ignorant, il convient aussi que j'évite de montrer de la présomption. Adieu.

EPISTOLA XVIII.

SIDONIUS LUCONTIO SUO SALUTEM.

Oblivisceris quod rogaris, eque contrario, si quid injungas, ex asse meministi repetere. Perlongum est de cito reditu quæ tu tuique promiseritis mihi meisque, quorum omnium non sunt vel minima completa; quin potius, cum fugam a nobis machinaremini, quo reversuros ad sacrum pascha vos putaremus, nullæ graves sarcinæ ad prædium ex oppido ductæ, nulla serraca, nulla esseda subvehendis oneribus attrahebantur. Utque de matronalium partium nil querar fraude, quas cum expeditis tulistis impedimentis, tuque fraterque communis Volusianus, vix singulorum clientum puerorumque comitatu ambiebamini; per quod sollicitudinem prosequentum vana mox recurrendi spe fefellistis. Certe frater Volusianus, qui forte pergens in prædia Bajocassina, totamque provinciam Lugdunensem secundam pervagaturus, exspectationem nostram specie brevioris itineris elusit. Et nunc tu ipse sic multis contra fidem diebus otiabundus, ais tibi, si quas postea luserim metro nugas mitti oportere.

LETTRE XVIII.

SIDONIUS A SON CHER LUCONTIUS, SALUT.

Tu oublies les demandes que l'on te fait, et, au contraire, si tu ordonnes quelque chose, tu te souviens très-bien de l'exiger à la rigueur. Il y a long-temps que toi et les tiens vous nous avez promis à moi et aux miens un prompt retour; de tout cela, rien n'a été fait. De plus, lorsque vous concertiez votre fuite, pour nous faire croire que vous reviendriez à la fête de Pâques, vous n'emportâtes pas de la ville à la campagne un gros bagage, vous n'emmenâtes aucune voiture, aucun chariot pour transporter vos fardeaux. Je ne parle point du tour que nous ont joué les dames qui sont parties avec un léger bagage; toi et mon frère Volusianus, vous n'étiez accompagnés que d'un petit nombre de cliens et d'esclaves; et ainsi, par l'espoir d'un prompt retour, vous avez trompé tous ceux qui vous accompagnaient. Mon frère Volusianus, qui allait dans des terres du Bessin, avait déjà sans doute formé le projet de parcourir toute la seconde Lyonnaise, et nous en a également imposé par l'apparence d'un très-court voyage. Et maintenant, toi qui manques à ta parole, en prolongeant ton séjour à la campagne, tu me pries de t'envoyer les bagatelles que je puis avoir faites en vers depuis ton départ. J'obéis à ta

Annuo injunctis, quia dignus es ut talia legas; nam carmen ipsum quod nunc e manibus elabitur, tam rusticanum est tamque impolitum, ut me non illud ad villam, sed potius e villa mittere putes.

Basilicam sancti pontificis confessorisque Martini, Perpetuus episcopus, dignissimus tanto prædecessore successor, multum priori quæ fuit hactenus, capaciorem novavit. Magnum est, ut ferunt, opus nominandumque, quod in honorem talis viri factum talis vir fecisse debuerit. Hujus me parietibus inscribere supradictus sacerdos hoc epigramma compellit, quod recensebis, ut est in his quæcumque deposcit privilegio caritatis imperiosissimus. Atque utinam molis illius pompam, sive donaria, nil hujus obsequii turpet oblatio, quod secus fore plurimum timeo; nisi forsitan inter omnia venusta, sic epigrammatis istius fœditas placeat, ut niger nævus candido in corpore, qui quidem solet sic facere risum, quod accipere suffragium. Sed quid hinc amplius? pone fistulas ipse pastorias, et elegiæ nostræ, quia pede claudicat, manum porrige.

Martini corpus totis venerabile terris,
  In quo post vitæ tempora vivit honor,
Texerat hic primum plebeio machina cultu,
  Quæ confessori non erat æqua suo;
Nec desistebat cives onerare pudore
  Gloria magna viri, gratia parva loci.
Antistes sed qui numeratur sextus ab ipso
  Longam Perpetuus sustulit invidiam,
Internum removens modici penetrale sacelli,
  Amplaque tecta levans exteriore domo;
Creveruntque simul, valido tribuente patrono,

demande, parce que tu es digne de lire de telles productions : la pièce que je t'envoie est si grossière et si peu soignée, que tu croiras qu'au lieu d'aller à la campagne, elle vient de la campagne même.

L'évêque Perpétuus, digne successeur du pontife et confesseur Martin, a fait bâtir en son honneur une basilique beaucoup plus grande que celle qui existait déjà. C'est un ouvrage, dit-on, grand et admirable; un tel homme était bien digne de l'élever en l'honneur d'un tel saint. Perpétuus, dont je vous parle, m'a chargé de composer, pour être gravée sur les murs de la nouvelle église, cette inscription que tu examineras; je n'ai pu me refuser à sa demande, car le pieux zèle qui l'anime lui donne de rares prérogatives pour obtenir tout ce qu'il désire. Puisse mon offrande, marque de ma soumission, ne point souiller la pompe d'un si grand édifice, ni les présens qui lui seront faits ! Mais je crains bien qu'il n'en soit autrement, à moins, par hasard, que la médiocrité même de cette épigramme ne la fasse remarquer au milieu de toutes les beautés qui l'entourent, comme une tache noire paraît sur un corps blanc, où l'on ne la souffre qu'autant qu'elle fait rire. Mais pourquoi toutes ces réflexions ? Embouche toi-même le chalumeau, et, parce que mon élégie boite, donne-lui la main.

« Le corps de Martin, honoré par toute la terre, et où
« la gloire survit au trépas, n'était couvert ici que d'une
« humble chapelle; mais cet illustre confesseur méritait
« un autre temple. La gloire immense du personnage et
« la petitesse du lieu ne cessaient de couvrir de honte les
« citoyens; l'évêque Perpétuus, son sixième successeur,
« a détruit ce long sujet de reproche; il a fait dispa-
« raître cette petite chapelle, élevant à sa place un
« vaste édifice. Par la faveur du saint patron, le temple

In spatiis ædes, conditor in meritis;
Quæ Salomoniaco potis est confligere templo,
Septima quæ mundo fabrica mira fuit.
Nam gemmis, auro, argento, si splenduit illud,
Istud transgreditur cuncta metalla fide.
Livor, abi, mordax, absolvanturque priores,
Nil novet aut addat garrula posteritas.
Dumque venit Christus, populos qui suscitet omnes,
Perpetuo darent culmina Perpetui.

Obtulimus, ut cernis, quod cantilenæ recentis obviam manui fuit, sed nec hoc minus, si moras nectis, astra quatiemus, versibus quoque satyrographis, si res exegerit, usuri; quos huic carmini lenitate adæquandos falso putabis. Namque efficacius, citius, ardentius natura mortalium culpat aliqua quam laudet. Vale.

EPISTOLA XIX.

SIDONIUS FLORENTINO SUO SALUTEM.

Et moras nostras et silentium accusas; utrumque purgabile est, namque et venimus et scribimus. Vale.

« a grandi en espace, et le fondateur en mérite. Ce « temple peut le disputer à celui de Salomon, qui était « la septième merveille du monde; l'or, l'argent et les « pierreries enrichissaient celui-là, mais celui-ci est « par la foi au-dessus de tous les métaux. Loin d'ici, « envie aux dents envenimées; que nos prédécesseurs « soient absous, et que la postérité ne change, n'ajoute « rien ici. Et jusqu'à ce que le Christ vienne ressusciter « tous les peuples, que le temple de Perpétuus dure « perpétuellement. »

Nous t'offrons, comme tu le vois, les vers les plus nouveaux qui soient sortis de notre plume; mais nous ne cesserons pas moins de fatiguer le ciel de nos plaintes, si tu tardes encore; nous ferons même, s'il le faut, usage de la satire, et crois qu'elle n'aura rien de la douceur de cette épigramme. Lorsqu'il s'agit de blâmer ou de critiquer, l'homme le fait naturellement avec plus d'ardeur et de force, que s'il fallait donner des éloges. Adieu.

LETTRE XIX.

SIDONIUS A SON CHER FLORENTINUS, SALUT.

Tu accuses notre retard et notre silence; l'un et l'autre sont excusables, car nous venons et nous écrivons. Adieu.

EPISTOLA XX.

SIDONIUS DOMNITIO SUO SALUTEM.

Tu cui frequenter arma, et armatum, et armatos inspicere jocundum est, quam voluptatem putamus mente conciperes, si Sigismerem regium juvenem, ritu atque cultu gentilitio ornatum, utpote sponsum, seu petitorem, prætorium soceri expetere vidisses! Illum equus quidem phaleris comptus, imo equi radiantibus gemmis onusti antecedebant vel etiam subsequebantur; cum tamen hoc magis ibi decorum conspiciebatur, quod præcursoribus suis sive pedissequis pedes et ipse medius incessit, flammeus cocco, rutilus auro, lacteus serico; tum cultui tanto, coma, rubore, cute concolor. Regulorum autem sociorumque comitantum forma et in pace terribilis; quorum pedes primi perone setoso talos adusque vinciebantur; genua, crura suræque sine tegmine. Præter hoc, vestis alta, stricta, versicolor, vix appropinquans poplitibus exertis; manicæ sola brachiorum principia velantes; viridantia saga limbis marginata puniceis; penduli ex humero gladii, balteis supercurrentibus strinxerant clausa bullatis latera rhenonibus. Eo quo comebantur ornatu, muniebantur;

LETTRE XX.

SIDONIUS A SON CHER DOMNITIUS, SALUT.

Toi qui aimes tant à voir des armes, des troupes et des guerriers, quel plaisir tu aurais goûté si tu avais vu Sigismer, jeune prince du sang royal, paré à la manière de sa nation, comme un nouvel époux ou comme un homme qui va faire la demande d'une femme, se rendre au prétoire de son beau-père ! Il était précédé et suivi de plusieurs chevaux superbement harnachés et tout couverts de pierreries étincelantes; mais ce qui, dans cette pompe, méritait le plus de fixer l'attention, c'était le jeune prince marchant lui-même à pied au milieu de ceux qui le devançaient ou qui le suivaient ; il était revêtu d'écarlate, éblouissant d'or, couvert de soie d'une éclatante blancheur; le contour de sa chevelure, le vermeil de ses joues, le teint de sa peau, tout répondait à sa riche parure. L'aspect des petits rois et des officiers qui l'accompagnaient inspirait la terreur au sein même de la paix; leurs pieds étaient entièrement enfermés dans des bottines, attachées au-dessus du talon, et revêtues d'un poil rude; leurs genoux, leurs jambes et leurs mollets étaient découverts. Ces guerriers avaient, en outre, des habits très-hauts, serrés et de diverses couleurs, qui descendaient à peine à leurs jarrets saillans; les manches de leurs habits ne couvraient que le haut du bras; leurs sayes de couleur

lanceis uncatis securibusque missibilibus dextræ refertæ, clypeis lævam partem adumbrantibus, quorum lux in orbibus nivea, fulva in umbonibus, ita censum prodebat ut studium. Cuncta prorsus hujusmodi, ut in actione thalamorum non appareret minor Martis pompa quam Veneris. Sed quid hæc pluribus? Spectaculo tali sola præsentia tua defuit. Nam cum spectarem quæ tibi pulchra sunt non te videre, ipsam eo tempore desiderii tui impatientiam desideravi. Vale.

EPISTOLA XXI.

SIDONIUS APRO SUO SALUTEM.

Est quidem princeps in genere monstrando partis paternæ prærogativa, sed tamen multum est quod debemus et matribus. Non enim a nobis aliquid exilius fas est honorari quod pondera illarum, quam quod istorum semina sumus. Sed originis nostræ definiendæ materia vel ratio sit penes physicos: nos, unde hæc ipsa præmisimus, persequamur.

verte étaient bordées d'écarlate, et leurs épées suspendues à leurs épaules par des baudriers qui leur serraient les côtés ; ils portaient des robes fourrées, retenues par une agrafe. Ce qui servait à leur parure servait aussi à leur défense ; leur main droite était armée de piques à crochet et de haches qui se lancent ; leur bras gauche était ombragé par des boucliers dont les bords étaient d'argent et la bosse dorée ; la lumière en faisait ressortir la richesse et le travail ; enfin, tout se trouvait disposé de telle sorte que, dans une cérémonie nuptiale, on étalait une pompe non moins digne de Mars que de Vénus. Mais à quoi bon de plus grands détails ? A un tel spectacle, il n'a manqué que ta présence. En voyant que tu étais privé de voir ce qui te charme si fort, j'ai ressenti alors la peine que te causera le regret de n'avoir pas été là. Adieu.

LETTRE XXI.

SIDONIUS A SON CHER APER, SALUT.

Quand il s'agit de faire connaître notre origine, c'est du père que nous parlons d'abord ; mais toutefois, nous devons beaucoup à nos mères. Il n'est pas moins juste d'honorer celles qui nous ont portés que ceux dont nous avons reçu l'être. Mais je laisse aux physiciens à expliquer la manière dont nous sommes formés : revenons à notre sujet.

Heduus pater tibi, mater Arverna est. Primis Heduis deberis, ergo non solis, vel propter illud exemplum nostri Maronis, quo teste, Pallas sic habitus Arcas quod pariter et Samnis, in Mezentium movere potuisset, ut peregrinus, arma Hetruscorum, ni mixtus matre Sabella, partem quoque patriæ inde traxisset. Ecce habes magnum maximo auctore documentum, quod patriæ pars computanda sit et regio materna, nisi poetas, et cum ab historia non recedunt, mentiri existimabis. Igitur Arverni si portionem tui saltim vicissim jure sibi vindicant, patienter admitte querimoniam desiderantum, qui tibi per unius oris mei officium, non unius pectoris profudere secretum. Quos palam et coram dicere puta : Quid in te mali tantum, ingrate, commisimus, ut per tot annos quondam humum altricem, nunc velut hosticum solum fugias ? Hic incunabula tua fovimus ; hic vagientis infantiæ lactentia membra formavimus; hic civicarum bajulabare pondus ulnarum. Hinc avus Fronto blandus tibi, sibi severus, qui exemplo esse potuisset his quos habemus nos in exemplo ; hinc avia Auspicia, quæ tibi post tuæ matris orbata decessum, dependit una curam duarum. Sed et matertera tua hinc, et hinc fuit sanctior sanctis Frontina virginibus, quam verebatur mater, pater venerabatur, summæ abstinentiæ puella, summi rigoris ac fidei ingentis, sic Deum timens, ut ab hominibus timeretur ; hic te imbuendum liberalibus disciplinis, grammatici rhetorisque studia florentia monitu certante foverunt, unde tu non tam mediocriter ins-

Ton père est Eduen, ta mère Arverne. Tu te dois d'abord aux Eduens, mais non point à eux seuls, à en juger d'après ce que dit notre Virgile. Il nous apprend que Pallas, regardé comme Arcadien et comme Samnite, aurait pu, en qualité d'étranger, armer les Etrusques contre Mézence, si, par sa mère, qui était Sabellienne, Pallas n'eût tiré son origine de l'Etrurie. Voilà, dans un auteur imposant, une preuve convaincante que le pays de notre mère doit être pour nous comme une portion de notre patrie, à moins que tu n'ailles penser que les poètes mentent, alors même qu'ils ne s'écartent pas de l'histoire. Si donc les Arvernes revendiquent à bon droit une portion de toi-même, daigne écouter les plaintes de ceux qui te regrettent, et qui, par le ministère d'une seule bouche, la mienne, épanchent les secrets de leurs cœurs à eux tous. Imagine-toi qu'ils disent hautement et devant toi : « Ingrat, quel si grand « crime avons-nous commis envers toi, pour que tu « fuies, comme un pays ennemi et pendant tant d'an- « nées, la terre qui a nourri ton enfance ? Ici, nous avons « veillé sur ton berceau ; ici, nous avons entendu les « vagissemens de ton enfance, nous avons fortifié tes « membres délicats ; ici, nos concitoyens te portaient « dans leurs bras ; ici, ont vu le jour et ton aïeul Fronto, « caressant pour toi, sévère pour lui-même, qui aurait « pu servir d'exemple à ceux que nous prenons aujour- « d'hui pour modèles ; et ton aïeule Auspicia qui, lors- « que ta mère ne fut plus, te prodiguait à elle seule les « soins de deux mères : c'est encore parmi nous que na- « quirent et ta tante, et cette Frontina plus sainte que « les vierges sacrées, que respectait ta mère, que vé- « nérait ton père ; cette fille d'une grande abstinence, « d'une extrême austérité, d'une foi rare, et qui avait

titutus existi, ut tibi liceat Arvernos, vel propter litteras, non amare.

Taceo territorii peculiarem jocunditatem; taceo illud æquor agrorum, in quo sine periculo quæstuosæ fluctuant in segetibus undæ, quod industrius quisque quo plus frequentat, hoc minus naufragat; viatoribus molle, fructuosum aratoribus, venatoribus voluptuosum; quod montium cingunt dorsa pascuis, latera vinetis, terrena villis, saxosa castellis, opaca lustris, aperta culturis, concava fontibus, abrupta fluminibus; quod denique hujusmodi est, ut semel visum advenis multis patriæ oblivionem sæpe persuadeat.

Taceo civitatem ipsam tui semper sic amantissimam, ut soli nobilium contubernio præferre nil debeas, cui tu manu injecta feliciter raptus inserebare, sicque omnes præsentiæ vestræ voluptas, quod tamen nullum satias cepit. Jam quid istic de re familiari tua dicam, cujus hic status est, ut tuam expensam hoc sit facilius toleratura quod crebrius? Nam dominus agricola, si larem hic foveat, sic facit sumptum quod auget et reditum. Hæc unus tibi omnium, certe bonorum civium voto, petitu, vice

« pour Dieu une telle crainte qu'elle inspirait elle-même
« de la crainte aux hommes. Ici, un grammairien et un
« rhéteur se sont disputé la gloire de te former aux arts
« libéraux ; les progrès que tu y as faits devraient seuls
« te faire aimer les Arvernes, tout au moins en consi-
« dération des lettres. »

Je ne dis rien des agrémens particuliers de notre territoire, de cette vaste étendue de campagne où les eaux, coulant sans danger au milieu des moissons, conduisent avec elles la fécondité ; plus le cultivateur montre d'industrie pour amener l'eau dans ses terres, moins il éprouve de pertes. Notre patrie est agréable à ceux qui voyagent, rapporte aux laboureurs d'abondantes moissons, plaît aux chasseurs, présente des montagnes couvertes de pâturages, des coteaux chargés de vignes, des plaines embellies de fermes, des châteaux sur les lieux escarpés, d'épaisses forêts, des champs cultivés, des vallons arrosés de sources, des précipices entourés de fleuves ; elle est telle, en un mot, que des étrangers, après l'avoir vue une fois, ont souvent oublié leur patrie.

Je ne te parle point de la ville ; tu y fus toujours si fort aimé, que rien ne devrait te paraître préférable à la société des nobles. Chacun se disputait le bonheur de te posséder, et ainsi ta présence était un plaisir à tout le monde, sans causer jamais de satiété. Que dois-je dire au sujet de tes biens, qui supporteraient d'autant plus facilement les dépenses qu'elles seraient plus nombreuses ? Les frais d'un maître qui cultive lui-même sa terre concourent à l'accroissement de ses revenus. C'est au nom de tous les Arvernes, ou au moins des bons citoyens, que je te fais cette demande, que je t'exprime

garrio; qui cum tanto honore te poscant, tanto amore desiderent, intelligi datur, gaudii plus te, dum tribuis quod rogaris, assecuturum. Vale.

EPISTOLA XXII.

SIDONIUS LEONI SUO SALUTEM.

Vir magnificus Hesperius, gemma amicorum litterarumque, nuper urbe cum rediit e Tolosatium, præcipere te dixit, ut epistolarum curam jam terminatis libris earum converteremus ad stylum historiæ. Reverentia summa, summo et affectu talem atque tantam sententiam amplector; idoneum quippe pronuntias ad opera majora, quem mediocria putas deserere debere. Sed, quod fatendum est, facilius audeo hujusmodi suspicere judicium, quam suscipere consilium. Res est quidem digna quam tu juberes, sed non minus digna quam faceres. Namque et antiquitus cum C. Cornelius C. Secundo paria suasisset, ipse postmodum quod injunxit, arripuit, idque ab exemplo nunc melius aggrederis, quia et ego Plinio, ut discipulus, assurgo, et tu vetusto genere narrandi jure Cornelium antevenis, qui seculo nostro

ces vœux. Puisqu'ils te réclament avec tant d'empressement, qu'ils te désirent avec tant d'amour, tu peux penser quelle sera ta joie si tu te rends à leurs supplications. Adieu.

LETTRE XXII.

SIDONIUS A SON CHER LEO, SALUT.

Le magnifique Hespérius, la perle des amis et la gloire des lettres, revenu depuis peu de Toulouse, m'a dit que tu m'ordonnes de quitter le style épistolaire lorsque mes livres de lettres seront terminés, pour embrasser le genre de l'histoire. Je reçois avec beaucoup de respect, beaucoup de reconnaissance, un avis aussi noble et aussi flatteur; car tu prononces que je suis capable d'ouvrages plus relevés, puisque tu penses que je dois abandonner des travaux moins importans. Mais, je l'avoue, j'admire plus volontiers ta décision, que je ne me sens disposé à suivre ton conseil. Ce genre, sans doute, est bien digne de l'attention que tu lui donnes, mais il n'est pas moins digne d'être traité par toi. Autrefois C. Cornélius ayant donné un semblable conseil à C. Sécundus, ne tarda pas à faire lui-même ce qu'il avait enjoint à son ami. Tu fais très-bien de te servir d'un pareil exemple, car je le cède à Pline et ne suis que son disciple, tandis que tu surpasses certainement Cornélius par ta manière de

si revivisceret, teque qualis in litteris, et quantus habeare conspicaretur, modo verius Tacitus esset.

Itaque tu molem thematis missi recte capessis, cui præter eloquentiam singularem, scientiæ ingentis magna opportunitas. Quotidie namque per potentissimi consilia regis, totius sollicitus orbis, pariter ejus negotia, et jura, fœdera, et bella, loca, spatia, merita cognoscis. Unde quis justius sese ad ista succinxerit, quam ille quem constat gentium motus, legationum varietates, facta ducum, pacta regnantum, tota denique publicarum rerum secreta didicisse; quique, præstanti positus in culmine, non necesse habet vel supprimere verum, vel concinnare mendacium?

At nostra longe conditio dispar, quibus dolori peregrinatio nova, nec usui lectio vetusta; tum religio professioni est, humilitas appetitui, mediocritas obscuritati; nec in præsentibus rei tantum, quantum in futuris spei locatum. Postremo languor impedimento, jamque vel sero propter hunc ipsum desidia cordi æquæva. Certe jam super studiis nulla laus curæ, sed ne posthuma quidem; præcipue gloriam nobis parvam ab historia petere fixum, quia per homines clericalis officii temerarie nostra, jactanter aliena, præterita infructuose, præsentia semiplene, turpiter falsa, periculose vera dicuntur. Est enim hujuscemodi thema vel opus, in quo bonorum si facias mentionem, modica gratia paratur; si notabilium, maxima offensa. Sic se ille protinus

raconter, qui est celle d'autrefois. S'il pouvait revivre maintenant, et voir ta manière d'écrire, c'est alors qu'il serait plus véritablement Tacite.

Ainsi, tu es bien à la hauteur du sujet que tu me proposes, puisque tu réunis une rare éloquence à un grand savoir. Admis chaque jour dans les conseils d'un prince très-puissant, occupé des intérêts de l'univers entier, tu connais parfaitement et les affaires, et les droits, et les alliances, et les guerres, et les états, et les qualités du roi. Qui donc pourrait se mettre à une pareille œuvre, mieux que toi qui as étudié les ressorts qui font agir les nations, les diverses ambassades, les exploits des généraux, les traités des princes, enfin tous les secrets des états; et qui, élevé dans un poste éminent, ne te trouves point dans la nécessité ou de taire la vérité ou d'orner le mensonge ?

Mais ma condition est bien différente; une carrière nouvelle est trop pénible à parcourir, et je ne suis point habitué au style des anciens. La religion doit être mon unique étude; humble et modeste par état, je ne dois plus aspirer à la gloire; je suis moins touché des choses présentes, que je n'espère dans les choses à venir. Enfin, ma mauvaise santé est un obstacle à tes désirs; je commence à aimer le repos, c'est l'apanage de mon âge. La gloire que donnent les lettres, et même celle qui nous survit, n'a plus pour moi d'attrait, et je ne suis point curieux du peu de renommée que je pourrais acquérir en m'appliquant à l'histoire. Car, les hommes engagés dans la cléricature ne peuvent parler sans témérité des choses qui les concernent; sans présomption, de celles qui leur sont étrangères. Ils dévoilent le passé sans aucun fruit, et le présent avec trop de retenue; ils ne disent les choses fausses qu'avec honte, et les choses vraies

dictioni color odorque satyricus admiscet. Ilicet scriptio historica videtur ordine a nostro multum abhorrere, cujus inchoatio invidia, continuatio labor, finis est odium. Sed tunc ista proveniunt clericis, si aliquid dictetur auctoribus, qui colubrinis oblatatrorum molaribus fixi, si quid simpliciter edamus insani, si quid exacte vocamur præsumptiosi. At si tu ipse, cui datum est saltibus gloriæ proterere posse cervices vituperonum seu supercurrere, materiæ istius libens provinciam sortiare, nemo te celsius scripserit, nemo antiquius, etiamsi placeat recentia loqui; quandoquidem sermonum copia impletus ante, nunc rerum, non reliquisti, cur venenato morsu secere. Atque ideo in te posteritas consuli utilitas, audiri voluptas, legi auctoritas erit. Vale.

qu'avec danger. Ce genre d'écrire est tel, que si vous faites mention des gens de bien, vous ne vous attirez que peu de faveurs; que si vous blâmez les personnes notables, vous vous attirez des ennemis puissans. C'est ainsi qu'aussitôt vient se mêler à votre style cette couleur, cette odeur de satire. Un écrit historique semble peu convenir à notre état, puisqu'il excite l'envie à son début, ne se continue qu'avec des fatigues, et se termine par des haines. Mais ces choses n'arrivent qu'à des clercs qui se font auteurs : toujours en butte à des hommes envieux et jaloux, ils sont traités d'insensés, s'ils écrivent avec simplicité; de présomptueux, s'ils écrivent avec soin. Mais toi qui peux, dans le chemin de la gloire, devancer les censeurs ou marcher sur leur tête, si tu traites ce sujet, personne encore n'aura écrit l'histoire avec plus de noblesse que toi, et d'une manière qui ressemble autant à celle des anciens, lors même que tu raconteras des faits récens; car, nourri des auteurs de l'antiquité, instruit des affaires présentes, tu ne laisses point de prise aux morsures envenimées de l'envie; et c'est pourquoi la postérité te consultera avec utilité, t'écoutera avec plaisir, et s'autorisera de tes écrits. Adieu.

EPISTOLA XXIII.

SIDONIUS PROCULO SUO SALUTEM.

Filius tuus imo communis ad me cucurrit, qui, te relicto, deliquisse se mœret, obrutus pœnitendi pudore transfugii. Igitur, audito culpæ tenore, corripui latitabundum verbis amaris, vultu minaci, et mea quidem voce, sed vice tua, dignum abdicatione, cruce, culeo clamans cæterisque suppliciis parricidalibus. Ad hæc ille confusus inrubuit, nil impudenti excusatione deprecatus errorem, sed ad cuncta convictum cum redarguerem, verecundiæ junxit comites lacrymas ita profluas ubertimque manantes, ut secuturæ correctioni fidem fecerint. Rogo ergo sis clemens in se severo, et dominum sequens, non habeas te judice reum, se profitente damnabilem; quem si inaudita genera pœnarum jubeas inexoratus excipere, non potest amplius per te dolore, quam per se pudore torqueri. Libera metu desperationem suam, libera confidentiam meam, et, pietatis paternæ necessitate, si bene interpretor, te quoque absolve, qui conficeris occulto, quod filius publico mœrore conficitur, cui

LETTRE XXIII.

SIDONIUS A SON CHER PROCULUS, SALUT.

Ton fils, qui est aussi le mien, est venu vers moi, tout affligé de la faute qu'il a commise en te laissant plein de honte et de repentir de son évasion. Après avoir entendu son aveu, je l'ai gourmandé de cette fuite, en paroles amères, d'un visage menaçant, et avec ma voix, mais avec le rôle de père, lui disant qu'il était digne d'être déshérité, digne de la croix, digne du *culeus* et de tous les autres supplices réservés aux parricides. A cette réprimande, il a rougi de confusion, sans chercher à couvrir sa faute d'une excuse impudente; mais touché de mes reproches, il a mêlé à la honte des larmes si vives, si abondantes, qu'elles ont répondu de sa conduite future. Sois donc, je te prie, plein de clémence pour un enfant sévère contre lui-même; imite le Seigneur, et ne condamne pas à ton tribunal celui qui s'avoue coupable. Si tu vas, inflexible, lui faire subir des peines inouïes, il ne saurait être plus tourmenté par tes châtimens, qu'il ne l'est par sa propre confusion. Affranchis de toute crainte et son désespoir, et ma confiance; cédant à l'amour paternel, si je te juge bien, délivre-toi de la douleur secrète qui te consume, lorsque tu vois ton fils publiquement affligé. Certes, je l'ai traité bien sévèrement,

fecisse me constat plurimum injuriæ, si tu tamen vel parum feceris, quam certe, ut spero, non facies, nisi scopulis durior duras, aut adamantibus rigidior perseveras insecabilibus.

Ergo si de moribus tuis, deque amicitiis juste meliora præsumo, excusato propitius indulge, quem reconcilians fore fidelem constanter in posterum spondeo; quoque velociter culpa soluto, ego beneficio ligor, magnopere deposcens, non ut ignoscas modo, verum ut et protinus et revertentem non domo solum, sed et pectore admittas. Deus magne! quam lætus orietur tibi dies, mihi nuntius, animus illi, cum paternis pedibus affusus, ex illo ore læso, ore terribili convitium exspectans, osculum exceperit! Vale.

EPISTOLA XXIV.

SIDONIUS TURNO SUO SALUTEM.

Bene nomini, bene negotio tuo congruit Mantuani illud:

> Turne, quod optanti Divum promittere nemo
> Auderet, volvenda dies en attulit ultro.

et tu devrais le ménager un peu; j'espère même que tu emploieras la clémence, à moins que tu ne sois plus insensible que les rochers, plus dur que le diamant.

Si donc j'ai droit de mieux augurer de ton caractère et de notre amitié, excuse ton fils et reçois-le avec indulgence; en le remettant dans tes bonnes grâces, je promets qu'il sera toujours soumis à l'avenir; l'absoudre promptement de sa faute, c'est m'obliger par un bienfait; je te prie donc avec instance de lui pardonner, et, aussitôt qu'il se présentera, de le recevoir non-seulement dans ta maison, mais aussi dans ton cœur. Grand Dieu! quel beau jour pour toi, quelle heureuse nouvelle pour moi, quelle joie pour lui, alors que prosterné à tes pieds, de cette bouche sévère, de cette bouche terrible dont il n'attend que des reproches, il recevra un baiser! Adieu.

LETTRE XXIV.

SIDONIUS A SON CHER TURNUS, SALUT.

Ces paroles du poète de Mantoue conviennent bien à ton nom et à ton affaire :

> Turnus, ce que pour toi n'eût fait aucun des Dieux,
> Un bonheur imprévu vient l'offrir à tes vœux.
>
> *Enéide*, IX, 6, 7. Trad. de Delille.

Pecuniam pater tuus Turpio vir tribunitius mutuam pridem, si recordaris, à Maximo Palatino postulavit impetravitque, nil quidem loco fiduciæ pignorisque vel argenti sequestrans vel obligans prædiorum; sed, ut chirographo facto docetur, cauta centesima est fœneratori, quæ per bilustre producta tempus modum sortis ad duplum adduxit. Sed cum pater tuus morti propinquæ morbo incumbente succumberet, atque ob hoc ipsum publica auctoritas male valentem patremfamilias violentius ad reformandum debitum arctaret, nec sustineri valeret improbitas exsecutorum, proficiscenti mihi Tolosam jam desperatus litteris imperavit, ut, me rogante, creditor vester modicas saltem largiretur inducias. Precibus orantis citus annui, quia cum Maximo mihi non notitiæ solum, verum et hospitii vetera jura. Igitur ad amicum libens ex itinere perrexi, quanquam villa non paucis aggere à publico millibus abesset.

Ut veni, occurrit mihi ipse, quem noveram anterius corpore erectum, gressu expeditum, voce liberum, facie liberalem, multum ab antiquo dissimilis incessu. Habitus viro, gradus, pudor, color, sermo religiosus; tum coma brevis, barba prolixa, tripodes sellæ, Cilicum vela foribus appensa, lectus nil habens plumæ, mensa nil purpuræ, humanitas ipsa sic benigna quod frugi, nec ita carnibus abundans ut leguminibus. Certe si quid in cibis unctius, non sibi, sed hospitibus indulgens. Cum surgeremus clam percontor adstantes, quod genus vitæ de tribus arripuisset ordinibus; monachum ageret, an

Turpion, ton père, homme tribunitien, avait emprunté, si tu te le rappelles, de Maximus, officier du palais, une somme d'argent, et pour nantissement, pour garantie, n'avait déposé aucun objet précieux, n'avait engagé aucune terre; mais, ainsi que le prouve le billet, les intérêts sont d'un centième; puis, accumulés pendant deux lustres, ils ont égalé le capital. Or, comme ton père, voisin de la mort, succombait à la maladie, que l'autorité publique le pressait vivement, malgré son état de souffrance, de payer la dette, et qu'il ne pouvait plus résister aux importunes sollicitations des exécuteurs, au désespoir de cela, il me commanda par lettres, lorsque je partais pour Toulouse, d'obtenir avec mes prières que votre créancier lui accordât du moins quelque délai. Je cédai aussitôt à sa demande, parce que je ne connaissais pas seulement Maximus, mais que j'avais encore avec lui d'anciennes liaisons d'hospitalité. Je me détournai donc volontiers de la route pour aller voir cet ami, quoique sa *villa* fût éloignée de la voie publique de plusieurs milles.

Quand j'arrivai, il vint lui-même au-devant de moi. Je lui avais vu jusque-là le corps droit, la démarche aisée, la voix libre, le visage ouvert; mais alors sa démarche était bien différente de celle d'autrefois. Son extérieur, son allure, sa modestie, sa candeur, sa parole, tout respirait la religion. Il avait les cheveux courts, la barbe longue, des siéges à trois pieds, des portières d'étoffe de Cilicie; point de plume à son lit, point de pourpre sur sa table; il recevait d'une manière honnête mais frugale, et l'on servait à ses repas moins de viandes que de légumes. S'il y avait quelque mets délicat, c'était non pas pour lui, mais pour ses hôtes. Lorsque nous nous levâmes de table, je demandai

clericum, pœnitentemne? Dixerunt nuper impacto sacerdotio fungi, quo recusantem factiose ligasset civicus amor. Luce revoluta, dum pueri clientesque capiendis animalibus occuparentur, secretæ collocutionis peto copiam. Præstat; amplector nil opinantem, gratularique me primum pro sui status apice confirmo, tum consequentes misceo preces. Turpionis nostri rogata profero, allego necessitates, extrema deploro, quæ duriora mœrentibus amicis hinc viderentur, quod fœnore ligatus corpore solveretur: meminisset ergo professionis suæ novæ, sodalitatis antiquæ, exactorumque circumlatrantum barbaram instantiam indultis tantisper induciis moderaretur; et, si decessisset æger, tribueret hæredibus annui luctus tempus immune; si, quod optarem, pristinam Turpio salutem recuperasset, indulgeret exhausto per otium facultatem convalescendi.

Adhuc rogabam, cum repente vir totius caritatis flere granditer cœpit, non moram debiti, sed periculum debitoris; frenatoque singultu: Absit, inquit, ut hæc reposcam clericus ab ægro, quæ vix petissem miles a sospite. Sed et liberos ejus ita diligo, ut etiam, si quid adversum cesserit amico, nil sim amplius ab his postulaturus quam mei officii ratio permittit. Quapropter scribe sollicitis, quoque credant plus litteris tuis, meas junge, quisquis ille fuerit languoris eventus, quem tamen fratri prosperum optamus, quod et annuum solutioni spatium

tout bas aux assistans quel genre de vie des trois ordres il avait embrassé; s'il était moine, clerc ou pénitent? On me répondit qu'il était depuis peu chargé de l'épiscopat, où l'affection de ses concitoyens l'avait élevé malgré lui. Lorsque le soir fut venu, pendant que les esclaves et les cliens s'occupaient à prendre les animaux, je lui demandai un entretien secret; il me l'accorda. Je l'embrasse aussitôt, je le félicite d'abord de son élévation; ensuite, j'en viens aux prières. Je lui expose la demande de notre cher Turpion, je fais valoir ses besoins, je déplore l'extrémité où il est, ajoutant que ce qui semblait le plus dur à ses amis affligés, c'était de le voir mourir avec des dettes. Je le prie de se rappeler sa profession nouvelle, son ancienne amitié, et d'arrêter, en accordant quelque sursis, les barbares poursuites des exécuteurs qui le pressaient à toute outrance; et, si le malade venait à mourir, de vouloir bien accorder aux héritiers toute l'année du deuil sans les inquiéter; si Turpion recouvrait la santé, ce que je désirais fort, de lui donner, après une maladie qui avait épuisé ses forces, le temps de se rétablir.

Je suppliais encore, lorsque soudain cet homme de charité se prit à pleurer abondamment, non point sur le délai du paiement de sa dette, mais sur le danger où se trouvait son débiteur. Puis, mettant un frein à ses sanglots : « A Dieu ne plaise, dit-il, qu'étant clerc, j'exige « d'un malade ce que j'aurais à peine exigé d'un homme « sain, lorsque j'étais séculier ! J'aime tellement les en- « fans de Turpion, que, s'il arrive à cet ami quelque « chose de fâcheux, je ne leur demanderai que ce qui « convient au devoir de ma profession. Ecris-leur « donc, à ces enfans inquiets; puis, afin qu'ils comp- « tent davantage sur ce que tu leur demanderas, j'écrirai

prorogabo, et superpositam medietatem, quæ per usuræ nomen accrevit, indulgeam, sola simpli restitutione contentus.

Egi ad hæc gratias Deo maximas, hospiti magnas, qui sic amaret tam suam famam quam conscientiam; confirmans amicum præmittere sibi, quod dimitteret vobis, atque hinc superna regna mercari, quod beneficia terrena non venderet.

Ergo, quod restat, enitere ut, auctore te, protinus saltim commodata summa solvatur, sic ut ingentes nihilominus gratias agas etiam nomine illorum qui tibi germanitate conjuncti, fors per ætatem sapere non possunt quid muneris consequantur. Non est cur dicere incipias : Habeo consortes, necdum celebrata divisio est; avarius constat me esse tractatum quam cohæredes; frater et soror sub annis adhuc tutelaribus agunt; necdum sorori maritus, fratri necdum curator, curatori necdum satisdator inventus est; quod quidem totis creditoribus bene, sed malis dicitur. At cum habet talis persona contractum, quæ velit medium relaxare, cum totum possit exigere, si moram patitur, quidquid propter misericordiam concesserat pie, juste reposcit propter injuriam. Vale.

« aussi que, quelle que soit l'issue de la maladie, et nous « désirons la voir arriver à bonne fin, je leur accorde « un an de délai, et leur remets la moitié du total, « formée des intérêts, me contentant de la somme « prêtée. »

Je rendis à Dieu de très-grandes actions de grâces, je fis à mon hôte de grandes félicitations de ce qu'il aimait ainsi et sa renommée et sa conscience, assurant à mon ami qu'il envoyait devant lui au ciel ce qu'il vous remettait, et qu'il achetait le royaume d'en haut en ne vendant point des bienfaits terrestres.

Maintenant donc, fais en sorte de rendre au plus tôt la somme prêtée tout au moins ; n'oublie pas de remercier beaucoup Maximus, même au nom de ceux qui te sont liés par la fraternité, et à qui l'âge ne permet pas encore peut-être de sentir le bienfait qu'ils reçoivent. Il ne faut pas que tu ailles dire : J'ai des consorts ; le partage n'a point encore été fait ; il est constant que j'ai été traité plus défavorablement que mes cohéritiers ; mon frère et ma sœur sont encore en âge de minorité ; on n'a encore trouvé ni mari pour ma sœur, ni curateur pour mon frère, ni caution pour le curateur. De tels prétextes peuvent bien être allégués par des créanciers, mais par de mauvais créanciers. Quand on est lié envers une personne par une dette, dont elle veut bien remettre la moitié alors qu'elle pourrait tout exiger, si l'on tarde trop, ce qu'elle avait accordé par une pieuse compatissance, elle le réclame justement à cause du tort qu'on lui a fait. Adieu.

EPISTOLA XXV.

SIDONIUS DOMNULO SUO SALUTEM.

Nequeo differre, quin grandis communione te gaudii festinus impertiam, nimirum nosse cupientem, quid pater noster in Christo, pariter et pontifex Patiens, Cabillonum profectus, more religionis, more constantiæ suæ fecerit. Cum venisset in oppidum suprascriptum, provincialium sacerdotum prævio partim, partim comitante collegio, scilicet ut municipio summus aliquis antistes ordinaretur, cujus ecclesiæ disciplina nutabat, postquam junior episcopus Paulus discesserat decesseratque, exceperunt pontificale concilium variæ voluntates oppidanorum, nec non et illa quæ bonum publicum semper evertunt studia privata; quæ quidam triumviratus accenderat competitorum, quorum hic antiquam natalium prærogativam reliqua destitutus morum dote ructabat; hic per fragores parasiticos, culinarum suffragio comparatos, Apicianis plausibus ingerebatur; hic apice votivo si potiretur, tacita pactione promiserat ecclesiastica plausoribus suis prædæ prædia fore.

LETTRE XXV.

SIDONIUS À SON CHER DOMNULUS, SALUT.

Je ne puis tarder plus long-temps à te faire partager notre grande joie, puisque tu désires savoir ce que notre père en Christ, le pontife Patiens, a fait, à Châlons, avec sa religion et sa fermeté accoutumées. Il arriva en cette ville en partie précédé, en partie accompagné des évêques de la province, réunis pour donner un chef à l'église de ce municipe, chancelante dans sa discipline depuis la retraite et la mort du trop jeune évêque Paul. L'assemblée des clercs trouva dans la ville des factions diverses, ces intrigues privées qui se forment toujours au détriment du bien public, et qu'avait excitées un triumvirat de compétiteurs. L'un d'eux, privé d'ailleurs de toute vertu, étalait l'illustration d'une race antique; un autre, nouvel Apicius, se faisait appuyer par les applaudissemens et les clameurs de bruyans parasites gagnés à l'aide de sa cuisine; un troisième s'était engagé, par un marché secret, s'il parvenait au but de son ambition, à livrer les domaines de l'église au pillage de ses partisans.

Quod ubi viderunt sanctus Patiens et sanctus Euphronius, qui rigorem firmitatemque sententiæ sanioris, præter odium gratiamque, primi tenebant, consilio cum coepiscopis prius clam communicato quam palam prodito strepituque despecto turbæ furentis, jactis repente manibus arreptum, nihilque tum minus quam quæ agebantur optantem suspicantemque, sanctum Joannem, virum honestate, humanitate, mansuetudine insignem (lector hic primum, sic minister altaris, idque ab infantia; post laborum temporumque processu, archidiaconus; in quo seu gradu, seu ministerio multum retentus propter industriam, diu dignitate non potuit augeri, ne potestate posset absolvi); attamen hunc jam secundi ordinis sacerdotem, dissonas inter partium voces, quæ differebant laudare non ambientem, sed nec audebant culpare laudabilem, stupentibus factiosis, erubescentibus malis, acclamantibus bonis, reclamantibus nullis, collegam sibi consecravere.

Nunc ergo Jurensia si te remittunt jam monasteria, in quæ libenter solitus ascendere, jam cœlestibus supernisque præludis habitaculis, gaudere te par est de communium patrum vel patronorum, seu sic sentiente concordia, seu sic concordante sententia. Illius quoque nomine exsulta, quem creaverunt Euphronius testimonio, Patiens manu, ambo judicio. In quo fecit Euphronius quod conveniret non senec-

Le saint Patiens et le saint Euphronius qui, dédaignant toute haine et toute faveur, étaient les premiers à soutenir fermement et rigidement le plus sage avis, reconnurent bientôt l'état des choses. Ils tinrent d'abord conseil avec les évêques leurs collègues, avant de rien manifester en public; puis, bravant les cris d'une tourbe de furieux, ils imposèrent tout-à-coup les mains, sans qu'il se doutât de rien et formât aucun vœu pour être élu, à un saint homme nommé Jean, recommandable par son honnêteté, sa charité et sa douceur. Jean a été d'abord lecteur et a servi à l'autel dès son enfance; puis, à la suite de beaucoup d'années et de travail, il est devenu archidiacre. Long-temps retenu dans ce grade ou ce ministère, à cause de son talent, il n'a pu être élevé en dignité, parce qu'on ne voulait pas le décharger du soin des affaires ecclésiastiques. Il était donc prêtre du second ordre, et, au milieu de ces factions si acharnées, personne n'exaltait par ses louanges un homme qui ne demandait rien; mais personne aussi n'osait accuser un homme qui ne méritait que des éloges. Au grand étonnement des factions, à l'extrême confusion des méchans, aux acclamations des gens de bien, et sans que personne osât ou voulût réclamer, nos évêques l'ont consacré leur collègue.

Maintenant donc, si tu n'es plus retenu dans ces monastères du Jura, que tu visites si volontiers pour y préluder aux joies célestes des habitations d'en haut, réjouis-toi de ce merveilleux accord, de cette rare unanimité qui a régné parmi nos pères et nos protecteurs communs. Applaudis encore au choix que viennent de faire Euphronius et Patiens, l'un par son témoignage, l'autre par l'imposition des mains, tous deux par leur prudence. En cela, Euphronius s'est conduit comme le

tutis modo suæ, verum etiam dignitatis longævitati; fecit et Patiens vir quamlibet magnis par tamen laudibus, quod satis decuit facere personam, quæ caput est civitati nostræ per sacerdotium, provinciæ vero vestræ per civitatem. Vale.

demandaient son grand âge et le long exercice de sa dignité; Patiens, que l'on ne saurait trop louer, s'est comporté comme devait le faire un personnage qui se trouve, par le sacerdoce, chef de notre ville, et par notre ville, chef de ta province. Adieu.

NOTES.

LETTRE PREMIÈRE.

Probus, homme de lettres d'une érudition peu commune, était d'une famille où la noblesse, la science et les grands biens se trouvaient réunis avec les premières dignités de l'empire. Il avait pour frère Magnus Félix, qui fut préfet du prétoire et patrice. Ils étaient l'un et l'autre fils de Magnus, cet illustre seigneur de la ville de Narbonne, qui, par sa sagesse et son esprit, était devenu comme l'arbitre de tout le pays, et qui fut consul avec Apollonius sous Majorien, l'an 460.

Il semble que Probus fut l'aîné des enfans de Magnus, quoi qu'il ne paraisse pas qu'il ait exercé quelque charge, ou possédé quelque dignité comme son frère.

Avant que Sidonius eût publié le recueil de ses poésies, vers 469, Probus avait épousé Eulalia sa cousine germaine. Sidonii *Carm.* IX, v. 329-334; XXIV, v. 95-98.

Soror. — Le mot *sœur* est ici pour *cousine*, comme dans St. Matthieu, chap. XIII. « Et fratrum et sororum filios, dit Pierre de Ravenne, fratres nuncupat divina lex et humana cognatio. » *Serm.* XLVIII-IX. Voyez Sidonius lui-même, *Epist.* VII, 3-5.

Eusebianos lares. — « A Lyon, Eusèbe, dont St. Sidoine loue le savoir et la sagesse, enseignait publiquement la philosophie peu d'années avant le milieu de ce siècle, et continua sans doute le

même exercice dans la suite. Il eut pour disciples le même St. Sidoine, Avite son cousin par les femmes, Probe qui fut un des savans hommes de la fin de ce siècle, et plusieurs autres jeunes gens de la première distinction. Au même endroit, Hoene, que St. Sidoine qualifie un homme vénérable (*Carm.* IX, 314), et Victor qui fut ensuite questeur sous l'empereur Anthème vers 470, enseignaient la poétique, au même temps qu'Eusèbe la philosophie. St. Sidoine les reconnaît pour des maîtres dans cet art, où il fit tous les progrès que l'on pouvait presque faire en son temps. » *Hist. litt. de la France*, tom. II, pag. 40.

LETTRE II.

Revisionis. — Ce qui empêchait aux deux amis de se voir, c'étaient les incursions des Goths.

In usus inopum. — Grégoire de Tours nous a conservé le souvenir de la tendre bienfaisance de Sidonius. « Cum esset, dit-il, magnificæ sanctitatis, atque, ut diximus, ex senatoribus primis, plerumque nesciente conjuge, vasa argentea auferebat a domo, et pauperibus erogabat. Quod illa cum cognosceret, scandalizabatur in eum, sed tamen dato egenis pretio species domi restituebat. » *Hist.* II, 22. — Les *Lettres* de Sidonius nous fournissent plus d'une preuve de son ame compatissante et bonne.

LETTRE III.

Frontonianæ gravitatis. — St. Jérôme a dit, *Epist.* XCV : « Ut post Quintiliani acumina, Ciceronis fluvios *gravitatemque* Frontonis, et lenitatem Plinii, alphabetum discerem. »

Atacinus. — Outre le fameux Varron, qui a mérité d'être appelé le plus docte des Romains, il y eut un autre Varron que Narbonne réclame comme sien, et qui fut nommé *Atacinus*, de l'Atax, fleuve de la Gaule Narbonnaise.

Cum Æsculapio baculum. — « Æsculapius bacillum habet nodosum, quod difficultatem significat artis. » Festus, lib. IX.

Cum Euphrate horoscopium. — Euphrates, philosophe stoïcien, fut l'ami de Pline le Jeune, qui en fait l'éloge le plus magnifique ; *Epist.* I, 10. Il fut aussi lié avec Dion Chrysostôme et Apollonius de Tyane ; mais il se brouilla avec ce dernier, sans doute parce qu'il ne voulut pas croire à ses prestiges ; et depuis ce temps-là Apollonius ne laissa passer aucune occasion de le déchirer. Il a été imité par Philostrate, l'auteur de sa Vie, liv. V ; mais on s'en rapportera plutôt à Pline ou à Epictète, qui le citent avec éloge. Euphrates fut aussi honoré de l'amitié de l'empereur Adrien. Parvenu à un âge très-avancé, et se voyant attaqué d'une maladie incurable, il obtint de ce prince la permission de se délivrer de la vie, ce qu'il fit en prenant du poison. Dionis *Hist rom.* LXIX, 8. — Eusebii *Chron.* Ann. Dom. 98 et 123. — *Biogr. univ.*, au mot Euphrates.

Nous n'avons pu, malgré nos recherches, découvrir la raison pour laquelle Sidonius fait tenir l'*horoscope* à Euphrates.

Cum Perdice circinum. — Perdix, neveu et élève de Dédale, se signala par ses inventions. Indépendamment de la scie et du com-

pas, on lui doit encore la lime, et la roue ou tour du potier de terre. Les auteurs ne s'accordent pas sur son nom. Apollodore l'appelle *Talus;* Pausanias et Suidas, *Calus;* Tzetzès, *Attale;* Hygin, Ovide et Servius, lui donnent le nom de *Perdrix*.

Cum Chrysippo numeros. — Chrysippe, philosophe stoïcien, né à Solès dans la Cilicie, vers l'an 280 avant Jésus-Christ, ne put jamais parvenir à résoudre l'argument nommé *sorites*, qu'on présentait ainsi. On demandait si trois grains de blé formaient un monceau; à cela, réponse négative. On augmentait le nombre toujours un à un, jusqu'à ce qu'on fût forcé de convenir que le monceau était formé. On disait alors : un seul grain de blé forme donc un monceau.

Sentit ut, etc. Cet endroit est remarquable par la justesse et la précision avec laquelle Sidonius trace en un mot le caractère des auteurs dont il parle.

Erasme peint aussi en quelques lignes les principaux d'entre les Pères de l'Eglise : « Ambrosius ubique placidus est, at jucundus magis quam vehemens. Augustinus blandus et hærens. Hieronymus vehemens, liber, interdum etiam austerior. Chrysostomo vitio verterunt æmuli, quod amaret solus cibum capere. Quod erat sobrietatis, inhospitalitatis nomine reprehensum, phrasis indicat hominem fuisse ad docendum pulchre compositum. In Basilio sentias eximiam animi celsitudinem, prudenti comitate temperatam. Gregorius Nazianzenus argutior est. Athanasio fuit in rebus gerendis admirabilis quædam solertia. In Cypriano mireris naturalem dicendi facultatem. » *De Ratione concionandi*, *lib.* I, pag. 844. tom. V des *OEuvres* d'Erasme, édit. in-folio. Lugduni Batav. 1704.

Ut Eucherius sollicitat. — C'est parfaitement caractériser l'éloquence douce et persuasive de ce vertueux prélat. Voyez notre traduction des *OEuvres de St. Vincent de Lerins et de St. Eucher de Lyon.*

De hymno tuo. — L'hymne de la Passion :

Pange, lingua, gloriosi prœlium certaminis, etc.

Tout ce que dit l'auteur d'une hymne composée par Claudianus Mamertus convient parfaitement à celle-ci, que lui attribuent en

effet d'anciens manuscrits. On l'attribue aussi à Fortunatus de Poitiers ; elle se trouve au II.e livre de ses Poésies.

Municipales, etc. — Sidonius, *Epist.* I, 11, emploie le même mot, dans le sens de *médiocre*, *infime*, etc. *Cathedrarios* est ici, comme dans Sénèque, un terme de mépris. « Solebat, dit-il, dicere Fabianus, non ex his cathedrariis philosophis, sed ex veris et antiquis, etc. » *De Brevit. vitæ*, cap. X.

Pauci quos æquus amavit. — Hémistiche de Virgile, passé en proverbe ; *Enéide*, VI, 129.

LETTRE IV.

Il y a lieu de croire que Simplicius et Apollinaris, à qui notre auteur écrit tantôt conjointement, tantôt séparément, étaient deux frères.

Il est dit, dans cette lettre, que Faustinus avait embrassé l'état ecclésiastique ; on voit, par la lettre 6.e de ce livre, qu'il était évêque ; il y est appelé *antistes*.

LETTRE V.

Gozolas. — Sidon. *Epist.* III, 4.

Cette lettre a sans doute rapport aux négociations du questeur Licinien, envoyé de Rome pour traiter avec les Goths au sujet de l'Auvergne. Sidonius avait déjà demandé à Félix, dans la lettre 7.e du livre III.e, ce qu'on devait attendre de cette députation.

LETTRE VI.

Quel était le Génésius dont il est ici parlé ? était-ce un ami d'Apollinaris, ou, ce qui est plus vraisemblable, un homme attaché à son service, un client ? La prière que fait Sidonius à Apollinaris, de rendre promptement justice au porteur de sa lettre, suppose qu'il avait quelque autorité sur Génésius.

LETTRE VII.

Currentem mones. — Espèce de proverbe, qui se retrouve dans Pline, *Epist.* I, 8; III, 7; — dans Symmaque, *Epist.* I, 56; IX, 36; et beaucoup d'auteurs contemporains de Sidonius.

Apicios epulones. — Il y eut trois Romains du nom d'Apicius, devenus fameux non par leur génie, leurs vertus, ou leurs grandes qualités, mais par leur gloutonnerie et leur supériorité dans l'art gastronomique. Le premier vivait sous Sylla, le second sous Auguste et Tibère, et le troisième sous Trajan. C'est le second qui est le plus célèbre, et c'est de lui que Sénèque, Pline, Juvénal et Martial ont tant parlé. Athénée, I, 6, dit qu'il dépensa, pour satisfaire sa gourmandise, des sommes immenses, et inventa plusieurs espèces de gâteaux, qui portèrent son nom. Sénèque, dont il était le contemporain, nous apprend qu'il tenait une espèce d'école de bonne chère, et avait dépensé de cette sorte deux millions et demi.

Il ajoute qu'Apicius étant fort endetté, fut obligé d'examiner enfin l'état de ses affaires, et que, voyant qu'il ne lui restait plus que 250,000 livres, il s'empoisonna, dans la crainte qu'une pareille somme ne lui suffît pas pour vivre. *Consol. ad Helviam*, cap. X et XI. — *De vita beata*, cap. XI et XII. — *Epist.* XIV.

Dion atteste le même fait. Pline parle souvent des ragoûts qu'Apicius inventa, et l'appelle *nepotum omnium altissimus gurges.* « Non sunt suaves epulæ, dit St. Jérôme, quæ non et placeant et redoleant; quas non condit Apicius, in quibus nihil de magistrorum hujus temporis jure suffumat. » *Epist. critic.* tom. II, pag. 611.

Le troisième Apicius vivait sous Trajan. Inventeur d'un secret pour conserver les huîtres, il en fit parvenir de très-fraîches à l'empereur, alors occupé à combattre les Parthes. *Biograph. univ.*, au mot Apicius.

De nos jours, l'art des Apicius a trouvé des panégyristes, qui en ont tracé sérieusement les leçons. Plus heureux et plus habile, un de nos plus aimables poètes, Berchoux, a gaîment traité ce sujet dans son poème de la *Gastronomie.*

Bysantinos chironomontas. — Sur la mollesse et l'ivrognerie des Bysantins, voyez Apulée, X, 12; XII, 6. — Cheironomontas vient de deux mots grecs, χεῖρας νέμων, χειρονόμος, qui *remue* les mains *quasi quodam* νομῷ. Les passages suivans nous instruiront de l'habileté et de l'utilité de ces *chironomontes.* « Processit statim scissor, et ad symphoniam ita gesticulatus laceravit obsonium, ut putares essedarium hydraule cantante pugnare. » Petron. *Satyr.* cap. XXXVI.

« Alius pretiosas aves scindit, et per pectus ac clunes certis ductibus circumferens eruditam manum, in frustra excutit : infelix, qui huic uni rei vivit, ut attilia decenter secet; nisi quod miserior est, qui hoc voluptatis caussa docet, quam qui necessitatis discit. » Senec. *Epist.* XLVII. Voyez Juvénal, *Sat.* V, v. 120-124.

LETTRE VIII.

Jam duæ secundæ, etc. — Cela signifie *quatre heures depuis le lever du soleil.*

Epigramma. — Nous avons traduit par *épigramme.* Ce mot, chez les Grecs, signifiait assez généralement une pièce de vers, et n'avait pas le sens exclusif que nous lui avons donné.

Ragnahildæ. — C'est à Sidonius seul que nous devons le nom de la reine Ragnahilde, femme, à ce qu'il paraît, d'Euric, roi des Visigoths; car Théodoric devait être mort lorsque cette lettre fut écrite. Le nom de Ragnahilde paraît frank ou burgunde; mais on ignore de qui elle était fille.

Concha. — Vase en forme de conque. Paulin d'Aquitaine, dans la Vie de St. Martin, III, v. 99-100, a dit :

« Sustentant vitreas cristalla capacia lymphas;
Cumque ipsa et conchæ species videatur et undæ,
Nec cohibere putes susceptum claustra liquorem. »

Et Grégoire de Tours : « Matrona concham argenteam præparat. » *Mirac.* I, 12. Voyez, dans Claudien, une épigramme sur une conque.

Charta. — Le vase qui devait recevoir les vers de Sidonius.

LETTRE IX.

Vectio. — Je ne sais si ce Vectius ne serait point descendu de Vectius Epagathus, l'un des célèbres martyrs de Lyon ; car ce saint laissa une postérité qui fut même illustre dans le siècle.

Monachum complet non sub pallio. — Les moines, ainsi que les philosophes, portaient le manteau. Cassien, *De habitu monachi*, I, 7. — Sévère Sulpice, *Epist. ad Bassulam ; Dial.* II, 4. — Salvien, *De gubernatione Dei*, lib. VIII.

Cælibatus. — Terme employé par l'auteur, dans le sens de *viduvium. Epist.* II, 7; V, 6.

Præsenti seculo imponitur. — Si l'on déclamait contre les philosophes, qui n'avaient pour toute philosophie que la barbe et le manteau, les religieux non plus n'étaient pas épargnés. St. Jérôme et Salvien parlent avec une éloquence pleine d'indignation contre ces hypocrites de religion. St. Isidore de Péluse, lettre XXII, leur exprime une vérité que nous avons reudue en français par un axiome bien connu, et qui se trouve pour la première fois dans le *Roman de la Rose :*

« Tel a robe religieuse,
Doncques il est religieux ;
Cet argument est vicieux,
Et ne vaut une vieille gaine,
Car l'habit ne fait pas le moine. »

LETTRE X.

Peregrinationis adversa fregerunt. — L'auteur parle probablement ici des peines qu'il avait souffertes depuis qu'il avait quitté Lyon, qu'il avait été fait évêque, et qu'il se trouvait contraint d'obéir aux Goths.

Heliodorus. — Cet Héliodore était-il vraiment fils de Sidonius, ou bien seulement fils *spirituel ?*

Post terminatum libellum. — Et, dans la 22.e lettre de ce livre, il dit : « Ut epistolarum curam, terminatis libris earum, converteremus ad stylum historiæ. » Ces deux passages font voir que la première édition des *Lettres* de Sidonius ne fut pas celle qu'il dédia au prêtre Constantius, mais qu'il avait paru déjà quelques livres séparément.

Parum cultior, etc. — L'auteur dit qu'il a deux sortes de style : un style qui est plus poli, pour les ouvrages qu'il veut publier ; et un autre, qui l'est moins, pour ceux qui ne sont qu'à son usage. Dans l'un et l'autre cas, Sidonius employait toujours la langue latine, avec cette différence, que dans le premier il choisissait les termes les plus recherchés, et que dans l'autre il faisait usage du latin barbare et grossier que parlait alors le peuple des Gaules.

Patronus. — Le P. Sirmond croit que celui que Sidonius appelle son protecteur est Victorius, comte d'Auvergne, à qui il donne cette qualité dans la lettre 17.e du livre VII.

LETTRE XI.

Complatonicorum. — « On trouve, parmi les Gaulois distingués de cette époque, des philosophes de toutes les écoles grecques ; tel est mentionné comme Pythagoricien, tel autre comme Platonicien ; tel comme Epicurien, tel comme Stoïcien. Les écrits gaulois du IV.e et du V.e siècle, entre autres le traité *de la Nature de l'Ame* de Mamert Claudien, citent des passages et des noms de philosophes qu'on ne rencontre point ailleurs. Tout atteste, en un mot, que, sous le point de vue religieux, la Gaule romaine et grecque, aussi bien que chrétienne, avait à cette époque, en Occident du moins, la portion la plus animée, la plus vivante de l'empire. Aussi est-ce là que la transition de la philosophie païenne à la théologie chrétienne, du monde ancien au monde moderne, est le plus clairement empreinte, et se laisse le mieux observer. » Guizot, *Cours d'hist. moderne*, tom. I, pag. 222.

Germani decus. — Martial avait dit aussi de même, *Epigr.* XI, 13 :

« Romani decus et dolor theatri. »

Pompa episcoporum. — L'édition de Savaron porte *gemma*, et M. Guizot, qui a traduit cette lettre presque tout entière, prend le sens de Savaron : « Honoré, dit-il, comme une pierre précieuse de tous les évêques. » Que l'on mette *pompa* ou *gemma*, c'est la même chose.

Tractator. — Interprète des livres sacrés. Le mot *tractator* devint fort en usage au V.e siècle, pour exprimer ce sens. Voyez notre Commentaire sur Vincent de Lerins.

Phonascus. — Qui enseigne à bien chanter et à bien prononcer ; du mot grec φωνη, *vox*, *sonus*.

Ordine in secundo. — L'*antistes* ou le clerc du *premier ordre* est l'évêque ; celui du *second ordre* est le prêtre ; puis le diacre, etc. « Quid commemorem laicos, qui tunc in Ecclesia nulla fuerant dignitate suffulti ? Quid ministros plurimos ? Quid diaconos in tertio ? Quid *presbyteros in secundo sacerdotio* constitutos ? Ipsi apices et principes omnium episcopi. » Optati Milevit. *De schismate Donat.* I, 13.

Non queunt humari. — Cette dernière idée a souvent été présentée depuis et de plusieurs manières, même comme nouvelle, notamment dans cette épitaphe :

« Hic cinis, ubique fama. »

Perpaucos esse qui mortuos ament. — « Ah ! si quelques générations, que dis-je ? si quelques années après votre mort vous reveniez, hommes oubliés, au milieu du monde, vous vous hâteriez de rentrer dans vos tombeaux, pour ne pas voir votre nom terni, votre mémoire abolie, et votre prévoyance trompée dans vos amis, dans vos créatures, et plus encore dans vos héritiers et dans vos enfans. » Bossuet, *Oraison fun.* de Le Tellier.

Cette lettre nous apprend à peu près tout ce que nous savons sur Claudianus Mamertus, qui était à cette époque le philosophe le plus savant et le plus considéré de la Gaule méridionale. « Elle porte le caractère ordinaire des lettres de Sidoine : tout l'effort, toute la puérilité du bel esprit s'y mêlent à des sentimens vrais et à des faits curieux. » Guizot, *Cours d'histoire*, tom. I, pag. 228.

Les savans auteurs de l'*Histoire litt. de la France*, tom. II, pag. 445, pensent que Claudianus mourut en 473 ou 474, « cette dernière année, disent-ils, étant la seule à laquelle on trouve que St. Sidoine, depuis son épiscopat, soit allé à Vienne. »

Il nous reste de Claudianus un traité *de la Nature de l'Ame*, assez estimé ; puis, un petit écrit sur la distinction de la nature corporelle, incorporelle et divine. On a encore de lui une lettre adressée à Sidonius, la II.e de ce livre, et une autre à Sapundus, dans le VI.e volume des *Miscellanea* de Baluze.

LETTRE XII.

Epitrepontem. — Ce mot vient du grec, et signifie *remettre un différend au jugement d'autrui.* Nous avons dans Stobée, *Serm.* XXX et LXXXVII, quatre vers de cette pièce. Ausone a imité les deux premiers dans ce distique :

« Sanus piger febriente multo est nequior,
Potat duplum, dapesque duplices devorat. »

Alciphron, *Epist.* ultima, compte la même comédie parmi celles de Ménandre ; et Quintilien, *Institut. Orat.* XI, loue une pièce du même titre, comme quelque chose de parfait, mais sans nommer l'auteur, *tacito auctoris nomine*, dit le P. Sirmond. Quelques écrivains prétendent que, d'après le passage, on doit donner l'*Epitreponte* à Ménandre ; mais la chose n'est pas claire, et cet endroit de Quintilien est altéré, comme le dit l'abbé de Pure.

« On déclamait dans les écoles les pièces de Ménandre ; elles faisaient le sujet habituel et le texte des exercices littéraires que les maîtres proposaient à leurs disciples. Tout homme bien élevé devait savoir tout Ménandre par cœur, au témoignage de Denys d'Halicarnasse, *de Script. vet. jud.* pag. 424 ; et de Dion Chrysostôme, *Orat.* XXXI, pag. 628, 13. » *Théâtre des Grecs*, par le P. Brumoy, édit. Raoul-Rochette, tom. XVI, pag. 17.

LETTRE XIII.

Cantillensem ecclesiam. — Cantèle était un ancien château d'Auvergne, dont la *Table* de Peutinger fait mention. Les Annales des Gestes de Pepin, sur l'année 762, portent ce qui suit : Pepin étant entré dans l'Aquitaine, prit quelques villes et quelques châteaux, entre autres Bourbon (Burbonium), Cantèle (Cantilla) et Clermont (Clarus Mons).

Duodecim lustra. — 60 ans. Juvénal a dit, sat. XIII, 16 :

« . . . Stupet hæc, qui jam post terga relinquit
Sexaginta annos, Fonteio consule natus ? »

Tout ce portrait de Germanicus est fort curieux pour la connaissance des mœurs de l'époque. St. Jérôme, *Lettre* X, emploie les mêmes couleurs à peu près, dans la peinture d'un vieillard.

LETTRE XIV.

Ulpianorum. — « On appelait *Ulpiens*, Vespasien et ses deux fils, Titus et Domitien, » dit Sauvigny, tom. I, pag. 159. C'est une erreur grossière : Vespasien et ses deux fils étaient de la famille *Flavia*, et on les appelait *Flavii*, Flaviens. C'est à Nerva et à son fils adoptif, Trajan, qu'appartenait le nom d'*Ulpii : M. Ulpius Nerva Trajanus.*

Tacite fut consul subrogé, l'an de Rome 580, de Jésus-Christ 97, à la place de Titus Virginius Rufus cons. III. Nerva régnait alors ; Trajan lui succéda, le 21 janvier de l'année suivante (Note de M. Bréghot du Lut).

Cum Vespasiano. — Paroles de Claudius Civilis, prince des Bataves, mais un peu changées ; les voici telles qu'elles se trouvent dans Tacite, *Hist.* V, 26. « Erga Vespasianum vetus mihi observantia est; et, cum privatus esset, amici vocabamur. »

Nova gloria capit. — « Honores mutant mores, » dit un vieux proverbe ; et cette pensée se retrouve fréquemment chez les anciens. Voyez Zénon de Vérone, *Serm. de Balm.* CXXX ; — Salvien, *Epist.* II ; — Symmaque, *Epist.* VIII, 1.

Et nos, etc. — Vers de Virgile, *Enéide* II, 90. Sidonius eut en effet la préfecture de Rome et la dignité de patrice.

Qui Deo confessus fuerit, absolvitur. — Ce passage sur la confession est précieux pour les théologiens ; je ne sache pas cependant qu'ils s'en soient jamais servi. Voyez encore Ruricius de Limoges, *Epist.* I, 8.

LETTRE XV.

L'Auvergne était apparemment sous la domination des Visigoths, lorsque Sidonius fut prié d'aller en Rouergue faire la dédicace d'une église qu'avait fait bâtir Elaphius, en un temps où d'autres osaient à peine entretenir les anciennes, à cause de l'aversion d'Evaric pour les catholiques, à qui il ne permettait pas de mettre des évêques dans les églises vacantes. Sidon. *Epist.* VII, 6.

Epulum. — Chez les chrétiens, comme chez les gentils, on faisait des festins aux jours des grandes solennités et des dédicaces

de basiliques. Voyez, à ce sujet, Pline le Jeune, *Epist.* IV, 1: — Grégoire le Grand, *Epist.* X, 71; — Grégoire de Tours, *de S. Martino*, I, 6.

Lectisternia. — De deux mots latins, *lectus*, lit; et *sternere*, préparer, mettre par terre. « Lectisternia dicuntur, ubi homines sedere consueverunt. » Isidor. *Orig.* XV, 5.

Fabricabamini. — Ce verbe reçoit également un sens actif avec une forme passive, dans Cicéron, *de Orat.* III; — dans St. Jérôme, *Epist.* I; — Pline, *Nat. Hist.* XXVI, 50.

Nos ministerii. — Les Canons réservaient au seul évêque diocésain la dédicace des églises. Sidonius, en se rendant à l'invitation de son ami, violait-il la discipline établie? Non, car les temps étaient difficiles, et Rhodez ne pouvait avoir d'évêque. Sidon. *Epist.* VII, 6.

Desiderio meo Christus indulgeat. — Quelques auteurs pensent que le désir de Sidonius fut exaucé. Et, en effet, Ruricius étant évêque, écrit à un Elaphius qu'il traite de frère, ce qui peut faire entendre qu'il était évêque, et dont il relève la piété et la charité. *Gallia christ.* tom. III, pag. 593, anc. édit. — Tillemont, *Mém.* tom. XVI, pag. 260. — Ruricii *Epist.* II, 7.

Thespiæ visantur. — Praxitèle avait fait un beau Cupidon, pour lequel on allait voir Thespiis. « Idem artifex ejusdem modi Cupidinem fecit illum, qui est Thespiis, propter quem Thespiæ visuntur, nam alia visendi causa nulla est. » Ciceronis *in Verrem*, act. II, lib. IV, 3; — et Pline, *Nat. Hist.* XXXVI, 4.

LETTRE XVI.

Ruricius descendait d'une famille illustre dans les Gaules, qui avait contracté des alliances avec celle des Anitius de Rome. Fortunat. IV, 4. On ne sait pas quel fut le lieu de sa naissance, et l'on ne saurait en juger par ses liaisons ; car s'il en avait en Provence, il en avait aussi à Lyon, en Auvergne et ailleurs. S'il n'était pas de Provence, il paraît au moins qu'il y faisait de fréquens voyages, et qu'il y avait séjourné. Ruricius, *Epist.* I, 1, 2. On ne sait rien non plus sur son éducation, mais on ne doit pas douter qu'elle ne fût conforme à sa naissance.

Il épousa Ibéria, fille d'Ommatius, d'une famille patricienne d'Auvergne. Ce mariage se fit quelque temps avant l'année 471, qui est la première de l'épiscopat de Sidonius, puisque celui-ci fit leur épithalame, « pièce trop mauvaise en toutes manières, disent les auteurs de l'*Histoire littéraire de France*, tom. III, pag. 49, pour l'attribuer à un évêque. » Ruricius eut des enfans de son mariage ; on sait qu'il fut l'aieul d'un autre Ruricius, évêque de Limoges après lui.

Quand il eut passé quelques années dans le mariage, Ruricius renonça au grand monde, pour se donner à la piété. Faust. ad Rur., *Epist.* VII. Son épouse imita son exemple, et, dès avant 477, ils vivaient l'un et l'autre dans la pratique de toutes les bonnes œuvres. Ruricius faisait consister ses plus chères délices dans la lecture des livres sacrés et des ouvrages des Pères de l'Eglise. Ruricii *Epist.* I, 6-8. Il n'épargnait ni soins ni dépenses, pour en fournir sa bibliothèque. Elle en avait plusieurs qu'il avait fait copier chez Sidonius, et que celui-ci s'était donné la peine de revoir et de corriger. Ruricii *Epist.* I, 7-10. Pour mieux se soutenir dans le genre de vie qu'il venait d'embrasser, Ruricius voulut se lier avec les plus saints évêques des Gaules. Il fut, en effet, uni d'une

étroite amitié avec Lupus de Troyes, Léontius d'Arles, Sidonius Apollinaris, et Faustus de Riez.

Il était depuis long-temps en rapport d'intimité avec Sidonius; une fois qu'il se fut adonné plus spécialement à la vertu, leur union se resserra davantage. Il nous reste de l'un et de l'autre plusieurs lettres, qui sont des preuves non équivoques de cette amitié toute sainte.

Græcus de Marseille ayant été exilé par Euric, roi des Visigoths, Ruricius le secourut généreusement dans sa disgrâce. Elle dura près de trois ans, depuis 482 jusque vers la fin de 484. Lorsqu'elle finit, Ruricius devint évêque de Limoges. Faust. ad Ruric., *Epist.* 6-9. Le siége où la Providence le plaçait n'était pas alors très-relevé, suivant ses propres expressions, *Epist.* II, 32; mais il s'en consolait facilement, parce qu'il trouvait qu'il est plus beau pour le pontife de donner du relief à son église, que d'en recevoir d'elle.

Ruricius nous apprend, *Epist.* II, 32, qu'il était valétudinaire, en été surtout, quoiqu'il se portât un peu mieux pendant l'hiver. Ses fréquentes maladies, jointes à un âge avancé déjà, ne permettent guère de reculer sa mort au-delà de 507. Son épitaphe se trouve dans Fortunat de Poitiers, IV, 4.

Il nous reste de Ruricius un recueil de *Lettres* divisé en deux livres. Le premier en contient 18, et le second 64. Toutes celles du premier livre, et plusieurs du second, ont été écrites avant l'épiscopat de l'auteur. Les *Lettres* de Ruricius offrent l'empreinte d'une piété solide; du reste, elles contiennent peu de chose pour l'histoire du temps. Si elles sont écrites avec toute l'élégance que le siècle où vécut Ruricius pouvait comporter, elles sont entachées néanmoins de plusieurs fautes qui peuvent être rejetées sur la négligence des copistes.

Canisius est le premier qui ait tiré de la poussière les *Lettres* de Ruricius. Il les publia dans le tom. V de ses *Lectiones antiquæ*, Ingolstat, 1604. De là, elles sont passées dans les diverses bibliothèques des Pères; Basnage les plaça plus tard au tom. I de la belle édition de Canisius, qu'il donna en 5 vol., in-fol. Anvers, 1725. *Hist. litt. de la France*, tom. III, pag. 49-56.

LETTRE XVII.

Arvogaste ou Arbogaste avait les titres de comte et de gouverneur de la ville de Trèves : il descendait d'un autre Arbogaste, qui fut créé comte par l'empereur Valentinien le Jeune, et qui devint fameux par sa valeur, par son ambition, sous Théodose I.er

Arigius, père de celui qui fait le sujet de cet article, et sa mère qui vivait encore, s'étaient acquis une grande réputation que leur fils égala pour le moins, qu'il surpassa peut-être. N'étant que simple laïque, il avait le mérite et les qualités d'un prélat ; il était juste, sobre, chaste, et gouvernait la ville de Trèves avec une merveilleuse sagesse. Sidon. *Epist.* IV, 17.

Auspicius, évêque de Toul, qui, dans sa ville épiscopale, avait connu Arvogaste, lui écrivit quelque temps après une lettre en vers, que nous avons encore. Du Chesne, tom. I, pag. 844. Il donne à ce comte divers avis salutaires, et l'exhorte surtout à faire l'aumône et à se préparer à l'épiscopat, qu'il dit lui être destiné. Ce petit poème est en vers iambiques assez médiocres.

Vers le même temps Arvogaste écrivit à Sidonius, dès-lors évêque, pour lui demander quelque explication sur les Livres sacrés. Sidonius lui fit une réponse, Sidon. *Epist.* IV, 17, aussi honorable pour la mémoire d'Arvogaste, à cause du soin qu'il prenait de cultiver les lettres, que le poème de St. Auspicius, à cause des grandes qualités qu'il nous fait admirer en ce comte.

On croit avec raison que notre Arvogaste est le même que celui qui gouverna l'église de Chartres sur la fin du V.e siècle. Il put être élevé à l'épiscopat vers 473 ou 474, mais guère plus tard ; c'est ce que prouve la lettre de Sidonius qui lui est adressée, car Arvogaste n'était point encore revêtu de cette dignité quand notre auteur lui écrivit, et ce ne fut que lorsque Sidonius était déjà lui-même évêque. *Hist. litt. de la France*, tom. II, pag. 478 et 548 ; — Tillemont, *Mém.* tom. XVI, pag. 250, 475, etc.

On ne sait en quelle année mourut Arvogaste. Sébastien Rouilliard, *Parthenie*, ou *Hist de de la très-auguste et très-dévote église de Chartres*, tom. II, pag. 10, suppose sans aucun fondement que ce fut en 471 : c'est encore sans preuve qu'il place vers 459 l'élection de ce pontife.

Peregrinis. — Parce que la ville des Arvernes était au pouvoir d'Evarix et que Sidonius vivait en exil ; *Epist.* IV, 10, 22 ; — ou bien parce qu'il était évêque. « Riochatus, dit-il ailleurs, antistes ac monachus, atque istius mundi bis *peregrinus*. » *Epist.* IX, 9.

Quirinalis. — C'est-à-dire, *Romaine*.

Potor Mosellæ. — C'est-à-dire, citoyen de Trèves ou de Metz. L'auteur a dit, *Epist.* I, 8, *Bibitor Araricus*.

LETTRE XVIII.

Serraca. — Nom d'un char fort et grossier, destiné à porter les fardeaux pesans. Vitruve, X, 1. — St. Jérôme, *in Esaiam*, cap. ult.

Volusianus. — Comme l'auteur appelle Volusianus son *frère*, le P. Sirmond a cru qu'il l'était effectivement. Il faudrait donc en dire autant de Lucontius, qui était frère de Volusianus, et à qui néanmoins notre auteur écrit comme à ses autres amis : *Lucontio suo*. Mais il semble que Sidonius n'avait point de frère vivant lorsqu'il écrivait à Sécundus, et Volusianus vivait encore longtemps après. Je ne sais si l'on pourrait répondre que Sidonius parle dans sa lettre à Sécundus, comme s'il n'eût point eu alors de frère, parce qu'il n'en avait point qui fût en état de faire faire l'épitaphe de son aïeul ; Volusianus pouvant bien alors être plus jeune que Sécundus, et vivre encore sous la discipline et les yeux de Faustus. Mais assurément, c'est forcer le sens de notre auteur

sans aucune nécessité; car il a coutume, comme les écrivains de cette époque, de traiter ses amis de *frères*. Tillemont, *Mém.* tom. XVI, pag. 748.

Basilicam. — On commençait en plusieurs endroits des Gaules à bâtir des églises magnifiques. Perpétuus de Tours trouva que celle qu'on avait élevée sur le tombeau de St. Martin, était trop petite pour le nombreux concours des peuples. Il en fit construire une plus belle et plus grande, à cinq cent cinquante pas de la ville. Elle avait cent soixante pieds de longueur, soixante de largeur, quarante-cinq de hauteur jusqu'à la voûte, trente-deux fenêtres dans le chœur, et vingt-neuf dans la nef. C'est Grégoire de Tours qui nous a laissé la description de cette église, *Hist.* II, 14. Nous avons cru devoir rapporter ces détails, pour faire connaître quelle était dans la Gaule la forme et la magnificence des églises au V.e siècle. Perpétuus dédia cette basilique le 4 de juillet, jour auquel on célébrait dès-lors l'ordination de St. Martin, et il fit en même temps la translation de ses restes précieux, qu'il renferma dans une châsse brillante. *Hist.* X, 30. Euphronius d'Autun avait donné le marbre dont on orna le tombeau du saint pontife.

Perpétuus pria Apollinaris Sidonius de faire une inscription en vers pour cette nouvelle église; car c'était la coutume, comme nous le voyons par plusieurs exemples et par St. Paulin, Stii. Felicis *Natali*, X, de mettre des inscriptions sur les murailles des églises. Paulin de Périgueux fit aussi, à la prière de Perpétuus, une inscription pour la même basilique, et écrivit en vers la vie de St Martin. Nous avons encore son poème.

Sextus. — L'auteur nomme Perpétuus le *sixième* après St. Martin, en comptant Briccius, successeur de Martin, pour le second, et Justinien et Armentaire, qui furent successivement ordonnés pendant que Briccius était chassé de son siége, pour le troisième et le quatrième. Grégoire de Tours fait deux calculs différens : à la fin de son *Histoire*, il nomme Perpétuus le sixième évêque de Tours depuis St. Gatien, parce qu'il ne compte pas les deux intrus Justinien et Armentaire; et, dans le II.e livre, ch. 14, il dit : *Quintus post B. Martinum Perpetuus ordinatur*. Il met, dans ce calcul, St. Brice (Briccius) pour le premier, et compte Justinien et Armentaire. Ainsi, le mot *quintus* qu'on lit dans cet endroit, n'est pas une faute, comme l'a cru Savaron.

Perpetuo. — Cette église ne dura que jusqu'au temps de Khloter, et fut incendiée alors par Uviliacharius et son épouse. Grégoire de Tours, qui nous donne cette particularité, *Hist.* IV, 20, fit restaurer la basilique.

LETTRE XIX.

Sidonius qui s'accuse, dans plusieurs de ses lettres, d'être babillard, a voulu sans doute prouver ici qu'il savait écrire quelquefois à la manière des Lacédémoniens; sans cela, je ne vois pas pourquoi il eût jugé cette lettre digne de passer à la postérité.

LETTRE XX.

Sigismerem. — Le P. Sirmond dit qu'il ignore si Sigismer était Goth, Frank ou Burgunde; mais son habillement est le même que celui des Franks: ce qui donne lieu de croire qu'il était de cette nation. Entre autres armes, les officiers de sa suite portaient à la main droite des *haches qui se lancent;* or, ces haches paraissent être la terrible francisque, ainsi appelée du nom des Franks, le seul peuple qui en fit usage.

Les robes fourrées dont les soldats de la suite de Sigismer étaient revêtus s'appelaient en latin *rhenones*, parce qu'elles étaient en usage chez les peuples du Rhin: elles sont une preuve de plus que Sigismer était Frank; on ignore de qui ce prince était fils.

Tillemont conjecture que Sidonius résidait à Lugdunum lorsqu'il écrivit cette lettre à Domnitius, qui serait alors notre compatriote; il croit, en conséquence, que Sigismer passa par Lugdunum.

LETTRE XXI.

Aper devait être un personnage très-considérable. C'est le même, sans doute, que Sidonius exhorte à revenir des montagnes d'Arvernie à la ville, pour assister aux Rogations. Aper cherchait un refuge dans ces montagnes, et ainsi ce pouvait être en 475 au plus tard, ou bien il y prenait les bains des eaux chaudes. *Epist.* V, 14. — Le P. Sirmond présume que Fronto, aïeul d'Aper, pourrait bien avoir été le comte de ce nom, qui fut envoyé deux fois en ambassade vers les Suèves en Espagne, d'abord sous le règne de Valentinien, et ensuite sous celui d'Avitus.

Heduus. — On appelait *Eduens*, *Hedui*, les peuples d'Autun, de Châlons, de Mâcon et de Nevers.

Pallas, etc. — Virgile a dit, *Enéid.* VIII, v. 510-511.

« Natum exhortarer, ni mixtus matre Sabella,
Hinc partem patriæ traheret. »

Les Etrusques cherchaient un chef étranger pour guider leurs troupes contre Mézence ; Pallas ne put être élu, parce qu'il tenait, par sa mère, à la race italique, et ainsi n'était point étranger.

Territorii jocunditatem. — L'auteur, dans le *Panégyrique* d'Avitus, v. 139 et suiv., loue encore la richesse et la fertilité de l'Arvernie. C'est de la Limagne principalement qu'il faut entendre ceci. Voyez Grégoire de Tours, *Hist.* III, 9.

LETTRE XXII.

Léon était de la ville de Narbonne, où Sidonius l'avait connu et visité quelquefois. Il comptait entre ses aïeux l'orateur Fronto. Léon avait hérité de son éloquence, comme d'un bien domestique; ce qui rendit son nom très-célèbre par toute la terre. Ennodius, *Vit. Epiph.*, pag. 383.

A une éloquence si généralement reconnue, il joignait la connaissance de presque toutes les sciences et des beaux-arts. Il possédait à fond la poétique, la jurisprudence, la philosophie, et avait toutes les qualités nécessaires pour bien écrire l'histoire. Sidon. *Epist.* IX, 3. Il était si excellent poète, que Sidonius ne fait pas difficulté de l'appeler le prince des poètes de son siècle, *rex Castalii chori; Epist.* VIII, 3. Jaloux de lui assigner un caractère distinctif, il le nomme *Catum Leonem; Carm.* IX, 315.

Il possédait la science des lois aussi bien que les plus habiles jurisconsultes, et pouvait éclipser Claudius Appius. Il fallait qu'il fût bon philosophe, pour que Sidonius Apollinaris lui fît l'honneur de le prendre, vers l'an 465, pour juge avec le consul Magnus et le questeur Domnulus dans les matières les plus abstraites de la philosophie, *Carm.* XIV.

Tel était Léon, lorsque Euric, roi des Visigoths, qui commença à régner en 466, le choisit pour son ministre. On ne sait pas en quelle année, ni à quelle occasion ce prince l'appela dans son conseil, mais il est probable que ce furent le savoir et la probité de Léon qui lui procurèrent cette éminente dignité. L'éloge de ses vertus et de ses talens se trouve dans les *Lettres* de son ami Sidonius. Catholique d'une haute piété à la cour d'un prince arien, Léon rendit à l'Eglise de grands services, et ce fut par son entremise principalement que le député de Julius Népos, Epiphane de Pavie, put aborder Euric et dominer son ame. Ce fut encore par le crédit de Léon, que Sidonius fut mis en liberté. Dans une lettre écrite

vers l'an 483, notre auteur parle de Léon comme vivant encore, *Epist.* IX, 15. On peut conjecturer, d'après un passage de Grégoire de Tours, *de Gloria Mart.*, I, 92, qu'il vécut même au-delà de cette époque. Voy. l'*Hist. litt. de la France*, tom. II, pag. 627; — l'*Hist. gén. de Languedoc*, tom. I, *passim.*

C. Cornelius, C. Secundo, etc. — Pline, *Epist.* V, 8.

Modo verius Tacitus. — L'auteur joue sur le nom de Tacite. Voyez encore *Carm.* II, v. 192; — *Carm.* XXIII, v. 154. Tacitus, dit-il, serait vraiment *tacitus*, *silencieux*, s'il vivait aujourd'hui; il se tairait devant toi.

LETTRE XXIII.

Cette lettre a une grande affinité avec la 21.e du livre IX.e de Pline.

Abdicatione. — On appelait ainsi l'action d'un père qui abandonnait un enfant rebelle. A Athènes, lorsqu'un père était mécontent de son fils, il allait trouver l'archonte pour lui exposer les causes de son mécontentement. Lorsque le héraut avait publié qu'un tel ne reconnaissait plus un tel pour son fils, ce fils cessait dès-lors d'être l'héritier des biens de son père, et d'être soumis à sa puissance; mais il ne cessait pas d'être citoyen d'Athènes. Cette *abdication* de la puissance paternelle était d'abord inconnue à Rome; les pères exerçaient un souverain despotisme dans leur famille; mais elle finit par être en usage, bien avant le siècle où vivait Sidonius.

Cruce. — La croix était jadis un des supplices les plus infamans; elle est devenue, par la mort de Jésus-Christ, un objet de vénération et de salut.

Culeo. — Le *culeus* était un sac de cuir dans lequel on enfermait, avec les coupables, un singe, un coq et un serpent ; le sac était ensuite jeté à la mer.

Cæteris suppliciis parricidalibus. — Le feu et les bêtes. « Hodie tamen viri exuruntur, vel ad bestias dantur. » Paulus, *Sentent.* V, tit. 24.

LETTRE XXIV.

Le fait que Sidonius rapporte, dans cette lettre, est très-propre à nous faire connaître que les gens de bien étaient persuadés, au V.e siècle, qu'une usure modérée à l'égard des riches n'est point un péché. Aussi, les théologiens qui ont voulu soutenir le prêt à intérêt ont-ils eu recours à cette lettre. Elle a été fort bien analysée par l'auteur du *Traité des prêts de commerce* (Lille, 1738, et non pas 1739, comme dit la *Biogr. univ.*) in-4.°, que cet auteur soit l'abbé Etienne Mignot, ou l'abbé Aubert ; (l'exemplaire de la bibliothèque de Lyon porte *Aubray*, écrit à la main.)

Voici donc les remarques de l'ouvrage dont nous parlons :

« Rien n'est plus simple que ce fait, mais rien en même temps n'est plus important pour l'éclaircissement de la question que nous présentons.

« Car, 1.° il s'agit d'un prêt pour lequel on avait stipulé des intérêts par un simple billet. Les intérêts sont, suivant les lois qui avaient cours alors, à douze pour cent : *Ut chirographo facto docetur, cauta centesima est fœneratoris.*

2.° « Ces intérêts s'étaient accumulés de manière qu'ils égalaient le principal : *Superpositam medietatem quæ, per usuræ nomen, accrevit.* L'intérêt à un pour cent par mois égale le principal en huit ans et quatre mois. Cependant Apollinaris Sidonius dit que c'est pendant le cours de deux lustres, c'est-à-dire dix ans, que ces intérêts accumulés ont doublé le principal : *Quæ, per bilustre*

producta tempus, *modum sortis ad duplum adduxit.* Il faut donc qu'il ait nommé le temps de deux lustres pour un compte rond, ou qu'il ait pris un lustre pour quatre ans, comme il est arrivé à quelques auteurs, ou, ce qui est plus vraisemblable, qu'y ayant effectivement dix ans que cet argent avait été prêté, les intérêts n'avaient pu monter plus haut, parce que les lois romaines que l'on suivait alors faisaient cesser les intérêts, lorsqu'ils avaient une fois doublé le capital.

3.° « Ces intérêts étaient alors regardés comme légitimes et permis, tant qu'on ne les exigeait que de ceux qui étaient en état de les payer. Voici un évêque des plus exacts et des plus réguliers qu'il y eût alors, suivant le portrait qu'en fait St. Sidoine Apollinaire, qui est créancier d'une somme qu'il a prêtée étant laïque, qui ne se fait point de scrupule et qui ne tient point à déshonneur de redemander cette somme avec les intérêts, qui en forme la demande en justice, qui poursuit vivement son débiteur : *Cum publica auctoritas male volentem patremfamilias ad reformandum debitum arctaret.* Ce n'était point à son insu, comme le prétendent quelques théologiens, que se faisaient toutes ces poursuites ; car, outre que Maxime ne le dit point à St. Sidoine, l'autorité publique ne prêtait autrefois, comme à présent, son ministère qu'aux créanciers qui imploraient son secours contre leurs débiteurs.

« St. Sidoine lui-même, un des évêques des plus instruits de son temps, ne blâme point ces intérêts ; il n'en fait pas la moindre plainte à Maxime ; il ne lui représente point, comme il pouvait le faire librement à un ancien ami qu'il ne pouvait douter être rempli de sentimens de religion, que, faisant profession du christianisme, il n'avait pu stipuler des intérêts de son débiteur ; que, suivant la loi de l'Evangile, tout prêt, quel qu'il soit, doit être gratuit ; que, par conséquent, s'il était en droit d'exiger de Turpion son principal, c'était injustement qu'il le faisait poursuivre pour le paiement des intérêts, qui ne pouvaient point lui être dus. Il se contente d'exposer à Maxime le dérangement des affaires de Turpion, l'état fâcheux où sa maladie l'a réduit, l'impuissance où il est de payer : *Allego necessitates, extrema deploro, quæ duriora mœrentibus amicis hinc viderentur, quod fœnore ligatus corpore solveretur.* Il le prie de se ressouvenir, non de la défense générale de l'usure, mais de son nouvel état, de son ancienne amitié, et de la barbarie avec laquelle les officiers de la justice poursuivaient Turpion : *Meminisset professionis novæ, sodalitatis antiquæ exactorumque*

circum latrantum barbaram instantiam. Toutes raisons qui font voir que Sidonius exigeait de son ami une œuvre de miséricorde.

4.° « Autant Maxime trouve-t-il juste et légitime la demande des intérêts de son argent, quand il croit son débiteur en état de les payer, autant lui paraît-il injuste et illicite de les exiger de celui dont les affaires sont en mauvais état. Car il n'a pas plus tôt appris de Sidonius le dérangement des affaires de Turpion, l'extrémité où il est, qu'il change de sentiment et de conduite à son égard. Il témoigne à Sidonius combien il est sensiblement touché de l'état de son débiteur : *Vir totius caritatis flere granditer cœpit.* Il lui marque qu'étant évêque, il serait bien fâché d'exiger de son débiteur, dans l'état où il est, ce qu'étant séculier il aurait eu de la peine à lui redemander en santé : *Absit a me hoc reposcam clericus ab ægro, quæ vix petissem miles a sospite.* Ces dernières paroles de Maxime font voir le peu de fondement de la remarque de quelques théologiens modernes, qui disent que Maxime, devenu évêque, sentit toute l'injustice de l'usure, à laquelle il n'avait point assez fait d'attention, n'étant qu'officier. Car, 1.° Maxime avait fait poursuivre Turpion pour le paiement du principal et des intérêts, depuis qu'il était élevé à l'épiscopat; 2.° il déclare qu'étant évêque, il s'abstiendra de demander ce qu'étant séculier il n'aurait point exigé. Il ne change donc point de sentiment sur cette matière. La différence de sa conduite vient uniquement du changement des affaires de son débiteur. Quand il croit que cet officier est en état de le payer, il le presse et lui demande l'intérêt de son argent; dès qu'il apprend son état fâcheux, il cesse ses poursuites, et il lui remet les intérêts, comme il l'aurait fait n'étant que laïque, s'il eût connu son besoin. Il savait donc distinguer les emprunteurs riches de ceux qui sont dans le besoin.

5.° « Sidonius fait sentir qu'il ne désapprouve ces intérêts qu'eu égard à la situation de Turpion. Il rend grâces à Dieu de la remise qu'en fait Maxime; il l'en remercie lui-même par la part qu'il prend à ce qui le regarde, comme d'une action qui intéresse également son honneur et sa conscience : *Egi ad hæc gratias Deo,* etc.; mais il témoigne en même temps que c'est une œuvre de charité, par laquelle il envoyait devant lui au ciel ce qu'il remettait ici à son débiteur. Il la fait valoir à Turnus comme l'effet de sa compassion : *Propter misericordiam concesserat pie.* » Partie II, sect. II, art. 2, chap. IV, paragraphe IX.

LETTRE XXV.

« L'Afrique fut le pays qui donna naissance à Domnule, et les Gaules le théâtre où il brilla par son esprit et son érudition, durant l'espace de quarante ans. Sidon. *Epist.* IX, 15. Il se retira d'abord à Arles, comme il paraît, du temps de St. Hilaire, évêque de la ville. Sti. Leonis *Op.* tom. I, pag. 740. Il était du nombre de ces savans qui se plaisaient à assister aux prédications du saint prélat, et dont la présence l'engageait à relever son style, afin qu'en parlant devant eux d'une manière digne de leur savoir, il les rendît plus attentifs aux vérités qu'il annonçait. Domnule, comme les autres, en était si touché, qu'il ne pouvait se lasser d'admirer la doctrine et l'éloquence extraordinaire du saint évêque.

« L'érudition de Domnule lui procura la charge de questeur de l'empire; on ne dit pas sous quel empereur. Sidon. *Carm.* XIV. Il semble néanmoins qu'il jouissait, ou qu'il avait déjà joui de cet honneur, vers 461. Honorat de Marseille, dans la *Vie de St. Hilaire* d'Arles, cap. XI, nomme Domnule, avec Eusèbe et Silvius, entre ceux qui, en ce siècle, s'étaient rendus célèbres par leurs écrits. Mais il ne nous reste plus rien de cet écrivain. Il paraît qu'il avait un talent particulier pour la poésie. St. Sidoine, son ami particulier, qui parle souvent de lui, et toujours avec éloge, après avoir nommé en un endroit le ministre Léon, et Consence le jeune, comme deux des plus illustres poètes de ce temps-là, et deux personnes savantes dans le grec, leur joint aussitôt Sévérien et Domnule. Il ne fait pas difficulté d'avouer que ce dernier écrivait avec plus de délicatesse, et réussissait mieux que lui dans la poésie :

« Afer, vaferque Domnulus politius. »

« Domnule fut un de ces quatre célèbres poètes que l'empereur Majorien avait assemblés dans une ville des Gaules, où il avait alors sa cour. Les trois autres étaient St. Sidoine, Lampride et Sévérien.

Se trouvant chez un de leurs amis qui leur donnait à manger dans la même ville, ils composèrent sur-le-champ chacun un poème à la louange d'un livre de la façon de Pierre, secrétaire de cet empereur. Il paraît que Domnule était encore un grand philosophe, puisque Sidoine le prend avec le consul Magnus, et Léon ministre d'Euric, pour juge dans les matières les plus abstraites de la philosophie.

« Mais, ce qui est un plus grand sujet d'éloge pour Domnule, c'est qu'il savait joindre la piété chrétienne à la science : c'est de quoi ne permet pas de douter la coutume qu'il avait de visiter souvent les monastères du mont Jura. Et St. Sidoine en était si persuadé, qu'il crut faire plaisir à une personne qui cherchait ainsi par avance une demeure au-dessus de la terre, de lui mander la nouvelle élection de St.-Jean, pour remplir le siége de Châlons-sur-Saône. Il montrait par-là qu'il ne doutait point que Domnule ne se réjouît de savoir à la tête de cette église un prélat, choisi par l'avis de deux aussi saints évêques que l'étaient St. Patiens de Lyon et St. Euphrone d'Autun. De la manière que lui parle St. Sidoine, dans sa lettre, il semble que Domnule faisait alors sa demeure, non dans le diocèse de Lyon, mais dans la province, où il pouvait avoir quelque emploi différent de la questure, qu'il n'exerçait plus, selon toute apparence.

« Nous avons remarqué qu'il s'était établi dans les Gaules dès le temps de l'épiscopat de St. Hilaire d'Arles, qui dura depuis 429 jusqu'en 449. Il semble qu'il vivait encore lorsque St. Sidoine publia le IX.e livre de ses *Lettres*, vers 483 ou 484. Ainsi, supposant qu'il soit venu dans les Gaules vers 440, ayant déjà environ trente ans, puisqu'on le met dès-lors au nombre des savans, il aura passé près de quarante-trois ans dans les Gaules, et vécu, en tout, environ 73 ans. » *Hist. litt. de la France*, tom. II, pag. 507.

Jurensia monasteria. — Voyez les *Vies des Saints du diocèse de Lyon*, par F.-Z. Collombet, pag. 180 et suiv.
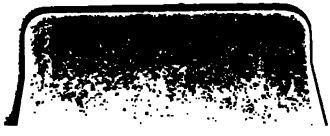
FIN DU TOME PREMIER.